# Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12333 **4 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – JEUDI 20 SEPTEMBRE 1984


## La stratégie de la dette

**Signera, signera pas ? Il semble bien après les déclarations faites à Buenos-Aires par le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, que le troisième « grand » de l'Amérique latine conclura à son tour, avec le Fonds monétaire, un accord en bonne et due forme lui permettant de faire face à ses échéances les plus pressantes et ouvrant la voie à un arrangement plus ou moins global avec les banques créancières.**

**Cette nouvelle devrait apporter une note d'optimisme aux réunions monétaires qui s'ouvrent ce mercredi à Washington, en préparation de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, dont la session se tiendra du 24 au 27 septembre. Venant après l'annonce du très important accord récemment conclu entre le « bon élève » du FMI – le Mexique – et les grandes banques internationales créditrices de ce pays, le rapprochement des points de vue longtemps divergents entre le gouvernement de M. Raul Alfonsin et la mission dépêchée par M. de Larosière est incontestablement un nouveau succès pour la stratégie mise au point, et obstinément appliquée, par le directeur général du Fonds monétaire.**

**L'objectif était et est toujours, d'abord et avant tout, de dédramatiser l'énorme crise de l'endettement en traitant séparément le cas de chaque pays. Ainsi s'éloigne le spectre d'un affrontement brutal entre d'une part les créanciers, qui sont les Trésors publics et encore plus les banques commerciales des pays développés, et d'autre part les pays pauvres, endettés jusqu'au cou.**

**Ce n'est pas seulement sur le terrain de la procédure – et par conséquent de la diplomatie et donc de la politique – que M. de Larosière et les gouvernants des principaux pays créanciers ont marqués des points. Sur le plan proprement financier et économique, la stratégie choisie a également remporté quelques succès. C'est un fait que le fameux processus d'ajustement a joué une fois de plus. Lourdement déficitaires, des pays comme le Brésil, le Mexique et même l'Argentine accumulent aujourd'hui de très importants excédents commerciaux qui dépassent en général les prévisions.**

**Mais ces résultats n'ont été obtenus qu'au prix de lourds sacrifices (qui n'auraient pas été nécessaires si les pays en question ne s'étaient pas abandonnés au cours des dernières années à un incroyable gâchis) et non pas à la suite d'un rétablissement d'ordre économique et financier à l'intérieur de leurs frontières.**

**Même le Mexique doit reconnaître que le taux d'inflation au moins égal à 60 %, dépasse largement les « objectifs » fixés en accord avec le Fonds monétaire. Que dire du Brésil, où les prix sont multipliés par quatre et même davantage en l'espace de douze mois, et de l'Argentine, où le taux d'inflation sur la base des derniers chiffres excède probablement le rythme annuel de 1 000 %...**

**Les accords de rééchelonnement actuellement conclus visent pour l'essentiel à assurer dans l'immédiat le versement des intérêts, le remboursement du principal étant repoussé à plus tard. Mais la hausse vertigineuse du dollar alourdit presque chaque jour le poids du service de la dette, même réduit au seul paiement des intérêts. Loin d'être progressivement résorbée, la charge de l'endettement s'accroît. La coopération internationale a joué, et l'on doit s'en féliciter, mais ne peut à elle seule se substituer à la restauration d'un ordre international.**

*(Lire nos information page 35.)*

# La détresse du Sahel

## *La famine se développe au Mali où le choléra a fait son apparition*

De notre envoyé spécial

**La zone sahélienne de l'Afrique subit les conséquences d'une grave sécheresse qui dure, dans certaines régions, depuis plus d'un an. Au Mali, et dans d'autres pays riverains du fleuve Niger, le choléra a fait son apparition. A la suite d'un voyage de M. Christian Nucci, la semaine dernière, à Bamako, Paris a annoncé, le mardi 18 septembre, une nouvelle aide d'urgence aux populations sinistrées.**

Bamako. – En cette saison de pluies tardives, le Mali peut faire illusion. Des trombes d'eau transforment les rues de Bamako en de véritables bourbiers. Un peu plus haut, entre le fleuve Niger et son affluent, le Bani, la nature ressemble, par endroits, à un vaste miroir, tant elle est noyée.

Sur Mopti et Djenné, des orages éclatent, et semblent annoncer une réconciliation entre l'homme et son environnement, comme si le droit à la vie pouvait être de nouveau accepté dans ce Sahel qui, de l'océan Atlantique à la mer Rouge, se désertifie depuis une dizaine d'années à un rythme accéléré.

Mais l'illusion ne dure pas. A Mopti, il n'a pas plu entre le 28 juillet et le 11 septembre. Les cultures de riz fluvial ou de décrue ne produiront rien. Quand il a poussé, le maïs a grillé au soleil avant d'être arrosé. Plus au nord, dans la région de Tombouctou, « *les nomades meurent debout, en famille* », raconte un pilote d'Aviation sans frontières.

Dans l'est, à Gao et aux alentours, le choléra a fait son apparition. Plusieurs dizaines de cas sont déjà signalés. Sur la frontière mauritanienne, dans les régions de Nara et de Nioro, des gens se nourrissent de bêtes mortes et d'herbes sauvages. « *Des populations à la dérive* », constate un membre de Médecins sans frontières.

Des poches de famine sont apparues dans cette région soudano-sahélienne qui ne s'était pas encore remise de la dramatique sécheresse de 1973, quand, voici trois ou quatre ans, les pluies ont commencé à diminuer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

*(Lire la suite page 4.)*

# Un manifeste pour l'euthanasie

## *Plusieurs médecins français affirment avoir aidé des malades à mourir*

Dans un manifeste sans précédent qu'ils se proposent de faire signer à un maximum de confrères, plusieurs médecins ont déclaré, le mercredi 19 septembre, avoir aidé des malades à mourir. Les premiers signataires sont les docteurs Claudine Baschet, Jacques Bataille, Jean Bignon, Bernard Fonty et Alain Michelet.

Voici le texte du manifeste :

« *Le soussigné, docteur en médecine... Convaincu que l'éthique médicale implique avant tout le respect de la personne humaine et le respect de la vie ;*

» *Convaincu que la demande d'un être vivant qui souffre ne peut être ignorée et que respecter sa vie, c'est aussi respecter les conditions de sa mort ;*

» *Affirme que le moment est venu, par la formation médicale et l'institution de moyens adaptés, de répondre à la demande d'une meilleure qualité de la dernière période de vie et d'une mort dans la prévention de la souffrance et la préservation de la dignité ;*

» *Opposé à toute pratique systématique, un acharnement thérapeutique ou « cocktail lytique », qui ne tiendrait pas compte de la personnalité et de la demande du patient ;*

» *Déclare avoir été amené au cours de sa carrière à aider des malades en phase terminale à achever leur vie dans les conditions les moins mauvaises possibles, et ce, avec la conscience d'avoir accompli sa mission ;*

» *Se déclare prêt à aborder, avec ses malades et à leur demande, la question de leur mort et de réfléchir avec eux au moyen de leur assurer une fin aussi dépourvue de souffrance et d'angoisse que possible.* »

Le manifeste a été publié à la veille d'un congrès international, organisé à Nice du 20 au 23 septembre, par la Fédération des associations Pour le droit de mourir dans la dignité.

Ce n'est pas la première fois que des médecins français affirment avoir pratiqué l'euthanasie active (par opposition à l'euthanasie passive qui est l'absence d'intervention). Dans leurs ouvrages respectifs, *Changer la mort* et *la Délivrance*, les professeurs Léon Schwartzenberg, chef de service à l'hôpital de Villejuif, et Emile Rimbaud, psychiatre de l'institut Gustave-Roussy à Villejuif, avaient décrit les méthodes employées.

« *Le mot euthanasie n'est pas cité dans le texte*, nous a déclaré le docteur Baschet. *Ce dont il s'agit, c'est la prise en compte de la personne dans la dernière phase de sa vie. Quelquefois, une des solutions peut être une aide active à la mort, mais ce n'est qu'un des éléments du problème.* »

## «Mont-Louis» : 100 millions sous la mer

**Les silences, puis la fièvre déclenchés par le naufrage du *Mont-Louis* ne seraient-ils qu'une affaire de gros sous ? Trois semaines après l'échouage du cargo français au large d'Ostende, on ne parle plus de catastrophe écologique, ni même de risque nucléaire. On compte des fûts qui valent plus de 3 millions de francs pièce.**

Cela a été dit et répété : les conteneurs d'hexafluorure d'uranium qui ont coulé en mer du Nord ne présentent aucun danger pour les populations riveraines. Leur teneur en uranium 235, inférieure à 1 %, ne fait courir aucun risque radioactif. Quant à la réaction chimique que déclencherait une éventuelle entrée d'eau dans le conteneur, elle est négligeable lorsque les cristaux d'hexafluorure gisent à plusieurs mètres sous la mer. Seuls les plongeurs au contact direct des fûts pourraient pâtir d'une fuite, mais ils sont de toute façon protégés par leur combinaison étanche de plongée...

Ainsi va le discours rassurant des techniciens. On s'étonne alors du silence observé immédiatement après le naufrage, le 25 août, puis des informations contradictoires ou embarrassées diffusées les jours suivants.

ROGER CANS.

*(Lire la suite page 11.)*

**Les importations d'acier aux Etats-Unis : pas de protectionnisme global mais des négociations bilatérales**

Lire, page 35, l'article d'ERIC LE BOUCHER

**L'influence du colonel Kadhafi dans les DOM-TOM**

Lire, page 10, les articles de nos correspondants en Guadeloupe et à la Réunion

# Le Liban du Sud encagé

## I. – *La porte étroite*

De notre envoyée spéciale FRANÇOISE CHIPAUX

Saïda. – « *Le sud du Liban est devenu une vaste prison. La seule différence, c'est qu'il est plus facile d'en sortir que d'y entrer.* » Ce commentaire désabusé d'un commerçant de Tyr traduit bien le ressentiment des habitants du Sud, chrétiens ou musulmans, devant le renforcement des mesures de sécurité prises par Israël pour couper du reste du pays le territoire sous son occupation. Près de huit cent mille personnes, pour les trois quarts de confession musulmane et en grande majorité chiites, sont ainsi isolées dans le tiers du territoire libanais.

Sur la piste de Jezzine écrasée de soleil, et bien qu'il ne soit que 9 heures, Salim, son sac en plastique bourré de livres, sa valise cartonnée fermée par des ficelles, attend depuis 5 heures du matin une place dans un des cinq autobus brinquebalants qui transportent les musulmans au seul point de passage autorisé pour sortir du Liban du Sud ou y entrer. Cinq petits kilomètres séparent Jezzine de Bater, où est installé le poste de contrôle israélien, mais aucune voiture particulière n'y est admise, et le transport par autobus est obligatoire.

Les cars viennent de commencer leur navette. Environ deux mille personnes se pressent sur la petite place, transformée en caravansérail. L'unique vendeur du précieux ticket de passage s'épuise à tempérer l'ardeur ou la colère des candidats qui menacent à tout instant de renverser sa cahute installée sous un arbre. L'arrivée de chaque autobus provoque d'indescriptibles bagarres. Un milicien en civil, mitraillette israélienne Uzi à la main, tire en l'air pour tenter de faire respecter le quota de trente à quarante passagers par véhicule. Peine perdue. Dans notre autobus nous sommes près de soixante-dix personnes, la plupart encombrées de quatre ou cinq colis. Le ticket de passage, théoriquement à 15 livres (1), se négocie à tous les prix, et on nous propose même de faire en voiture particulière les 5 kilomètres fatidiques pour 700 LL (près de 1 000 FF) !

C'est pourtant à Bater que les choses sérieuses commencent véritablement. Installé sur un vaste terre-plein poussiéreux, aménagé à grand renfort de bulldozers, le point de contrôle israélien s'est, au fil des mois, perfectionné. Aujourd'hui, plus aucun véhicule ne passe, hormis quelques ambulances soumises à de sévères contrôles.

*(Lire la suite page 5.)*

(1) 1 F : 0,7466.

*AU JOUR LE JOUR*

## Nécrologie

*On époussette l'administration. Le* Journal officiel *du 18 septembre a publié un décret portant* « suppression d'instances consultatives devenues inutiles ». *Treize commissions, comités, conseils supérieurs, hauts comités et autres groupes de travail passent, d'un trait de plume, de vie à trépas.*

Exeunt *le* « comité de rénovation de certaines zones à économie rurale dominante » *créé en 1967, et le* « groupe de travail chargé de procéder à l'étude du problème de la déconcentration administrative » *(1962) !*

*Paix aux cendres du* « comité interministériel de la solidarité nationale » *(1981). Adieu au* « groupe de travail sur diverses questions de réforme administrative » *(1961) !*

*Il en va parfois des choses comme des personnes : il faut attendre qu'elles disparaissent pour qu'on s'avise qu'elles existaient.*

BRUNO FRAPPAT.



LA SORTIE DE « PARIS, TEXAS »

# Coups de cœur pour Wenders

Pour Wim Wenders, c'est la gloire. *Paris, Texas* sort, porté par un élan incroyable. Chaque revue y va de son dossier (1).

*Première*, le magazine de ceux qui remplissent les salles, place le film en tête de ses « coups de foudre ». Citons le directeur de la rédaction, Marc Esposito : « *Je ne suis pas un fan de Wim Wenders, il s'en faut de beaucoup. Son cinéma polaire, où errance et déambulation tenaient lieu de scénario, m'a trop ennuyé. L'enthousiasme général sur* Paris, Texas *après ses projections cannoises me paraissait donc suspect. J'avais tort :* Paris, Texas *est bel et bien un film magnifique.* »

Cette réaction-là, jointes aux dithyrambes des « fans » savants, est significative. Elle prolonge la palme d'or, récompense suprême en forme de quadrature du cercle pour un cinéma d'auteur qui soit aussi un cinéma populaire. Cela veut dire que Wim Wenders a réussi. Il avait besoin d'un film qui le renfloue, d'un film qui échappe aux initiés et gagne le grand public. Il l'a fait, sans se renier.

Pour la première fois, Wim Wenders raconte une histoire selon les canons habituels. Un homme retrouve son petit garçon, ensemble ils partent à la recherche du troisième élément : la femme, naguère absente et liée à l'impossibilité d'élaborer une fiction classique. Pour reprendre une distinction d'Alain Resnais, il ne s'agit plus ici d'un film *sur* le cinéma, mais d'un film *avec* le cinéma, le cinéma américain, par exemple, plein de suspense, de pierres posées au long du scénario pour le spectateur.

Le mot-clé, celui qui revient sous toutes les plumes, est : émotion. L'Allemand errant d'Europe en Amérique, l'homme muet obsédé de communication, le puritain qui se méfiait des sentiments, écrit un mélodrame en compagnie de Sam Shepard, et touche son auditoire au cœur, aux larmes.

*Paris, Texas* est un film à recevoir dans l'immédiat, aux couleurs nettes, une œuvre posée, plan par plan, tranquille. Américaine par l'espace et le récit, européenne par l'intimité de la mise en scène, la proximité des personnages, l'étrangeté moderne du traitement des archétypes. Et dans le concert des adjectifs, on n'a pas envie d'en ajouter d'autres.

Il faudrait que le public – hélas ! il ne peut plus – découvre cette aventure comme elle a été reçue à Cannes, lorsqu'elle était encore neuve, inédite, seule garantie pour que l'émotion, justement, garde ses chances.

Comme son héros, Wim Wenders savait sans doute où il allait. Dans *Paris, Texas*, il s'est refusé ces « faux mouvements » angoissants qui sont l'essence de la vie et constituaient la richesse de son œuvre antérieure. Maintenant, il peut tout se permettre – économiquement, esthétiquement. *Paris, Texas* ? Pari gagné. On attend le prochain.

CLAIRE DEVARRIEUX.

*(Lire l'article de PHILIPPE BOGGIO dans « le Monde des arts et des spectacles », page 17.)*

(1) *Positif* nº 283, *Cinéma 84* nº 309, *Films* nº 28. D'autre part, la Cinémathèque française donne « carte noire et blanche » à Wim Wenders jusqu'au 25 septembre. *Les Cahiers du cinéma* - Editions de l'Etoile publient script et photos de *Paris, Texas* (livre en vente le 25 septembre).



Le Monde

# idées

## Torture

**Amnesty International a publié récemment un livre sur la torture. Elie Wiesel montre comment sa pratique s'est étendue et, si l'on peut dire, raffinée, allant jusqu'à faire souffrir les innocents, y compris les enfants, dans l'espoir de faire céder les présumés coupables. Henri Laborit analyse à fond la notion même de torture et souligne la responsabilité, en l'occurrence, de l'Etat, tandis qu'Alexandre Minkowski insiste plus particulièrement sur celle des médecins.**

★ *La Torture, instrument de pouvoir, fléau à combattre.* Le Seuil. Coll. « Points ». 342 pages. 31,50 F.

## Le mythe de l'Etat

par HENRI LABORIT (*)

QUE la torture soit « physique ou mentale », elle paraît entrer dans le cadre de l'agressivité, dont elle ne serait qu'une forme. Nous avons essayé de fournir récemment une synthèse de celle-ci dans un livre (1) où nous définissons l'agressivité comme la caractéristique de tout agent vecteur d'une énergie perturbant plus ou moins complètement la « structure » d'un ensemble, c'est-à-dire les relations existant entre les éléments de cet ensemble. Dans cette définition, la lionne sautant sur une gazelle pour la dépecer et s'en nourrir est agressive envers elle, comme la ménagère qui achète un beefsteak, un poisson ou un légume dans le même but l'est à l'égard du bœuf, du poisson ou du légume. Il s'agit là d'une agressivité dite *« prédatrice »*, chaque espèce se nourrissant des individus d'une autre espèce, qu'en conséquence elle « déstructure » sans y mettre d'autre « sentiment » que la faim, et généralement sans les torturer.

La torture, elle, cette forme d'agressivité qui nous révolte, se passe entre deux individus de la même espèce et de la seule espèce qui en soit capable, l'espèce humaine. C'est un acte, et, pour agir, il faut un système nerveux qui commande aux comportements. De la molécule jusqu'à ces comportements, de nombreux travaux, au cours des trois dernières décennies, ont essayé de préciser les mécanismes mis en jeu. La biochimie cérébrale, la neurophysiologie, c'est-à-dire l'arrangement fonctionnel des cellules nerveuses entre elles et les fonctions que ces arrangements permettent (mémoire, apprentissage, pulsions, affectivité, attention, conscience), commencent à recevoir des interprétations non plus seulement langagières mais fondées sur des faits reproductibles et même contrôlables ou du moins influençables, souvent par des molécules inventées par l'homme ; ce qui apporte une certaine crédibilité aux mécanismes invoqués et un moyen nouveau parfois d'exercer la torture.

C'est ainsi que l'agressivité commence à recevoir des explications de ses mécanismes à différents « niveaux d'organisation » : biochimique, nerveux central, et, dans ce dernier cas, aux différents niveaux d'organisation d'un système nerveux animal, puis humain, en sachant ce qui distingue justement le cerveau humain de celui de l'animal.

### L'agressivité compétitive

Or le type d'agressivité prédominant chez l'homme, pour ne pas dire le seul, est l'agressivité *compétitive*. Quand dans un même espace, des objets et des êtres ont été reconnus par un individu comme agréables à manipuler ; quand l'apprentissage lui montre qu'il est important pour lui, pour son équilibre biologique, c'est-à-dire son plaisir, de les garder à sa disposition, et qu'un autre individu ayant fait le même apprentissage veut s'en emparer, il y aura compétition pour l'obtention de ces objets ou de ces êtres. Il n'y a pas d'instinct de propriété, ni de comportement inné de défense du territoire, mais « apprentissage » par un système nerveux de la « gratification » procurée par le contact et l'usage dans un espace particulier de certains objets ou de certains êtres.

A l'issue de la compétition, il y a généralement un vainqueur et un vaincu, un dominant et un dominé. Le système nerveux de l'un et de l'autre n'est pas neutre dans cette affaire ; la connaissance de sa structure, propre à l'espèce, et de ce que l'histoire antérieure du sujet y a imprimé comme automatismes et conditionnements est certes essentiel à connaître. Mais il ne s'agit là que d'un rapport entre deux individus. Les rapports sont plus complexes dès que l'observation s'adresse à des groupes.

Si la dominance peut souvent s'échanger au sein d'un groupe, la hiérarchie globale perdure en obéissant alors aux lois du nouveau niveau d'organisation que le groupe constitue.

Dans un espace, en dehors des objets et des êtres qui s'y trouvent se trouve aussi la structure sociale, structure hiérarchique de dominance par laquelle se réalise la cohérence du groupe. C'est cette structure à laquelle nous donnerons le nom d'« Etat ». Cette structure est généralement institutionnalisée et modélisée sous la forme de lois.

Si l'on néglige la torture infligée par un individu à d'autres en dehors de toute relation directe entre cet individu et l'Etat, toute torture paraît se faire dans le cadre de ce dernier. Pourtant, ce sont toujours des individus qui en torturent d'autres. Mais, dans le premier cas, il faut admettre que les motivations ne sont certainement pas identiques. Le « sadisme » pourrait exiger une longue interprétation, en dehors de celle que peut lui fournir la mythologie psychanalytique, en la basant alors sur des connaissances acquises expérimentalement aux différents niveaux d'organisation que nous avons envisagés plus haut et en évitant les certitudes langagières et indémontrables du discours psychanalytique.

Sans doute n'avons-nous pas dans notre cerveau des aires du sadisme proches de celles de la pulsion de mort. Même dans ce cas restreint, il s'agit d'un comportement englobé dans un espace culturel où l'histoire du sujet et de ses relations avec son environnement social, constitue un réseau où se mêlent des facteurs multiples. On peut imaginer que parfois l'Etat utilise le tortionnaire en l'autorisant à extérioriser son sadisme dans la torture, et en le couvrant d'un discours logique émanant d'une autorité respectable. Mais le divin Marquis en faisait tout autant déjà, bien qu'il ne s'agisse pas d'un discours étatique, mais « philosophique ».

Etat, autorité respectable (pour un certain nombre du moins) au sein du territoire. Autorité respectable ou cherchant à s'institutionnaliser ou bien encore cherchant à maintenir le type de structure hiérarchique de dominance qui a été institutionnalisé. Comment le comportement du tortionnaire s'inscrit-il dans la structure d'Etat ? Une expérience bien connue de Stanley Milgram mérite d'être rappelée. Il a réuni un échantillon représentatif d'adultes américains en leur proposant de participer à une expérience « scientifique » sur la mémoire, la participation étant rémunérée. Un étudiant de connivence avec l'expérimentateur, revêtu d'une blouse blanche pour faire « scientifique », doit se souvenir de certains mots. Quand il se trompe, le « savant » indique au manipulateur improvisé d'infliger les chocs d'un courant électrique d'intensité croissante. Le compère, qui en réalité ne reçoit pas de chocs, commence à se plaindre puis à crier, jusqu'à présenter un comportement syncopal. L'expérimentateur affirme alors que l'expérience doit continuer et prend sur lui la responsabilité du dénouement.

Le manipulateur se trouve dans une situation conflictuelle, sur laquelle il y aurait aussi beaucoup à dire. Parfois, il se révolte et abandonne, mais dans de nombreux cas il continue. Quel est dans ce cas le tortionnaire ? Le manipulateur confiant dans l'intérêt général de l'expérience ou l'autorité qui le guide et qui fournit un discours logique en faveur de l'intérêt supérieur de la science ?

Aujourd'hui le mythe qui couvre pratiquement toutes les tortures est celui de l'Etat. Or nous avons vu que celui-ci n'a été jusqu'ici que l'expression d'une structure hiérarchique de dominance. Comment expliquer alors que, si de très nombreux États couvrent encore la torture de leur autorité, certains, peu nombreux, il faut le reconnaître, n'en sont plus momentanément le théâtre ? Momentanément, car l'histoire nous apprend la fragilité de cette « attitude morale ». On peut penser qu'un des facteurs soit l'insuffisance du nombre des barreaux des échelles hiérarchiques, autrement dit l'existence d'un petit groupe de dominants et d'une masse de dominés séparés par des différences considérables dans les conditions économiques, culturelles et de pouvoir.

### Un moyen qui se croit efficace

L'armée et la police se placent presque toujours du côté du pouvoir institutionnalisé, quand elles ne le prennent pas tout simplement. Or, pour maintenir cette dominance face à une masse révoltée, il est besoin de connaître l'organisation révolutionnaire de celle-ci en faisant parler les prisonniers. La torture est un moyen qui se croit efficace, et la crainte d'y être soumis peut faire réfléchir ceux qui sont dominés mais pas encore torturés. Ce sont là des constatations banales. Mais si l'homme est tortionnaire, à la différence de l'animal, c'est qu'il parle et trouve toujours dans un discours logique une excuse, un alibi, une « raison » péremptoire pour tuer, assassiner et torturer, surtout quand il parle au nom d'un Etat, qui se veut représentatif, sans l'être, de l'évolution d'une société. Evolution vers l'ordre, vers la justice et vers des vérités économiques le plus souvent, mais s'exprimant alors par ce qu'il est convenu d'appeler une « politique ».

Tout acte humain qui n'est pas valable pour l'espèce et qui ne l'est que pour un sous-ensemble de l'ensemble humain, blocs d'Etats, Etats, classe sociale, groupe social, professionnel, confessionnel ou autre, ne peut être qu'« inhumain ». L'homme est sans doute la seule espèce qui se conçoive en tant qu'espèce. Les sociétés d'abeilles ignorent qu'il en existe au Texas, en Chine, ou en Périgord. La finalité de l'individu est la même que celle de l'espèce : survivre dans la biosphère ; mais entre l'individu et l'espèce se placent des groupes humains qui, depuis le néolithique, ont toujours été des structures hiérarchiques de dominance. Ceux-ci tentent eux-mêmes de maintenir leur structure dans l'espace géoclimatique où ils se trouvent, en établissant leur dominance sur d'autres groupes humains. La torture fait partie de leur stratégie.

C'est ainsi qu'un organisme comme Amnesty International, se situant au niveau d'organisation de l'espèce, par cela même se situe aussi à celui de l'individu. C'est un des rares organismes efficaces, se contentant de rechercher les faits de tortures, de les démasquer, de les divulguer, de mettre en évidence la fragilité, l'incohérence, la bêtise, l'archaïsme des pouvoirs étatiques, à la face du monde.

Est-il alors besoin de lois dites « internationales » sans efficacité, semble-t-il, car sans moyens de coercition ? Si ceux-ci étaient possibles, devrait-on torturer pour abolir la torture ? Il y a toujours eu des gens sérieux qui se sont réunis, au nom de la morale et de l'éthique, pour condamner en paroles et sur papier la torture. Mais n'est-ce pas déjà au nom de la morale, d'une certaine morale, que l'Inquisition a torturé ? Ce n'est pas en établissant une liste exhaustive des moyens utilisés et en criant au scandale qu'on y changera grand-chose. Le ridicule tue plus efficacement, et Amnesty International s'emploie à le mettre en évidence. Mais avouons qu'il est curieux que la torture dans toute son horreur ne soit qu'une chose dérisoire et minable...

Sa persistance montre en tout cas qu'il serait bon de repenser la signification, la fonction et la structure des systèmes englobant les groupes humains, c'est-à-dire la structure de ce qu'il est convenu d'appeler l'Etat.

(*) Biologiste et écrivain.

(1) *La Colombe assassinée.* Grasset. 1983.

## La responsabilité des médecins

par ALEXANDRE MINKOWSKI *

A l'époque actuelle, la vie humaine ne compte pas : *« Tu ne tueras point »* — quelle dérision ! Même les Eglises ne condamnent plus les tueries des civils — une écœurante banalité quotidienne — n'est-ce pas MM. les pousseurs de gachette libanais ? La démolition de la dignité et de l'intégrité de la personne est devenue, souvent, avec la *collaboration des médecins*, une technique nouvelle de dégradation de l'être humain, nouvelle idéologie de *systèmes totalitaires*, mais dont les démocraties ne sont pas indemnes.

Il faut rappeler ici que l'hitlérisme, en officialisant *l'expérimentation sur l'homme* (avec, entre autres, le trop célèbre Mengele), a banalisé la torture et l'a même rendue *scientifique*, lui donnant ses lettres de créance.

Les *Soviétiques* viennent au même rang non pas dans l'horreur (et encore) mais dans la *persévérance. Le plus pervers des systèmes politiques actuels*, qui dure *depuis soixante-sept ans*, a inauguré la *torture psychiatrique* avec l'aide des psychiatres russes, qui sont maintenant le déshonneur et la honte de la médecine mondiale. Pour cette simple raison, *tout communiste français* (il a le droit d'avoir sa carte du parti) se doit en premier lieu d'exiger de ses dirigeants *la dénonciation* fracassante de la participation du corps *des psychiatres soviétiques* à cette *forme de torture*.

Bien entendu, les *régimes fascistes* vivent de la *torture*, et plus particulièrement les régimes latino-américains.

L'un des pires, on le sait, est l'Uruguay, ce pays qui, avant 1940, était la démocratie la plus avancée de l'Amérique latine.

L'usage de psychotropes à la trop célèbre prison d'hommes *(Penal de Libertad)* est connu. Le Calmansial (fluphenezine) rend, après injection, l'individu « sonné », incapable de coordonner ses mouvements ni ses pensées. « Il n'a plus l'air humain », disent les témoins. Si les injections sont répétées, apparaissent des mouvements anormaux du visage, des signes de Parkinson, les yeux sont exorbités, la mâchoire serrée. Les convulsions, puis le coma peuvent survenir. Bref, l'individu est une *loque*.

Un autre moyen de le réduire à rien est de prendre un sujet « normal » et de le faire vivre en permanence avec des grands déments agités.

Quant à ces derniers, ils sont l'objet de tortures répétées (isolement en cellules punitives, réveils en pleine nuit avec projection de flash lumineux sur les yeux). Finalement, ces malades très atteints se roulent sur le sol en hurlant.

Le passage à tabac, les électrochocs, le traitement «sous-marin», le harcèlement, finissent par avoir raison des plus résistants.

A la prison des femmes, on voit survenir couramment des paranoïas, des hallucinations, etc.

*Quant aux services médicaux pénitentiaires*, ils sont, de notoriété publique, quasi inexistants.

Or il existe, en ce qui les concerne, des règles édictées par les Nations unies. Elles ne sont pas observées, et l'ensemble du corps médical urugayen se signale ou par sa passivité ou par sa complaisance.

A cet égard, le corps médical chilien paraît beaucoup plus digne et responsable. Le *Colegio medico de Chile* a créé une *Comision nacional contra la tortura*. Il a appelé le gouvernement à faire cesser les pressions illégales, la torture et l'incarcération dans des lieux inappropriés.

Ayant contrôlé (*New England Journal of Medicine*, vol. 307, nº 21 du 18 novembre 1982) que la torture peut aller jusqu'à l'atrophie du cerveau, le *Colegio medico* s'engage à tout faire pour empêcher ces crimes, pour défendre les torturés, pour s'entretenir avec le président de la Cour suprême.

Les tortures *d'enfants* sont monnaie courante, soit directement, soit lorsqu'on les force à assister aux tortures de leurs parents. Aucun pédiatre n'a pu leur porter secours, ni au Salvador ni en Iran, entre autres.

Les médecins d'Amnesty International sont absolument convaincus que toute la profession médicale a une responsabilité indéniable en la matière.

Il y a bien sûr celle des participants aux actes criminels. Celle des médecins appelés à traiter les séquelles.

Enfin, il y a une *nécessité absolue de dénonciation. La passivité ou le silence sont synonymes de complaisance ou même de complicité.*

A cet égard, certains psychiatres soviétiques, certains médecins d'Amérique latine, certains médecins marocains des prisons (que j'ai visitées personnellement) sont l'équivalent de véritables criminels de guerre.

Pour le Chili, par exemple, si le *Colegio medico* a pris position contre, il est avéré cependant que certains médecins chiliens *participent activement* à la torture.

Les médecins français groupés derrière Amnesty doivent :

*1)* Lutter contre l'utilisation du savoir médical dans la torture ;

*2)* Définir l'éthique médicale dans ce domaine ;

*3)* Créer une association des médecins contre la torture.

* Directeur du Centre de recherches de biologie du développement fœtal et néonatal de l'hôpital Port-Royal.

## Notre honte à nous

par ELIE WIESEL (*)

EN prison, devant le tortionnaire, la victime meurt plus d'une fois : la mort, pour elle, pourrait même apparaître comme délivrance. D'où la fascination éprouvée par certains policiers.

De nos jours, le tortionnaire spécialisé se veut original. Et psychologue. Il veut prouver qu'il a plus d'imagination que sa victime. Seul avec sa victime : c'est seulement par rapport à elle qu'il mesure l'étendue de sa victoire ou de sa défaite. Voilà pourquoi il éprouve le besoin inné, peut-être irrésistible, de l'humilier.

Dans certaines prisons, on déshabille le prisonnier : la nudité procure un sentiment de vulnérabilité supplémentaire. On le promène les yeux bandés ; on l'entoure de silence : privé de ses facultés, l'homme se sent amoindri. Les tortionnaires soviétiques sont allés plus loin : en droguant le prisonnier, ils comptent estomper sinon étouffer sa conscience.

### Le courant passe...

Si la victime ne se sait pas, ne se sent pas vaincue, le bourreau sera privé de sa victoire. Plus le prisonnier reste lui-même en résistant, en se taisant, en serrant les dents, plus le tortionnaire se rapprochera de lui. Les romanciers n'ont pas inventé de toutes pièces ces bourreaux qui, après avoir fait preuve de cruauté brutale à l'égard de leurs victimes, regrettent de les voir mourir. Certains inquisiteurs pleuraient tout en « donnant la question ».

Dans la plupart des prisons, les bourreaux et leurs victimes ne discutent plus aujourd'hui, comme au temps de Koestler, idéologie ou sens de l'histoire. Il ne s'agit que de briser l'interlocuteur. De le faire avouer. De lui faire trahir ses complices vrais ou imaginaires. Pour obtenir des résultats immédiats, on a recours aux méthodes anciennes. Les tortionnaires chiliens, syriens ou iraniens sont impatients ; ils ne vont pas perdre leur temps à jouer au psychologue. On n'a jamais pratiqué la torture dans autant de pays. Ni de manière si variée.

La faim, la soif, l'épuisement, les menaces, l'isolement, le bruit, le stationnement debout pendant des nuits et des nuits, le fouet, l'électrochoc, les brûlures, le viol : on lit ces récits dans le rapport d'Amnesty avec un sentiment de honte.

### Les enfants torturés

En Syrie, au Chili, en Irak, au Salvador, en Iran, en d'autres pays encore, on arrête les enfants pour intimider leurs parents. Il arrive qu'on torture les uns en présence des autres. El Salvador : Marianella Garcia Villas et ses amis sont battus devant leurs enfants ; puis les enfants sont frappés devant leurs parents. A Damas, la police garde des enfants en otages des semaines durant, pour agir sur leurs parents. Dans la prison iranienne d'Evin il y a une quarantaine d'enfants d'un à douze ans. Ecoutons un témoin : *« Parfois les gardiens se déchaînent à la fois sur la mère et sur son enfant en les fouettant sauvagement... Quiconque a vu la terreur des petits enfants, là-bas, ne l'oubliera jamais. »*

Les techniciens de la torture frappent la victime à travers ses proches. Ou bien le prisonnier cesse de résister, ou bien il persiste dans son silence et acquiert un sentiment de culpabilité.

La chronique a retenu quelques cas de ce genre lors de l'occupation nazie en Europe ; ou encore, au goulag. Ce système est aujourd'hui en vigueur dans la plupart des pays dictatoriaux. Le but du tortionnaire : acculer sa victime au mépris de soi-même.

Tant que ces méthodes abjectes sont en vigueur, tant que des enfants sont battus pour faire parler les adultes qui les aiment, nous n'avons pas le droit de croire en l'humanité de l'être humain.

Les enfants torturés, ensanglantés, mutilés, dénaturés, assassinés devraient nous rendre conscients de notre complicité muette. Et honteuse.

* Ecrivain.



# L'ACCORD FRANCO-LIBYEN SUR LE TCHAD

## Les modalités d'application font l'objet de nombreuses consultations

L'application de l'accord franco-libyen sur le Tchad, dont certaines modalités ne sont toujours pas connues, fait l'objet d'une série de démarches et de consultations. Le président Mobutu du Zaïre est attendu, ce mercredi 19 septembre, à Paris où il rencontrera, jeudi, M. François Mitterrand avant de se rendre aux Etats-Unis. Sur les deux mille soldats zaïrois stationnés au Tchad il y a encore quelques mois, il n'en resterait aujourd'hui, selon de bonnes sources, qu'un demi-millier, dont l'évacuation serait déjà décidée, le chef de l'Etat zaïrois s'étant publiquement félicité de l'accord intervenu entre Paris et Tripoli.

La France a entrepris, depuis lundi, d'informer ses partenaires africains de sa décision de se retirer militairement du Tchad ainsi que de sonder ceux qui, parmi les francophones, pourraient envoyer des oservateurs sur place. Après une brève visite à Kinshasa, M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, s'est rendu à Lomé pour y rencontrer le président Eyadéma du Togo. De son côté, après avoir été reçu à Dakar par le président Diouf, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a gagné Bamako pour s'y entretenir avec le général Moussa Traoré.

A Paris, M. Claude Cheysson s'est entretenu, mardi, avec son homologue nigérian, M. Ibrahim Gambari, qui doit être reçu à l'Elysée ce mercredi. Le ministre français des relations extérieures a également fair parvenir à M. Beji Caïd Essebsi, ministre tunisien des affaires étrangères. Mais, pour l'instant, seule la participation du Sénégal au contingent d'observateurs du retrait *« simultané et concomitant »* des forces étrangères en présence serait acquise. Les autre observateurs seront choisis par Paris et Tripoli en Afrique et le dispositif de surveillance sera complété par la participation des Bréguet-Atlantic français, qui sont des avions d'observation aérienne et par d'autres moyens d'écoute.

Tout en faisant preuve d'une grande prudence, N'Djaména continue d'exprimer son amertume de n'avoir pas été tenu au courant des négociations entre Paris et Tripoli et d'avoir été informé de l'accord de façon cavalière, puisque M. Charles Hernu n'en a rendu compte à M. Hissène Habré que lundi, en fin de matinée. Le chef de l'Etat tchadien continue d'observer le silence tandis que son ministre des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a quitté mardi Paris pour Alger en compagnie de l'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-Mi.

A son arrivée dans la capitale algérienne, M. Gouara-Lassou a demandé qu'un *« retrait global et total des forces étrangères »* du Tchad *« soit assorti de garanties contre un éventuel retour »* de ces forces. On s'inquiète vivement, en effet, à N'Djamena, de voir la Libye infiltrer de nouveau des troupes dans le nord tchadien, une fois terminée l'évacuation des troupes françaises. M. Charles Hernu a visiblement tenté de tempérer cette inquiétude, mardi, en rappelant que les accords de défense de 1976 entre Paris et N'Djamena n'étaient pas remis en cause et que l'assistance militaire technique français au Tchad se poursuivrait.

Tandis que N'Djamena continue de mettre en doute la bonne foi de Tripoli, l'agence libyenne de presse Jana a démenti, une fois de plus, la présence de troupes libyennes au Tchad et a accusé M. Claude Cheysson de se livrer à des *« intrigues »* en déclarant que l'accord franco-libyen portait sur le retrait des troupes françaises *« et libyennes »* au Tchad. De son côté, M. Ali Triki, responsable de la diplomatie libyenne, n'a pas exclu une nouvelle intervention de Tripoli au Tchad *« en cas d'agression contre le peuple tchadien »*. *« Dans une telle hypothèse*, a-t-il déclaré, mardi, à Radio-France internationale, *en tant que voisin du Tchad, nous ne pourrons pas demeurer les bras croisés »*. Comme Tripoli n'a pas, jusqu'ici, fait savoir s'il reconnaissait ou non le gouvernement de M. Hissène Habré — auquel le colonel Kadhafi a toujours nié toute légitimité, — il est difficile de savoir ce que M. Triki entend par *« agression contre le peuple tchadien »*. Le colonel Kadhafi n'a pas levé toute ambiguïté à ce sujet, mardi soir à TF 1, en déclarant que les garanties de succès de l'application de l'accord seraient, pour ce qui le concerne, à la fois « matérielles et morales » (voir ci-contre).

### La méfiance de N'Djamena

Dans le jours qui viennent, la diplomatie française va continuer de s'activer pour permettre, à compter du 25 septembre et dans un délai de quarante-cinq jours, l'application du programme d'évacuation des forces étrangères stationnées au Tchad. Cette opération risque d'être contestée par N'Djamena, à moins que Paris puisse avancer les *« garanties »* réclamées par M. Gouara-Lassou, ce qui ne semble pas être le cas pour le moment. D'autre part, comme l'accord franco-libyen ne fait pas mention d'un réglement politique, on peut s'interroger sur le sort de Faya-Largeau et des principales oasis du nord tchadien, que les Libyens doivent évacuer. Il serait étonnant, en effet, que M. Hissène tolère longtemps que ces palmeraies demeurent entre les mains de ses opposants.

J.-C. P.

## La bande d'Aouzou : une région stratégique dont Tripoli entend conserver le contrôle

La bande d'Aouzou, territoire frontalier de la Libye, dans l'extrême nord du Tchad, fait l'objet d'un litige entre ces deux pays depuis son annexion, en 1973, par les forces du colonel Kadhafi. A cette date, les Libyens, s'appuyant sur un veil accord (1935) jamais ratifié entre Mussolini et Laval, se sont installés dans la localité d'Aouzou, qu'ils ont transformée, depuis, en vaste caserne dotée d'un aéroport moderne. Selon les termes de cet accord, la France aurait dû échanger avec la Libye, alors sous domination italienne, une partie du nord du Tchad contre un morceau de l'ouest de la Libye, qui aurait été rattaché à l'Est algérien.

En novembre 1980, le colonel Kadhafi a revendiqué officiellement cette frange montagneuse située au nord du Tibesti, longue de 1000 kilomètres et large de 100, réputée riche en pétrole et en réserves d'uranium et d'un grand intérêt stratégique. M. Ali Triki, responsable de la diplomatie de Tripoli, a de nouveau affirmé, mardi 18 septembre, que la bande d'Aouzou *« fait partie intégrante de la Libye »*. *« Ce n'est pas un sujet de discussion possible entre nous et un autre Etat »*, a-t-il ajouté.

Pour N'Djamena, tout au contraire, la seule frontière légale entre les deux Etats a été fixée par les traités internationaux de la fin du siècle, reconnus dans la Charte de l'Organisation de l'unité africaine. Ce tracé date, en effet, de la déclaration franco-britannique du 21 mars 1899, qui a suivi le grave incident de Fachoda. Il a placé Aouzou à l'intérieur du territoire tchadien. En avril 1983, le Conseil de sécurité des Nations unies a invité les deux parties à régler ce litige par l'entremise de l'OUA. Pour le président Hissène Habré — il l'a rappelé à plusieurs reprises, — il n'a jamais été question de céder Aouzou à qui que ce soit. Mais il est prêt à régler le différend par voie diplomatique.

Apparemment, la bande d'Aouzou n'est pas concernée par l'accord franco-libyen du 17 septembre. Il est même possible que les observateurs, invités à raccompagner les « éléments d'appui libyens » qui se replieront sur le nord, s'arrêtent sur la ligne qui sépare la bande d'Aouzou du BET (Borkou Ennedi Tibesti), la grande zone septentrionale du Tchad occupée aujourd'hui par les forces libyennes. Le cas échéant, ce pourrait être un sujet supplémentaire de friction entre Paris et N'Djamena.

J.-C. P.

## RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE TF 1

## Le colonel Kadhafi souhaite « ouvrir une nouvelle ère » de coopération entre la Libye et la France

Dans sa première déclaration après l'accord de désengagement franco-libyen au Tchad, le colonel Kadhafi a affirmé, mardi soir 18 septembre, qu'il souhaitait *« ouvrir une nouvelle ère »* dans les relations entre Tripoli et Paris. Il s'est déclaré prêt à se rendre en France et a invité le président Mitterrand à l'*« honorer de sa visite »*, pour *« discuter de tous les sujets »*.

Le « guide de la révolution » libyenne répondait, en direct de Benghazi, aux questions que lui posaient des personnalités françaises invitées par TF 1 à l'occasion de la projection d'un film intitulé *Kadhafi : le Machiavel du désert*, réalisé dans le cadre de l'émission : « L'histoire à la une ».

Se défendant de chercher à déstabiliser le régime de N'Djamena, le colonel Kadhafi s'est déclaré favorable à *« tout effort de paix »* au Tchad, et a exprimé l'espoir que l'accord franco-libyen sera *« le prélude à une ère de coopération entre le Tchad et ses voisins et une étape pour la reconstruction de ce pays »*. Interrogé sur les *« garanties »* prévues pour la bonne application de l'accord qu'il a conclu avec M. Cheysson, le colonel Kadhafi a déclaré que celles-ci seraient tout à la fois *« morales et matérielles »* : matérielles, a-t-il expliqué, par la présence d'observateurs étrangers sur le terrain ; *« morales, parce que nous sommes des gens qui respectons la parole donnée, parce qu'il y va de notre crédibilité, et nos amis socialistes comprennent bien cela. (...) Nous avons agi avec modération dans cette affaire afin d'éviter le pire avec la France »*.

A la question de savoir ce qu'il dirait au président Mitterrand s'il le rencontrait dans l'immédiat, le chef libyen a répondu : *« Je le remercierais du courage dont il a fait preuve ; je lui dirais que notre retrait simultané va nous permettre de consolider l'amitié et les multiples relations entre nos deux peuples ; bien entendu, toute amélioration ou détérioration de ces relations rejaillirait positivement ou négativement sur l'ensemble du bassin méditerranéen. »*

Le colonel Kadhafi a rendu hommage à l'*« indépendance »* de la France face aux Etats-Unis et au rôle qu'elle joue notamment dans le bassin méditerranéen. Et puisque la Libye *« assume pleinement son rôle dans cette même région, ainsi que dans le monde arabe, Tripoli et Paris pourraient, ensemble, créer une sorte de dynamisme en faveur de la paix et du bien-être des peuples concernés »*. Le colonel enchaîne : *« La Libye, qui a conclu un accord d'union avec le Maroc, souhaite établir une situation de paix dans son voisinage. »*

Le colonel Kadhafi a soutenu qu'il ne menait aucune action subversive dans les territoires français d'outre-mer, notamment en Martinique et à la Réunion : *« C'est l'affaire des populations autochtones. De notre côté, nous ne cherchons pas à déstabiliser ces régions, loin de là. S'il existe des mouvements qui aspirent à libérer leur pays, cela ne regarde pas la Libye. Nous observons une politique de non-ingérence, même s'il est vrai que nous avons des sympathies ou des préférences. »*

Le colonel Kadhafi n'a pas manqué de dénoncer les Etats-Unis, accusant au passage la plupart des pays européens d'être inféodés à Washington. En revanche, il a justifié l'intervention soviétique en Afghanistan qui, selon lui, s'est produite *« à l'invitation du gouvernement légitime »* de Kaboul, menacé tout à la fois par *« l'impérialisme américain »* et des *« ersatz de l'ancien pouvoir féodal »*.

Le colonel Kadhafi répondait aux questions que lui posaient Michel Cardoze, animateur de l'émission « L'histoire à la une », notre collaborateur Eric Rouleau, M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, M. Jean de Lipkowski, député RPR et ancien ministre, et M. Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France. Les mauvaises conditions techniques dans lesquelles s'est déroulée l'émission avaient réduit de moitié le temps qui leur était imparti pour poser toutes leurs questions.

### LES MÉDIATIONS DE MM. KREISKY ET PAPANDRÉOU

L'ancien chancellier, Bruno Kreisky, dans des déclarations à la télévision autrichienne, mardi soir 18 septembre, a confirmé le rôle d'intermédiaire qu'il a joué dans le conflit tchadien. Le colonel Kadhafi, avec lequel il s'était entretenu longuement en décembre, et le président Mitterrand, avaient échangé des messages par son entremise, a-t-il précisé.

M. Kreisky a révélé que la dernière phase des négociations Paris-Tripoli avait commencé il y a une quinzaine de jours, quand M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, l'avait contacté à Madrid pour lui transmettre de nouvelles propositions du chef de l'Etat français. *« M. Dumas m'a appelé dimanche dernier pour m'annoncer que l'affaire était réglée »*, a-t-il ajouté.

A Athènes, le porte-parole du gouvernement a indiqué que M. Andréas Papandréou, le premier ministre, avait également agi en intermédiaire entre la France et la Libye dans plusieurs affaires, en particulier celle du Tchad. *« Ce rôle a été positif »*, a déclaré M. Maroudas. Il a indiqué que c'est grâce à M. Papandréou que le colonel Kadhafi avait libéré trente-sept Français retenus en Libye. Athènes a, d'autre part, obtenu la libération d'un certain nombre de ressortissants britanniques détenus à Tripoli.

## La Libye est le quarante-septième client de la France et son dix-neuvième fournisseur

Les échanges avec la Libye n'occupent qu'une faible place dans le commerce extérieur de la France, n'ayant représenté en 1983 que 0,8 % des importations et 0,4 % des exportations. Tripoli a été ainsi le quarante-septième client de Paris, mais se situe au dix-neuvième rang des fournisseurs.

La Libye a en effet été l'an dernier le septième fournisseur de pétrole de la France, avec 6,2 milliards de francs (3,9 milliards en 1982), soit 5,2 % du total du brut acheté à l'extérieur, ce qui correspond à 3,4 millions de tonnes (2,1 millions en 1982). Ces achats ont représenté l'essentiel des importations françaises qui, globalement, ont atteint 6,5 milliards.

Pour leur part, les exportations françaises se sont, en 1983, élevées à 2,6 milliards de francs, la France ayant été le sixième fournisseur de la Libye derrière l'Italie, l'Allemagne fédérale, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Le déficit commercial s'est établi l'an dernier à 3,9 milliards de francs, ayant plus que doublé par rapport au résultat de 1982 (— 1,5 milliard), la France ayant acheté davantage de pétrole (+ 58 % en quantité) et moins vendu (— 7 %). Ce déficit s'est situé au dix-septième rang des soldes négatifs enregistrés par la France en 1983. Pour les six premiers mois de 1984, il avait déjà atteint 3,6 milliards de francs.

Selon les milieux professionnels les entreprises sont peu nombreuses à rechercher des marchés en Libye dans la crainte du risque politique. En outre, les ventes françaises ont été freinées par la réduction du budget d'équipement de Tripoli, ce qui a touché en particulier les firmes Peugeot et Renault Véhicules-industriels. Toutefois, si les échanges ont aussi été contrariés par l'embargo américain en 1982 (qui a empêché la livraison de dix Airbus commandés en 1980), les ventes d'armes pourraient augmenter, la France étant actuellement dans ce domaine le deuxième fournisseur, après l'URSS, de la Libye.

### LA LIBYE SEMBLE VOULOIR SE RÉCONCILIER AVEC L'OLP

*(De notre correspondant.)*

Tunis. — Alors que la Syrie continue de s'employer à isoler M. Yasser Arafat par mouvements palestiniens interposés, la Libye paraît vouloir mettre un terme au différend qui l'oppose depuis plus de deux ans au président de l'OLP.

Durant ces trois derniers mois, plusieurs contacts ont eu lieu par l'intermédiaire de personnalités arabes en vue de l'organisation d'une rencontre de réconciliation souhaitée de part et d'autre.

Les amis de M. Yasser Arafat auraient toutefois posé deux conditions : que la rencontre se déroule hors du territoire libyen et que Tripoli reconnaisse l'*« indépendance de la décision palestinienne »*. Des progrès appréciables ont dû être enregistrés, puisque l'agence palestinienne Wafa a annoncé, lundi 17 septembre, que M. Yasser Arafat venait d'adresser un message au *« guide de la révolution libyenne »*. L'agence ne dévoile pas la teneur du message et se borne à indiquer que le chargé d'affaires libyen a assuré le représentant de l'OLP qui venait de le lui remettre du *« soutien de son pays au peuple palestinien et à sa révolution sous la conduite de l'OLP, son unique représentant légitime »*.

Les relations entre la Libye et le président de l'OLP avaient commencé à se détériorer sérieusement lorsque le colonel Kadhafi avait *« conseillé »* aux dirigeants palestiniens de *« se suicider »* plutôt que de *« trahir »* en acceptant d'évacuer Beyrouth pendant l'été 1982. L'aide apportée par la Libye aux dissidents palestiniens s'opposant, en décembre dernier, à Tripoli (nord du Liban) aux forces fidèles à M. Yasser Arafat, la visite impromptue de celui-ci au Caire, sans parler des diverses accusations réciproques de menées terroristes, n'avaient fait qu'attiser la tension.

Si, en l'état actuel, ce rapprochement fait incontestablement l'affaire de M. Arafat, il n'est pas du tout évident qu'il recevra l'approbation du président Assad, qui n'avait déjà pas apprécié l'accord d'union maroco-libyen signé le mois dernier à Oujda.

MICHEL DEURÉ.

## Afrique du Sud

### DE GRAVES AFFRONTEMENTS ONT MARQUÉ LA FIN DE LA GRÈVE DANS LES MINES

#### Au moins sept morts et plusieurs centaines de blessés

Des affrontements entre la police et des grévistes noirs auraient fait sept morts et cent quarante blessés, mardi 18 septembre, à la mine d'or de Waterpan, à 40 kilomètres de Johannesburg. La police a fait usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes pour disperser quelque huit mille grévistes qui refusaient de reprendre le travail en dépit d'un accord de dernière heure entre leur syndicat et la Chambre des mines. Les circonstances exactes de ces affrontements n'étaient pas encore éclaircies mercredi matin.

D'autres incidents ont opposé les forces de l'ordre aux grévistes dans les huit autres mines où le mouvement de grève a été suivi (*le Monde* du 19 septembre). Selon le Syndicat national des mineurs noirs (NUM), près de quarante mille mineurs ont suivi l'ordre de grève. Après vingt-quatre heures de débrayage, mardi matin, on parlait déjà de quelque trois cent soixante blessés parmi les grévistes, dont deux cents ont dû être hospitalisés. Le NUM a accepté le compromis, sur une augmentation des salaires, avancé par la Chambre des mines parce que, selon son porte-parole, il était clair que la Chambre ne proposerait rien de plus et que les mineurs en grève risquaient d'être licenciés.

La direction de la société Anglo-American a assuré mardi, dans un communiqué, qu'elle avait dû faire appel à la police, la nuit précédente, pour disperser des piquets de grève car *« il était devenu évident que les représentants du syndicat (NUM) n'étaient pas en mesure de faire face aux piquets de grève et aux intimidations »*. De son côté, le NUM a accusé la police d'avoir, dans certains endroits, *« attaqué et blessé des ouvriers réunis tranquillement pour examiner l'offre de la Chambre des mines »*. — (AFP, UPI.)


**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# AFRIQUE

## La détresse du Sahel

*(Suite de la première page.)*

A Gao, où il tombe habituellement de 250 mm à 300 mm d'eau pendant la saison des pluies – l'été européen, – les précipitations n'ont été que de 130 mm en 1983 et de 60 mm cette année. *« Ce qui veut dire que le cheptel va mourir, dans les mois qui viennent, faute de pâturages, et que les cultures sont pratiquement inexistantes, même dans la zone fluviale »*, explique Yves Gueymard, responsable d'Euro-Action-Accord, une ONG (organisation non gouvernementale) qui participe à la lutte contre la sécheresse.

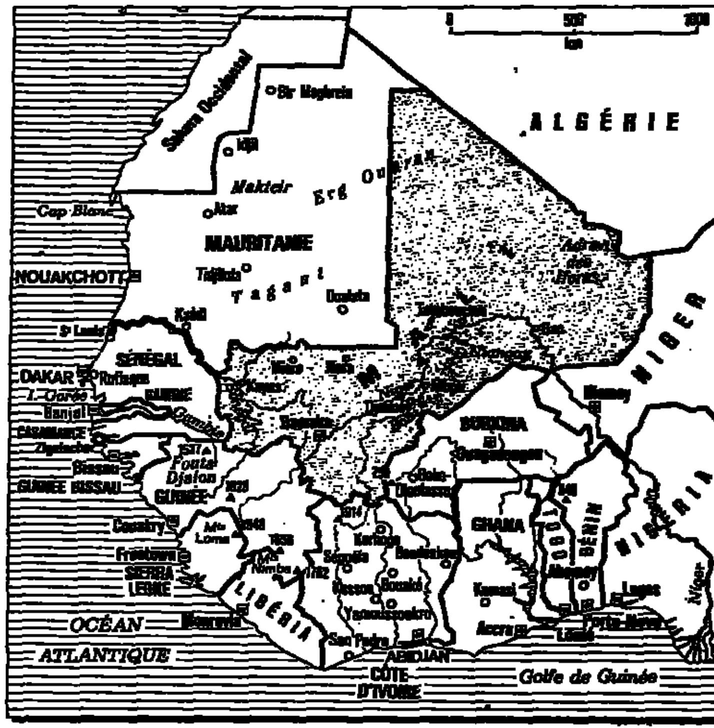
Un exemple du désespoir des gens : son propre gardien vient d'échanger trois chèvres contre deux pots de riz de 850 g chacun, soit une valeur globale de moins de 10 F sur la marché libre de Gao.

Sur la frontière mauritanienne, raconte Jacques Moineau, responsable du collectif des ONG au Mali, *« des gens ont tout vendu, leurs outils, leurs bœufs. Ils sont ruinés. Ils n'ont plus les moyens d'emprunter. Comment voulez-vous, même si les pluies reviennent l'an prochain, qu'ils puissent redémarrer un jour ? Même les traditionnels réflexes de solidarité ne jouent plus : ceux qui arrivent à tenir le coup n'ont plus les moyens d'aider les autres. C'est plus grave qu'en 1973, car la sécheresse dure cette fois-ci et elle s'attaque à une situation qui s'est déjà considérablement dégradée »*. Pour le président du Mali, le général Moussa Traoré, le pays ne peut plus parler d'un phénomène exceptionnel, il doit apprendre à *« s'installer dans la sécheresse »*.

Si l'on retient le critère défini par la FAO – 180 kg de céréales par an pour nourrir une bouche, – le déficit céréalier du Mali s'élève, en 1984, à 330 000 tonnes. Dès janvier 1984, le CILSS (comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse du Sahel, fondé en 1973 et qui regroupe le Cap-Vert, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Haute-Volta, le Niger et le Tchad), avait estimé le déficit global de la région à 1,6 million de tonnes de céréales.

Pour sa part, le Mali a déjà reçu entre 140 000 et 150 000 tonnes, qui, bien distribuées, auraient permis d'éviter le pire. D'énormes efforts ont été entrepris pour écouler cette aide, notamment par l'OPAM, Office des produits agricoles du Mali. Depuis 1981, les Etats donateurs se concertent tout en s'engageant à fournir une aide alimentaire minimale, quoi qu'il advienne, chaque année. Enfin, le Mali est le seul Etat où les ONG – une trentaine d'organisations – coordonnent efficacement leurs interventions – notamment dans la distribution locale – au sein du collectif qui les regroupe.

Les montagnes de sorgho qui ont pourri, en 1973, faute de pouvoir être acheminé sur place, sont donc une vieille histoire. D'un autre côté, les paysans et les nomades se sont habitués à la sécheresse. *« Ils comptent moins sur les autres et davantage sur eux-mêmes pour résoudre leurs problèmes »*, explique Philippe Blanc, délégué des Volontaires du progrès. Mais les problèmes d'acheminement de l'aide vers les chefs-lieux des « cercles » (les départements du Mali) sont énormes. Il faut passer par les ports d'Abidjan, puis remonter la route, ou de Dakar, pour prendre un train qui déraille encore de temps à autre. De toute façon, la famine *« ne suit pas le goudron »*, – pour reprendre la formule d'un responsable – et les villages ou campements de nomades ne sont pas toujours accessibles.




### Le choléra

Au Mali, le tiers d'environ 7 millions d'habitants sont touchés par la sécheresse, de façon directe ou indirecte, et 5 % de la population sont en proie à la famine. Le choléra, dans la région de Gao, où le cheptel est condamné à mourir de faim – car il est déjà trop tard pour le vendre, – est un drame supplémentaire. On peut y faire face, empêcher qu'il soit véhiculé sur les pirogues et les bateaux qui circulent sur le Niger. Mais il sera plus difficile d'immuniser les nomades, qui errent, perdus, dans la zone, après avoir vendu leurs derniers bestiaux. D'un autre côté, la campagne anticholérique va mobiliser une administration aux moyens faibles, qui ne pourra donc plus rien consacrer à la déjà maigre – mais indispensable – couverture sanitaire mise en place ces dernières années.

*« Le Mali se dessèche et se dégrade »*, juge Jacques Moineau. *« En pays bambara*, explique Hubert Balique, un médecin qui sillonne la région depuis huit ans, *des paysans ont hypothéqué leurs récoltes à venir sur plusieurs années. La société traditionnelle est remise en cause, sans être remplacée par quelque chose de nouveau. Des gens baissent les bras. Quand le fondateur d'un village, un noble, quémande, cela veut dire qu'il capitule, qu'il se comporte comme un descendant d'esclave ou un griot. Le fondateur du village avait vaincu la nature. Il avait fait alliance avec les génies du lieu. Quand il renonce, un système de valeurs s'effondre et rien ne le remplace. »*

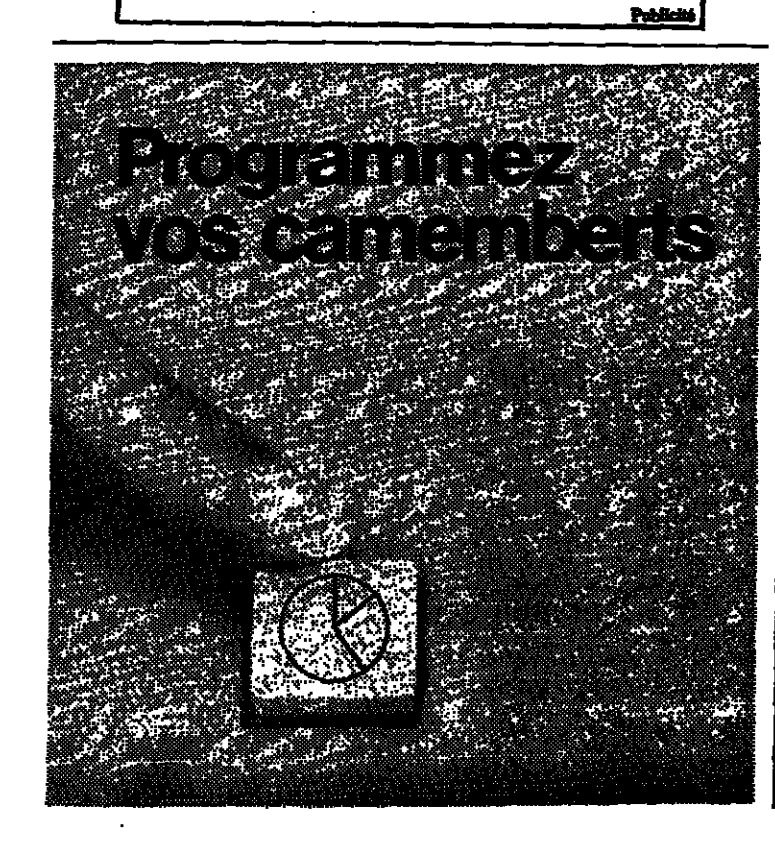
Les nomades touaregs sont les plus touchés. *« Il y a bien eu quelques pluies à l'ouest et au nord de Tombouctou en juin, sur une centaine de kilomètres. Un ballon d'oxygène. Les enfants ont eu du lait, ils ont repris des forces de manière étonnante. Puis l'herbe s'est remise à jaunir et, à la mi-août, des vents de sable se sont levés »*, raconte un membre de Médecins sans frontières. L'élevage de transhumance des Peuls semble, de son côté, condamné à terme. Chez les Bambaras, des paysans, on vend même les attelages, et l'espoir est en train de mourir. *« Quand un paysan a tout vendu, il lui faut sept récoltes – et l'on ne table, en moyenne, que sur une bonne récolte tous les deux ans – pour se refaire, à condition que ses charges de famille ne soient pas trop importantes et qu'il ait un fils pour l'aider »*, explique Jacques Moineau, pour en tirer la leçon suivante : *« Même si les pluies reviennent, on ne pourra pas l'aider à se remonter selon des méthodes traditionnelles. Il va falloir imaginer autre chose. »*

Le Mali a la chance d'être bien arrosé dans le Sud, où les cultures du coton et du maïs ont permis un début d'organisation de la paysannerie. Six cents villages ont formé des associations qui commercialisent leurs produits et, disposant ainsi d'un petit pécule, en profitent pour élever une école, un dispensaire ou, encore, un hangar de stockage. Dans la région de Bamako, autre signe de santé, les cultures maraîchères fluviales se sont nettement développées ces dernières années, sans intervention extérieure. Ce pays, essentiellement agricole, n'est pas sans ressources.

Mais le Sahel est en train de mourir, de devenir un désert humain, et, peut-être même, un désert tout court. Il y a longtemps que les populations de cette zone ont franchi le seuil de la pauvreté. *« Maintenant*, explique Hubert Balique, *on assiste à une déculturation. Des règles de vie disparaissent. Les fondements de société sont remis en cause. On approche du seuil de la misère. C'est toute la différence entre pauvreté et misère qui pèse sur les populations, menacées de marginalisation. La fierté est en cause. »* Le *« Mali non arrosé »*, juge-t-il, ne s'en sortira que s'il se remet à produire dans les trois ou quatre années à venir. Dans l'immédiat, les effets de la sécheresse actuelle sont loin de s'être entièrement manifestés. *« Revenez dans six mois*, dit-on à Bamako, *ce sera pis. »*

**JEAN-CLAUDE POMONTI.**









# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### LE DÉBAT ÉLECTORAL SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## M. Mondale durcit le ton à propos de l'Amérique centrale

De notre correspondant

Washington. – Redoublant, depuis le week-end dernier, les attaques contre la politique étrangère du président sortant, M. Mondale s'est attaché à affirmer, mardi 18 septembre, sa propre fermeté en ce domaine. Le candidat démocrate veut tenter ainsi de réveiller les craintes pour la paix suscitées dans l'électorat par la politique de M. Reagan, sans se laisser accuser de « faiblesse » comme M. Carter l'a été par les républicains.

Le tardif déploiement d'un dispositif de bataille – à sept semaines seulement de l'élection présidentielle – témoigne, à lui seul, du retard pris par M. Mondale dans sa campagne. M. Reagan a su devancer l'attaque en assouplissant depuis plusieurs mois ses déclarations sur l'URSS et en annonçant surtout, la semaine dernière, sa prochaine rencontre avec M. Gromyko. L'état de l'opinion s'en est ressenti, et M. Mondale, qui avait l'avantage d'être au moins considéré comme le plus capable de prévenir une guerre nucléaire, ne l'a plus aujourd'hui. Accablé d'un flot quotidien de sondages le donnant tous largement perdant, freiné dans son élan avant la convention par les succès de MM. Hart et Jackson, englué ensuite dans les polémiques sur la situation financière de Mme Ferraro, puis sur la liberté de l'avortement, il donne maintenant l'impression de démarrer seulement sa campagne. La presse américaine l'a, en conséquence, presque enterré vivant tandis que les candidats démocrates à la Chambre ou au Sénat ne se bousculent pas pour se montrer à ses côtés. Ni lui-même ni ses conseillers n'ont cependant encore perdu courage. Ils croient toujours possible – en multipliant, sur le fond des dossiers, discours et déclarations *a priori* austères – de pousser dans ses retranchements M. Reagan, qui fait campagne en chantant (parfois au sens propre) la fierté d'être américain sous son mandat.

Pour l'instant, cette stratégie ne fait que nourrir chaque soir les journaux télévisés d'images de Reagan-qui-rit et Mondale-qui-pleure. Ce contraste est évidemment à l'avantage du premier, car si le président a réussi quelque chose, c'est bien à redonner aux Américains (et pas seulement aux plus riches) un formidable sentiment de confiance en leur nation et en sa légitimité morale.

Pour les amis de M. Mondale, l'heure du renversement de tendance serait pourtant proche. Ils sont persuadés que, petit à petit, l'opinion prend conscience de la réalité des problèmes sur lesquels le candidat démocrate s'évertue à l'alerter, et que M. Reagan ne pourra plus très longtemps s'abstenir de répondre aux questions qui lui sont posées. Il sera en tout cas forcé de le faire, pensent les démocrates, lors des débats télévisés qui opposeront les deux candidats les 7 et 21 octobre. D'ici là, espère son entourage, M. Mondale aura suffisamment familiarisé l'électorat avec ses arguments pour que son adversaire ne puisse les esquiver.

Autant dire que tout, pour les démocrates, tient maintenant à ces deux débats (et à celui du 11 octobre entre Mme Ferraro et M. Bush), mais le fait est qu'après avoir su mettre en vedette la question du déficit budgétaire, M. Mondale s'attaque désormais à la politique étrangère. Et tout comme il avait, sur la première, bravé l'impopularité en expliquant qu'un relèvement des impôts était inéluctable, il ne craint pas, sur la seconde, de s'opposer autant au simplisme de certains de ses partisans qu'à celui de M. Reagan.

### Le Nicaragua en quarantaine

La première leçon à tirer du Vietnam, explique-t-il dans une longue interview publiée mardi par le *New York Times*, est que l'Amérique doit, avant de décider d'une politique extérieure donnée, *« savoir ce qu'elle fait »* et *« étudier les moteurs des sociétés auxquelles elle a affaire »*. La seconde est qu'il y a des *« limites au pouvoir occidental traditionnel »* dans des situations où se mélangent la guerre civile et une *« xénophobie »* créée par un passé de colonisation. Ces leçons – poursuit M. Mondale – n'ont pas été apprises par M. Reagan pour ce qui est de l'Amérique centrale, mais il ne faut néanmoins pas conclure de l'expérience vietnamienne qu'il n'y ait de *« rôle pour la puissance américaine nulle part sur la Terre »*. L'Amérique, explique-t-il au contraire, est *« la plus grande force de défense de la démocratie et de la stabilité et nous devons avoir une solide capacité à remplir ce rôle en utilisant la force en dernier et non pas en premier ressort »*.

Le « malaise » cher à M. Carter, ainsi laissé aux oubliettes où l'a expédié le reaganisme, M. Mondale propose d'essayer de conclure avec les sandinistes un accord mettant fin aux présences étrangères au Nicaragua, et aux tentatives d'exporter la révolution. Il ne faut pas, dit-il, vouloir mettre comme condition à cet accord la démocratisation du régime sandiniste *« de plus en plus totalitaire »*, mais il faudrait, si la négociation était vaine, mettre le Nicaragua *« en quarantaine »*. Si, en revanche, des bases soviétiques étaient créées dans ce pays, ce serait un *« risque de premier ordre pour la sécurité nationale »* des Etats-Unis, et il faudrait alors *« prendre les mesures conduisant à leur démantèlement »*.

Pour ce qui est du Salvador, le soutien, y compris militaire, à M. Duarte doit être maintenu, ainsi qu'une présence limitée au Honduras. Au Proche-Orient, M. Mondale, contrairement à M. Reagan, se refuserait à faire pression sur Israël dans l'espoir d'amener la Jordanie à négocier et en reviendrait à l'approche des accords de Camp David. Au passage, il annonce qu'il demandera des comptes à M. Reagan sur l'aventure militaire au Liban.

Pour relancer les négociations avec l'URSS sur le contrôle des armements, il propose de reprendre l'idée consistant à abandonner le déploiement des fusées Pershing 2 si les Soviétiques ne déployaient pas plus de SS 20 que l'OTAN de missiles de croisière. Convaincu qu'il faut *« commencer à arrêter la course aux armements avant qu'elle ne commence »*, il refuse de s'engager dans la mise au point des systèmes de défense antimissiles dits de la « guerre des étoiles », et instaurerait un moratoire de six mois sur les essais d'armes antisatellites. Comme pour mieux souligner ses différences avec M. Carter, M. Mondale affirme, enfin, qu'il tiendrait plus compte que lui, dans son approche des droits de l'homme, des *« intérêts de sécurité »* des Etats-Unis. Il va ainsi jusqu'à approuver avec un an de retard l'opération de la Grenade en expliquant qu'il était vrai que les étudiants américains présents dans l'île étaient en danger. En un mot, sa politique étrangère serait plus *« équilibrée et cohérente »* que celle de M. Reagan marquée, selon lui, par une profonde hostilité vis-à-vis du contrôle des armements et *« à tous points de vue désastreuse au Proche-Orient »*. Les discours électoraux de M. Mondale parlent de l'élection présidentielle comme d'un *« référendum sur le sort du monde »*. Beaucoup plus nuancés, ses arguments veulent avant tout ébranler les moins radicaux des reaganiens.

**BERNARD GUETTA.**

## Nicaragua

### DES APPAREILS MILITAIRES AMÉRICAINS ONT EFFECTIVEMENT ÉTÉ LIVRÉS AUX ANTISANDINISTES

Le Pentagone a admis, mardi 18 septembre, avoir cédé « à une autre agence nord-américaine » non désignée, trois bimoteurs Cessna-02 qui ont, selon la presse des Etats-Unis, participé, le 1er septembre, à l'attaque d'une base militaire au Nicaragua. Deux Américains ont été tués au cours de cette opération. Le porte-parole du Pentagone a indiqué que ces trois appareils qui appartenaient à la garde nationale ont d'abord été transférés au commandement logistique de l'armée de l'air puis remis à une « autre agence » en décembre 1983 à Washington. Selon des membres du Congrès, les appareils ont alors été livrés à une organisation armée antisandiniste par l'intermédiaire de la CIA.

Washington a d'autre part catégoriquement rejeté mardi les accusations de Managua selon lesquelles la marine de guerre américaine aurait violé lundi les eaux territoriales du Nicaragua. Selon Managua, deux frégates américaines se sont approchées à 8 milles de la côte et une hélicoptère embarqué aurait effectué plusieurs vols le long du littoral, près de Montelimar, où se trouve une base aérienne.

● *A Managua*, le Conseil suprême électoral pourrait permettre à la Coordination démocratique (CDN, principale force d'opposition dirigée par M. Cruz) de se présenter, si elle le demande, aux élections du 4 novembre. Le président du Conseil, M. Julian Corrales, a précisé, mardi 18 septembre, que son organisme était *« compétent pour accorder cette autorisation malgré la clôture des inscriptions »*. La CDN a refusé en juillet de participer aux élections en raison *« du manque de garanties pour un scrutin libre et démocratique »* et du refus des autorités *« d'engager un vrai dialogue national »*. La Coordination a été en conséquence déclarée « hors-la-loi » par des dirigeants du Front sandiniste mais cette décision n'a pas, semble-t-il, été officialisée.

## Des dollars par poignées...

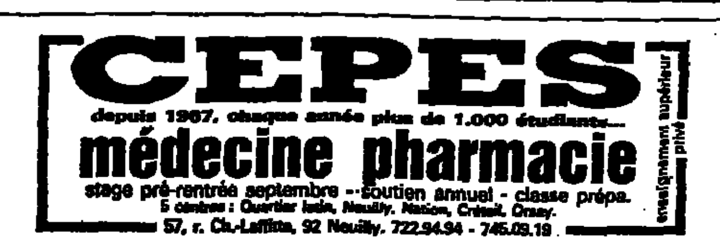
New-York *(AFP)*. – M. Gordon Peter Getty, fils et héritier du magnat du pétrole Jean-Paul Getty, est l'homme le plus riche des Etats-Unis avec une fortune estimée à 4,1 milliards de dollars, indique un classement des quatre cents Américains les plus riches, publié par le magazine économique *Forbes*. C'est la deuxième année consécutive que M. Getty, un mécène âgé de cinquante ans, est en tête de cette liste, qui comprend douze milliardaires en dollars – dix hommes et deux femmes, – dont quatre membres de la famille Hunt, héritiers de l'empire pétrolier de M. H.L. Hunt au Texas. La fortune de M. Getty a doublé en un an avec la vente à la compagnie pétrolière Texaco des intérêts qu'il possédait dans la société Getty Oil.

Au second range figure M. Sam M. Walton avec 2,3 milliards. Fondateur et propriétaire de la chaîne de magasins Wal-Mart, M. Walton est un homme de soixante-trois ans aux goûts très simples, qui vit modestement dans l'Arkansas et va boire son café matinal au drugstore du coin. Vient ensuite M. David Packard (1,8 milliard), cofondateur de la société Hewlett-Packard, suivi du bouillant milliardaire texan Henry Ross Perot (1,4 milliard), fondateur de la firme Electronic Data Systems. M. Ross Perot s'était fait remarquer il y a quelque temps en envoyant un commando libérer deux de ses employés retenus en Iran.

Le banquier David Rockefeller, soixante-neuf ans, qui vient en tête des représentants de la célèbre famille, n'apparaît qu'au neuvième rang dans la liste avec une fortune estimée à un peu plus de 1 milliard de dollars. Le richissime armateur Daniel Ludwig, quatre-vingt-sept ans, qui était au troisième rang de la liste l'an dernier, est retombé au cinquante-sixième rang après avoir transféré les trois quarts de sa fortune (1,5 milliard sur un total de 2 milliards) à l'Institut du cancer de Zurich dont il a fait son principal héritier.

Parmi les héritiers Hunt, on trouve au cinquième rang, M. Nelson Bunker Hunt, (1,4 milliard), cinquante-huit ans, grand amateur de chevaux, et qui a mené, il y a quelques années, une spéculation effrénée sur le marché international de l'argent. Ses deux sœurs, Margaret Hunt Hill, soixante-neuf ans (1,4 milliard) et Caroline Hunt, soixante et un an (1,3 milliard), sont les deux femmes les plus riches des Etats-Unis. Elles viennent au sixième et septième rang dans la liste, où elles précèdent M. An Wang (1,2 milliard), soixante-quatre ans, fondateur de la firme d'informatique Wang Laboratories.

Le dernier de la liste des quatre cents Américains les plus riches possède 150 millions de dollars.




هكذا من الأصل

# PROCHE-ORIENT

## Le Liban du Sud encagé

*(Suite de la première page.)*

Une centaine de mètres séparent le point de sortie du point d'entrée. Ils doivent être parcourus à pied entre deux barres de fer n'autorisant le passage que d'une seule personne à la fois. Des roulottes fermées permettent aux agents des services de renseignement israéliens de procéder aux interrogatoires et de confronter chaque nom aux interminables listes de suspects qui s'étalent dans les bureaux. L'établissement d'un laissez-passer est indispensable pour les seuls musulmans, depuis la fermeture, exigée par le gouvernement libanais, du bureau israélien de Dbayé. Cette mesure vexatoire et ressentie comme humiliante au Sud a, en outre, un effet de dissuasion, beaucoup de candidats hésitant à en faire la demande sans savoir s'ils sont catalogués ou non comme « suspects ». C'est que, pour chaque village du Sud, des listes ont été établies et, comme toujours dans ce genre de circonstances, les dénonciations ont été bon train. La sortie du Sud, vers Beyrouth, est, en tout cas, plus aisée que le retour et n'exige généralement pas plus de deux à quatre heures d'attente à Bater. En sens inverse, on compte en jours.

Alignés dans un rang, debout, sous le soleil depuis plus de trois heures, Mustafa est arrivé à Bater il y a deux jours. Il attend comme des centaines d'autres hommes. Les fouilles succèdent aux fouilles, les interrogatoires aux interrogatoires, et toujours, la peur que votre nom ne soit inscrit quelque part et qu'on vous envoie au camp d'Ansar. Une vieille femme en tchador, traînant derrière elle un lourd carton mal ficelé, tente de calmer les pleurs d'un enfant mort de fatigue. D'autres, assises à même le sol, contemplent d'un œil las le soldat qui explore consciencieusement leurs baluchons.

Bater s'apparente plus à un vaste marché aux bestiaux où chaque animal serait palpé et évalué qu'à un poste-« frontière », fût-il gardé avec le plus grand soin. Certains soldats israéliens en ont d'ailleurs conscience. *« Ce qu'éprouvent ces gens à notre égard, c'est la haine. C'est tout ce que nous leur inspirons avec cette politique »*, dit David. Au Liban pour la troisième fois, il fait son travail, mais visiblement sans enthousiasme. *« C'est une besogne de police que nous faisons*, souligne-t-il. *Ce n'est pas ainsi que nous nous ferons des amis. »*

Dans la foule qui piétine, la colère s'accompagne d'amères critiques contre le gouvernement de Beyrouth qui tolère ces pratiques. L'humiliation prévaut sur tout autre sentiment. *« On nous traite comme des bêtes*, nous dit Mustapha. *Ils cherchent à nous briser. Les chrétiens, eux, ne sont pas traités ainsi. »*

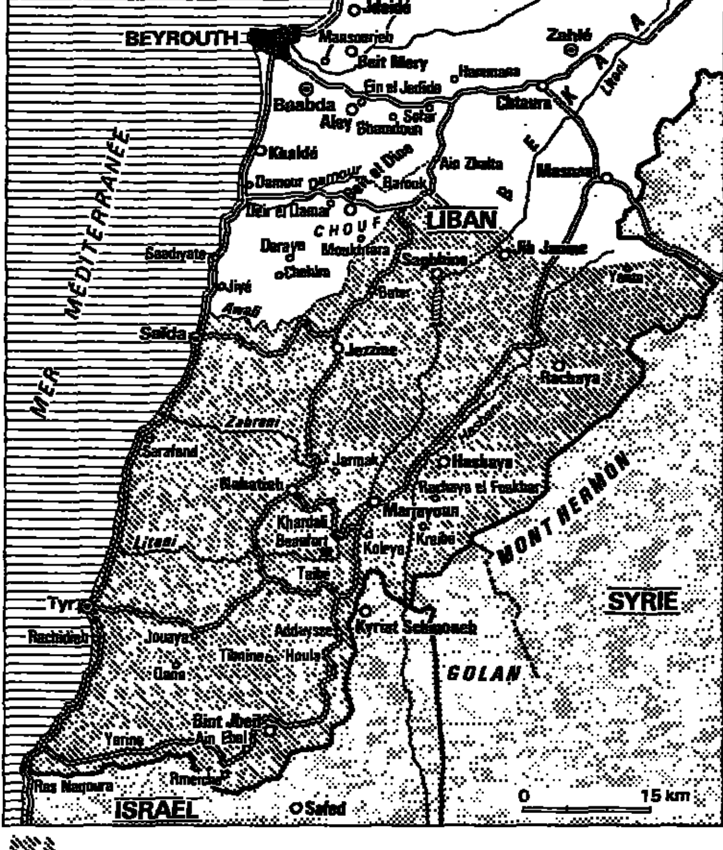
Au Liban du Sud sous occupation israélienne, même le voyage est devenu confessionnel. Il faut bien reconnaître que la *« route musulmane »* est plus éprouvante que la *« voie chrétienne »*. Un service de bateaux assure en effet la liaison entre le bassin nº 5 du port de Beyrouth, contrôlé par les Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) et le port de Jiyé, qu'elles tiennent également au Sud.

### Le « bateau chrétien »

Rebaptisé depuis son détournement entre Larnaca et Beyrouth par la marine israélienne, il y a deux mois, l'*Alizur Blanco* est devenu *Charlie One*. Il peut transporter quatre cents personnes en deux heures et demie de traversée. Ce matin, le *« bateau chrétien »* a fait le plein à son départ de la capitale. Beaucoup de familles qui vont voir des parents dans le Sud, des religieux qui se rendent à un séminaire, des combattants des Forces libanaises qui rejoignent leur poste dans l'Iqlib el Quarroub où des accrochages permanents opposent milices chrétiennes et milices druzes du Parti socialiste progressiste...

En arrivant en vue de Jiyé, une vedette israélienne fait son apparition. Elle tourne autour de nous, des affûts doubles de mitrailleuses braqués sur le navire. A son bord, un civil scrute à la jumelle les visages des passagers. L'angoisse prend soudain le relais de l'insouciance d'une croisière jusque-là sans histoire. L'un de nous, qui veut faire quelques photos, en est immédiatement empêché par ceux, plus prudent, qui redoutent des ennuis. *« Quelquefois ils montent à bord, vérifient la liste des passagers, fouillent quelques bagages*, nous dit une femme qui vient au Sud passer quelques jours de vacances. *Le pire avec eux, c'est qu'on ne sait jamais ce qu'ils vont faire. Ils peuvent aussi bien nous intimer l'ordre de stopper au large pour deux ou trois heures, sans explications, que nous faire faire demi-tour. »* Aujourd'hui, après trois quarts d'heure d'attente, le bateau accoste sans problèmes. Sur le quai, une quinzaine de miliciens des Forces libanaises, arme à la bretelle, dévisagent les arrivants. Des chars israéliens sont postés le long de la route qui mène au pont de l'Awali, puis à Saïda. Le contrôle se limite aux papiers d'identité, la fouille est plus que sommaire. Sans doute les Israéliens se fient-ils aux Forces libanaises dont il savent qu'elles ont fait le travail avant eux.

Les restrictions de passage sont, en tout cas, une source de revenus non négligeables dont profitent essentiellement les Forces libanaises, pour le transport maritime, l'armée du Liban-Sud (ALS), milice créée, financée et entraînée par Israël, à Jezzine, enfin les druzes du PSP qui ont instauré, de l'autre côté de Bater, un droit de péage de 25 livres par voiture et de plusieurs centaines pour un camion. Les Forces libanaises perçoivent 25 des 100 livres payées pour le transport Beyrouth-Jiyé, alors qu'à Jezzine, ville à majorité chrétienne, l'ALS empoche 10 des 15 livres du billet d'autobus.




Territoire occupé par les Israéliens

### Un fructueux trafic

Le voyage par route vers Beyrouth, imposé par Israël aux musulmans, donne lieu à un juteux trafic. Tout commence, en effet, pour le candidat au voyage, par la recherche de l'autorisation israélienne de quitter le Liban du Sud et, surtout, d'y revenir. Ce laissez-passer s'obtient gratuitement aux différents QG israéliens installés dans le Sud, mais les attentes sont souvent interminables, les bureaux fermés pour des raisons inexpliquées, le responsable *« absent pour la journée »*. Des intermédiaires libanais proposent obligeamment pour 100, 200 ou 300 livres de débloquer l'affaire et se font forts d'obtenir le précieux Sésame. En règle générale, ils y parviennent, mais quelquefois ils s'évanouissent dans la nature avec l'argent. *« Ce fructueux trafic*, dit M. Bizri, seul député du Liban du Sud à y résider encore, *est encouragé par l'armée israélienne qui se crée ainsi une clientèle d'obligés sans scrupules et de mouchards. »*

L'espionnite est devenue un fléau au Liban du Sud où la présence des forces de Jérusalem fait régner une peur diffuse. Rares sont ceux qui acceptent encore de parler librement dans la rue. *« Les Israéliens emploient beaucoup d'informateurs locaux dont ils s'assurent les services par tous les moyens, chantage, menaces sur la famille, torture, argent »*, nous dit un représentant d'une organisation internationale.

Bien que sévèrement quadrillé – on ne compte pas moins de dix-huit points de contrôle routier entre Saïda et Naqoura sur 90 kilomètres, – le Liban du Sud reste meurtrier pour l'armée israélienne, cible d'attaques quasi quotidiennes. C'est sans doute pourquoi les soldats de Jérusalem se font moins voyants et ont pratiquement disparu des villes. Sur ce que les Israéliens appellent *« la route de la mort »* ou *« la piste Ho Chi Minh »*, entre Saïda et Naqoura, les militaires sont, par précaution, retranchés derrière des monticules de terre ou, le plus souvent, juchés sur des miradors.

Toute la région est cloisonnée de barrages, tenus tantôt par les Israéliens ou leurs alliés de l'armée du Liban du Sud, tantôt dans la zone contrôlée par la FINUL, par les soldats des différents contingents. Il n'est pas une conversation, ici, qui ne tourne autour de la difficulté de se déplacer, l'occupant isolant en outre – au moindre incident et pour des durées indéterminées – des secteurs parfois vastes. Dans la zone de la FINUL, on ne circule pas entre 23 heures et 4 heures du matin. *« Cela nous pose parfois des problèmes pour les malades »*, nous dit M. Ghassan Haydar, gouverneur de Tyr et de Bent-Jbail. De toute façon, de nuit, la plupart des routes sont peu sûres, et, hormis dans la région de Jezzine à majorité chrétienne, toute vie s'arrête au coucher du soleil.

A Saïda, troisième ville du pays, sur la magnifique promenade du bord de mer, reconstruite après l'invasion israélienne de 1982 grâce aux largesses de l'enfant du pays, le milliardaire libano-saoudien M. Hariri, les lampadaires ne brûlent que pour les chiens errants qui se disputent les détritus. Dès 21 heures, la capitale du Liban du Sud devient une ville fantôme. La cité appartient à ceux, agents et espions de toute sorte, dont les activités s'accommodent très bien de la nuit.

FRANÇOISE CHIPAUX.

**Prochain article :**

**LE MAL DE L'OCCUPÉ.**



هكذا من الاصل

A POLITIQUE ÉTRANGÈRE

**...urcit le ton**
**...érique centrale**

BERNARD GUETTA

**...urs par poignées...**



# EUROPE

## URSS

### L'AFFAIRE BITOV

## Le retour de l'enfant prodigue

Moscou. — M. Oleg Bitov n'est pas pour rien un spécialiste — et un traducteur talentueux — de romans américains de science-fiction. Le récit que ce journaliste de la *Literatournaïa Gazeta* a fait, mardi 18 septembre, de son *« séjour forcé »* de presque un an en Grande-Bretagne *(nos dernières éditions du 19 septembre)* a les qualités et les faiblesses de ce genre littéraire. M. Bitov a raconté que, le 8 septembre 1983, alors qu'il suivait, à Venise, pour le compte de l'hebdomadaire soviétique, le Festival du film, il avait été assommé, enlevé et drogué par les services secrets britanniques. Transporté ensuite près de Londres, il aurait été soumis pendant des mois à des pressions physiques et morales, et obligé de se livrer à des déclarations antisoviétiques. Il aurait pu enfin, au cours de cet été, échapper à ses « tuteurs » et prendre un billet d'avion, un aller simple, pour Moscou.

M. Bitov a d'abord lu une assez longue déclaration que l'agence Novosti avait fait préalablement traduire en plusieurs langues et qui a été distribuée après la conférence de presse. *« Les menaces de mort, les moyens de pression sophistiqués, ne peuvent pas mettre à genou un citoyen soviétique, et les biens matériels que possèdent les « grands prêtres » du monde libre, aux frais du contribuable, ne sont pas en mesure de remplacer l'essentiel : la patrie. Mon Festival du film a duré un an. Drôle de cinéma, n'est-ce pas ? »*, a-t-il déclaré.

Le regard triste, le visage figé dans un rictus, M. Bitov a lu ce texte d'une voix monotone. Le récit des souffrances endurées à l'étranger est d'ailleurs une tradition non seulement soviétique mais russe. Il s'est, en revanche, animé lorsqu'il a répondu aux questions des correspondants étrangers et a démontré, à cette occasion, qu'il avait au moins conservé de son séjour londonien le sens de l'humour. On lui a fait remarquer qu'il disposait à Londres d'un appartement et d'une voiture (qu'il conduisait seul) et qu'il avait accordé sans anges gardiens d'aucune sorte des interviews à des journaux et à des radios britanniques. Il avait alors durement critiqué la censure et l'absence de liberté d'expression en URSS. M. Bitov a rétorqué que ses propos avaient été déformés : *« Aujourd'hui, il est facile, au moyen de techniques spéciales, à partir de phrases prises dans différents entretiens, de fabriquer des déclarations orales, en conservant l'intonation et le timbre de la voix »* ou arrachés sous la menace.

### Une brosse à dents sans étui...

Pourquoi ne s'est-il pas échappé plus tôt, puisqu'il était libre de ses mouvements et qu'il a pu se déplacer seul en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ?. Il voulait d'abord être sûr qu'il n'était plus *« filé »* par ses *« tuteurs »*, accumuler de l'argent pour son voyage et enfin écrire un livre sur son aventure. Cet ouvrage, il le concevait comme un *« testament »* car il n'espérait *« pas encore* [son] *salut »*, mais il tenait à *« montrer à l'opinion la cuisine des services secrets occidentaux, qui constituent le détachement de choc de la « croisade » déclenchée contre les Soviétiques »*.

Pourquoi alors est-il parti en laissant derrière lui 40 000 livres sterling sur son compte bancaire britannique, sa voiture en stationnement interdit devant l'ambassade d'URSS à Londres et toutes ses affaires personnelles dans son appartement, y compris sa brosse à dents ? L'argent, explique-t-il, appartenait aux services secrets de Sa Gracieuse Majesté ; ce son eux, qui ont, selon lui, garé sa Toyota à cet emplacement pour brouiller les pistes après sa *« fuite »*. Quant à sa brosse à dents, il ne pouvait pas l'emporter puisqu'on les vend là-bas sans étui...

DOMINIQUE DHOMBRES.

### NOUVELLE APPARITION DE M. TCHERNENKO

Quinze jours après sa réapparition en public, à l'occasion d'une remise de décorations à trois cosmonautes, M. Constantin Tchernenko a de nouveau « paru », mardi 18 septembre, dans des circonstances analogues. Cette fois, il s'agissait d'honorer le secrétaire génral du Parti communiste grec, M. Harilaos Florakis, qui a reçu de mains de M. Tchernenko l'ordre de Lénine.

Est-ce à dire que les activités de celui qui reste en titre le numéro un soviétique se bornent à ces manifestations purement protocolaires ? En tout cas, le simple fait de s'acquitter de ce type d'obligations semble une épreuve pour l'intéressé. Sur les images diffusées par la télévision soviétique, M. Tchernenko, selon l'AFP, avait le visage bouffi, marqué de taches rouges, et semblait très raide. Il éprouvait aussi ses habituels problèmes de respiration et d'élocution.

Mais le fait est qu'il est toujours là, alors que, selon certaines rumeurs, sa prestation télévisée du 5 septembre avait été si épuisante pour lui qu'elle avait dû être suivie d'une hospitalisation.

### *Les « gros » moyens*

La rocambolesque « affaire Bitov » peut être diversement appréciée dans ses aspects « humains » (*« Pauvre Bitov »*, écrit un journal anglais à propos d'un personnage ambigu qui fait ce qu'il devait faire pour se racheter), mais elle est riche d'enseignements sur le style actuel de la propagande soviétique.

Le coup est si énorme, les témoins qui ont rencontré l'intéressé pendant son *« cauchemardesque séjour à l'Ouest »* (en fait fort douillet) sont si nombreux, que la thèse de l'enlèvement par les services secrets britanniques est évidemment du domaine de la (grosse) plaisanterie, même s'il est tout à fait évident que le transfuge, comme c'est presque toujours le cas, a été « débriefé » par les spécialistes de Londres.

Le style utilisé par l'agence Tass pour s'apitoyer sur le sort de Bitov (victime de procédés empruntés aux *bouchers nazis »)*, la mise en scène de la conférence de presse à Moscou prouvent, en revanche, que l'opération est à usage interne. L'agence Tass a déjà diffusé des milliers de mots sur l'affaire, la *Literatournaya Gazeta* a annoncé que les confidences de Bitov paraîtraient en feuilleton...

*Les responsables soviétiques* font ainsi d'une pierre trois coups : ils récupèrent à leur avantage une affaire plutôt mal engagée (les déclarations « antisoviétiques » de Bitov avaient été diffusées par Radio-Liberty et la BBC), adressent un salutaire avertissement à ceux qui seraient tentés de jouer aux aussi les (vrais) transfuges, et surtout continuent à distiller dans le public soviétique une vision terrifiante de cet Occident sans scrupules prêt à tout pour alimenter sa *« croisade contre nous »*, contre *« la patrie »* (ce n'est certes pas par hasard que ces mots figurent dans la déclaration de M. Bitov).

Après avoir récemment comparé MM. Reagan et Kohl à Hitler, après les étonnantes versions données du débarquement allié en Normandie (volontairement retardé, a-t-on écrit à Moscou, pour permettre de mieux « saigner » l'URSS), l'affaire Bitov est une nouvelle manière d'appliquer une remarquable résolution du comité central, datant du printemps dernier : tout faire pour *« renforcer l'amour de la patrie,.. et la haine de ses ennemis »*. A terme, ce qui, vu d'Occident, passe pour de la propagande grotesque, pourrait bien se révéler plus dangereux que les SS-20...

JAN KRAUZE.

### Londres : une histoire « absurde »

De notre correspondant

Londres. — *« Absurde »* et *« offensante »*, telle a été la brève réaction du ministère britannique de l'intérieur dans un communiqué publié mardi 18 septembre, après la conférence de presse tenue par M. Oleg Bitov à Moscou. Le chargé d'affaires soviétique à Londres a été convoqué au Foreign Office pour transmettre au Kremlin une protestation officielle du gouvernement de Londres contre les allégations du transfuge repenti. La presse anglaise, traditionnellement friande d'affaires d'espionnage, accorde une grande place à cette histoire, mais la plupart des commentateurs soulignent que le gouvernement soviétique a réussi une *« opération de propagande »* surtout destinée à la consommation intérieure.

L'éditorialiste du *Guardian* (libéral) estime avec un certain mépris qu'il ne s'agit que d'une *« tempête dans un samovar »*. Le *Daily Telegraph* (conservateur) reconnaît cependant avoir été victime, comme les services secrets britanniques, d'une mystification. L'hebdomadaire du même groupe, le *Sunday Telegraph*, avait publié en février dernier une série d'articles rédigés par M. Bitov pour mettre l'action notamment sur la répression contre l'intelligentsia soviétique. Le *Daily Mail* (conservateur) cherchant une explication, émet cette hypothèse : M. Bitov aurait été « repris » par les services secrets soviétiques au moment où il s'apprêtait à faire des révélations sur l'implication du KGB dans la tentative d'assassinat dont a été victime le pape Jean-Paul II.

La majorité des journaux londoniens, se fondant sur le témoignage de différentes personnes qui ont été en contact ces derniers mois avec M. Bitov, considèrent que celui-ci a pu avoir « aussi » des motifs personnels pour rentrer en Union soviétique. M. Bitov aurait confié à plusieurs reprises qu'il voulait retrouver sa femme et sa fille qui n'avaient pas pu le rejoindre à l'Ouest. Un point étrange à ce sujet : le 23 août, soit une semaine après sa disparition de Londres, M. Bitov a téléphoné aux Etats-Unis à des amis pour dire qu'il craignait d'être atteint d'un cancer.

Plusieurs des détails révélés par M. Bitov ont pu être rapidement vérifiés et se sont avérés exacts, ce qui n'accrédite pas pour autant sa version des faits. Les deux appartements où, selon lui, il aurait été séquestré existent bien, l'un à Richmond dans la banlieue londonienne, l'autre à Earl's Court. Les voisins n'ont jamais remarqué d'allées et venues suspectes. Dans les deux cas, les loyers ont été régulièrement payés. M. Bitov a également fait état de deux numéros de téléphone qui existent bien. Les lignes fonctionnaient mardi, mais il n'y avait pas de réponse et, dans la soirée, elles ont été supprimées. Il semble bien que M. Bitov, depuis qu'il avait bénéficié de l'asile politique en Grande-Bretagne en janvier, était en contact avec les agents des services secrets britanniques (MI 6). Il paraît vraisemblable qu'au moment de son arrivée à Londres et au cours des mois suivants M. Bitov a bénéficié d'une protection et qu'il a subi, comme toute personnalité passant à l'Ouest, ce que les Anglais appellent un *de-briefing*.

FRANCIS CORNU.

## Grande-Bretagne

### Fin de la grève des dockers

De notre correspondant

Londres. — La grève des dockers, qui avait commencé le 24 août, s'est achevée le 18 septembre dans l'indifférence générale ou presque. Alors qu'un premier débrayage, entre le 10 et le 21 juillet, avait suscité de vives craintes au gouvernement et dans les milieux économiques, d'autant qu'il s'ajoutait à la grève dans les houillères, ce deuxième mouvement dans les ports n'a guère eu de conséquences.

Près de la moitié des dockers ont continué de travailler, notamment à Douvres et à Felixstowe. Les ports, qui, normalement, assurent 60 % du trafic de marchandises, sont restés ouverts pendant la grève. M. John Connolly, secrétaire général du principal syndicat des dockers, a reconnu qu'il était déçu par l'attitude d'un grand nombre de syndicalistes.

Un compromis a été conclu mardi entre les syndicats et les employeurs à propos du différend qui avait déclenché le conflit en Ecosse. Les dockers protestaient contre l'emploi d'une main-d'œuvre extérieure pour décharger un navire transportant du charbon destiné à une aciérie de la région. Par solidarité avec les mineurs en grève, les dockers s'étaient engagés à ne pas assurer l'approvisionnement en houille de cette usine. Dans l'accord qui vient d'être signé, les employeurs réaffirment qu'ils respecteront la convention collective qui s'applique dans soixante-dix-huit ports de Grande-Bretagne. Mais les syndicats ont dû accepter d'assurer un approvisionnement minimum de l'aciérie boycottée.

L'arrêt du conflit dans les docks prive l'Union nationale des mineurs (NUM) d'un moyen de pression sur le gouvernement, au moment où un certain nombre de syndicats dans la sidérurgie et dans les centrales électriques rechignent à mettre en application la promesse d'un *« soutien total »*, adoptée à l'unanimité par le congrès de la Confédération des syndicats britanniques début septembre.

F. C.

## Italie

### Deux anciens chefs des Brigades rouges se prêtent à une reconstitution de l'enlèvement d'Aldo Moro

De notre correspondant

Rome. — Plus de six ans après, les circonstances exactes de l'enlèvement d'Aldo Moro, le 16 mars 1978, via Fani à Rome, restaient encore obscures. Pour la première fois, deux anciens dirigeants des Brigades rouges, Valerio Morucci et Adriana Faranda, ont accepté de se rendre, le 19 septembre, sur les lieux du crime pour une reconstitution du rapt du dirigeant démocrate-chrétien et du massacre de ses cinq gardes du corps. Ils ont cependant refusé de donner des *« noms »*, notamment ceux des deux membres, non encore identifiés, du commando de douze personnes. Ils ont néanmoins accepté de raconter au juge Ferdinando Imposimato tout ce qu'ils savaient d'une affaire où ils furent engagés directement en tant que dirigeants de la colonne romaine. Ainsi, comme le soulignait leur avocat, M. Tommaso Mancini, *« l'affaire Moro peut enfin être reconstituée dans toutes ses péripéties, sans plus rien laisser aux hypothèses ou à la fantaisie »*.

Lors du procès de première instance, qui s'est déroulé à Rome pendant neuf mois, à partir du 14 avril 1982, de nombreuses questions restaient encore non élucidées, qu'il s'agisse du déroulement même de l'enlèvement, du lieu de séquestration du président de la Démocratie chrétienne, ou, surtout, des circonstances exactes qui amenèrent finalement les « BR » à exécuter Aldo Moro. Les dépositions de Morucci et de Faranda permettront probablement de clarifier certains de ces points lors du procès en appel.

L'un et l'autre ont été condamnés à la peine maximum — les travaux forcés à perpétuité, — bien qu'ils aient affirmé avoir été hostiles à l'exécution d'Aldo Moro. Un an après l'assassinat, ils quittaient, à cause de ce « différend politique », l'organisation terroriste et étaient peu après arrêtés.

En décidant de collaborer avec la magistrature, ils confirment leur volonté de se dissocier de leurs camarades de l'époque. *« Les jours de la colère sont passés*, affirment aujourd'hui les deux inculpés dans un document de six pages. *Le moment est venu de fournir une explication approfondie, plus objective, grâce à l'œuvre du temps et à un laborieux processus de critique et de réflexion. »* Dans ce texte, Valerio Morucci et Adriana Faranda essaient aussi d'expliquer l'absurde logique qui porta les « BR » à *« frapper au cœur de l'Etat »*.

*(Intérim.)*

### Héros de la Résistance et député socialiste

### RICARDO LOMBARDI EST MORT

Rome *(AFP)*. — Ricardo Lombardi, dirigeant de l'aile gauche du Parti socialiste italien, est mort mardi 18 septembre, dans un hôpital romain, des suites d'une longue maladie, il avait quatre-vingt-trois ans.

Figure historique du socialisme italien, Ricardo Lombardi, ingénieur de formation, avait été membre fondateur du Comité national de la Résistance (CNL), ainsi que du journal clandestin antifasciste *Italia libera*.

A ce titre, il avait fait partie de la délégation du CNL qui avait négocié directement en 1943 avec Mussolini la reddition des forces armées de la République sociale italienne. Nommé préfet de Milan à la libération de la Lombardie, puis ministre des transports dans le premier gouvernement De Gasperi (1945), il était député depuis 1948.

# DIPLOMATIE

### A la Conférence de Stockholm

### LE DÉLÉGUÉ AMÉRICAIN SOULÈVE LE CAS DES ÉPOUX SAKHAROV

Stockholm *(Reuter)*. — Pour la deuxième fois, l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont heurtés, mardi 18 septembre, à la conférence du désarmement européen à Stockholm au sujet du physicien dissident soviétique Andreï Sakharov et de son épouse Elena Bonner.

Le représentant américain James Goodby, dont c'était la première intervention, depuis le début, la semaine dernière, de la troisième session, a rappelé aux autres délégués la lettre qu'il avait fait circuler en mai, attirant leur attention sur une résolution du Congrès américain s'inquiétant du sort des époux Sakharov.

*« Je peux vous assurer que l'inquiétude exprimée dans la résolution du printemps dernier est toujours aussi vivement ressentie aujourd'hui »*, a déclaré M. Goodby.

Le représentant soviétique, M. Oleg Grinevsky, a vivement réagi en accusant Washington d'essayer d'*« empoisonner l'atmosphère »* de la conférence et de faire *« dérailler »* ses travaux vers des sujets sans rapport avec le mandat qui lui a été donné à la conférence de Madrid en 1983.

M. Goodby admet, pour sa part, qu'il ne soulève pas le problème de Sakharov *« en tant que question de l'ordre du jour »*, mais il fait valoir que la CDE fait partie intégrante du processus de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, (CSCE), codifié par l'acte final d'Helsinki en 1975, et dont les droits de l'homme sont partie intégrante. Il ajoute que la restauration de la confiance — une des tâches assignées à la conférence de Stockholm, ne peut qu'être affectée par les manquements aux droits de l'homme.

Par ailleurs, le département d'Etat a *« regretté »*, mardi 18 octobre, que la rencontre américano-soviétique sur la démilitarisation de l'espace, qui devait se tenir le même jour à Vienne, selon la proposition initiale de Moscou, n'ait pu avoir lieu malgré l'acceptation de ce rendez-vous par Washington. Pour sa part, M. McFarlane, conseiller de M. Reagan pour la politique étrangère, s'est déclaré convaincu, au cours d'une conférence donnée à Washington, que *« l'intérêt même de l'URSS conduira dès le printemps prochain à une discussion sérieuse entre Soviétiques et Américains, non seulement sur les problèmes du désarmement, mais aussi sur leurs différends régionaux »*. — *(Reuter, AFP.)*

### L'OUVERTURE DE LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION DES NATIONS UNIES

### M. Lusaka (Zambie) a été élu président de l'Assemblée générale

New-York *(AFP)*. — L'Assemblée générale des Nations unies a ouvert, mardi 18 septembre, sa trente-neuvième session, au cours de laquelle M. Gromyko et le président Reagan, qui doivent se rencontrer le 28 septembre à Washington, s'adresseront aux délégués au début de la semaine prochaine. Le ministre des affaires étrangères soviétique est arrivé à New-York dans l'après-midi de mardi et s'entretiendra avec son collègue américain, M. Shultz, le 26 septembre.

Comme il avait été convenu avant l'ouverture de la session (*le Monde* du 19 septembre), l'Assemblée a élu par acclamations à sa présidence M. Paul Lusaka, ambassadeur de Zambie, qui succède à ce poste à M. Jorge Illueca (Panama). Elle a, par ailleurs, désigné les présidents de ses sept commissions spécialisées.

Dans son discours inaugural, M. Lusaka a lancé un *« appel fervent »* aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour qu'ils *« explorent d'urgence toutes les voies conduisant à la reprise du dialogue, dans un esprit de compréhension, de responsabilité et de souplesse »*. *« Le monde*, a-t-il ajouté, *n'est pas en sécurité quand les grandes puissances ne sont pas engagées dans un dialogue sérieux sur le contrôle et l'arrêt ou le gel de la modernisation sans cesse croissante des armements nucléaires. »*

M. Lusaka a réservé ses propos les plus durs à l'Afrique du Sud, en invitant l'ONU à combattre sans relâche l'apartheid.

Abordant le problème du Proche-Orient, M. Lusaka a regretté que l'ONU n'ait pratiquement plus d'influence dans la recherche d'un règlement de paix globale. Il a aussi estimé qu'aucune solution ne pourrait être trouvée sans une coopération dans ce domaine entre les Etats-Unis et l'URSS. Enfin, il a jugé que l'ONU a la capacité de trouver également des solutions justes et durables aux conflits de l'Afghanistan, du Kampuchea et de l'Amérique centrale.

[Né en 1935 près de la capitale zambienne, dont il porte le nom, M. Lusaka a fait des études d'histoire et de géographie au Lesotho, aux Etats-Unis et au Canada. Il a été ambassadeur à Moscou de 1968 à 1972, puis, de retour en Zambie, ministre de l'agriculture, de la santé, des transports et des télécommunications. Il a été nommé chef de la délégation zambienne à l'ONU en 1979 et présidait depuis cette date le Conseil des Nations unies pour la Namibie.]

# ASIE

## Thaïlande

SUSPECTÉS DE COMPLOT

### Deux anciens officiers supérieurs ont été arrêtés puis relâchés

Bangkok. – Alors que le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda, se trouvait aux Etats-Unis, où il subit une série d'examens médicaux, deux anciens officiers supérieurs thaïlandais, les colonels Manoon Roopkachorn et Bulsak Pocharoen, étaient arrêtés le samedi 15 septembre par la police. Les deux colonels figurent parmi les personnalités les plus marquantes du mouvement dit des « jeunes Turcs ». Tous deux avaient été expulsés de l'armée à la suite de la tentative de coup d'Etat d'avril 1981. Le colonel Manoon est considéré comme l'une des têtes pensantes du mouvement.

Mais, surprise, on apprenait le lendemain que les deux hommes avaient été relâchés, à la suite d'une démarche expresse du commandant suprême de l'armée royale Thaïlandaise, le général Arthit Kamlang-Eg. Nouveau coup de théâtre le lundi 17 septembre. Un autre « jeune Turc », le colonel Prachak Sawangchit, connu pour son franc parler, convoque chez lui une conférence de presse ; son message est clair : des militaires influents, dont le sous-chef d'état-major, le lieutenant-général Chavalit Yongjaiyuth, ont tenté d'en finir une fois pour toutes avec les « jeunes Turcs » en les impliquant, à tort, selon le colonel Prachak, dans une monstrueuse histoire de complot visant non seulement le général Prem, mais aussi des membres de la famille royale. Le colonel Prachak lui-même était sur le point d'être arrêté lorsque il a bénéficié de la protection de membres du haut commandement.

Correspondance

Les « jeunes Turcs » se sont récemment rapprochés du général Arthit, qui a pourtant contribué au printemps 1981 à mettre en échec leur tentative de coup d'Etat. *Ils espèrent que le jour où le commandant suprême sera également ministre de la défense – ce qui, selon les observateurs, arrivera tôt ou tard, – ils seront réintégrés dans l'armée.*

Le dossier rassemblé par la Crime Suppression Division (CSD) ne serait pourtant pas inexistant. Le premier ministre (tout comme du reste le général Arthit) a déjà été la cible de nombreuses tentatives d'assassinat. Le responsable de la CSD, le major-général Boonchu Wangkanond, est connu pour être proche du commandant suprême et n'a certainement pas agi à la légère. Pour le major-général Suchinda Kraprayoon, directeur général des opérations – mis en cause par le colonel Prachak, – c'est une affaire qui regarde avant tout la police. « *Si celle-ci détient des preuves,* a-t-il déclaré au *Bangkok Post*, *elle doit agir en conséquence.* »

La décision de relâcher les colonels Manoon et Bulsak vient de haut. Elle a sans doute été prise dans un but de conciliation et d'apaisement. Selon l'ancien vice-ministre de la défense, M. Yos Thephasdin, il s'agit avant tout d'une querelle interne à l'armée. Mais si chacun est prêt à reconnaître que la paix civile implique des concessions de la part de tous, nombre de personnalités estiment qu'il est tout aussi important que justice soit faite et rappellent qu'après tout le colonel Manoon et ses amis s'étaient déjà mis dans l'illégalité en déclenchant le coup d'Etat d'avril 1981.

JACQUES BEKAERT.

## Chine

### Le Parti communiste s'inquiète du vieillissement des cadres

Pékin. – « *Les cadres devraient être révolutionnaires, mieux éduqués, avoir plus de compétence professionnelle et être plus jeunes* », a affirmé le département de l'organisation du comité central du Parti communiste chinois le 4 septembre.

Le leitmotiv du recours aux jeunes revient presque quotidiennement dans la presse et les déclarations officielles. Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot « jeunes » dans un régime dont l'homme fort, M. Deng Xiaoping, a quatre-vingts ans, le chef de l'Etat soixante-dix-neuf et le président de l'Assemblée quatre-vingt-deux. Dans un article publié le mercredi 12 septembre et concernant « *les officiels plus jeunes qui donnent au pays sa vitalité* », un quotidien plaçait la barre à cinquante-cinq ans...

De notre correspondant

Des dizaines de milliers de ces cadres « Jeunes » et d'« âge moyen » reçoivent actuellement d'importantes promotions dans tout le pays, et il en est fait grand bruit. A la mi-août, l'organisation du Parti communiste pour la capitale a été dotée d'un nouveau comité permanent fortement rajeuni : la moyenne d'âge de ses quinze membres est tombée de cinquante-huit à cinquante-deux ans ; le benjamin n'a que trente-neuf ans. Un des nouveaux vice-maires de Pékin, M. Chen Haosu, a quarante-deux ans.

Cette « deuxième ligne » poussée en avant par les anciens est indispensable à la survie du régime comme à sa modernisation. D'autant que les jeunes ne se pressent plus pour entrer dans le parti. *Le Quotidien du peuple* lui-même s'en est ému : il a indiqué le 27 août que le pourcentage des communistes âgés de moins de vingt-cinq ans était de 3,34 % en 1983 contre 26,6 % en 1950, au lendemain de la libération – proportion qualifiée d'« excessivement faible ».

On ne saurait attendre de l'organe du PCC qu'il admette qu'après trente-cinq années de socialisme les jeunes n'aient plus envie de se lancer dans la politique. C'est pourtant le cas d'un certain nombre d'hommes et de femmes traumatisés ou au désillusionnés par les brusques changements de ligne, ou bien principalement occupés, comme la propagande officielle le leur recommande, à « s'enrichir ». Nés sous les Cent Fleurs, adolescents pendant la révolution culturelle, gardes rouges, ils ont des raisons d'être devenus prudents ou sceptiques.

La raison officiellement invoquée du vieillissement n'en est pas moins réelle ; c'est la réticence profonde à prendre leur retraite manifestée par les vieux cadres, marqués par la tendance, traditionnelle en Chine, à la gérontocratie, et persuadés que leur expérience révolutionnaire leur donne autorité sur ces jeunes « *qui n'ont pas fait la guerre* ». Ainsi, beaucoup d'entre eux placent-ils la barre trop haut pour l'admission au PCC, écrasent les nouveaux membres de tâches lourdes jusqu'à les décourager, refusent de leur déléguer des responsabiliés et de leur faire confiance. On comprend facilement la frustration des jeunes diplômés, et encore plus celle d'étudiants rentrés de l'étranger bardés de connaissance, face à l'incompréhension ou à l'immobilisme de ces vétérans. Dans ce domaine comme dans d'autres, les directives lancées de Pékin ont du mal à traverser le mur d'inertie, voire l'opposition, des diverses administrations. Des Chinois ont exprimé leur stupéfaction après la nomination de M. Laurent Fabius comme premier ministre : n'était-il pas bien jeune ? Ce n'est pas demain que la Chine se risquerait à une telle audace.

PATRICE DE BEER.

● *Exécutions.* – Le tribunal de Pékin a fait apposer, le samedi 15 septembre, des affiches comportant les noms de vingt-trois criminels récemment exécutés en Chine dans le cadre d'une sévère campagne contre la criminalité.

## Afghanistan

### Plusieurs centaines de résistants auraient été tués dans le Panshir

Islamabad *(AFP, UPI).* – Deux cents à trois cents résistants afghans ont été tués, début septembre, au cours d'une opération dans le nord-est de la vallée du Panshir, bastion de la résistance, a-t-on indiqué, mardi 18 septembre, de sources diplomatiques occidentales à Islamabad.

Les maquisards ont été tués au cours d'une opération de ratissage lancée par les forces soviéto-afghanes alors qu'ils se trouvaient dans la vallée à l'occasion de la fête de l'Aïd-el-Kébir. Selon la résistance, des soldats d'unités d'élite soviétiques ont été parachutés dans le secteur le 10 septembre. Les combats se poursuivaient encore au début de la semaine, l'aviation soviétique bombardant les positions présumées de la résistance. Par ailleurs, les guérilleros auraient procédé à des attaques répétées contre des convois soviétiques sur la route de Salang reliant Kaboul à l'URSS.

Dans la capitale, les résistants ont lancé la semaine dernière une vingtaine de roquettes, provoquant un nombre non précisé de victimes. Le quartier de Darul-Aman, où se trouve le ministère de la défense, a été la principale cible.

Enfin, selon des témoins cités par les mêmes sources, des Soviétiques auraient précipité dans le vide, du haut de leurs hélicoptères, après les avoir déshabillées, plusieurs femmes et jeunes filles afghanes qu'ils auraient appréhendées dans la vallée de Ghazni, au sud-ouest de Kaboul, le 9 septembre. En représailles, les maquisards auraient tué une quinzaine de soldats soviétiques.

# A TRAVERS LE MONDE

## Antilles néerlandaises

● UNE FEMME CHEF DE GOUVERNEMENT. – Mme Maria Liberia-Peters, leader du Parti national populaire, est devenue, le mardi 18 septembre, la première femme chef de gouvernement aux Antilles néerlandaises. Mme Liberia-Peters succède à M. Don Martina, du Mouvement des Nouvelles Antilles (gauche modérée), au pouvoir depuis 1979 à Willemstad, capitale de la Fédération autonome des six îles caraïbes, liée aux Pays-Bas. – *(UPI.)*

## Canada

● UN AMÉRICAIN TENU RESPONSABLE DE L'ATTENTAT A LA GARE DE MONTREAL. – La justice canadienne a reconnu, mardi 18 septembre, un citoyen américain, M. Thomas Brigham, soixante-cinq ans, « *criminellement responsable* » de l'attentat à la bombe, qui avait tué trois jeunes touristes français le 3 septembre à la gare centrale de Montréal. L'homme, qui avait été appréhendé à proximité du lieu de l'explosion, avait reconnu avoir adressé, les jours précédant l'attentat, des lettres de menace contre la venue du pape au Canada. – *(AFP.)*

## Espagne

● INCENDIE D'UN AUTOBUS FRANÇAIS AU PAYS BASQUE. – L'organisation indépendantiste basque ETA-militaire a revendiqué, le mardi 18 septembre, l'incendie criminel, perpétré la veille à Azpeitia, d'un autobus français qui était en stationnement, vide, dans une rue de cette localité de la province de Guipuzcoa. C'est le soixante-deuxième véhicule immatriculé outre-Pyrénées, qui est ainsi détruit ou incendié en Espagne depuis le lancement, début juillet, d'une campagne contre des biens français.

## Salvador

● M. DUARTE S'ENGAGE A « PACIFIER » LE SALVADOR. – Le président salvadorien, M. Duarte, s'est engagé, mardi 18 septembre, à Caracas, à « *pacifier* » et à démocratiser son pays en luttant aussi bien contre *la « subversion soviétique menée par Cuba et le Nicaragua »* que contre les « *fanatiques* » d'extrême droite réunis au sein des escadrons de la mort.

M. Duarte est arrivé lundi à Caracas pour une visite officielle de trois jours au Venezuela. Le chef de l'Etat salvadorien a réitéré d'autre part son refus de négocier avec la guérilla ou avec ses représentants politiques. *(AFP.)*







هكذا من الاصل

هكذا من الأصل



# Le Monde politique

## L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU PUY-DE-DOME

## M. Jospin : *en affirmant que les socialistes « trahissent » leur idéal la droite veut décourager la gauche*

**Mme Michèle André, candidate socialiste à l'élection législative de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, et son suppléant, M. Gérard Mioche, ont reçu, mardi 18 septembre, le soutien actif de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. M. Jospin est venu, accompagné de MM. Roger Quilliot et Michel Charasse, sénateurs socialistes du Puy-de-Dôme et respectivement maires de Clermont-Ferrand et Puy-Guillaume, animer une réunion publique de quelque deux cents personnes à la nouvelle « maison du peuple » de Clermont-Ferrand.**

**Malgré – ou à cause – de l'ampleur du défi – mettre en ballottage M. Valéry Giscard d'Estaing, – malgré l'équation personnelle d'une candidate, dont chacun soulignera qu'elle est *« issue du peuple »*, et qui, à l'évidence, est bien « passée » lors de cette réunion, la mobilisation des socialistes n'est pas, de l'aveu même des militants, un succès éclatant. Cette circonscription est traditionnellement *« sacrifiée »*, alors que l'hégémonie socialiste est sans faille partout ailleurs dans le département.**

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. – Au-delà du soutien apporté à la candidate socialiste, au-delà aussi de quelques *« pierres noires de la mémoire »* jetées dans le jardin de l'ancien président de la République, M. Jospin a saisi l'occasion pour s'exprimer sur deux des préoccupations actuelles de la gauche : l'attitude des communistes et, surtout, le « virage » réel ou supposé que représente pour les socialistes, avec l'arrivée de M. Laurent Fabius à l'hôtel Matignon, le nouveau cours de la politique gouvernementale.

Du Parti communiste, M. Jospin a réaffirmé que, à ses yeux, l'attitude de ses dirigeants et le départ de ses ministres sont dictés par des considérations internes – liées au *« déclin qui se poursuit »* – et non provoqués par la politique du gouvernement. Le premier secrétaire du PS a affirmé à ce propos : *« Il y a longtemps qu'on doit considérer que le PC n'est plus le critère de toute chose à gauche. »* M. Jospin, qui a reproché aux communistes de *« se dérober »*, a souligné : *« Il était facile de forer avec nous dans le calcaire, c'était plus difficile quand on atteignait le granite et les difficultés. » « Le PC*, a continué M. Jospin, *vient de poser son sac au bord du chemin parce que le chemin montait. Nous, nous devons continuer la route (...). S'il veut nous rattraper, il court le risque de devoir une nouvelle fois alléger son sac. »*

A l'évidence toutefois, M. Jospin veut se garder de toute prévision sur l'attitude à venir du PC à l'égard de la politique d'union de la gauche : attendre et voir venir, et, dans l'immédiat, banaliser le comportement communiste, tel semble être la ligne de conduite du premier secrétaire du PS, pour qui les critiques adressées à la politique du gouvernement socialiste sont *« logiques »* dès lors que les communistes *« ont repris leurs distances et ce qu'ils croient être leurs aises »*.

M. Jospin s'est montré plus préoccupé de répondre aux accusations – émanant paradoxalement de l'opposition, a-t-il souligné – de *« trahison du socialisme »* que représenterait la politique du gouvernement Fabius. Pour M. Jospin, *« une telle offensive menée sur ce thème n'est absolument pas innocente »*, mais vise à décourager les forces de gauche, *« si on peut faire intérioriser à cette force socialiste l'idée de cet abandon, de cette renonciation »*. Dès lors, M. Jospin entend inviter les socialistes à dégager plusieurs axes de riposte à cette offensive, puisqu'aussi bien, reconnaît-il, *« nous sommes, actuellement en France, dans une phase relativement défensive »*.

Premier axe de cette riposte : *« refuser* [la] *double caricature »* qui est faite, selon lui, des thèses socialistes. Ainsi du marxisme : *« Nous avons toujours dit que le marxisme n'était pas le dogme officiel du PS. »* Dans ces conditions, *« qu'est-ce que c'est que ce marxisme que nous aurions abandonné ? »* Même démonstration quant au profit : *« Nous aurions été totalement contre avant. Nous serions maintenant totalement pour. Absurde ! »* Le raisonnement vaut aussi, selon M. Jospin, pour l'*« étatisation »*, la *« collectivisation »*, le poids des prélèvements obligatoires...

Second axe de riposte : si M. Jospin n'a *« pas de difficultés à admettre »* que les socialistes ont rencontré, notamment en matière économique, quelques mécomptes et accepté quelques *« inflexions »*, il exhorte ses amis, tout en comparant ce qui est comparable – la situation en France doit être comparée à celle de la Grande-Bretagne, pas à celle des États-Unis – à distinguer le *« moment d'une action »* et les *« perspectives »* qu'entendent assumer les socialistes, perspectives éclairées par les acquis des premières années d'exercice du pouvoir de la gauche.

En somme, a conclut M. Jospin, *« c'est dans la perspective qu'il faut juger la politique difficile que nous menons. Encore faut-il la préparer dans l'action »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## M. Pinay « déplore » la candidature de M. Giscard d'Estaing

Dans une interview publiée mardi 18 septembre par *Loire-Matin*, M. Antoine Pinay *« déplore »* que M. Giscard d'Estaing soit candidat à l'élection législative organisée dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme et qu'il ait choisi de *« replonger dans le combat politique »*.

L'ancien président du conseil estime, d'autre part, que *« l'opposition souffre du manque d'unité de ses leaders. Malgré leurs déclarations d'intention, on sent bien qu'ils ne s'entendent pas »*, dit-il avant d'ajouter : *« L'opposition avait tout pour réussir, mais elle manque de crédibilité. Les déçus du socialisme ne la rallient pas. C'est inquiétant. S'il y avait des élections demain, je ne suis pas sûr que sa victoire serait si évidente. »*

Interrogé sur la « nouvelle vague » d'hommes politiques, M. Pinay – qui cite notamment MM. Alain Juppé, Jacques Toubon, Charles Millon et Philippe Séguin, – souhaite qu'elle se garde de faire trop de *« politique politicienne »* et s'attache davantage à l'économie.

Des dirigeants de l'opposition, c'est M. Raymond Barre qui semble, aux yeux de M. Pinay, *« le plus sérieux et le plus compétent »* bien que l'ancien premier ministre fasse trop souvent, selon lui, appel à l'ironie. Quant à M. Jacques Chirac, M. Pinay estime qu'il *« s'est beaucoup assagi »*. Il ajoute : *« Sa récente prestation à la télévision l'a montré sous un jour très favorable. Il s'est parfaitement sorti des pièges que certains lui tendaient (...). Les choses ne sont peut-être pas aussi simples que l'affirme M. Chirac, mais il est sûr qu'avec la confiance, on peut faire beaucoup. »*

## M. CHIRAC EST REÇU A TOKYO EN « PRÉSIDENTIABLE » DE PREMIER PLAN

*(De notre envoyé spécial.)*

Tokyo. – Le voyage de M. Chirac au Japon a pris, le mercredi 19 septembre, un tour plus particulièrement politique à l'occasion d'un entretien de près de trois heures avec le premier ministre, M. Nakasone, dont il était ensuite l'hôte à déjeuner, en présence du chef de la diplomatie japonaise, M. Shintaro Abe.

Les autorités et les observateurs nippons ne cachent pas qu'ils considèrent le maire de Paris comme un « présidentiable » de premier plan. C'est le vice-président du patronat qui, au détour d'une phrase, glisse : *« Quand vous serez président... »* C'est M. Kando, vice-gouverneur, qui voit en lui *« le président français de 1988 »*... C'est le journaliste vedette de la chaîne de télévision NTV qui le désigne comme *« le candidat le plus puissant pour l'élection présidentielle »*...

C'est un autre qui le qualifie de *« super-Chirac »*. C'est M. Suzuki, personnalité du Parti libéral démocrate au pouvoir et gouverneur de la capitale, qui multiplie les solennités et le fait citoyen d'honneur de Tokyo.

Devant les quarante dirigeants du patronat japonais qu'il a reçus à déjeuner mardi, M. Chirac a évoqué *« le prodigieux décalage économique des États-Unis* (qui) *vont distancer tous les pays, y compris le Japon »*. *« Celui-ci*, a-t-il dit, *a donc intérêt à s'appuyer sur l'Europe pour que le fossé économique ne se creuse pas trop entre les États-Unis et le reste du monde. »*

Pressé de questions sur la situation politique française, M. Chirac a évité les réponses trop précises. Il a cependant reconnu : *« Le président Mitterrand est un homme de culture »*, ajoutant : *« Il est socialiste et je suis libéral. »*

Au titre des manifestations d'ordre municipal, le maire de Paris a ouvert un colloque d'urbanisme et inauguré une exposition de tapisseries anciennes venues de France. Il a enfin annoncé que des lutteurs de sumo seraient invités à Paris dans le cadre d'une prochaine Semaine japonaise.

ANDRÉ PASSERON.

# POLITIQUE

## L'influence du colonel Kadhafi sur les DOM-TOM

**Bien qu'il se défende de vouloir déstabiliser les départements et les territoires français d'outre-mer, le colonel Kadhafi a souvent exprimé publiquement son soutien aux indépendantistes qui y militent en les appelant même, en différentes circonstances, à intensifier leur combat politique contre l'État français. Le dernier exemple est tout récent puisque les autorités libyennes ont reçu, pendant une dizaine de jours, courant août, deux dirigeants indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, MM. Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale formation séparatiste de ce territoire, et Yann Céléné Uregeï, leader du Front uni de libération kanak (FULK), venus lui exposer leurs thèses.**

**Cette visite au cours de laquelle le colonel Kadhafi aurait proposé aux deux émissaires de lancer depuis son pays *« une lutte pour libérer les colonies françaises »* de Nouvelle-Calédonie, de la Réunion, des Antilles et de la Guyane, a suscité une forte émotion à Nouméa (*le Monde* daté 2-3 septembre).**

**Même si ces interventions dans la politique conduite par la France outre-mer ne conservent apparemment qu'un caractère psychologique, il n'est pas étonnant que l'ombre du colonel libyen soit désormais projetée derrière les activités des partis indépendantistes, dont certains membres se révèlent, au demeurant, sensibles à son appui et à ses appels ainsi qu'en témoignent nos correspondants à la Guadeloupe et à la Réunion.**

**Dans ce rôle, le chef de l'État libyen a supplanté Fidel Castro — qu'on accusa longtemps à tort et à travers de soutenir toutes les menées séparatistes outre-mer.**

### Guadeloupe : des indépendantistes convertis à l'islam

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — En Guadeloupe, si le colonel Khadafi entretient des contacts avec les indépendantistes, c'est sans doute d'abord avec les militants du MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) et les membres clandestins de l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe), auteurs de la plupart des attentats à l'explosif commis dans l'île aux cours de ces derniers mois. Il semble, en effet, que le MPGI ait opté pour la filière arabe, tandis que les nationalistes de l'UPLG (Union pour la libération de la Guadeloupe) préfèrent apparemment la filière internationale de solidarité américaine et caraïbe. Des échanges auraient eu lieu, en 1983, entre l'ARC et la Libye, par l'intermédiaire d'une association, le Lien islamique universel en Guadeloupe, créée le 3 août 1981 et présidée à l'origine par l'imam Sissoko Mamadou, un malien naturalisé français. Cette association se proposait de diffuser l'enseignement coranique au sein d'une communauté musulmane qui ne regroupe en Guadeloupe, actuellement, que deux cents personnes environ.

En juin 1983, son président, M. Philippe Leclaire, avait annoncé, au micro d'une radio locale, l'organisation, pour le mois d'août suivant, d'un voyage d'une délégation en Libye. On apprenait alors que quelques mois auparavant, fin 1982, des représentants de cette association avaient rencontré à Paris des diplomates saoudiens, maliens et libyens, afin d'obtenir une partie des fonds nécessaires à l'édification d'une mosquée dans la région de Pointe-à-Pitre. Ces démarches, semble-t-il, n'avaient pas abouti. Le voyage annoncé pour le mois d'août 1983 a-t-il vraiment eu lieu ? Si oui, s'agissait-il vraiment de relancer cette opération mosquée ? Toujours est-il qu'aujourd'hui le mouvement musulman guadeloupéen s'est divisé. L'imam Sissoko Mamadou vient de changer le nom de son association, devenue l'Institut musulman de Guadeloupe, association culturelle islamique qui s'affirme indépendante de tout groupement politique.

#### L'UPLG au Canada et aux États-Unis

Le promoteur de cette nouvelle association justifie sa décision par le fait que s'imposait à ses yeux l'avancée sensible de l'islam dans l'archipel. Mais cette nouvelle orientation est aussi la conséquence de la participation aux activités du Lien islamique de militants indépendantistes, pour la plupart sympathisants ou membres du MPGI. Interrogé à propos des déclarations qu'avait faites l'an dernier M. Leclaire à la radio, M. Sissoko Mamadou s'est déclaré indigné de ne pas avoir eu le droit de répondre à ces allégations mensongères, et il nous a précisé que c'est pour toutes ces raisons qu'il avait décidé de changer le nom de son groupement auquel il veut garder un caractère spécifiquement culturel et religieux. De toute évidence certains membres du MPGI ont tenté d'utiliser l'association originelle à leurs fins politiques.

L'UPLG, elle, a multiplié les prises de contact avec les pays voisins de la Caraïbe. Son objectif est d'informer les organisations progressistes étrangères de la situation de la Guadeloupe, et de faire connaître la lutte que mène, selon l'UPLG, le peuple de la Guadeloupe pour son indépendance nationale. Ainsi le mois dernier, une délégation de deux membres a séjourné au Canada puis aux États-Unis. Au cours de cette tournée nord-américaine, les émissaires de l'UPLG se sont surtout ingéniés à démontrer à leurs interlocuteurs *« le cynisme des socialo-communistes français qui, tout en dénonçant systématiquement les atteintes au droit des peuples, perpétuent la domination coloniale de la Guadeloupe »*.

Au cours de son séjour à Montréal, la délégation de l'UPLG a réussi à faire adopter une motion condamnant la politique *« coloniale »* du gouvernement français, au cours d'une conférence internationale réunie à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage au Canada et dans la Caraïbe anglophone. Quelques semaines auparavant c'est à l'Organisation des Nations unies que l'UPGL avait déposé une requête pour que la Guadeloupe soit inscrite à l'ordre du jour des pays à décoloniser. Cette stratégie de recherche de soutien et de solidarité à travers le monde, implique, toutefois, que l'UPLG apparaisse parmi les indépendantistes, comme le principal, et même le seul, interlocuteur face au gouvernement français, dans un contexte d'agitation capable de sensibiliser l'opinion internationale. Après la mort, le mois dernier, des quatre militants de l'UPLG *« tombés les bombes à la main »*, cette organisation politique créée en 1978 et structurée à partir du mouvement syndical, semble avoir réussi son pari : prendre la tête du courant indépendantiste, rôle qu'aspirait à jouer un MPGI devenu très silencieux depuis quelques mois et dont le fondateur, M. Luc Reinette, est toujours recherché par la police.

ÉRIC RENÉ.

### La Réunion : le Coran par la poste...

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les Réunionnais ont fini par se faire une raison. Ils se sont habitués, au cours de ces dernières années, à prendre connaissance des déclarations fracassantes du chef de l'État libyen sur l'avenir de leur département. Mais tout commence par une véritable bombe. En ouvrant leurs journaux, le 15 février 1978, les habitants de l'île découvrent que, deux jours plus tôt, depuis Tripoli où s'est ouverte la trentième session du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, le colonel Kadhafi vient de les appeler à se soulever contre le colonialisme. *« Nous ne reprochons rien à nos frères réunionnais, qui sont victimes d'une situation politique et sociale infligée par le colonialisme*, a dit le chef de l'État libyen, *nous les appelons à s'affranchir et à former un mouvement de libération qui serait à même de combattre le colonialisme, en leur promettant toute notre aide. »*

Le sang des élus RPR et UDF ne fait qu'un tour. M. Michel Debré interpelle le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, juge *« inadmissible »* la déclaration de Kadhafi. L'ambassadeur de France à Tripoli est chargé d'effectuer *« une démarche extrêmement vive au niveau le plus élevé »*, pour signifier aux autorités libyennes qu'il n'est pas question de *« décoloniser »* un département français. L'ambassadeur libyen à Paris est convoqué au Quai d'Orsay.

Dans l'île, l'émotion retombe. Pas pour longtemps. L'indignation est encore plus vive, au mois de juin 1978, lorsque le comité de libération de l'OUA recommande que soient prises *« les mesures appropriées pour aider l'indépendance de la Réunion »*.

Le Quai d'Orsay élève de nouvelles protestations. A l'Assemblée nationale, M. Jean Fontaine (non inscrit) obtient, pour une dizaine de minutes, une suspension symbolique de la séance. Le premier ministre, M. Raymond Barre, manifeste également son indignation.

Début juillet, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'OUA examine le rapport du comité de libération, mais décide de retirer la question réunionnaise de l'ordre du jour du sommet qui doit se tenir à Khartoum, du 18 au 21 juillet.

Une commission *ad hoc* est chargée, en décembre 1978, de suivre le dossier de la décolonisation de l'île. Un dossier qui n'a pas connu depuis cette date d'évolution significative.

De son côté, le colonel Kadhafi proclame, en septembre 1979, que *« l'occupation militaire de la Réunion doit cesser »*, et annonce, en octobre de la même année, que *« la lutte pour la libération de la Réunion va commencer »*. Mais, depuis lors, son intérêt pour le département de l'océan Indien semble avoir diminué.

Ces petites phrases, en tout cas, ont durablement marqué les esprits. Le chef de l'État libyen figure en bonne place à la rubrique des rumeurs folles de l'île. Les musulmans construisent-ils une mosquée à Saint-Denis ou à Saint-Pierre ? D'aucuns affirment avec le plus grand sérieux que deux hommes se sont rendus à Tripoli pour obtenir des financements.

Le commun des Réunionnais note, plus sereinement, que les réussites commerciales de la communauté musulmane de l'île lui permettent sans difficulté d'aménager ses lieux de culte. Un militant indépendantiste lance-t-il une revue tiers-mondiste qui cesse sa parution au bout de trois numéros ? Il se trouve une lettre « confidentielle » pour soutenir que le capital de la société a été constitué grâce aux bons soins du colonel Kadhafi. Et, pendant de longs mois, les Réunionnais se sont couchés en se disant que le lendemain ils se réveilleraient pour contempler les décombres de l'antenne Omega, ce pylone de 426 mètres de haut dressé dans la plaine de Saint-Paul et qui constitue l'un des huit maillons d'un système américain de radio navigation. Un groupe de terroristes financés par Tripoli devait débarquer dans l'île pour organiser son sabotage...

Mais il n'y a pas que des rumeurs. M. Serge Sinamalé, principal animateur du Mouvement pour l'indépendance de la Réunion (MIR), a reçu récemment par la poste, à son domicile de Saint-André, le fief de la communauté tamoule de l'île, un petit paquet en provenance de Libye. Il s'agissait d'un exemplaire du Coran. Et quand on interroge ce militant indépendantiste sur ses contacts avec Tripoli, il lance : *« J'ai bien l'intention de m'y rendre si l'on m'y invite. Claude Cheysson y est bien allé, lui ! »*

HUBERT BRUYÈRE.

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

### M. Flosse a formé son gouvernement

Correspondance

Papeete. — Élu le 14 septembre premier président du gouvernement de la Polynésie française, en vertu du nouveau statut de ce territoire, M. Gaston Flosse, ancien député RPR et membre de l'Assemblée européenne, a constitué un gouvernement homogène, dont les six ministres appartiennent à son parti, le Tahoeraa Huiraatira (app. RPR). Voici la composition de ce cabinet :

— M. Alexandre Leontieff, vice-président du gouvernement (économie, plan, tourisme, mer, industrie, commerce extérieur) ;

— M. Jacques Téheiura (éducation, culture, relations avec la commission du Pacifique sud, porte-parole du gouvernement) ;

— M. Sylvain Millaud (agriculture) ;

— M. Patrick Peaucellier (finances, affaires intérieures) ;

— M. Edouard Fritch (équipement, aménagement, énergie, mines) ;

— Mme Huguette Hong-Kiou (affaires sociales, solidarité, famille, relations avec l'Assemblée territoriale et le comité économique et social) ;

— M. Lysis Lavigne (santé, recherche scientifique, environnement) ;

— M. Georges Kelly (jeunesse, sports, éducation populaire, artisanat traditionnel) ;

— M. Alban Ellacott (transports, postes et télécommunications, ports) ;

— M. Michel Buillard (travail, emploi, formation professionnelle, logement).

Le cabinet de M. Flosse comprend ainsi quatre membres de plus que l'ancien, dont cinq nouveaux, et le maintien de tous les anciens conseillers, à l'exception de M. Charles Tetaria, qui n'a pas été reconduit en raison de son état de santé.

L'Assemblée territoriale a approuvé la composition du gouvernement pas dix-huit voix contre une et sept bulletins blancs.

Pendant que M. Flosse met en application le nouveau statut d'autonomie interne, le principal parti d'opposition, le Here Aia, connaît la désunion. La démission de M. Milou Ebb du mouvement présidé par le maire de Papeete, M. Jean Juventin, député non inscrit, accroît aujourd'hui le désarroi de ses militants. Maire de Papara, M. Milou Ebb est considéré comme le fils spirituel de John Teariki, décédé l'an dernier et fondateur respecté du Here Aia. Il a, d'ores et déjà, annoncé la création prochaine d'une nouvelle formation politique rassemblant les amis de l'ancien leader. Le coup est rude pour M. Jean Juventin, obligé de tenir ses troupes. La division du grand parti d'opposition confirme l'idée que, avec l'autonomie interne, se tourne une nouvelle page du pays, alors que M. Flosse, refermant un dossier statutaire qui a dominé les débats depuis vingt ans, propose déjà de fixer un nouveau « grand dessein » : la réduction de l'indépendance économique du territoire.

JEAN SCEMLA.





LE CONGRÈS DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX

### M. Chevènement estime que la décentralisation doit favoriser la rénovation du système éducatif

De notre correspondant

Strasbourg. — Le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, n'a pas écarté, mardi 18 septembre, à Strasbourg, la possibilité de décaler d'un an le tranfert de compétences, pour les collèges, de l'État vers les départements. Il répondait ainsi au souci plusieurs fois exprimé lors des travaux du 55e congrès de l'assemblée des présidents de conseils généraux de France, qui dureront quatre jours à Strasbourg et Colmar.

Sous la présidence de M. Pierre Salvi (UDF), président du conseil général et sénateur du Val-d'Oise, les élus départementaux ont fait le point de deux ans et demi de décentralisation. L'action sociale est de leur compétence depuis bientôt un an, les transports scolaires depuis le 1er septembre et les responsabilités dans le domaine de l'enseignement devraient être partagées au début de l'année prochaine. Mais dans les trois domaines, les élus ont le sentiment que le décalage s'agrandit entre charges et ressources.

M. Jean-François Deniau (UDF), président du conseil général du Cher, en a fait le constat en matière d'action sanitaire et sociale. A partir d'une enquête sur soixante quatorze départements, il juge que *« l'État a transféré aux départements, les secteurs pour lesquels la progression des dépenses est la moins maîtrisable »*. En face, affirme-t-il, le transfert financier s'affaiblit : les postes, d'État, comme la vignette automobile, sont liés à la santé économique du pays, et l'année de référence — 1983 — n'est qu'une photographie d'une situation qui évolue.

*« La politique que vous menez a des contraintes »*, a répondu Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. *« Notre problème d'État comme votre problème de conseil général est que cette politique de rigueur se perpétue sans baisse de qualité. Mais je crois à l'imagination en la matière. »* Le ministre a estimé que la partition des services, prévue avant le 1er janvier prochain, pourrait prendre quelques mois de plus. Selon les situations locales, on ira plus ou moins vite, mais en tout cas par négociations entre le président du conseil général et le commissaire de la République, en consultant les personnels des directions départementales de l'action sanitaire et sociale.

C'est le même ton d'ouverture qu'a adopté M. Chevènement, ministre de l'éducation nationale. La loi du 22 juillet 1983, qui organise les transferts de compétence devait suivre un calendrier clos au début de l'année prochaine. M. Jean-Pierre Joseph (PS), président du conseil général du Gers, a souhaité un report d'au moins un an. Sentiment largement partagé par les élus départementaux. Le ministre n'a pas dit non.

L'avant-projet de loi discuté le 12 septembre dernier au conseil des ministres devrait d'ailleurs apporter plusieurs réponses aux inquiétudes des présidents de départements, a estimé M. Chevènement. Il a fait remarquer que les crédits de fonctionnement des collèges n'ont pas subi la révision des 2 % appliquée aux autres dépenses de l'État, parce qu'ils devaient être décentralisés. Plus largement, M. Chevènement voit dans la décentralisation du système éducatif l'occasion de favoriser sa rénovation en profondeur. Le mot qu'il a choisi — un *« chantier »* — en est peut-être le symbole ; mais les élus semblent ne vouloir y mettre la truelle qu'après mûre réflexion.

JACQUES FORTIER.

### Trois secrétaires nationaux du MRG lancent un appel pour la création d'une fédération de la gauche libérale

Oui à la rigueur, oui à la décrispation, oui encore aux objectifs de rassemblement et de modernisation : le MRG ne se pose guère de cas de conscience pour soutenir le gouvernement, où siègent trois des siens (son actuel président, M. Jean-Michel Baylet et ses deux prédécesseurs, MM. Michel Crépeau et Roger-Gérard Swartzenberg).

En revanche, l'avenir de leur parti pourrait susciter quelques états d'âme chez certains radicaux de gauche. L'une des questions les plus urgentes à régler est celle de sa direction : M. Baylet peut-il à l'inverse de ceux à qui il a succédé, être à la fois au gouvernement et à la tête d'un parti ?

Si le principal intéressé n'a pas encore fait connaître sa réponse, beaucoup font comme si elle devait être négative. Sans être officiellement ouverte, la campagne pour la présidence du MRG a commencé. Au moins deux noms sont avancés : ceux de M. Bernard Charles, député du Lot, et de M. François Doubin, l'une des têtes de liste ERE aux élections européennes.

Au-delà de cette compétition, c'est la stratégie qui est en cause. La tentative avortée des deux Faure, l'hiver dernier, l'expérience d'une alliance avec des personnalités de l'opposition telles que M. Olivier Stirn et les écologistes de M. Brice Lalonde pour le scrutin du 17 juin n'ont pas laissé que de bon souvenirs.

Trois membres du secrétariat national, MM. Jean-François Hory, député de Mayotte, Thierry Jeantet et Bernard Castagnède ont, quant à eux, l'intention d'ouvrir une piste. Ils partent du constat qu'il y a libéralisme et libéralisme, et ils expliquent : *« Pour un esprit candide, le libéralisme pourrait signifier la volonté de donner un sens actif au mot « liberté » et, à ce compte, une bonne partie de la gauche humaniste et réformiste s'y retrouverait et y rencontrerait — pourquoi pas — une partie non négligeable de l'opposition actuelle. Mais une fraction significative d'entre elle se pare du terme « libéralisme » en se référant à des expériences ou à des théories ultra-capitalistes allant du dirigisme mou à la Pinay à la droite américaine. Il est évident, dans ces conditions, qu'entre ceux-ci et les socialistes aucune alliance n'est envisageable. »*

Ce qu'ils souhaitent ? MM. Hory, Jeantet et Castagnède le formulent ainsi : *« Plus de confiance dans la capacité d'initiative des citoyens, plus de partage des responsabilités et des pouvoirs dans la cité comme dans l'entreprise ; une remise en cause des pouvoirs verticaux détenus par les systèmes étatiques, para-étatiques, voire syndicaux. Ils veulent que l'on abaisse les barrières, abatte les cloisons, dégage donc le terrain pour permettre au citoyen d'être acteur, libre et solidaire. »*

Les trois secrétaires nationaux du MRG mettent une condition pour que la gauche donne sa définition du libéralisme et le pratique : mener à bien une réflexion *« sur le nouveau rôle de l'État dans les sociétés développées, sur les relations entre les libertés des individus et la nécessité des gestions collectives, sur l'aboutissement du passage d'un pouvoir de droite conservateur et protecteur à un pouvoir de gauche moderne et mobile. »*

Pour eux, la *« gauche libérale »* existe *« par l'humanisme et l'individualisme des radicaux, dans des courants minoritaires du Parti socialiste, dans la volonté de progrès social libre qui anime les gaullistes de gauche, dans la tradition du christianisme militant qui ne peut survivre à droite, dans les recherches constructives des mouvements écologistes et, en germe, dans tous les réflexes libertaires de citoyens qui ne se reconnaissent plus dans leur classe politique et qui entendent qu'on leur restitue le pouvoir, leur pouvoir »*.

Proposant à ces courants de se fédérer, ils ont pour projet de *« donner à la gauche un pôle libéral »* et pour ce faire d'organiser *« un forum de la gauche libérale »*.

Plutôt que de s'engager vers la constitution d'une troisième voie, MM. Hory, Jeantet et Castagnède proposent de remobiliser une partie de la gauche et d'y rallier ceux qui pourraient en être proches.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Monde

# société

## « Mont-Louis » : 100 millions sous la mer

*(Suite de la première page.)*

On s'étonne aussi, puisque les hommes de l'art affirment que les fûts ne sont pas dangereux, que les grands moyens soient déployés pour les repêcher de toute urgence, avec un luxe de précautions et une prudence qui retardent d'autant l'opération. On s'étonne ensuite de voir une marchandise prétendue « non dangereuse » confinée dans une bonbonne d'acier au carbone de 16 millimètres d'épaisseur, capable de résister à une pression de 28 bars et à une chaleur de 900 degrés pendant une demi-heure, ou à la corrosion marine pendant au moins un an. On s'étonne enfin que des fûts si lourds (15 tonnes) et tout de même soumis à la réglementation des transports de matières radioactives, soient embarqués dans un navire roulier au milieu de tubulures et de caisses de matériels divers, comme n'importe quel cadre de déménagement. Ou bien la marchandise est dangereuse, et elle est convoyée avec une légèreté coupable, ou bien elle ne l'est pas, et alors il est inutile de faire des mystères et de se donner tant de mal pour la récupérer en pleine période d'équinoxe, au moment où la mer est la plus mauvaise.

Le silence des premières heures s'explique pour plusieurs raisons. Le samedi 25 août après-midi, tout le monde est à la plage. Les Belges, qui ont charge d'estivants sur les sables d'Ostende, veulent être rassurés tout de suite, et les Français, quand ils ne sont pas occupés ailleurs, n'obtiennent aucun interlocuteur valable. Ensuite, la présence de matières nucléaires dans l'épave du *Mont-Louis*, révélée d'abord par Greeenpeace, le mouvement des empêcheurs de polluer en rond, produit une double réaction en chaîne : affolement des communes riveraines, indignation des élus belges et de la presse allemande contre la France polluante, explications embarrassées des autorités françaises, qui renvoient sur le transporteur (la Compagnie générale maritime) ou sur le propriétaire du chargement (la Compagnie générale des matières nucléaires ou COGEMA, en ce qui concerne les conteneurs), deux sociétés de droit privé dont l'actionnaire presque unique est l'Etat.

Pour ajouter à la confusion, on découvre aussi que le *Mont-Louis* transportait du matériel destiné au gazoduc sibérien : tubes d'acier, vannes et matériels électroniques divers. La presse américaine se moque bien des fûts, mais elle frétille à l'idée de dénoncer quelque trafic d'équipements « sensibles » entre la France et l'URSS. Pendant quelques jours, le *Mont-Louis* endosse tous les péchés du commerce de la France avec l'« empire du mal ».

Comble de malchance, le cargo français a eu la mauvaise idée de couler sur un secteur écumé par des gens aux réflexes très rapides : l'Union de remorquage et de sauvetage, basée à Anvers, dont les remorqueurs se sont tout de suite emparés de l'épave ; la Smit Tak International, basée à Rotterdam, dont les plongeurs se tiennent constamment prêts à intervenir, moyennant un bon pourcentage sur la valeur de la cargaison ; Greenpeace, enfin, dont le navire *Sirius*, basé à Amsterdam, s'apprêtait justement à prendre la mer pour dénoncer les transports de plutonium entre la France et le Japon. Même la marine française, pourtant immédiatement alertée, n'a pu empêché les organismes étrangers de s'immiscer dans ce naufrage tricolore.

Tout aurait été plus simple si l'on avait dit sans attendre la vérité, c'est-à-dire la valeur exacte de la cargaison. On a laissé entendre qu'elle valait *« plus de 100 millions de francs »*, puisque c'est stipulé sur le contrat signé avec le remorqueur (formulaire Lloyds dit *« no cure no pay »*, qui fait obligation au renfloueur de sauver un minimum de la cargaison pour être payé). D'autres ont fait état, sans précision, d'une valeur globale de 7 ou 8 milliards de francs belges. Pour comprendre l'acharnement à récupérer les inoffensives bonbonnes, il faut savoir que la COGEMA paie l'uranium naturel autour de 350 francs le kilo.

### Plus de 3 millions le fût

Comme un conteneur d'hexafluorure en recèle environ 8 tonnes et qu'il a fallu fabriquer l'UF6 dans une usine, en l'occurrence la Comurhex, filiale de Péchiney, cela porte à *« un minimum de 3 millions de francs »* (lourds) la valeur du contenu. En outre, le conteneur a sa valeur propre. Les grands fûts gris utilisés pour le transport de l'UF6 – fabriqués en France ou en Italie – valent environ 25 000 francs pièce ; les « petits » fûts jaunes à double enveloppe pour le transport de l'UF6 enrichi – fabriqués aux Etats-Unis – reviennent à 13 000 francs pièce.

En additionnant la valeur du tonnage d'hexafluorure et le prix des fûts (30 gris et 22 jaunes), on obtient déjà une somme qui approche les 100 millions de francs. Si l'on ajoute la valeur du matériel électronique et des tubulures – inconnue à ce jour, mais, de toute façon, aujourd'hui réduite par les dégâts du naufrage, – on comprend la hâte des sauveteurs et les soucis du propriétaire à récupérer la marchandise. Il ne s'agit pas tant d'épargner aux Belges un « désastre écologique », qui s'est traduit jusqu'à présent par quelques échappées de mazout autour de l'épave, que de remettre la main sur une marchandise de grande valeur, attendue avec impatience par son client (l'URSS). Pour le seul transporteur, la CGM, la livraison d'hexafluorure d'uranium à l'URSS et son retour en France après enrichissement, rapporte quelque 5 millions de francs par an.

L'autre erreur, imputable surtout à la COGEMA, premier manipulateur français de fûts d'UF6, a été d'oublier de préciser que les conteneurs aux allures de fourgons blindés ne sont pas conçus spécialement pour assurer la sécurité du transport, comme si leur contenu présentait un danger pour le public, mais bel et bien pour résister aux manipulations en usine, beaucoup plus éprouvantes. Les fameux fûts gris, en effet, subissent une cuisson en autoclave pour que l'hexafluorure solide – qui a l'apparence du gros sel – se transforme en gaz puis, par oxydation, en poudre dont on fera les pastilles de combustible pour alimenter les centrales nucléaires. La tôle de 16 mm n'a pas pour but de préserver l'homme contre les radiations, puisque l'UF6 à moins de 1 % est très faiblement actif, mais contre les effets mécaniques des cuissons successives en autoclave. Telle une cocotte-minute, le conteneur d'hexafluorure d'uranium n'est dangereux que si on le chauffe. A cet égard, un naufrage est bien moins dangereux qu'un incendie.

Il aura fallu trois semaines pour que, morceau par morceau, la vérité soit lâchée par la COGEMA, la CGM et les autorités françaises. Opération presque aussi laborieuse que la récupération des fûts dans la cale du *Mont-Louis*.

ROGER CANS.

## Faits divers

### La mort de l'imam

Barbe roussâtre et fines lunettes, la tête toujours recouverte du capuchon de sa djellaba de laine blanche, Si Mohammed Benzouaou, soixante-six ans, tout à la fois muezzin (1) et imam (2) de la Grande Mosquée de Paris depuis près de quarante ans, était une figure connue des musulmans de la capitale, mais aussi de tous les habitants du quartier de la place du Puits-de-l'Ermite, dans le cinquième arrondissement. Il est mort, le mercredi 19 septembre, à l'hôpital de la Pitié, des suites des blessures par barre de fer que lui avait infligées, le 2 septembre, un déséquilibré, Hassan Watani, un Marocain d'une trentaine d'années.

Ce jour-là, Si Mohammed revient, en compagnie de sa femme, une Française, du marché Mouffetard. A 20 mètres de la porte de la mosquée, un homme se jette sur lui, l'insulte, le frappe et s'enfuit. Les témoins ont reconnu sans peine Hassan Watani : voilà près de cinq ans que cet homme est soigné dans des établissements psychiatriques. Parfois, l'estimant « guéri » on le laisse en sortir, mais, le plus souvent, il s'en échappe. *« Il est venu à maintes reprises ici*, indique l'un des responsables de la mosquée, *pour vociférer, menacer, briser des vitres... D'autres fois, il semblait parfaitement normal... Le 2 septembre, la police nous avait fait savoir qu'il s'était enfui une fois de plus et qu'il fallait nous tenir sur nos gardes. »*

Originaire du Constantinois, Si Mohammed Benzouaou vivait en France depuis 1947, avec sa femme et leurs deux enfants. *« Un homme de bien, un religieux très pieux qui se consacrait entièrement à la mosquée »*, nous a déclaré Si Hamza Boubakeur, l'ancien recteur aujourd'hui à la retraite.

Un an après l'attentat de la rue des Rosiers, qui avait coûté la vie à six personnes, en blessant gravement vingt-deux, une cérémonie du souvenir avait eu lieu. Si Mohammed Benzouaou avait tenu à y assister, aux côtés d'un rabbin et d'un prêtre catholique. *« Certes*, reconnaît Si Hamza Boubakeur, *un certain nombre de musulmans lui avaient reproché son attitude... »* Mais de là à en faire, comme certains, *« un sioniste vendu aux impérialistes »*, il y a un monde. Le vieil imam a été la victime d'un dément et non pas celle d'un intégriste fanatique...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) L'homme chargé de psalmodier, cinq fois par jour, l'appel rituel à la prière.

(2) Textuellement, « *celui qui se tient devant* » [les fidèles] et dirige la prière. Exception faite pour l'islam chiite, la fonction d'imam dans l'islam orthodoxe (sunnite) n'est pas celle d'un chef spirituel, mais seulement d'un simple officiant choisi par la communauté parmi les gens de bien.

## Les caves du Tricastin

De notre envoyé spécial

Pierrelatte. – Des centaines de fûts gris alignés au soleil sur l'aire de dépôt, marqués du trèfle nucléaire. D'énormes engins élévateurs qui vous soulèvent un conteneur de quinze tonnes, avec cette force tranquille des monstres froids, et le reposent plus loin avec délicatesse. Dans les ateliers, les fûts sont lavés, « grenaillés » (décapés par jets de billes d'acier), auscultés par ultrasons pour déceler la moindre fissure, passés à la peinture au zinc pour éviter la corrosion. On est vraiment aux petits soins à Pierrelatte (Drôme) pour ces conteneurs destinés à cuire l'hexafluorure d'uranium.

*« Ici, c'est notre cave coopérative »*, dit en manière de plaisanterie le chef du service de la gestion de l'uranium, M. Michel Gaillard. Il montre les étuves où, à chaque opération, les fûts sont mis à mijoter pendant au moins vingt-quatre heures. Pourquoi une *« cave coopérative »* ? Parce que l'usine de la COGEMA procède, sur le complexe nucléaire du Tricastin, à de véritables « coupages » d'uranium plus ou moins enrichi, que l'on appelle officiellement des *« ajustements isotopiques »*. *« Si un client veut tant de tonnes d'$UF_6$ à 3,12 % et que nous n'avons en stock que du 2,8 % et du 3,25 %, nous lui fabriquons aussitôt un mélange par transvasement du contenu de deux fûts en un troisième »*, explique M. Gaillard. Ainsi vont les coupages des côteaux du Tricastin, façon COGEMA !

Le directeur de l'usine, M. Francis Decool, souligne que *« ces manipulations sont beaucoup plus dangereuses que le transport des fûts »*, que ce soit par mer, rail ou route. *« Chez nous, on les martyrise »*, insiste M. Decool, en précisant qu'il y a en permanence quelque trois mille conteneurs d'$UF_6$ sur le complexe du Tricastin et que *« cela n'a jamais posé de problèmes »*, même pas avec le voisinage. Depuis dix ans que l'usine enrichit l'uranium, à raison de 12 000 manipulations de fûts d'hexafluorure par an, elle n'a connu qu'un accident, le 1er juillet 1977 : à la suite d'une fausse manœuvre, un conteneur a perdu sa vanne en cours de cuisson et sept tonnes d'hexafluorure liquide – très volatil – se sont répandus aux portes de l'atelier. L'employé de service a eu le temps de se mettre à l'abri, à contre-vent. *« Les émanations ont simplement grillé quelques feuilles d'arbre, qui ont repoussé ensuite. Personne n'a été blessé »*, précise un ingénieur.

A Pierrelatte, on prend tellement de précautions contre les risques de contamination que les accidents de manipulation sont rares. Mais les ingénieurs de l'industrie nucléaire ne maîtrisent pas les risques inhérents aux transports confiés à d'autres. Avec le naufrage du *Mont-Louis*, ils ont découvert que les précieux fûts d'$UF_6$, qu'ils manipulent avec tant de précautions dans leur usine, sont soumis aux dures lois de la mer, et même aux antiques coutumes de la flibuste quand ils coulent. Le « combustible de l'an 2000 » n'échappe pas à la règle commune. C'est à la fois rassurant et inquiétant.

R. C.

## MÉDECINE

### Vaccin gratuit contre la grippe pour les personnes âgées

MM. René Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), et Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé des retraités et personnes âgées, ont annoncé, le 17 septembre, le renouvellement, pour la troisième année consécutive, de la campagne de vaccination contre la grippe chez les personnes âgées de soixante-quinze ans et plus menée par l'association de prévention PREMUTAM, formée en septembre 1980 par la FNMF et la CNAMTS.

Les assurés sociaux du régime général et les personnes à leur charge (ayants droits) nés en 1909 et les années précédentes vont recevoir ces jours-ci un imprimé de prise en charge leur permettant, au cours d'une consultation chez un médecin (nécessaire pour éviter les contre-indications éventuelles), de recevoir gratuitement le vaccin contre la grippe. En 1983, la PREMUTAM a pris en charge le coût de 1 114 648 vaccins, pour 47,59 millions de francs (1 002 415 pour 40,22 millions en 1982).

Cette opération a, selon ses responsables, largement contribué à accroître la proportion de personnes âgées de soixante-quinze ans ou plus vaccinées chaque année, passée de 43,1 % en 1981-1982 (avant la première campagne) à 57,7 % en 1983-1984. Elle a également joué un rôle d'entraînement auprès de ce groupe d'âges : alors que le pourcentage de vaccinés était la première année nettement plus fort parmi les assurés du régime général (CNAMTS) concernés, il est maintenant devenu pratiquement le même, voire légèrement supérieur, dans les autres régimes d'assurance-maladie (agriculteurs, artisans et commerçants).





هكذا من الأصل

# SPORTS

## CYCLISME

### LA FIN DES CALE-PIEDS

M. Bernard Tapie a présenté, mardi 18 septembre, un nouveau modèle de pédale qui sera utilisé par Bernard Hinault et les coureurs du groupe La Vie claire la saison prochaine. Cet accessoire se compose d'une plate-forme de pédalage sur laquelle s'emboîte la cale spéciale fixée sous la chaussure grâce à un verrouillage muni d'un système de sécurité. Il a pour avantage de supprimer la cale-pied ainsi que la courroie tout en assurant le maximum d'adhérence.

Réalisée par Look – une société que contrôle M. Tapie – en collaboration avec la firme italienne Campagnolo spécialisée dans la fabrication des dérailleurs, des moyeux et des freins pour vélos, la nouvelle pédale sera produite à quatre-vingt mille exemplaires en 1985, et Bernard Hinault percevra un pourcentage sur le produit des ventes.

Une pédale comparable, mise au point par un inventeur de Clermont-l'Hérault (Hérault), Lilian Christol, est déjà fabriquée en France. Elle a retenu l'attention de l'entraîneur Daniel Morelon et pourrait équiper à brève échéance les amateurs français.

Lilian Christol fait figure de pionnier dans ce domaine. Ne proclame-t-il pas depuis plusieurs années que cette pédale sera à la bicyclette ce que la fixation moderne est au ski ?

J. A.

## FOOTBALL

### LES JOUEURS ESPAGNOLS METTENT FIN A LEUR GRÈVE

Les footballeurs espagnols ont décidé de mettre fin à la grève commencée le 3 septembre, après avoir conclu un accord avec les présidents des clubs, a annoncé, mercredi 19 septembre à Madrid, le secrétaire d'État espagnol au sport, M. Raymond Cuyas. L'association des footballeurs espagnols qui avait voté la grève à une écrasante majorité – 561 voix sur 598 – revendiquait notamment l'aménagement des régimes fiscaux et sociaux des joueurs, la réforme du fonctionnement de la profession et le paiement d'arriérés de salaires.

### Six mille kilomètres en ballon

An terme d'un voyage de quelque six mille kilomètres, à une altitude moyenne de cinq mille mètres, qui aura duré quatre jours et quatre nuits, l'aérostier américain Joe Kittinger, cinquante-six ans, a tant bien que mal posé son ballon, le *Rosie O'Grady*, dans une forêt de la région de Savone, en Italie, le mardi 19 septembre à 14 h 8 mn *(nos dernières éditions)*.

Ejecté de sa nacelle et souffrant d'une fracture d'un métatarse, le premier homme à avoir réussi une traversée en solitaire de l'Atlantique à bord d'un ballon a déclaré qu'il aurait aimé atteindre Moscou, « *non pour des motifs politiques, mais pour la beauté du geste* », et qu'il songeait déjà à s'attaquer à la traversée du Pacifique. S'il n'a pas battu le record de durée de vol, Joe Kittinger a très probablement battu celui de la distance parcourue à bord d'un ballon, dans la catégorie inférieure à 5 000 mètres cubes. Mais il faudra des mois d'études avant que la Fédération internationale aéronautique ne se prononce à ce propos.

### Un Américain un Néerlandais et un Suisse reçoivent le prix Balzan

Le généticien américain Sewall Wright, l'astronome néerlandais Jan Hendryk Oort et le théoricien de la littérature d'origine suisse Jean Starobinski ont obtenu le prix Balzan à Milan, d'une valeur de 250 000 francs suisses (plus de 900 000 FF). Le jury était composé de plusieurs prix Nobel.

M. Oort, quatre-vingt-quatre ans, directeur de l'observatoire de l'université de Leyde, a été choisi pour « *avoir influencé l'astronomie du dix-neuvième siècle* ». M. Starobinski, soixante-neuf ans, a obtenu le prix pour son travail sur l'histoire du quinzième siècle en Europe, et notamment sur la littérature française. Quant à M. Wright, il a été cité pour sa « *contribution fondamentale à l'interprétation de la génétique* ». – (AP.)

### MM. CALMAT ET HERVÉ LANCENT LA CAMPAGNE « BOUGEZ-VOUS LA SANTÉ »

**Après la campagne de Mme Edwige Avice sur le thème « Sportez-vous bien », MM. Alain Calmat, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et au sport, et Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, ont lancé, mardi 18 septembre, à Créteil (Val-de-Marne) une nouvelle initiative : « Bougez-vous la santé » dont l'objectif est d'« *accélérer la démocratisation du sport, de rendre l'activité physique accessible à tous les individus selon leur âge, leurs capacités physiques et leur condition sociale* ».**

**Soulignant que 58 % des Français ne pratiquent aucun sport et n'exercent aucune activité physique, MM. Alain Calmat et Edmond Hervé estiment que ces personnes évoluent vers « *le vieillissement progressif et les maladies cardiovasculaires* ».**

### Une « greffée » du cœur donne naissance à un enfant

San-Diego *(AFP)*. – Une femme qui a subi une transplantation cardiaque a, pour la première fois dans l'histoire de la médecine, donné naissance à un enfant, a-t-on appris au centre médical de l'université de Californie à San-Diego.

Betsy Sneith, vingt-trois ans, qui souffrait d'une tumeur, avait reçu en 1980 le cœur d'un homme. Elle a mis au monde dimanche 16 septembre une petite fille de 3,18 kilos en parfaite santé.

« *La littérature médicale ne fait état d'aucun précédent* », a déclaré le docteur Thomas Key de l'université de Californie, précisant qu'il y a eu des cas de grossesse, mais qu'elles ne sont jamais allées à terme, généralement parce que la patiente ne le souhaitait pas.

# EN BREF

### Tourisme basque : l'État aidera les entreprises les plus touchées

Les situations les plus difficiles des professionnels basques du tourisme feront l'objet d'un effort particulier de l'État, a indiqué mardi 18 septembre, à Paris, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme. A cet effet, une commission placée sous l'autorité du préfet examinera les demandes des entreprises les plus touchées.

De leur côté, les professionnels du tourisme basque ont souhaité qu'en accord avec les pouvoirs publics soit préparée une opération de promotion « Eté 85 ». La baisse de fréquentation enregistrée cet été au Pays basque français (de 10 à 30 % par rapport à l'an dernier) s'expliquerait par les problèmes liés au terrorisme et par l'inadaptation des produits touristiques proposés par une région qui vit encore sur une réputation acquise à l'époque de Napoléon II.

● *Manifestation à Bayonne contre l'extradition des Basques.* – Une centaine de manifestants ont praticipé, le mardi 18 septembre à Bayonne, à un bref rassemblement de protestation contre les éventuelles extraditions des sept séparatistes Basques espagnols. La présence d'importantes forces de police a empêché une manifestation plus importante.

● *Quatorze enfants blessés dans une collision.* – Lors de la collision d'un car de ramassage scolaire et d'un poids lourd, survenu près d'Imphy (Nièvre), mardi 18 septembre, quatorze des quarante enfants du car, âgés de six à dix ans ont été blessés, dont trois grièvement. Lorsqu'il a été heurté par le camion, le car faisait un demi-tour, manœuvre qu'il effectuait régulièrement depuis une vingtaine d'années.

# AUTOMOBILE

## Fiat a présenté le nouveau moteur conçu avec le groupe français PSA

De notre envoyé spécial

Turin. – Fiat a présenté, mardi 18 septembre, en grande pompe à Turin, son nouveau moteur conçu en commun avec le groupe français PSA, et qui doit tout à l'ordinateur. Il s'agit d'un 999 cm3 destiné autant à la voiture qui prendra la relève des petites Autobianchi-Lancia-112 qu'à d'autres modèles du groupe italien, mais aussi à la future petite Citroën.

En soi, le groupe moteur n'a rien de révolutionnaire dans sa conception – arbre à cames en tête, culasse en alliage léger, bloc en fonte, à quatre cylindres dans sa version présentée, 45 CV fournis à 5 000 tours pour un couple de 8,2 m/kg à 2 750 tours. Mais il est très moderne, à allumage électronique intégral, et un certain nombre d'améliorations y ont été apportés par rapport aux anciens moteurs utilisés jusqu'ici dans les petites voitures de marques intéressées. Son poids est d'autre part réduit : 69 kg. Enfin, les éléments qui le composent sont moins nombreux.

En fait, l'intérêt de cette présentation est qu'elle consacre avant tout une fabrication entièrement robotisée, qui réclame donc un minimum de main-d'œuvre. Deux mille cinq cents moteurs sortiront par jour de l'usine de Termoli et une capacité de trois mille cinq cents unités/jour peut actuellement y être envisagée.

L'autre aspect de l'événement concerne les rapports Peugeot-Fiat et l'accord de 1980 qui avait vu le démarrage des études faites en commun par les deux marques. Aujourd'hui, PSA, qui a investi dans l'affaire 15 milliards de lires sur les 630 milliards qu'a coûtés jusqu'ici l'opération, n'a, pour sa part, pas encore envisagé de construire le fameux moteur, comme, d'ailleurs, les accords de 1980 le laissaient entendre. On ne voit guère, à partir de ce constat, comment PSA pourrait disposer de ce moteur sans le demander à Fiat. Dans la conjoncture sociale que l'on connaît, une perspective difficile.

Le représentant de PSA, M. Jean Moulin, venu à Turin mardi, s'est contenté de lire un communiqué de circonstance qui a soulevé, de la part des quelque six cent cinquante journalistes présents conviés par charters dans la capitale italienne de l'automobile, des questions laissées sans réponses et quelques ricanements.

Dans cette affaire, toutefois, on est en droit de se demander qui, de PSA ou de Fiat, fera les frais à terme du retard mis par le groupe français à se mettre à la tâche.

CLAUDE LAMOTTE.

### Le communiqué de PSA

Après avoir fait part de la satisfaction de PSA en ce qui concerne ses rapports avec le groupe Fiat, le communiqué poursuit : « *Ayant un calendrier différent de celui de Fiat, le groupe français n'a pas encore pris de décision quant à la date et à la localisation de la mise en fabrication de ce moteur. Mais celui-ci est appelé à prendre place, le moment venu, dans la gamme d'organes mécaniques mis en place progressivement au profit des sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën.* »

# RELIGION

## « Je regrette que le chef de l'Eglise ne puisse voyager plus simplement »

### *nous déclare l'archevêque d'Ottawa*

**Quelque deux cent mille personnes ont assisté, mardi 18 septembre, à la messe célébrée par Jean-Paul II sur un aéroport de Vancouver. Après un défilé en ville, le pape s'est rendu dans un stade, pour s'adresser à une assemblée de jeunes, de vieux et de handicapés. Il a dénoncé à cette occasion les « crimes » contre la vie humaine. Le mauvais temps avait obligé Jean-Paul II à annuler une rencontre prévue avec des chefs indiens à Fort Simpson, dans le Grand Nord canadien, et à la remplacer par une visite à Yellowknife, 400 kilomètres plus à l'Ouest.-** *(AFP-Reuter.)*

De notre envoyé spécial

Ottawa. — Mgr Adolphe Plourde, archevêque d'Ottawa, est un prélat hors du commun, même pour le Canada où les évêques hauts en couleur ne sont pas rares. Première surprise : lorsqu'on lui rend visite dans sa résidence épiscopale ultramoderne de la capitale fédérale, la porte est ouvert par son fils Tea Huot. C'est un jeune Cambodgien que l'archevêque a sauvé d'un camp de réfugiés, puis adopté à l'âge de seize ans en 1979. Mgr Plourde s'est interrogé pour savoir s'il avait le droit, lui qui a fait vœu de célibat, de devenir père adoptif. Il a décidé que c'était de l'intérêt du garçon, qui lui est très attaché et l'appelle « papa », et fait aujourd'hui des études de médecine.

Mgr Plourde a répondu à nos questions avec une simplicité et un franc-parler qui étonnent, de la part d'un évêque.

*« Jean-Paul II a beaucoup insisté sur le pluralisme culturel du Canada, mais il a aussi parlé des* « deux peuples fondateurs *[anglais et français]* soudés ensemble », *phrase qui a agacé les séparatistes québécois. Que pensez-vous du rôle de l'Eglise dans la querelle entre fédéralistes et indépendantistes ?*

Le mouvement indépendantiste ou séparatiste remonte à longtemps, avant la « révolution tranquille » des années 60. Il traversait l'épiscopat lui-même, puisque les évêques anglophones, peu organisés entre eux, se montraient souvent anti-francopho- nes. A partir du Concile, la conférence épiscopale est devenue plus structurée — elle se réunit deux fois par an, — et le courant indépendantiste est accepté aujourd'hui par l'Église sans trop de tensions ou de division. En 1967, pour marquer le centenaire de la Confédération, nous avons publié un document où est fortement affirmé le droit de l'autodétermination des peuples. En 1972, reprenant le même thème, l'Eglise a reconnu que le Québec a une vocation particulière. Mais la question est de savoir si l'Eglise doit faire entendre sa voix dans le débat politique. En 1983, lorsqu'il était question d'élaborer une nouvelle Constitution, les évêques canadiens se sont montrés divisés, et le Québec s'est trouvé isolé. J'ai souhaité publiquement à l'époque qu'on mette fin aux jérémiades politiques des évêques canadiens, et j'ai été entendu.

*— On parle beaucoup de la crise de l'Eglise résultant de l'effondrement de la chrétienneté, surtout au Québec. Qu'en pensez-vous ?*

— J'ai une vision optimiste de l'Eglise au Canada. Nous allons vers une Eglise adulte, qui n'existait pas auparavant. La situation de l'Eglise québécoise était trompeuse. Le peuple était un enfant du point de vue de la foi. Aujourd'hui, la pratique religieuse s'est effondrée, certes, mais cette Eglise du petit nombre est plus authentique. Nous ne sommes qu'au début de nos peines pour instaurer des relations plus vraies entre prêtres et laïques, évêques et prêtres. Cette co responsabilité souhaitée par le Concile favorise une nouvelle fraternité et une nouvelle simplicité dans nos rapports, — avec comme risque toutefois une perte de discipline. L'évêque, ici, ne donne plus de coups de crosse !

### Ordonner des hommes mariés

*— L'enseignement de Jean-Paul II sur la place des laïcs et des prêtres dans l'Eglise reste pourtant des plus traditionnels...*

— Il aurait fallu donner plus de responsabilités aux laïques, et surtout une formation plus grande. Dans nos conseils pastoraux, nous avons découragé des gens compétents et instruits en refusant leurs idées démocratiques. Il faut un changement de mentalité radicale chez les chefs de l'Eglise. J'étais surpris, au synode de 1971, de voir que les évêques canadient étaient considérés « en pointe », parce qu'ils s'étaient prononcés en faveur de l'ordination d'hommes mariés. Avant le synode, lors d'une réunion avec la délégation américaine et latino-américaine, nous nous étions mis d'accords pour défendre l'ordination d'hommes mariés. Or, en séance, les évêques latino-américains nous ont lâchés... et depuis je suis coulé à Rome ! Mais je n'ai pas changé d'avis, car il n'est pas possible de priver les gens de sacrements pour sauver une tradition humaine. C'est pourquoi je suis également contre l'ordination de diacres mariés, parce que ce n'est qu'un palliatif au véritable problème, et le diaconat exclut les femmes alors que les laïques hommes et femmes peuvent faire le même travail qu'un diacre, sans être rémunérés.

*— Que pensez-vous, à ce propos, du rôle de la femme dans l'Eglise ?*

— Le temps n'est pas mûr pour l'ordination des femmes. Mais je trouve que le féminisme, même outrancier, est un phénomène normal et finalement bénéfique pour la société et pour l'Eglise.

*— Les évêques canadiens ont une réputation d'autonomie vis-à-vis de Rome. Est-ce vrai ?*

— Oui, mais nous avons constaté un recul quant à la procédure pour la nomination des évêques. Après le Concile, on avait pris l'habitude de procéder à une large consultation. Aujourd'hui, on est revenu à une pratique secrète où le nonce joue un grand rôle. Même si Rome se plaint de nos initiatives, nous avons le sentiment d'être écoutés attentivement par le pape. Par exemple, je continue de pratiquer l'absolution collective dans mon diocèse malgré les réticences romaines. J'ai même publié un document de douze pages pour expliquer ma position. document que le nonce s'est empressé d'envoyer à Rome. J'attends la suite.

*— Que vous inspire le voyage du pape au Canada ?*

— Ici, à Ottawa, la situation est spéciale. Puisque c'est la capitale, les gens sont habitués aux visiteurs de marque, et ils sont blasés... La visite coûtera 1 million de dollars au diocèse, et je me suis juré ni d'emprunter d'argent ni d'accepter un déficit. C'est pourquoi j'ai lancé une collecte. Pour ma part, je regrette que le chef de l'Eglise ne puisse voyager plus simplement.

» Dans l'ensemble, je ne crois pas que le pape soit venu ici pour réconforter le courant conservateur de l'Eglise, et les thèmes choisis pour chacune des douze villes — la paix, foi et technologie, le tiers-monde, etc. — ne se prêtent pas, du reste, au conservatisme. »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.



# ÉDUCATION

## *LA RÉUNION DES RECTEURS EUROPÉENS A ATHÈNES*

## L'Université craint de perdre ses fonctions traditionnelles

**La Conférence permanente des recteurs, présidents et vice-chanceliers des universités européennes (CRE), qui rassemble près de trois cent soixante-dix universités de vingt-deux pays, vient de réunir sa huitième assemblée générale à Athènes, sur le thème « L'avenir de l'Université, son affaire ». Plutôt que de débattre de la formation des jeunes dans un monde en crise, les participants se sont surtout préoccupés de l'institution elle-même, très réticente à abandonner ses fonctions traditionnelles.**

De notre envoyé spécial

Athènes. — *« L'Université est saisie d'un processus cancérogène : elle réclame toujours plus, sans savoir innover ni recentrer son action. Les universitaires sont conservateurs. »* Ce propos désabusé de M. André Jaumotte, ancien recteur de l'Université libre de Bruxelles et président de l'Association des universités de langue française (AUPELF), résume bien l'opinion de nombre des participants à la huitième assemblée générale de la CRE. Aujourd'hui, les universités du Vieux Continent ont à assumer un afflux démographique sans précédent, que, si l'on en croit les experts (1), seules la Finlande et la Grande-Bretagne ont déjà dépassé. La pression démographique maximale, qui atteint la République fédérale d'Allemagne en ce moment, devrait toucher la France en 1990. A partir de 1992, et surtout autour de l'an 2000, retour de balancier : les universités d'Europe seront alors confrontées à un dépeuplement d'envergure — selon les pays, les effectifs devraient diminuer du quart, voire de la moitié, par rapport aux années 1980-1990.

Mais, aujourd'hui, le problème majeur des universités est double : comment accueillir plus d'étudiants et maintenir la qualité de l'enseignement ? Comment assumer la demande sociale d'un enseignement plus efficace et professionnalisé sans abandonner la fonction traditionnelle des universités : la culture et la recherche désintéressées ?

Etait-ce en raison de la douceur du climat, de la qualité des réceptions incessantes ou des charmes de la capitale grecque? Face à ces problèmes sans doute trop conjoncturels, les présidents ont préféré débattre de ce qui est pour eux l'essentiel : comment éviter que, dans la tourmente, l'Université ne perde son âme? Certes, il faut écouter les demandes de la société; certes, il faut adapter l'enseignement, créer des filières professionnelles et des passerelles entre les formations; certes, il faut tenir compte des réductions budgétaires. Mais est-il nécessaire pour autant de bouleverser les structures académiques, d'introduire des personnalités extérieures, de donner la parole aux étudiants? Est-ce à la société de définir la mission des universités, leur organisation et le contenu des enseignements? N'est-ce pas plutôt aux professeurs titulaires, dont l'expérience et la sagesse mettent les décisions à l'abri des turbulences du moment?

M. Jan Sperna Weiland, ancien recteur de l'université de Rotterdam, a eu beau réclamer *« l'imagination au pouvoir »*, celle-ci n'était guère au rendez-vous. Ni les problèmes de l'heure. Comme le soulignait un observateur américain, *« quand on compare ce dont on discute dans les universités californiennes et au Japon avec ce dont on débat ici, je me crois au Moyen Age »*.

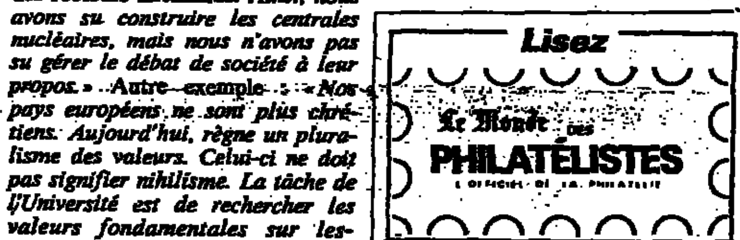
### L'absence de la France

Pour beaucoup de participants, en atomisant les formations dans des spécialisations excessives, en créant des filières trop professionnalisées, à la demande des gouvernements, l'Université est allée trop loin. Elle a cessé de former des *« hommes de culture qui ne se contentent pas de posséder un savoir »* (M. Feliciano Benvenuti, ancien recteur de l'université de Venise). Elle a, de surcroît, cessé d'exercer un magistère moral à l'égard de la société, ainsi qu'une fonction critique. *« Nous avons peut-être trop négligé les valeurs,* nous a expliqué M. Theodor Berchem, président de l'université de Würzburg et de la Conférence des recteurs allemands. *Ainsi, nous avons su construire les centrales nucléaires, mais nous n'avons pas su gérer le débat de société à leur propos. »* Autre exemple : *« Nos pays européens ne sont plus chrétiens. Aujourd'hui, règne un pluralisme des valeurs. Celui-ci ne doit pas signifier nihilisme. La tâche de l'Université est de rechercher les valeurs fondamentales sur lesquelles tout le monde peut se mettre d'accord. »*

Cette analyse aura-t-elle convaincu les présidents français — sept présents à Athènes, sur soixante et onze universités? Rien n'est moins sûr, tant cette approche ne correspond pas aux problèmes français de l'heure : il est vrai que l'influence française a disparu dans cette institution, qui comprend, en revanche, toutes les universités italiennes et la quasi-totalité des universités allemandes et anglaises. A la CRE — créée à Dijon en 1959 — la langue française reste une des deux langues officielles (pour combien de temps?), mais la plupart des échanges se font en anglais. *« Trop tournés sur eux-mêmes, les Français négligent le rayonnement de la culture française. Quel dommage que la France soit si imperméable aux influences étrangères! »*, a regretté M. Hansgerd Schulte, président du Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD), l'Institut d'échanges universitaires franco-allemand. Et M. Gerrit Vossers, de l'université de technologie d'Eindhoven, président sortant de la CRE, qui s'est efforcé — sans grand succès — de faciliter l'adhésion des universités de l'Est, doit sûrement se demander s'il n'aurait pas dû plutôt faire le siège de la Conférence des présidents d'universités françaises (CPU), dont l'absence est, à ses yeux, *« bien regrettable... »*.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) Voir *Démographie et enseignement supérieur : le moins est-il corollaire du mieux?* », par Guy Neave, Institut d'éducation et de politique sociale, Paris. CRE-Information, dossier de l'assemblée générale. CRE, 10 Conseil général, CH 1211 Genève, Suisse.
















# ÉDUCATION

## UN ENTRETIEN AVEC LE CHANOINE GUIBERTEAU

# Le secrétaire général de l'enseignement catholique compte sur le « pragmatisme » du gouvernement

Le chanoine Paul Guiberteau s'estime rassuré par les projets de loi sur l'enseignement privé car *« ils semblent épouser l'idée même de la déclaration de Jean-Pierre Chevènement »*. Mais il attend que ces textes soient *« devenus officiels »* avant de prendre une position définitive. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le secrétaire général de l'enseignement catholique compte sur le *« pragmatisme »* des différents partenaires pour justifier *« l'espoir d'apaisement qui s'est manifesté dans la France entière devant les promesses gouvernementales de ne pas ressusciter la guerre »*.

Le chanoine Guiberteau a pu prendre connaissance des deux projets de loi qui modifieront les rapports de l'école privée avec l'Etat et les collectivités locales. Le premier a été présenté à un récent conseil des ministres (*le Monde* du 13 septembre) et sera examiné par les parlementaires au cours du débat sur la loi de finances pour 1985. Ce texte applique à l'enseignement privé les mêmes règles de prévisions budgétaires qu'à l'enseignement public. C'est la procédure dite des « crédits limitatifs ».

Le deuxième projet de loi sera soumis au conseil des ministres du 26 septembre. Il s'agit d'une loi complémentaire à la loi de décentralisation et concerne aussi l'enseignement public. L'Assemblée nationale pourrait en débattre dès le début de la session, le mois prochain.

De ces deux textes, le chanoine Guiberteau reconnaît qu'ils sont *« restrictifs »* par rapport à la situation actuelle. Mais sur des points *« qu'on attendait »* : les crédits limitatifs, la nécessité de l'accord des communes pour la signature d'un contrat d'association et la nomination des maîtres. Cependant, *« ces textes législatifs assez larges supposent des décrets »*. Et le chanoine Guiberteau demande une concertation après le 26 septembre sur ces décrets, faute de quoi, précise-t-il, *« cela signifierait que le gouvernement a déjà son plan fixé d'avance et qu'il ne serait plus décidé à nous entendre »*.

### « Nous réclamons un geste »

Bien que tous les arbitrages ne soient pas rendus dans la préparation du budget, l'enseignement catholique disposerait de 275 postes nouveaux pour l'année 1984-1985. Ce nombre est sensiblement identique à celui de l'an dernier, auquel toutefois s'ajoutaient près de trois mille heures supplémentaires, soit l'équivalent de 380 postes. Sur ce point, le secrétaire général de l'enseignement catholique voudrait que lui soit accordée la possibilité de *« contrôler si les crédits sont bien semblables à ceux du public et s'ils correspondent vraiment aux élèves accueillis dans les établissements privés »*.

A propos de la participation financière des communes au fonctionnement des écoles privées, le Père Guiberteau rappelle qu'il subsiste un contentieux entre l'enseignement catholique et soixante-dix municipalités de gauche qui refusent, depuis trois ans, de verser le forfait à des écoles primaires sous contrat d'association. *« L'attitude de ces municipalités,* considère-t-il, *sera pour nous un test de la volonté d'apaisement. A elles de faire un geste, comme nous le faisons en acceptant une modification des lois qui nous régissent. Nous ne réclamons pas tout tout de suite, mais un geste. »*

Quant à la nomination des maîtres, le problème majeur reste celui de la sécurité d'emploi : *« Le contexte est nouveau par rapport au projet Savary, puisque les contrats simples ne sont pas supprimés. »* Le secrétaire général souhaite que les syndicats d'enseignants puissent intervenir dans les nominations car *« la garantie d'emploi est mieux assurée lorsque employeur et personnel se mettent d'accord »*. Il préconise donc que les commissions d'emploi qui existent dans l'enseignement catholique continuent d'être associées au choix des maîtres.

Ce statut des maîtres que l'enseignement catholique voudrait aussi faire évoluer *« vers une plus grande unification »* demeure une pierre d'achoppement. M. Chevènement a prévenu qu'il attend les propositions de l'enseignement catholique à ce sujet. Mais le chanoine Guiberteau ne dissumule pas que toutes les composantes de l'enseignement catholique ne sont pas encore d'accord sur le contenu de ces propositions à formuler. Le comité national qui se réunit samedi 22 septembre pourrait avancer sur ce terrain.

En définitive, le responsable de l'enseignement catholique se déclare persuadé que *« le pragmatisme l'emportera »* au sein des instances dirigeantes qu'il anime comme au sein du gouvernement. Il n'exclut pas pour autant un certain *« durcissement »*, car la rentrée scolaire *« a été difficile pour des chefs d'établissement qui manquent de postes, ce qui ne les a pas mis en appétit à l'égard des décrets futurs. On sent nettement chez eux, comme chez les directeurs diocésains, de l'énervement. »*

CHARLES VIAL.

### NOMINATIONS AU CABINET DE M. SCHWARTZENBERG

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale chargé des universités, vient de compléter son cabinet après les premières nominations (*le Monde* du 11 août). Mme Odile Martin-Verrier est nommée chef de cabinet ; M. Roland Peylet, ingénieur des ponts et chaussées, conseiller technique et M. Laurent Dutheil, chargé des relations avec le Parlement.

# JUSTICE

## LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES A MARSEILLE

# Guerre de position

Marseille. – A peine commencé, le procès des fausses factures de Marseille s'anime. On a pu mesurer dès mardi 18 septembre, une fois apurés les incidents de procédure, qu'entre certains inculpés, c'était déjà la guerre. On n'en est pourtant qu'au début de la plongée dans une nébuleuse dont il est encore bien difficile de savoir ce qu'elle révélera.

*Ceux qui entraient en scène*, MM. Jacques Cohen, Roger Salel et Julien Zémour, n'avaient encore à s'expliquer que sur les activités de deux sociétés, Delta Applic, fondée en 1973 par M. Cohen, et Union Delta Décoration (UDD), née le 17 octobre 1977 et dans laquelle apparaissent, avec M. Cohen, sa sœur Mme Bodet, sa secrétaire et amie Lisbeth Helvadjian, M. Salel et aussi M. Julien Zémour, l'ancien inspecteur central des impôts à Nice. Que cette UDD ait été essentiellement une entreprise de fausses facturations, même si elle effectuera quelques travaux, n'est pas contesté. Qu'elle ait permis à Delta Applic de s'assurer aussi un quasi-monopole dans l'obtention de marchés de la ville de Marseille ne l'est pas davantage. Mais qui fut l'inventeur du système ?

M. Cohen, ancien artisan peintre, émacié par deux ans de détention provisoire, assure que c'est M. Salel. C'est lui, a-t-il expliqué en substance, qui décida de domicilier à Nice – où M. Zémour était inspecteur des impôts, – cette société fictive qui, de surcroît, disposerait là-bas de facilités d'escompte à la Banque populaire des Alpes méditerranéennes grâce à la complaisance du directeur de cet établissement, M. Jules Diaz. M. Cohen admet bien volontiers que par l'effet de UDD, il obtint des travaux en sous-traitance. Mais il se défend d'avoir participé à l'établissement des fausses factures dont l'UDD a délivré le plus grand nombre. De même, il assure n'avoir jamais su que certains retraits d'argent opérés à la Banque populaire des Alpes méditerranéennes étaient destinés à M. Zémour pour prix d'une bienveillance à toute épreuve.

De notre envoyé spécial

A quoi M. Salel, qui dès le début de l'enquête fut un auxiliaire précieux des policiers et du juge d'instruction, rétorque avec un calme souverain que M. Cohen savait bel et bien à quoi s'en tenir, tant sur l'aide que M. Zémour apportait à toute cette entreprise frauduleuse que sur l'établissement des fausses factures. Il ajoute qu'il savait à quoi servaient les liquidités ainsi obtenues, c'est-à-dire à rémunérer des fonctionnaires municipaux pour obtenir les marchés mais aussi, à l'occasion, à compléter les revenus personnels des uns et des autres sans risques fiscaux. Moi, dit M. Salel, j'ai simplement aidé M. Cohen à Nice. Quant à l'argent que me permettaient d'obtenir les fausses factures (10 à 12 % de leur montant), je m'en servais pour obtenir des marchés pour ma propre coopérative, la Chafermen.

### Un travail honnête...

Voilà qui convient tout à fait à l'accusation. D'autant que M. Salel a livré une estimation du montant des fausses factures : 500 000 francs par an pendant cinq ans. Estimation en baisse, dira même aujourd'hui M. Salel, car rien qu'en avril 1981 il y en eut pour 400 000 francs à la seule coopérative d'entreprise générale du Midi. Cette coopérative, c'est celle où l'on trouve MM. Dominique et Jacques Venturi, qui pour l'heure laissent dire, et paraissent beaucoup s'amuser de ce débat où ils n'ont pas encore à figurer.

M. Julien Zémour a voulu s'appliquer à réfuter l'argument de l'accusation, qui voudrait le faire passer pour machiavélique. Car non content de faciliter la domiciliation, à Nice, de la société UDD, il aurait poussé l'astuce jusqu'à la contrôler lui-même, ce qui était une bonne façon de lui éviter tout ennui.

Eh bien non ! a plaidé M. Zémour. Je n'ai pas opéré un contrôle de complaisance. Sans doute, lorsque notre administration nous a demandé de préparer les dossiers, en vue des contrôles de l'année 1981, j'ai parmi d'autres proposé UDD, dont le chiffre d'affaires avait plus que doublé en un an. Mais rien ne permettait de savoir si cette proposition serait retenue et si c'était moi qui en aurais la charge. Cela dépend du seul directeur régional. Le hasard a voulu que cette vérification m'échoit effectivement.

Aurait-il dû en être gêné, lui qui avait aidé à implanter la société à Nice et qui savait mieux que personne qu'il ne s'agissait que d'une boîte aux lettres ? Pas du tout : *« J'avais l'esprit libre et j'ai fait mon travail honnêtement, en mon âme et conscience. D'ailleurs, ce n'est pas un redressement de 45 000 francs que j'ai demandé, mais de 400 000. Cela peut se vérifier. Si 45 000 francs seulement ont été acquittés, c'est que la différence était couverte par un crédit de TVA dont disposait UDD. »*

Il reste qu'à l'occasion de ce contrôle M. Zémour est venu à Marseille pour rechercher des documents et que le prix de son séjour dans le meilleur hôtel de la ville fut réglé par M. Salel. *« Je ne l'ai su qu'au moment où l'on m'a dit à la caisse de l'hôtel que tout était réglé. »*

Il reste aussi qu'il bénéficia d'autres avantages, qu'il se vit offrir un tableau. Toujours M. Salel. S'agissait-il d'un chef-d'œuvre ? *« Vous voulez rire,* dit Zémour, *simplement une toile de sept cents francs, il y avait encore le prix sur l'étiquette. »*

M. Salel factura néanmoins cette « croûte » 1 600 francs à UDD.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *Trois agresseurs d'un gardien de prison arrêtés.* – Trois des quatre agresseurs présumés du gardien de prison de Vannes, grièvement blessé le 16 septembre près d'Auray (Morbihan), ont été appréhendés par les gendarmes de Vannes. Le quatrième agresseur, Archange Dauber, ancien détenu à la prison de Vannes et identifié par la victime, est toujours en fuite.

# DOSSIER

## Le point sur...

# La théologie de la libération

**La controverse autour de la « théologie de la libération » n'est pas nouvelle. Si elle fait la « une » des journaux depuis quelques mois, c'est en raison de l'intervention directe du Saint-Siège. D'abord, la publication, le 3 septembre, d'un document portant la signature du préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, le cardinal Joseph Ratzinger, sous le titre *Une instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération ;* puis la convocation à Rome, le 7 septembre, du théologien brésilien Leonardo Boff, un des tenants les plus connus de cette théologie.**

**Le Père Boff est l'auteur de nombreuses études. Si son livre *Eglise, charisme et pouvoir* a été retenu par les théologiens de l'ex-Saint-Office, c'est parce que ce franciscain y émet des idées qui sont surtout « dangereuses » sur le plan pratique. Son livre n'est rien moins qu'une analyse critique, érudite et solidement charpentée, de l'Eglise catholique, surtout dans ses instances dirigeantes romaines, en tant qu'institution.**

**Etablissant un parallèle entre le Vatican et le Parti communiste soviétique, le Père Boff décrit l'Eglise catholique comme une structure de pouvoir autoritaire, pyramidale et personnalisée, décalquée sur le système romain et féodal dont elle est issue. Ce que l'Eglise défend, estime-t-il, est moins l'autorité divine que la forme historique dans laquelle celle-ci s'est coulée. *« Je ne mets pas en doute l'autorité de l'Eglise,* écrit-il, *mais la manière dont cette autorité a été organisée historiquement afin de réprimer toute liberté de pensée au sein de l'Eglise. »***

**Le courant latino-américain de la théologie de la libération représente, en effet, un défi pour l'autorité ecclésiastique. Moins sur le plan des idées (le danger marxiste n'est le plus souvent qu'un prétexte) que comme critique de l'exercice de l'autorité dans l'Eglise. Pour les théologiens de la libération, le *« lieu théologique par excellence »*, ce sont *« les gens du peuple »* ou *« les pauvres »*. Enrique Dussel dit que les théologiens doivent *« se mettre à l'école des pauvres »*, Leonardo Boff parle d'une *« Eglise née des pauvres »*, et Gustavo Guttierez titrait son dernier livre, *le Pouvoir historique des pauvres.***

**La polémique est moins un débat d'idées qu'une querelle de personnes. Depuis plus de dix ans, les milieux les plus conservateurs en Amérique latine, groupés autour du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), repris en main par Mgr Alfonso Lopez Trujillo, archevêque de Medellin, luttent pour défendre leur vision de l'Eglise. Ils ont réussi à gagner l'oreille de certains membres de la curie. Cela explique sans doute la récente offensive romaine contre la théologie de la libération, qui traduit en dernière analyse une lutte pour le pouvoir davantage politique que théologique.**

**ALAIN WOODROW.**

# Un mouvement né de Vatican II et de la réalité latino-américaine

La question de la théologie de la libération n'est que la partie apparente de l'histoire — mal connue — du catholicisme latino-américain des deux premières décennies. Pour comprendre l'enjeu du débat actuel, il importe de le situer dans l'évolution de l'Eglise d'Amérique latine à la suite du concile Vatican II.

Dans les années 60, Jean XXIII menait à bien sa politique d'*aggiornamento* du catholicisme. Vatican II, son œuvre, n'a pas été un concile doctrinal mais pastoral. Il a mis l'accent sur les modalités de l'action de l'Eglise, tout en les charpentant solidement au niveau de la réflexion théologique. Les quelque deux mille évêques présents à Rome ont, dans cet esprit, souligné deux approches qui allaient se révéler particulièrement fécondes en Amérique latine : l'Eglise comme peuple de Dieu, et non plus société hiérarchisée à partir d'une tête qui serait le pape : et la Bible comme texte fondateur du christianisme, par la mise en relief de la présence de Dieu dans l'histoire.

Les évêques latino-américains ont participé aux débats conciliaires mais sans éclat particulier. C'est plutôt dans les couloirs de l'assemblée et au cours de rencontres informelles que leur influence s'est fait sentir. Deux personnalités ont joué un rôle considérable dans la sensibilisation de certains membres de l'assemblée aux problèmes du tiers-monde. Il s'agit de Mgr Helder Camara, à l'époque auxiliaire de Rio et secrétaire général de l'épiscopat brésilien, et de Mgr Larrain, alors évêque de Talca au Chili, mort en 1966.

C'est ce dernier qui, vice-président puis président du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain), donnera à cet organe de liaison entre les épiscopats du continent l'impulsion issue du concile Vatican II ; il jouera un rôle déterminant dans la préparation de la conférence générale des évêques latino-américains (structure à ne pas confondre avec le CELAM) tenue dans la ville colombienne de Medellin en 1968, soit trois ans après le concile de Vatican II.

### Le document de Medellin

Dans le cadre du CELAM, une poignée d'évêques parmi les plus ouverts aux situations concrètes de la société se retrouvent régulièrement ; ils sont assistés de jeunes théologiens, par exemple un certain Gutierrez... Leur travail débouche sur « *Vatican II appliqué à l'Amérique latine* », en l'occurrence la conférence générale des évêques latino-américains de Medellin, déjà citée. Paul VI est présent à la séance inaugurale. Au terme de ses travaux, l'assemblée élabore des conclusions publiées sous le titre *l'Église dans l'actuelle transformation de l'Amérique latine à la lumière du concile.* Véritable programme de renouveau pastoral pour le continent, le « document de Medellin » devient la référence obligée de toutes les forces vives du catholicisme de cette région du monde. Mais il faut rappeler que, en 1968, n'existaient ni communautés de base ni lecture de la Bible en milieu populaire. Medellin est une impulsion venue d'en haut, de la hiérarchie de l'Église.

La soudaineté des retombées de Medellin est sans doute à mettre au compte de la sensibilisation opérée par les encycliques sociales des années précédentes. Au niveau des prêtres et des religieuses, c'est l'heure des reconversions : on « investit » les énergies pastorales dans les milieux populaires urbains et ruraux. Une crise majeure s'ensuit dans les milieux religieux. Mais les premiers fruits de la mutation se manifestent : la réalité populaire vécue dans la foi prend la dimension religieuse de peuple de Dieu ; la Bible lue dans les secteurs sociaux pauvres reflète parfaitement les situations et le sens de Dieu des petites gens. Ainsi naît puis s'affirme le mouvement dit des « communautés ecclésiales de base ».

Ces communautés tout à fait ordinaires deviennent un lieu d'expression religieuse caractérisée. Elles constituent aussi un élément majeur de prise de conscience des problèmes de société, par exemple la spoliation de leurs terres pour les paysans ou les manques d'équipements collectifs élémentaires pour les habitants des « périphéries » urbaines d'Amérique latine. Les pouvoirs en place, quant à eux, considèrent généralement ce mouvement religieux comme déstabilisateur de l'ordre établi. Aussi la répression politique ne tarde-t-elle pas à faire son apparition, et cela dès le début des années 70.

### Les communautés de base dans le collimateur

Ce sont, on le voit, les choix pastoraux qui sont les premiers dans l'effort de renouveau du catholicisme latino-américain. Ils se résument dans la formule lapidaire de « *choix prioritaire des pauvres* ». La réflexion théologique n'est intervenue qu'au niveau second : d'abord pour vérifier la qualité des choix arrêtés en fonction de la mission que s'attribue l'Eglise ; puis pour fonder les pratiques chrétiennes en milieu pauvre dans l'héritage biblique de la tradition judéo-chrétienne. A l'égal d'autres époques de la vie de l'Eglise, les « théologiens de la libération » ont fait appel aux sciences sociales de leur temps pour forger des outils conceptuels d'analyse. C'est à ce titre qu'ils ont utilisé certains concepts marxistes.

On peut se demander si, à travers la polémique actuelle, ce n'est pas en réalité le mouvement des communautés ecclésiales de base qui est visé, en raison de ses incidences dans les milieux les plus démunis.

*Dès* 1972, les milieux conservateurs de l'Eglise latino-américaine prennent peur devant les conséquences politiques, lourdes à assumer, de cet effort de renouveau. Ils s'alarment aussi des retombées ecclésiales, en pensant qu'une Eglise peut ainsi s'édifier sans la hiérarchie, voire contre elle. La réaction s'effectue au niveau du CELAM, qui change de mains et d'orientation quatre ans après Medellin. Mgr Lopez Trujillo, à l'époque évêque auxiliaire de Bogota, est l'artisan principal de l'opération.

Secrétaire général puis président du CELAM jusqu'à l'année dernière, c'est lui qui lance, dès 1973, la première attaque contre la théologie de la libération. Maître d'œuvre de la préparation de la conférence générale des évêques latino-américains de Puebla, en 1979, il tente de la contrôler pour revenir sur les acquis de Medellin. La tentative échoue. Mgr Lopez n'en bénéficie pas moins de l'appui de la commission pontificale pour l'Amérique latine. Quand le Nicaragua sandiniste fait son apparition sur la scène centraméricaine, c'est encore lui qui propose les services du CELAM pour la formation du clergé national. Mais l'entreprise n'a pas de suite.

**CHARLES ANTOINE**

*Prêtre, directeur de l'agence Dial (diffusion de l'information sur l'Amérique latine).*

## LA MISE EN GARDE DE ROME

# « De graves dérives idéologiques »

***Voici quelques extraits de l'Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération, publiée par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, et signée par le préfet de celle-ci, le cardinal Joseph Ratzinger, le 3 septembre.***

« L'Evangile de Jésus-Christ est un message de liberté et une force de libération (...). La libération est d'abord et principalement libération de la servitude radicale du péché. Son but et son terme est la liberté des enfants de Dieu, don de la grâce. Elle appelle, par une suite logique, la libération de multiples servitudes d'ordre culturel, économique, social et politique, qui dérivent toutes, en définitive, du péché, et qui constituent autant d'obstacles empêchant les hommes de vivre conformément à leur dignité. Discerner clairement ce qui est fondamental et ce qui appartient aux conséquences est ainsi une condition indispensable d'une réflexion théologique sur la libération.

» En effet, devant l'urgence des problèmes, certains sont tentés de mettre l'accent d'une manière unilatérale sur la libération des servitudes d'ordre terrestre et temporel, de telle sorte qu'ils semblent faire passer au second plan le libération du péché, et par là ne plus lui attribuer pratiquement l'importance qui est la sienne. La présentation qu'ils proposent des problèmes est ainsi confuse et ambiguë. D'autres, dans l'intention d'acquérir une connaissance plus exacte des causes des servitudes qu'ils veulent supprimer, se servent, sans précaution critique suffisante, d'instruments de pensée qu'il est difficile, voire impossible, de purifier d'une inspiration idéologique incompatible avec la foi chrétienne et avec les exigences éthiques qui en découlent (...).

» La présente instruction a un but précis et plus limité : elle entend attirer l'attention des pasteurs, des théologiens et de tous les fidèles sur les déviations et les risques de déviation, ruineux pour la foi et pour la vie chrétienne, que comportent certaines formes de théologie de la libération qui recourent, d'une manière insuffisamment critique, à des concepts empruntés à divers courants de la pensée marxiste.

» Cette mise en garde ne doit d'aucune façon être interprétée comme un désaveu de tous ceux qui veulent répondre généreusement et dans un authentique esprit évangélique à l'« option préférentielle pour les pauvres ». Elle ne saurait nullement servir de prétexte à ceux qui se retranchent dans une attitude de neutralité et d'indifférence devant les problèmes tragiques et pressants de la misère et de l'injustice. Elle est, au contraire, dictée par la certitude que les graves dérives idéologiques qu'elle signale aboutissent inéluctablement à trahir la cause des pauvres (...).

» Certains sont tentés, devant l'urgence du partage du pain, de mettre entre parenthèses et de remettre à demain l'évangélisation : d'abord le pain ; la Parole pour plus tard. C'est une erreur mortelle que de séparer, voire d'opposer, les deux. D'ailleurs, le sens chrétien suggère spontanément à beaucoup de faire l'un et l'autre.

» A certains, il semble même que la lutte nécessaire pour la justice et la liberté humaines, entendues dans leur sens économique et politique, constitue l'essentiel et le tout du salut. Pour ceux-ci, l'Evangile se réduit à un évangile purement terrestre (...).

» Des emprunts non critiqués à l'idéologie marxiste et le recours aux thèses d'une herméneutique biblique marquée par le rationalisme sont à la racine de la nouvelle interprétation, qui vient corrompre ce qu'avait d'authentique le généreux engagement initial en faveur des pauvres. »

# Les principales figures

### Leonardo Boff

Né en 1938 à Concordia (Brésil), Leonardo Boff a fait des études de théologie au Brésil, puis à Munich. Entré chez les franciscains, puis ordonné prêtre, il est nommé professeur de théologie dogmatique et systématique à Petropolis, Rio-de-Janeiro. Rédacteur de la *Revista ecclesiastica brasileira* et responsable de l'édition brésilienne de la revue internationale *Concilium*, le Père Boff est membre de la commission théologique de la conférence épiscopale du Brésil. Connu surtout pour ses orientations spirituelles, il est l'auteur de divers ouvrages sur la théologie de la libération, dont *Jésus-Christ, libérateur* (Petropolis, 1972), *le Visage maternel de Dieu* (Petropolis 1980), *l'Eglise en genèse* (Desclée 1978), *Eglise, charisme et pouvoir* (Petropolis 1981) — livre qui a fait l'objet de l'enquête menée par la congrégation pour la doctrine de la foi — *Saint François d'Assise, tendresse et vigueur* (Petropolis 1982) et, en préparation, *Trinité, société et libération.*

Jouissant de la confiance de l'épiscopat brésilien, Leonardo Boff est un des principaux maîtres à penser du courant de la théologie de la libération en Amérique latine. Il récuse les deux principales critiques faites par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi à l'égard de cette théologie — à savoir sa réduction à l'action libératrice temporelle du Christ et l'utilisation des analyses marxistes — comme le montre ce texte tiré d'un article paru le 31 août dans le journal brésilien *Foha de Sao Paulo.*

*« Les théologiens de la libération ne nient d'aucune façon la nature divine du Christ ni la valeur rédemptrice de la messe comme forme d'actualisation du sacrifice du Seigneur et de la présence eucharistique. Ils met tent l'accent sur la réalité vécue. (...) Les théologiens qui utilisent certaines catégories de la tradition marxiste (en particulier celles de Gramsci et d'Althusser) le font à partir d'une analyse de situations concrètes et notamment de la souffrance des pauvres. Il ne s'agit en rien d'une réflexion systématique et académique sur le marxisme confronté au christianisme. Nous n'avons aucun intérêt pour Marx en soi. »*

(*Le Monde* a publié un entretien avec le Père Boff dans ses éditions du 13 septembre.)

### Joseph Comblin

Né en 1923 à Bruxelles, Joseph Comblin a enseigné la théologie à l'université de Louvain après son ordination sacerdotale en 1947. Puis il a exercé divers ministères en Amérique latine : au Brésil de 1958 à 1962, au Chili de 1962 à 1965, puis à l'institut théologique de Recife (Brésil) de 1965 à 1972, année où il a été expulsé du Brésil. Depuis, il enseigne à l'université catholique de Talca (Chili), ainsi qu'à l'université de Louvain. Connu surtout pour deux livres sur la théologie de la libération — *Théologie de la révolution* (Editions universitaires, 1970) et *Théologie de la pratique révolutionnaire* (Editions universitaires, 1974) — le Père Comblin a critiqué en ces termes l'idéologie de la « sécurité nationale » dans son livre, *le Pouvoir militaire en Amérique latine : l'idéologie de la sécurité nationale* (Editions J.-P. Delarge, 1977) :

*« Le Christ, dit saint Paul, c'est l'Esprit, et l'Esprit c'est la liberté. L'Evangile est donc l'annonce de la liberté. Le défi de la liberté voit son contenu amplifié et renouvelé à chaque siècle. Aussi bien l'annonce de l'Evangile voit-elle son contenu changer à chaque siècle. En ce vingtième siècle, siècle de la révolution industrielle mondiale, de l'urbanisation et des nationalismes exacerbés, la libération s'appelle souvent révolution, et la quête de la liberté engendre les praxis révolutionnaires. Le christianisme ne crée jamais rien. Il se contente de recréer ce que les hommes ont créé avant lui et continuent de créer. Le christianisme n'a créé aucune révolution. Mais il peut les recréer toutes. Entre les séductions totalitaires du léninisme et du fascisme, d'une part, et la manipulation des « sciences » par les bougeoisies, d'autre part, il cherche à sauver l'homme.*

*» Le rôle des chrétiens est de rendre la parole et de restituer une présence à ceux qui ne sont jamais reconnus, les pauvres, les sans-nom, les marginalisés ».*

### Enrique Dussel

Né en 1934 à Mendoza (Argentine), Enrique Dussel a fait des études de philosophie à Madrid et d'histoire à la Sorbonne, puis un doctorat de théologie à l'université de Fribourg (Suisse). Professeur d'éthique à l'université autonome nationale de Mexico, et d'histoire de la théologie et de l'Église latino-américaine à l'Institut théologique d'études supérieures (Mexico), le Père Dussel est président de la Commission d'études de l'histoire de l'Eglise en Amérique latine (CEHILA), qui a organisé sa première conférence en octobre 1984. Parmi les ouvrages récents, citons : *Ethics and Theology of Liberation* (1976), *History of the Church in Latin America* (1979) et *Philosophy of Liberation* (1933).

*« Les théologies morales de l'après-guerre n'ont pu sortir du moule réformiste, estime Enrique Dussel. On accepte le système comme il est ; on le réforme en partie (...) On passe d'une critique du capitalisme à une acceptation de celui-ci, jusqu'à, finalement, et dans la crise présente, une justification morale de celui-ci. (...) Au contraire, pour les chrétiens des pays périphériques du capitalisme et les classes opprimées de ces pays, c'est postérieurement à la seconde guerre pour l'hégémonie capitaliste qu'ils entrent dans une crise irréversible (...). En Amérique latine, l'éthique de la libération, c'est de justifier la bonté, l'héroïcité et la sainteté de la praxis de libération d'un peuple opprimé, au Salvador, au Guatemala, en Argentine ou au Brésil. »*

### Gustavo Guttierez

Né en 1928, à Lima (Pérou), Gustavo Guttierez est licencié en psychologie de l'université de Louvain, et en théologie de la faculté de théologie de Lyon. Conseiller national de l'Union nationale des étudiants catholiques (UNEC), et professeur dans les départements de théologie et de sciences sociales de l'université catholique de Lima. Il a notamment publié des « Notes pour une théologie de la libération » (Lima, 1971).

Considéré, à tort ou à raison, comme le « fondateur » de la « théologie de la libération », le Père Guttierez est l'objet d'une « enquête » de la part de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi qui, en mars 1983, avait envoyé un document en dix points sur la théologie de Guttierez à l'épiscopat péruvien. Celui-ci, qui a refusé de porter un jugement sur les écrits du théologien, a été convoqué à Rome par la congrégation du cardinal Joseph Ratzinger, fin septembre, pour une « session d'étude ».

*« Les dépouillés et les marginaux d'Amérique latine savent qu'ils vivent dans une « terre étrangère ». Terre hostile à leur vie, proche de leur mort, éloignée de leurs intérêts et instrument de ce qui les opprime, étrangère à leurs espérances et propriété de ceux qui cherchent à leur infuser la peur. Exilés par des structures sociales injustes d'une terre qui, finalement, n'appartient qu'à Dieu, les pauvres font irruption dans l'histoire latino-américaine et se trouvent aujourd'hui en exode pour récupérer ce qui est leur. (...)*

*» Le peuple des pauvres d'Amérique latine cesse d'être un consommateur de spiritualités pour devenir peu à peu un agent créateur d'une manière d'être chrétien. Cela se poursuit dans la mesure où ce peuple se fait le protagoniste de sa propre histoire et rend compte de son espérance en le Dieu qui libère. »*

### Pablo Richard

Né en 1939 au Chili, Pablo Richard a fait un baccalauréat de philosophie en Autriche, une licence de théologie au Chili, une licence d'écriture sainte à Rome et un doctorat en sociologie à la Sorbonne. Il enseigne la théologie actuellement à l'Ecole œcuménique des sciences de la religion à l'université nationale de Costa-Rica. Citons, parmi ses nombreuses publications : *Le christianisme à l'épreuve des théologies de la libération*, Lyon, 1978, et *Mort des chrétientés et naissance de l'Eglise : analyse historique et interprétation théologique de l'Eglise en Amérique latine* (Paris, Centre Lebret, 1979).

*« La contradiction fondamentale de l'Eglise latino-américaine vient de l'opposition entre la chrétienté en place et l'Eglise qui naît du peuple, a écrit Pablo Richard. Le néo-conservatisme progressiste est le courant politique et théologique qui cherche à reconstruire la chrétienté, selon un nouvel esprit et avec de nouveaux thèmes et valeurs progressistes, mais à l'encontre du véritable mouvement d'évangélisation libératrice qui, sous l'impulsion de l'esprit du Christ, convertit et renouvelle l'Eglise. (...) Malheureusement, en Amérique latine, les hautes instances ecclésiales, comme le CELAM et certains de ses théologiens, ont opté pour la praxis de chrétienté du néo-conservatisme progressiste. »*

### Jon Sobrino

Né en 1938 en Pays basque espagnol, Jon Sobrino est entré dans la compagnie de Jésus en 1956. Depuis, il appartient à la province d'Amérique centrale et réside habituellement au Salvador. Licencié en philosophie, lettres et ingénierie de l'université de Saint-Louis (Etats-Unis), il a reçu son doctorat en théologie de la faculté catholique de Francfort, en 1975. Parmi ses ouvrages, signalons *Christologie à partir de l'Amérique latine* (Mexico, 1977), *Mgr Romero : martyr de la libération. Analyse théologique de son visage et de son œuvre* (Madrid, 1980) et *Résurrection de la véritable Eglise* (Santander, 1981). Le Père Sobrino est le grand spécialiste de la christologie et le biographe de Mgr Romero, dont il fut l'ami personnel.

*« Nous entendons par sainteté une réalisation notable de la foi, de l'espérance et de la charité et des vertus qu'engendre le fait de suivre le Christ, estime Jon Sobrino. Nous entendons par politique cette action qui vise à transformer structurellement la société dans le sens du royaume de Dieu où on fait justice aux majorités pauvres et opprimées et où celles-ci trouvent vie et salut historique.*

*» Les saints politiques sont une réalité. Les peuples qui souffrent reconnaissent comme saints ceux qui, par amour, s'incarnent dans le politique, et ils ne reconnaissent comme saints d'aujourd'hui, que ceux qui assument le risque de cette incarnation. (...) Il faudrait parler non seulement de saints individuels, mais aussi de collectivités de pauvres, de peuples entiers qui participent de la sainteté politique quand ils luttent pour la libération des pauvres, remplissent d'esprit chrétien ces luttes »...*

Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES

## AVEC « PARIS, TEXAS » Wim Wenders L'ERRANCE EST FINIE et le cinéma pour la vie

IL a quelque chose de changé, mais quoi ? Les traits paraissent rajeunis, la présence physique plus dense. Il y a de l'innocence dans la confiance du regard, une sincérité dépouillée dans la confidence.

Wim Wenders va bien, cela saute aux yeux. Il a vaguement l'air d'un timide amoureux à la fois surpris et réjoui d'éprouver une hardiesse inattendue. Légèreté, état de grâce : voilà ce qui transparaît, au-delà de la retenue naturelle, au-delà de ce qu'un critique a appelé la *« politique de l'âme »* du cinéaste allemand, après seulement cinq minutes de retrouvailles. Impression furtive qui se dégage même de sa façon de s'ébrouer, à une table des *Deux Magots*, d'un décalage horaire encaissé entre la côte est des Etats-Unis et la France.

Dans la salle et sur le trottoir, Saint-Germain a repris ses quartiers d'automne et ses conversations de rentrée, cette allure de centre-ville tellement sûr de lui. Dedans, l'heure du goûter, thé et chocolat, premiers lainages, langueurs à la recherche d'une monotonie. Dehors, promeneurs dominicaux, derniers touristes américains bardés de souvenirs existentialistes en partance pour le Middle-West.

Wim Wenders s'en amuse, en appétit d'images, l'œil au rouge, pas déçu, à l'évidence, de ce retour physique à Paris après sept semaines de *« vacances folles à New-York »*, pas impressionné par son retour cinématographique en Europe, après sept années d'exil américain. Il est là depuis quelques heures à peine et il s'abandonne sans réticence apparente à l'atmosphère parisienne. New-York, en arrière, le souvenir de quelques difficiles expériences américaines, son itinéraire, n'interfèrent plus. Il flâne le long des quais de la Seine, à peu près comme un familier de la rive gauche prend sa respiration quotidienne. L'esprit libre.

Il lui vient même un regret significatif : ne pas avoir le loisir d'aller faire la sieste dans une salle de la cinémathèque de Chaillot. *« J'aurais eu besoin d'un bon film,* dit-il, *pour m'assoupir en toute confiance. Car je dors mal pendant un mauvais film. »* A l'aise, Wenders. Libéré d'un poids. Dans une forme lui-même le confie, qui confine au *« bonheur »*.

Pour quiconque a déjà rencontré le lauréat 1984 de la Palme d'or du Festival de Cannes, le changement est surprenant. Où a bien pu passer l'ex-jeune homme maladroit, le cinéaste introverti qui avait dans ses premiers films si justement illustré les incertitudes un peu complaisantes, les inquiétudes indéfinissables des années 70 en Europe ? Aurait-il abandonné, nous laissant au nôtre, son propre goût de l'errance, sauté en marche des *Road-movies* — le nom de sa maison de production, — ces films dérives auxquels se sont identifiés si étroitement quelques-uns des *spleen* juvéniles des époques récentes, l'après-Mai en France, les *« années de plomb »* en Allemagne, la redécouverte de *« la route »* aux Etats-Unis ? *« C'est vrai,* dit-il, *qu'il a été longtemps possible de sous-titrer mes films par ces mots : errance et aliénation. »* Les personnages d'*Au fil du temps* ou d'*Alice dans les villes*, deux films *« importants »*, restaient tournés vers le passé, la mémoire, très marqués, comme tant d'autres du cinéma européen, note encore Wim Wenders, par la *« mélancolie »*. Et comme tant d'autres encore, ils se sont épuisés à montrer l'impossibilité de faire du cinéma. *« Je n'en pouvais plus de raconter la mort du cinéma. Après l'amertume, l'impuissance, que j'ai ressenties, en tournant mes trois premiers films américains* Hammett, Nicks's movie *et l'*Etat des choses, *je n'aurais pas pu survivre comme cinéaste. L'*Etat des choses, *par exemple, c'était un film totalement narcissique. Je n'aurais pas pu continuer. »*

Errance et aliénation. Ce que des fanatiques français appellent le *« wendersisme »* multipliait à l'infini, à en croire Wenders lui-même, une double image inaboutie et douloureuse : le vague à l'âme de l'époque et la délectation morose d'un cinéma surtout occupé à s'enivrer jusqu'au dégoût de son sujet de prédilection. Lui-même. En marchant dans Paris, Wim Wenders explore, non en termes de bilan mais dans le souci d'expliquer le



changement survenu, son itinéraire personnel et artistique. *« Je n'ai été longtemps capable, même dans des films que je continue à trouver importants pour moi, comme* Alice dans les villes *et* Au fil du temps, *de ressentir et d'exprimer que des émotions restreintes sur des séquences brèves dont l'addition pouvait faire, par chance, un film. »* Il se souvient d'avoir, même depuis 1977, aux Etats-Unis, laissé le soin de l'histoire, par peur de raconter et de vivre, au décor lui-même, au hasard des rencontres entre les plans et des personnages. L'émotion contenue dans le paysage des villes, des routes, du *blues* atmosphérique, submergeait le récit qui, explique Wim Wenders, *« épousait tous les méandres trouvés en chemin »*.

Depuis Cannes, l'information a fait le tour du public wendersien : *Paris, Texas* a agi sur le cinéaste comme le déclencheur d'une libération. Wenders s'en va partout, de New-York à Paris, répéter qu'il a enfin trouvé avec ce film phare ce qu'il cherchait désespérément aux Etats-Unis : l'impulsion narrative, la maîtrise du récit. Avec l'aide de l'écrivain américain Sam Shepard, l'Allemand, en exil volontaire au-delà de l'Océan, a trouvé la force de dépasser ses angoisses et son écriture traditionnelle pour libérer *la force autonome contenue dans la fiction »*.

### A l'opposé de ses peurs personnelles

*« L'évidence m'était venue,* raconte-t-il, *de l'impression laissée par la fin de l'*Etat des choses. *»* Fritz, metteur en scène en rade, sans un sou, abandonné au Portugal par son producteur, s'envolait pour Los Angeles donner une dernière chance financière à un projet cinématographique déprimé. *« Malgré moi, sans que je m'en rende vraiment compte, quelques éléments de fiction — le producteur compromis par la mafia — ont donné une émotion à la fin du film, le sauvant au dernier moment. »*

Et parce que ce qu'il ressentait comme une impuissance insupportable devenait trop lourd, après ses déboires avec les studios hollywoodiens, parce que l'*« errance »* philosophique et conceptuelle contenue dans ses films devenait synonyme de dérive, parce que enfin, un coin de lumière s'était fait jour à la fin de l'*Etat des choses*, Wim Wenders est allé, comme un naufragé, vers l'opposé de ses peurs personnelles et cinématographiques. Aussi *Paris, Texas* est-il un film-tournant — *« le plus contemporain, c'est-à-dire déjà projeté vers demain »*, — une œuvre bourrée d'émotion jusqu'à la gueule.

Sans donner dans la demi-mesure, Wenders et Shepard ont voulu, pour cette tentative de thérapie générale, affronter le sujet majeur de ce que l'époque passée et le cinéma européen avaient préféré jusqu'ici contourner : l'amour avec un grand A, les déchirements vitaux d'un homme et d'une femme.

Puisqu'ils avaient enfin l'épopée, autant s'embarquer sur l'essentiel de toute vie. *« Dans mes autres films,* confie Wim Wenders, *je n'avais pas su donner par exemple de place à la femme. J'ai, par rapport à ce thème, multiplié les détours. »* Dans *Paris, Texas*, Travis l'amnésique sauve sa vie en recherchant sa femme. *« Il marche dans une direction. Il n'erre plus. »* Le bric-à-brac de la dérive, donc des *« road-movies »*, les motels, la plaine, le bitume des autodéportations, tout ce décor émotionnellement fort auquel Wenders avait conféré un sens narratif en soi n'existe plus dans *Paris, Texas* que pour souligner la force de l'homme qui avance. *« Son choix »*, dit le cinéaste.

Cette expérience essentielle de *Paris, Texas*, débouche aujourd'hui, pour Wim Wenders, sur une autre conviction, solidement ancrée et qui a toute l'apparence, à le suivre et à l'écouter, de l'évidence définitive : après une telle obstination à la *« mélancolie »*, après tant de ciné-malheur, « On peut aussi bien aujourd'hui inventer son bonheur ». Par le cinéma et pour la vie. *« C'est parce que je ressens cela très fortement que j'ai envie de dire aux spectateurs qui m'ont toujours suivi : Avancez ! »*

Laissons tomber le goût de l'errance sans but, celle des époques désespérées, comme celle de notre chère vieille écriture d'art et d'essai : l'impasse y est inévitable. Parce qu'il a trouvé une grammaire narrative permettant la libération d'une émotion, et qu'il croit plus que jamais *« possible d'aider à vivre par le cinéma »*, le réalisateur allemand confie sa conviction d'une nécessaire transformation.

### Le sens, le choix, l'émotion

*« Cet effet qu'a fait* Paris, Texas *sur mon travail, sur celui de toute l'équipe comme sur ma vie, je le ressens aussi chez les spectateurs. »* L'œuvre et l'écran peuvent passer par le même prisme reformant. C'est affaire de simplicité à retrouver, à laisser entrer en soi. Le sens, le choix, l'émotion contre l'errance, la mélancolie et le narcissisme. *Paris, Texas* contre *Au fil du temps*.

Puisque le cinéma est en sursis dans *« un troisième âge fragile »*, avant le millénaire des images électroniques, laissons-le respirer librement, en lui confiant une vocation *« plus positive »*.

L'entreprise de « réappropriation wendersienne » trouve-t-elle des échos dans l'époque et le cinéma ? Spontanément, le réalisateur parle du public de *Paris, Texas*, de ce qu'il y sent d'énergie et d'*« intention contemporaine »* à recevoir le film au-delà du divertissement. Parmi les cinéastes en marche, il évoque son ami Jim Jarmush, le jeune auteur américain de *Stranger Than Paradise*, qui, lui aussi, tente de rendre un sens cinématographique à *la route* et au-delà une certaine perspective moins déprimée à la jeunesse américaine. Jim Jarmush, auquel Wim Wenders ressemble tellement en ce moment, et dont il fait, de retour à Paris, avec une tendresse fraternelle, la publicité au point de se montrer partout avec au revers de sa veste un badge du film, encore inconnu en France.

Et au-delà d'eux ? Du côté des Allemands, au cinéma si mortifié, une libération de l'émotion viendra-t-elle ? L'Allemagne, les Allemands, même les complices de sa génération, posent des problèmes à Wim Wenders. Les distributeurs de *Paris, Texas* veulent cantonner la sortie du film dans le ghetto des salles d'art et d'essai, et le lauréat de la Palme d'or regrette que ses retrouvailles avec l'Allemagne se soldent par un procès sordide et par l'indifférence méprisante des pouvoirs publics. *« Ils ne veulent pas comprendre qu'il s'agit d'un film différent. »* Au moment de rentrer en Europe, et alors qu'il atteint une consécration internationale, Wenders souffre d'une mésentente déjà vieille de dix ans, qui cette fois tourne au divorce.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 20.)



### Entendre les images avec Ry Cooder

*PARIS, TEXAS* est un film musical. C'est peut-être le plus beau, le plus dense des chants de blues blancs des années 80. Ce que les images évoquent, c'est ce qu'on a rêvé en écoutant les disques de Bob Dylan, de Randy Newman ou de Ry Cooder. Le même rythme, le même fuselage, à la fois cossard et tranchant, charnu et électrique. Une Amérique transposée de ce côté de l'Atlantique à travers des chansons qui parlent d'autoroutes sans fin et de motels perdus au milieu du désert. L'Amérique de Wim Wenders. Posez le *Bonde on Bonde* de Bob Dylan sur la platine, ou *le Born to Run* de Bruce Springsteen, et allez voir *Paris, Texas*, vous entendrez les mêmes images, vous verrez les mêmes sons.

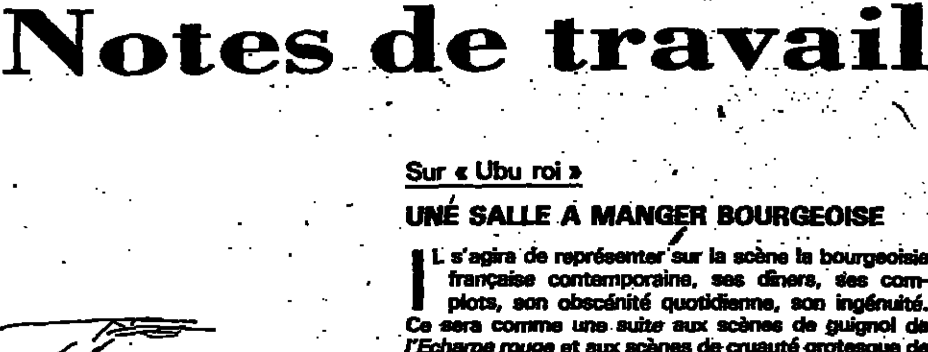
*« Le travail d'image, si on pouvait le traduire dans une musique, pour moi, on ne pourrait pas le traduire plus juste »*, dit Wim Wenders à propos de Ry Cooder, qui a composé la bande originale de son film. Comment, en voyant *Paris, Texas*, ne pas penser que Wim Wenders a vécu l'Amérique et ses mythes en partie à travers sa musique ?.

- Ry Cooder, c'est ce musicien que Keith Richards, le guitariste des Rolling Stones, citait comme le plus grand guitariste de blues blanc de tous les temps. Déjà pour *Hammett*, Wenders avait voulu lui confier la musique. Coppola avait refusé. Né en 1947 à Santa-Monica (Californie), il a fait de la *bottleneck* et de la *slide guitar* ses spécialités. Après avoir joué dans les groupes de Taj Mahal et de Captain Beefheart dans les années 60, il devient l'un des grands manitous des studios américains, participant, parallèlement à sa carrière solo, aux enregistrements d'une multitude de groupes, parmi lesquels Bandy Newman et les Rolling Stones. Travaillant également avec Jack Nitzsche (ancien producteur des Stones), il collabore aux musiques de *Performance* (Nicolas Roeg), *Blue Collar* (Paul Schrader), *le Gang des Frères James* (Walter Hill), avant de signer celles de *Sans Retour* et de *Street of Fire* (Walter Hill), de *Police Frontière* (Tony Richardson).

Puisant dans les racines du blues et de la country, avec une connaissance parfaite du folk des années 30 et une assimilation de la musique hawaïenne, il y a dans le jeu et la composition de Ry Cooder tout ce que l'Amérique a de plus beau dans son histoire et sa culture musicales. La tradition et le folklore des pionniers qui ont fait le Nouveau Continent, revus et corrigés, mais sans perversion, par les techniques nouvelles. Une musique d'espace, intemporelle, celle-là même que chante *Paris, Texas*.

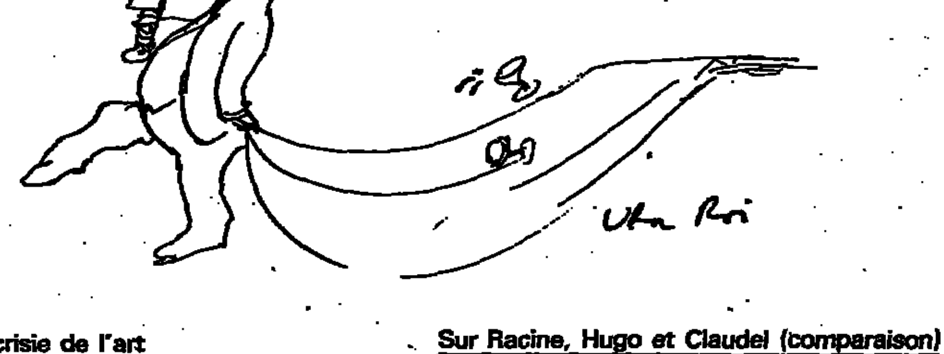
ALAIN WAIS.

★ Discographie chez WEA.



# CHAILLOT

# Notes de travail



## Ligne de conduite

VOILA trois ans, Antoine Vitez succédait à Jean Vilar au Théâtre de Chaillot. Successeur indirect, puisque Georges Wilson avant lui, et lui-même avec Jack Lang, puis André-Louis Perinetti, avaient pris la direction du « grand vaisseau », comme on l'appelle. Antoine Vitez serait le successeur de Jean Vilar, même s'il travaillait ailleurs. Un peu à cause d'une certaine ressemblance physique, bizarrement apparue ces derniers temps (mimétisme du lieu ?) ; beaucoup parce que Vitez a quelque chose d'un « maître », comme il en existait pendant la Renaissance : plus qu'un pédagogue, un homme de savoir qui forme plus qu'il n'enseigne, qui influence, trace des lignes dont d'autres s'emparent et font leur profit.

Ainsi Jean Vilar a dessiné les lignes d'un théâtre populaire qui s'est dilué dans une multitude d'interprétations. Il n'en reste pas moins que le secteur public – ce vaste ensemble subventionné – s'est construit autour et à partir du TNP que Jean Vilar a imaginé et réalisé. Et que Jean Vilar, son œuvre, ses rêves, ont formé une multitude d'hommes de théâtre. Certains le revendiquent, d'autres l'ignorent, d'autres encore le refusent – quelques-uns avec fureur. Vilar ne se reconnaîtrait chez aucun, à l'exception peut-être de Vitez, parce que leurs spectacles sont parfaitement dissemblables. Il n'y a rien de commun entre la rigueur dépouillée de Vilar et l'emphase hautaine de Vitez. Le propre des maîtres est de former des personnalités dissidentes.

Vitez, lui aussi, trace jour après jour – et avec une telle intensité qu'on pourrait dire heure après heure – des lignes sur lesquelles naîtront de prochaines fantasmagories, les siennes et celles qu'il aura influencées. Les siennes, malgré leur diversité, restent fidèles à la ligne – abondamment ramifiée – d'un théâtre qui veut se faire entendre de tous ou presque, des publics vastes et restreints, adultes et enfantins. Qui cherche à mettre en jeu tout, vraiment tout ce que peut produire le choc des acteurs et des textes, et qui double la mise par associations inattendues : comme de marier Jarry et Bretecher en faisant du père et de la mère Ubu les hôtes d'un dîner en ville, comme de traiter l'Evangile selon saint Jean en truculent exercice de foire sur le thème miracle/simulacre (*les Miracles* en 1974), ou de traduire la « langue de bois » utilisée par Alain Badiou *(l'Echarpe rouge)* en poème claudélien sur une musique excessivement contemporaine de Georges Aperghis, ou enfin de construire un spectacle à partir d'une conversation entre Georges Pompidou et Mao...

Vitez vagabonde, et il reste attaché à une ligne de conduite, en définitive très simple, qui englobe des séries : ainsi, *l'Ecole des femmes, le Misanthrope, Tartuffe, Dom Juan,* avec les mêmes comédiens, dans un même décor, pour une seule histoire en quatre épisodes. Et Vitez compte reprendre et développer cette technique feuilleton dans deux ans avec les deux *Faust*. Et dans cet esprit, il a monté *Hamlet*, puis *la Mouette*, où se retrouvent des rapports identiques fils-mère-amant avec *le Héron* d'Axionov, qu'il considère comme une paraphrase de *la Mouette*.

Les associations peuvent être inattendues, et mêmes tordues, elles ne sont pas gratuites dans la mesure où elles s'encastrent dans une pensée impeccablement rationnelle.

Cette saison, Antoine Vitez s'engage avec Victor Hugo *(Hernani, Lucrèce Borgia)*, qu'il avait laissé dans un coin de son esprit depuis *les Burgraves*, en 1977 à Ivry, et à nouveau avec Shakespeare, en montant *le Macbeth* de Verdi à l'Opéra, et, fidèle à l'amitié, en demandant à Pierre Debauche de mettre en scène *Comme il vous plaira*, à Stuart Seide de créer *l'Hôtel de l'homme sauvage*, de Jean-Paul Fargeau.

Fidèle aussi à sa ligne de conduite : relier les textes classiques aux auteurs contemporains : Michel Vinaver *(Iphigénie Hotel)*, Bruno Bayen *(Schliemann)* et René Kalisky, dont il a découvert le talent singulier depuis *le Pique-Nique de Claretta*, en 1974 à Ivry, jusqu'à *Falsch*, en 1982 à Chaillot... et Guyotat, dont il a adapté – pari audacieux – le *Tombeau pour cinq cent mille soldats*...

« *Faire théâtre de tout* », écrivait Aragon, Antoine Vitez met en pratique la formule.

COLETTE GODARD.

Sur l'hypocrisie de l'art (en lisant Victor Hugo)

### JULIETTE N'AVAIT PAS BESOIN DE TOUT ÇA

*... un nom quelconque dont la prononciation guernesiaise et l'orthographe paysanne avaient fait Gilliatt.*

CES astuces qui m'enchantaient, maintenant me font horreur. Astuces de poètes : le nom de la femme mal aimée transformé en nom du héros de roman, mais déformé quand même, pour que le poète (le Poète) puisse à la fois s'avouer découvert et protester de son innocence ; avoir dit et n'avoir pas dit ; avoir crié la vérité et l'avoir en même temps cachée.

Juliette n'avait pas besoin de tout ça. Ce qu'elle demandait, c'était seulement la présence de l'homme qu'elle aimait – à côté d'elle, et jamais assez. Lui se croyait quitte en la brodant comme une figure cachée, dans la littérature et la poésie.

Il en est de même avec la politique. Comme j'ai admiré les allusions impénétrables et pénétrables de nos vieux maîtres, témoignant (mais seulement à qui voulait entendre) de leur compréhension entière de la vérité, par des poèmes qu'on pouvait aussi prendre dans d'autres sens, ou ne lire que pour la beauté des vers ; ou ne pas comprendre du tout, tandis que le poète avertissait de l'écouter, et que ce qu'il disait était grave ! Il était ainsi paré de tous côtés : l'histoire lui rendrait justice et hommage ! Et non, pourtant. L'histoire (ou bien : il se trouve toujours quelqu'un dans la suite de l'histoire) s'aperçoit de la ruse et la juge avec mépris et pitié.

Cela est tout à fait comme les présages et les prédictions dans les fables antiques : le pauvre humain s'ingénie à en retarder l'accomplissement, invente des subterfuges pour échapper au regard du dieu, tromper le destin ; il ne pourra cependant s'en sauver. Hypocrisie de l'art.

*(30-VII-84.)*

Sur Racine, Hugo et Claudel (comparaison)

### JARDIN A LA FRANÇAISE ET JARDIN ANGLAIS

LE poème de Racine ne commande pas la diction de l'acteur, elle reste à son libre arbitre, aucune intonation ne peut se déduire de l'architecture équilibrée des vers ; *c'est un palais à volonté*, comme le décor où on joue.

Hugo et Claudel, au contraire, font passer la voix par un chemin obligé ; ils bâtissent des décors de rocaille, des labyrinthes de jardin – décors modernes, simulant la réalité, tandis que le décor classique n'en donne que le signe, au fond de la scène. C'est aussi toute la différence entre le jardin à la française et le jardin anglais. Celui-ci – qui imite la Nature – limite les figures des trajets ; celui-là – qui n'a pour ambition que de représenter l'Harmonie – permet un nombre infini de combinaisons : on y fait soi-même son chemin.

*L'application* par Hugo d'un parler familier sur la grille alexandrine oblige celui qui parle à une expression unique – à condition qu'on respecte le jeu proposé, *qu'on ne fasse pas* les enjambements, car, si on les fait, on transforme tout bonnement les vers en prose, et il n'y a plus de jeu ; de même, si on ne dit pas les douze syllages du vers racinien, si on ne fait pas entendre la rime, la question ne se pose plus : elle est résolue par l'absence de réforme.

Et Claudel, imposant à l'acteur les moments de respiration, les césures petites et grandes, réduit au moindre écart le choix du diseur. Etrange partition où la hauteur des notes serait déterminée seulement par la fréquence et la quantité des soupirs ! C'est bien cela pourtant, mais parce qu'il s'agit de langue parlée, non pas chantée. On pourrait dire ceci : soit une voix parlée française ; si je lui donne à dire telle quantité de mots et si j'interromps cette quantité en ce point-ci, en celui-là, coupant ou facilitant le souffle et le superposant au sens courant du texte de façon à déconcerter ce sens, j'orienterais irrésistiblement l'acteur à élever ou baisser la voix, ou la laisser en suspens, selon trois tons, l'ascendant, le descendant ou l'étale, qui constituent la mélodie de la voix parlée.

Sur « Ubu roi »

### UNE SALLE A MANGER BOURGEOISE

IL s'agira de représenter sur la scène la bourgeoisie française contemporaine, ses dîners, ses complots, son obscénité quotidienne, son ingénuité. Ce sera comme une *suite* aux scènes de guignol de *l'Echarpe rouge* et aux scènes de cruauté grotesque de l'histoire, dont la *Rencontre de Georges Pompidou avec Mao Zedong*, en 1979, à Ivry, fut un chapitre.

Je reprendrais volontiers à cette occasion l'idée du *guignol politique d'actualité* en marionnettes, aux entractes, ou avant les spectacles : cinq minutes commentant l'actualité de plus ou moins près. Voilà une tâche nationale pour un théâtre national !

Le spectacle d'*Ubu roi* commencera dans une salle à manger bourgeoise du meilleur goût. Plan de table, musique, whisky, les journaux. M. et Mme Ubu ressemblent à un jeune couple de jeunes cadres dynamiques. Ils attendent des amis, c'est un dîner. La scène, ici, est une Cène. Les mots orduriers qui montent aux lèvres des convives ne les gênent pas ; ils disent merde comme ils diraient porto ou toute autre chose ; ils chient, pissent, meurent, égorgent, dévorent vivants leurs ennemis sans perdre de leur dignité ; la Mère Ubu porte une robe en lamé, le Père Ubu un costume noir ou gris foncé, impeccable, cheveux gominés.

A la fin, un grand paquebot, comme celui d'*Amarcord*, entre dans le salon détruit, et le Père Ubu part pour l'Espagne, saluant Elseneur au passage.

*(Printemps 1984.)*

Sur Lucrèce Borgia

### SOULEVER LE CAPUCHON DU MOINE

MONTEFELTRO. Comme dans le coin d'un tableau, peu visible à première vue, il y a dans *Lucrèce Borgia* un personnage énigmatique qui aggrave le sens de l'œuvre, si on le regarde bien : il fascine le spectateur, l'hypnotise presque par sa laideur horrible, on le découvre, et on se dit que *c'était donc bien cela que voulait dire l'auteur*. Quelquefois, c'est plusieurs siècles après, pour la peinture, que ces sortes d'événements se produisent : un amateur, un critique, un poète, par hasard, aperçoit l'anomalie du tableau, et tout le sens communément reçu se renverse.

Ici, c'est d'un passant qu'il s'agit : Montefeltro. *On voit passer au fond du théâtre un homme à cheveux blancs, maigre, chancelant, appuyé sur un bâton et enveloppé d'un manteau.* C'est dans la deuxième partie de l'acte premier, à la scène 3. « *Pauvre Montefeltro !* dit Ascanio. *Et quel âge a-t-il ?* demande Astofo. *Mon âge. Vingt-neuf ans* », répond Maffio.

Montefeltro passe et ne dit rien, ne revient jamais dans la suite du drame. En réalité, il meurt. Cette image de la mort dans la jeunesse est comme une explication du tout.

*(Eté 1984.)*

ENFANCE

## Comme un ferment d'images pures

ON peut s'étonner que le Chaillot d'Antoine Vitez, si souvent taxé de cérébral, soit précisément de tous les théâtres nationaux celui qui accorde une part aussi importante au jeune public : une programmation régulière, ambitieuse, variée, où se reconnaît un profil, une politique.

Après tout il suffit de se souvenir que, voici dix ans, Vitez fut codirecteur avec Jack Lang à Chaillot en un temps où ce théâtre s'appela, par manière de défi sans doute, Théâtre national de l'enfance : enfance comme symbole d'image pure, d'émotions fortes, ferments alors exaltés pour le renouvellement d'un théâtre populaire qui se débarrasserait d'un surpoids d'idéologie et de verbiage. *Turandot* de Pintilie, *Vermeil comme le sang* de Régy, *les Miracles de Saint-Jean* ou *Vendredi ou la Vie sauvage* d'après Michel Tournier, voulurent s'adresser en matinée aux enfants, et aux adultes le soir.

### *L'érotisme aussi*

De cet ancien esprit, nulle référence précise dans le nouveau Chaillot ; encore que naguère au cours de l'Année de l'enfance, Antoine Vitez se soit plu à réclamer pour le théâtre des enfants « *le droit à une certaine violence, le droit à un certain érotisme* ». Dans la douzaine de spectacles présentés depuis janvier 1982 on retient d'abord la singulière conjonction d'une thématique traditionnelle et de beaucoup d'innovations formelles. A une ou deux exceptions près les spectacles sont des créations, mais à partir de grands textes ou de grands personnages : *Faust, la Tentation de Saint-Antoine, Gulliver, les Mille et Une Nuits*... C'est avec *Polichinnelle*, d'après le fameux Duranty qui fut une gloire du XIXe siècle, des jardins et des boulevards, que s'ouvrira la saison 84-85.

Au début, mais c'est une idée encore chère à Vitez, le spectacle pour enfants, comme *Faust* mis en scène par Agnès Van Molder, se voulait un grand spectacle en raccourci, joué parallèlement au *Faust* de Vitez. Tous les moments essentiels du drame étaient là, et en plus du décor de la petite ville allemande, les images du carnaval : une chaleur et une émotion qu'on ne retrouvait pas toujours dans le *Faust* pour adultes. On sait du reste la tendresse particulière de Vitez pour les marionnettes (lui-même a mis en scène avec Alain Recoing *la Ballade de Mister Punch*) ; aussi est-elle de loin la forme de spectacle privilégiée des après-midi de Chaillot : tradition raffinée de la Chine telle qu'elle se conserve à Taïwan avec *le Roi des singes* de Jean-Luc Penso, grosses marionnettes naïves du *Réveil-matin* destiné aux tout-petits, opposition et concurrence de l'acteur et des marionnettes dans *les Voyages de Gulliver* de Daniel Soulier, minuscules et ravissantes poupées de Karino Chéref et rapports dialectiques avec le conteur dans *Il était une fois, il n'est plus* du Turc Isil Kasapoglou.

Au-delà de cette prédilection, Chaillot a su prouver son goût du risque et de la difficulté, à travers des spectacles qui resteront des dates dans l'histoire du théâtre pour enfants. D'abord avec ces pleins pouvoirs accordés au conteur Nacer Khémir dans *les Mille et Une Nuits* où, sous un chapiteau de tulle, la seule parole du nomade conduisait la dramaturgie des métamorphoses sans le moindre support visuel. Puis avec *la Traversée du désert*, de Pierre Byland et Ctibor Turba, merveilleux spectacle de clowns – une dizaine de différents pays étrangers – fichant joyeusement à terre les théories de Bergson sur certain comique du « *mécanique plaqué sur le vivant* ». Ici le raisonnable Monsieur Loyal se voyait acculé dans son ironie condescendante, subjugué, converti par la fantaisie dévastatrice.

### *Une élite*

Enfin, le plus rare et le plus rarement réussi en ce domaine, le spectacle musical. En proposant aux enfants *le Combat de Tancrède et de Clorinde* (poème du Tasse, musique de Monteverdi) dans une mise en scène de Lorenzo Mariano et sous la direction musicale de Gérard Parmentier, Vitez prouvait que l'enfant peut accéder, à travers une initiation à l'opéra, au grandiose, au raffiné, au subtil. On ne peut pas oublier cet affrontement sur rails des amants guerriers cousus d'or, de plumes et de cuir, se battant et chantant du haut de leurs chevaux dressés, entraînant avec eux les musiciens de l'orchestre.

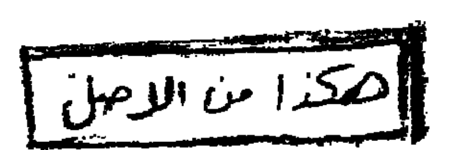
La musique d'*Exilar* de Jean-Yves Chatelais faisait interférer le théâtre et le cinéma, l'aventure façon bande dessinée avec jeep et jungle et la fraternité de toutes les musiques du monde jaillies d'instruments vrais et d'instruments inventés par la magie d'acteurs-musiciens-virtuoses. Nulle ombre de didactisme, nul balisage de la raison ici, mais un buisson de productions drôles et intelligentes où l'enfant comme l'adulte est invité à attraper ce qu'il peut, ce qu'il veut.

Selon Vitez, le comédien doit aussi apprendre et recevoir de ce public si spécifique, et il n'est pas mauvais qu'il s'exerce au métier de marionnettiste, de simple manipulateur, quand tout son jeu doit tenir au bout de ses doigts. Le théâtre pour enfants à Chaillot : un théâtre pour l'élite de l'enfance ? Sans doute le sophistiqué domine plus que le populaire. Mais n'est-ce pas aussi parce que l'enfance elle-même est ici pensée comme une élite ?

D'ailleurs, et c'est une heureuse innovation pour cette saison, l'exploitation des spectacles sera plus longue : soixante au lieu de trente représentations chaque fois, dans un dispositif plus vaste au Grand Foyer. Et les adultes frustrés de merveilleux pourront aussi venir à Chaillot les mercredis et samedis, à 18 h 30.

BERNARD RAFFALLI.





# 84-85

# d'Antoine Vitez

Sur Macbeth et Hernani

### LE RÊVE DES ROMANTIQUES ET LE RIDEAU D'ÉTOILES

SI on jouait le *Macbeth* de Shakespeare et non celui de Verdi, on ferait une tout autre mise en scène. Plus je lis le texte de Shakespeare, moins je trouve l'œuvre « barbare », et plus les modes de représentation habituels me semblent *arbitraires* et marqués d'un préjugé : toujours le même, celui que nous avons combattu avec *Hamlet*, un Shakespeare de mauvais goût, extravagant, irrationnel, obscur, furieux.

Au contraire, il m'apparaît clair et tranquille, et la tragédie de *Macbeth* est à *Richard III* ce qu'est *Hamlet* à *Richard II* et à tous les drames historiques : une épure, une théorie du pouvoir et des passions. Mais pourquoi voudrait-on, parce que cette Ecosse et ce Danemark sont plus abstraits que l'Angleterre, les rendre monstrueux, et leurs habitants des êtres préhistoriques enveloppés de brume ?

Oui, si je jouais le *Macbeth* de Shakespeare, j'en montrerais le caractère civilisé, commun, comme le faisaient David Garrick et Hannah Pritchard. L'histoire de ce général devenant factieux précisément à l'issue d'une victoire gagnée pour la cause loyale contre un traître (1), je ne la représenterais pas dans des peaux de bêtes (bien que les mêmes événements sans doute se fussent déjà produits à l'époque où nous étions vêtus de peaux de bêtes), parce que je craindrais de la rendre ainsi trop générale et lointaine, trop peu reconnaissable.

Le *Macbeth* de Verdi suit de près la tragédie de Shakespeare, et Verdi avait raison de se fâcher quand on l'accusait d'infidélité. Mais par le fait même de la musique, l'extension énorme de la voix, la présence des chœurs, qui représentent sans doute l'irruption des masses dans l'histoire (ce sont en effet des masses scéniques et orchestrales), l'ouvrage lyrique me semble comme un « rêve » du théâtre de Shakespeare ; c'est vraiment une œuvre seconde qui suppose connue la première.

Au fait, tout le romantisme a rêvé Shakespeare, il est fait de ce rêve. Hugo, Schiller et Goethe ont voulu reprendre l'art du théâtre où il l'avait laissé ; c'est eux qui nous ont donné de lui cette leçon mythologique, dont nous ne parvenons pas à nous défaire.

Jouant le pseudo-Shakespeare de Verdi, je me sens justifié de le donner dans la couleur et l'aspect physique du rêve : les personnages s'agrandissent, deviennent blafards, on dit au public : c'est une légende, un conte, la scène même n'a rien de vraisemblable, d'où vient, où mène ce grand escalier ? De quel matériau sont faites ces arches sculptées de corps suppliciés ? A la fois projection au fond d'une grotte de l'ombre fantastique de la tragédie, et mise en œuvre de l'idée que le compositeur, à notre avis, s'en faisait.

Je ne crois pas que *Hernani* doive être traité comme une parodie involontaire de Shakespeare. Il faut prendre au sérieux les situations dramatiques, elles sont fines et ne peuvent être jouées *en masse*. Il serait donc grand dommage d'immerger le drame dans un décor unique, si expressif soit-il ; on perdrait le sens et on épuiserait le texte à vouloir consommer tout l'espace. Inversement, la représentation sage des espaces décrits par l'auteur manquerait le but, qui est d'exalter le théâtre.

C'est pourquoi je vois un espace qui ne serait que théâtre : rideau d'étoiles s'ouvrant sur une toile peinte au fond, salles éclairées par la lune, cheveux au vent de l'actrice dans la lumière mauve de la nuit. Costumes sans unité (dont l'unité serait cette disparate indiscernable), visages exagérés, fraises comme carcans, et glissements des styles vers la quasi-nudité des corps — ainsi Don Carlos essaye de pousser hors du tombeau la bière de Charlemagne ; une main énorme, ou un doigt (le doigt de Dieu) sort de la petite porte, le roi est presque nu, un enfant.



Glissement des données « réelles » du théâtre vers le rêve : on est entré dans le rêve sans qu'on sût quand il commençait ; le difficile est d'en sortir pour le glissement suivant.

*(26 août 1984.)*

(1) Ainsi Shakespeare met la trahison en exergue de la tragédie, comme un programme ou un titre.

Sur les arts de rupture

### LA GRANDE LEÇON

LES arts de rupture constituent aussi un genre en soi. Autrement dit : toute forme ne peut être utilisée pour rompre avec la forme précédente ; il y a dans l'art de rupture une extravagance nécessaire, une figuration visible de la destruction, un avilissement obligatoire. Jarry et ses amis ne songeaient pas tant à faire un art nouveau qu'à détruire l'ancien, mais ce terrorisme est devenu une école, et elle a des règles.

Tout n'est pas relatif. C'est la grande leçon. Nous ne cessons pas de nous débarrasser du progrès que constitua l'idée de la relativité infinie, indéfinie, où noue étions depuis trente ans ; il est amer de retourner à l'éternité, pour qui a pensé que tout n'était affaire que de point de vue. C'est le chemin qu'accomplit avec sarcasme Kundera, j'entends bien ce qu'il dit de la beauté aléatoire ; il est vrai que le temps de la reconstruction est venu ; il faut sortir de l'histoire pour entrer dans la philosophie.

*(Été 1984.)*

DESSINS DE IANNIS KOKKOS

## Le programme

### GRAND THÉATRE

**L'ECHARPE ROUGE**

Poème d'Alain Badiou; musique de Georges Aperghis; direction musicale, Annick Minck; mise en scène, Antoine Vitez; scénographie et costumes, Yannis Kokkos; lumière, Patrice Trottier. Coproduction Opéra de Lyon, Festival d'Avignon, Programme musical de France-Culture, Théâtre national de Chaillot (*les 18, 19, 20, 23, 24, 26, 27 octobre 1984*).

**L'EMPIRE DE DADI**

D'après la musique d'Erik Satie; partition musicale, Jorge Zulueta; mise en scène, Jacobo Romano; scénographie, Stephan Hess; costumes, Paco Rabanne et Juan Gatti; scénario, Jacques Taboul et Elida Romano; recherche et documentation, Pierre Babin. Opéra-collage du Grupo Accion Instrumental de Buenos-Aires (*du 16 novembre au 1er décembre 1984*).

**HERNANI**

De Victor Hugo, mise en scène, Antoine Vitez; scénographie, Yannis Kokkos (*du 31 janvier au 31 mars 1985*).

**UBU ROI**

D'Alfred Jarry; mise en scène, Antoine Vitez; scénographie, Yannis Kokkos (*du 3 mai au 15 juin 1985*).

### THÉATRE GÉMIER

**COMME IL VOUS PLAIRA**

De Shakespeare; texte français et mise en scène de Pierre Debauche; décors et costumes, Yves Le Jeune; musique, Lino Leonardi; lumières, Henri Merzeau; chorégraphie, Isabelle Calleau; combats réglés par Jacques Brylant. Centre dramatique national du Limousin, Compagnie Pierre Debauche (*du 4 octobre au 1er novembre 1984*).

**UNE PIECE D'AMOUR**

De Jean-Marie Patte; mise en scène, Jean-Marie Patte, scénographie, Alain Le Nouëne. Coproduction Festival d'automne, le Jardin, Théâtre national de Chaillot (*du 22 novembre au 22 décembre 1984*).

**L'HOTEL DE L'HOMME SAUVAGE**

De Jean-Paul Fargeau; mise en scène, Stuart Seide; scénographie, Charles Marty (*du 23 février au 31 mars 1985*).

**MILLE FRANCS DE RECOMPENSE**

De Victor Hugo; mise en scène, René Loyon; scénographie, Nicolas Sire (*du 9 mai au 15 juin 1985*).

### GRAND FOYER

**Katajjaq, chants des femmes inuit du Nouveau Québec**, coproduction Festival d'Automne, Théâtre national de Chaillot (*du 9 au 14 octobre 1984*)

### POUR LES JEUNES SPECTATEURS

**Polichinelle**, spectacle pour marionnettes à partir des textes d'Edmond Duranty, mise en scène, Daniel Soulier, décors, marionnettes et accessoires, Karina Cherès (*du 7 novembre au 22 décembre 1984*).

**Le Violon violet**, spectacle de Camillo Osorovitz, mise en scène et scénographie, Camillo Osorovitz (*du 23 janvier au 16 mars 1985*).

**Les Aventures du petit père Lapin**, spectacle inspiré des contes de l'oncle Remus, recueillis et transcrits par J.-Ch. Harris : de petites histoires venues de l'Amérique du XIXe siècle, pour les tout-petits d'aujourd'hui. Spectacle pour marionnettes de Pierre Blaise (*du 24 avril au 15 juin 1985*).

### LECTURES

**De poésie** : 22 octobre, 19 novembre, 10 décembre 1984, 14 janvier, 4 février, 25 mars, 29 avril, 20 mai 1985, à 20 h 30 dans le Grand Foyer.

**D'extraits de l'œuvre de Victor Hugo** : différentes personnalités artistiques (de disciplines diverses) viendront lire des textes de Victor Hugo qu'ils auront choisis ; à travers ces choix on pourra découvrir des aspects oubliés ou mal connus d'œuvres de Victor Hugo (*les 13, 20, 27 février 1985, 6, 13, 20 mars 1985*).

**De pièces**, dont une est déjà arrêtée : Ana Caona, de Jean Metellus, le lundi 25 février 1985, sous la direction d'Antoine Vitez.

**Pour quatre spectacles au choix, au Grand Théâtre ou au Théâtre Gémier, vous pouvez choisir vos dates et obtenir tous les renseignements en appelant le 727-81-15.**

MUSIQUE

## Les opéras de l'histoire

LE Théâtre national de Chaillot réserve toujours une place particulière dans sa programmation à la musique sous ses aspects les moins convenus. Pour cette saison, alors qu'un doute plane encore sur les concerts de l'ensemble Musique vivante, qui devaient être rassemblés en l'espace d'une semaine au mois de décembre — on saura bientôt s'ils auront lieu ou non, — un certain nombre de manifestations retiennent plus particulièrement l'attention.

D'abord, du 9 au 14 octobre, en coproduction avec le Festival d'automne, les *Katajjaq* (ou « jeux de gorge »), des femmes inuit (terme autochtone pour désigner ceux que nous appelons ici « Esquimaux »), sortes de brèves compétitions vocales qu'on ne connaissait jusqu'à présent que par le disque. Le matériau de base du katajjaq (prononcer : « katadjark ») est simple : des mots courts, et la plupart du temps sans signification, sont répétés selon une structure rythmique élémentaire, mais avec un déphasage. La seconde personne reprend en canon le premier motif, mais l'une des deux peut décider de changer de motif sans crier gare. La pièce s'arrête quand l'un des exécutants est à bout de souffle, n'arrive plus à se maintenir en phase ou rit. Les katajjaq sont en général très brefs.

Viendra ensuite la reprise, du 18 au 27 octobre, de l'opéra de Georges Aperghis d'après le roman d'Alain Badiou : *l'Écharpe rouge*, créé à Lyon au printemps dernier et donné à Avignon au cours du Festival. L'action imbrique une guerre civile (le pouvoir contre l'armée rouge et le parti communiste), une guerre politique interne au parti lui-même (le dissident pro-soviétique Antoine contre le président), un affrontement militaire dont l'enjeu est la zone tropicale (le guévariste Raoul Vestral contre Simon, délégué du parti), des amours disparates (Rachel, colonel révolutionnaire, et Alban, poète apolitique), des faux couples (Antoine, bolchevique classique, et Claire, ralliée au gauchisme), des ruptures familiales (Claire, séquestrée par son père, Joseph, et libérée par Antoine dans l'hôtel de la baie des Mouettes) et, figure du destin, le lien innommé du frère et de la sœur — Simon et Claire — que la politique sépare cruellement.

### Satie et les amis

Le 28 octobre, le Théâtre de Chaillot accueillera quelques-unes des manifestations du IVe Congrès international « Femmes et musique » : « table ronde » sur la voix à 11 heures, *In furore*, de Géraldine Ros, pour soprano, piano, percussion et synthétiseur à 14 h 30, concert de l'ensemble Intervalles à 17 h, consacré à des œuvres françaises.

Du 16 novembre au 1er décembre, le Grupo Accion instrumental de Buenos-Aires créera *l'Empire de Dadi*, spectacle musical d'après la musique d'Erik Satie. Pour cette évocation à la fois rêveuse et précise, Jorge Zulueta a composé une partition où domine l'œuvre de Satie, mais où trouvent leur place des citations de musiciens que Satie nommait dans ses écrits et dans sa musique, comme Wagner, Verdi, Debussy, Milhaud, Poulenc, Thomas, Stravinski, Dukas, Beethoven, Ravel. Et d'autres musiques naissent sur des thèmes de Satie, mais de rythmes plus « actuels », comme une nouvelle musique d'ameublement.

G. C.

LECTURES

## Dire le poème

Depuis 1982, trente-neuf rendez-vous de poésie ont été organisés. Le premier a eu lieu dans un décor de Yannis Kokkos pour une mise en scène que réalisa Antoine Vitez du texte de Tahar Ben Jelloun, *Entretien avec Monsieur Saïd Hammadi ouvrier algérien*. Le poète invité était Jacques Roubaud. D'autres suivirent, parmi lesquels Tahar Ben Jelloun.

A quelle hauteur est la demeure du poème ? A hauteur des mots qui viennent de loin et qui traversent les territoires blancs, le silence et la nuit. Ce sont les mots qui explorent l'ironie du temps, avancent en poussant d'un souffle lent la pénombre. Ce souffle est celui d'une voix qui épèle les syllabes, les compose, les palpe et organise ainsi un visage avec des yeux qui se souviennent.

Ecrire le poème pour célébrer la solitude élue, sans rien engendrer, sans rien démontrer, juste pour tromper l'obscurité et la beauté. Ecrire en martelant les vers à l'intérieur, en se penchant un peu pour, non pas voir, mais entendre les mots qui s'agitent et respirent.

Lire le poème c'est ouvrir une brèche, peut-être les jalousies d'une petite fenêtre là, dans la cage thoracique où sont retenus des siècles et des livres, et donner à ceux qui sont venus l'exacte mesure du silence et du rêve, comme pour révéler un pays par ses pierres amassées les unes sur les autres, chacune étant un jour, une nuit, un secret, un pacte avec la lumière.

Dire le poème est cette mise en place progressive, hésitante mais sans erreur, des signes qu'un miroir qui tourne la face au mur laisse échapper.

Celui qui a écrit doit être de nouveau étonné. La voix transporte et déplace ce qu'il a ordonné dans un moment de grâce, et peut-être d'absolue solitude. Et, lorsque le poème est dit, c'est le corps qui se soulève, joue, bouleverse l'attente et devient le rêve habitant un autre rêve, une colère propulsée du haut d'une montagne ou du fond d'un bidonville.

Spectacle des émotions prises dans le tourbillon des mots et des visages. On installe dans les couloirs du théâtre des miroirs éteints. Une lumière brève et belle, celle d'une voix habitée, les réveillera. De ces miroirs dressés, sortiront des personnages, des secrets, un chant, une cérémonie.

Un lundi soir de février 1982, je me suis assis derrière une petite table dans le grand *foyer* de Chaillot ; à côté de moi, la voix, celle d'Yveline Hamon ; en face de nous, assis sur les marches de l'escalier, des hommes et des femmes, venus écouter. Je ne sais pas lire. Je ne saurai jamais dire un poème. A cause des étapes insomniaques de l'écriture, à cause de ce murmure parasitaire permanent dans ma poitrine. J'ai laissé la comédienne ouvrir la petite fenêtre. Je lisais aussi avec les maladresses et l'inquiétude de celui qui ne se souvient plus si c'est lui ou quelqu'un d'autre qui a écrit « la mort est une prairie émue par le silence ». Soudain le visage d'un ami, mort brutalement, inonde l'espace de ce foyer. Je suis le seul à le voir et je désire que tous ceux qui sont là le voient, un visage revenu, l'instant d'un éclair, de la terre froide et humide.

Le poème est cette lumière qui déchire les draps du ciel par la grâce de la voix.

TAHAR BEN JELLOUN.

# SELECTION

## CINÉMA

### « Paris, Texas » de Wim Wenders

*(Lire page 17.)*

– ET AUSSI : *Au-dessous du volcan*, de John Huston (l'art de dérive). *Indiana Jones et le temple maudit*, de Steven Spielberg (à la poursuite du diamant vert). *L'amour à mort*, d'Alain Resnais (un film avec l'au-delà). *Le Futur est femme*, de Marco Ferreri (l'une est enceinte, l'autre pas). *Les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer (un délicieux marivaudage).

## THÉATRE

### « Messieurs les ronds de cuir » à la Comédie de Paris

Satire de la bureaucratie, hier comme aujourd'hui. Courteline dresse un constat affreux de l'aliénation chez les cols blancs en une suite de brefs portraits, que Régis Santon porte à la scène : il va droit au but dans un style de parade foraine qui provoque un rire nerveux, un choc en retour.

### Tangos

Au TMP/Châtelet, en direct de chez eux les Argentins, musiciens, chanteurs danseurs et la vie d'une musique éternelle. Aux Bouffes du Nord, Astor Piazzola et Milva, la belle rousse italienne qui chante en espagnol, en français et dans sa langue. Au Ranelagh, Osvaldo Piro : Buenos Aires-Paris, Tango 84 (19-21-22-24).

## MUSIQUES

### « Donna Giovanni » à la maison des cultures du monde

Les « divas » de Mexico se paient la peau du Grand Séducteur, et par la même occasion, du Grand Opéra.

### Les tremplins afro-caribéens de la Chapelle

A partir du 18 septembre, la Chapelle des Lombards (19, rue de Lappe, 75011 Paris) reprend ses auditions publiques. Tout groupe, récent ou inconnu, peut s'y présenter à condition que sa musique vienne de « *la mouvance afro-caribéenne* » (salsa, reggae, jazz...). Le public, lui, est invité à jouer son rôle dansant de public, comme il le fait avec *Djimbo* (le groupe gagnant des derniers « tremplins »), *Colonial Mod* (sélectionnés), *Pié Rozier and Gazoline* (Antilles) et comme il le fera bientôt avec Pierre Blain et son carnaval Makumba.

### Du sixième au vingtième siècle

Chaque samedi depuis le 8 septembre (et jusqu'au 27 octobre), la Sainte Chapelle ouvre ses portes au chant grégorien et aux musiques médiévales du sixième au quinzième siècle. Le concert du 22 septembre à 19 heures offre la particularité d'être donné par un seul chanteur : Iegor Reznikoff, dont les recherches très originales sur le chant grégorien archaïque (rituel des Gaules) ont apporté une contribution importante à la notion même de musique sacrée. Le 29 septembre, l'ensemble Guillaume de Machaut interprétera des œuvres de Guillaume Dufay, tandis que l'ensemble Guillaume Dufay chantera le *Laudario de Cortona* (6 octobre) (1).

La programmation musicale du Festival d'automne à Paris se situe presque aux antipodes, puisqu'elle célèbre cette année Xenakis et Ligeti. Du premier on entendra *Synaphai* (soliste Claude Helffer) par l'Orchestre symphonique de Birmingham le 21 septembre au Châtelet, et du second *Clocks and Clouds* et *San Francisco Polyphony* le 27 septembre au Théâtre des Champs-Elysées qui voisineront encore avec *Ais* et *Erikhton* de Xenakis (2).

(1) Renseignements : 353-29-83.

(2) Location FNAC Montparnasse. 549-05-28).

# Wim Wenders et le cinéma pour la vie

*(Suite de la page 17.)*

Et puis que pourrait-il encore leur dire, à ces cinéastes d'outre-Rhin ? Ils font preuve, dit-il, d'une telle « *stagnation émotionnelle, d'une telle incapacité de bouger* », d'un sens du malheur d'« *autant plus pénible qu'il se durcit* ». Lui-même se sent « *sorti de ce piège* », de l'origine et de l'époque, mais comment les entraîner, eux ?

Et puis il y a Jean-Luc Godard dont Wenders regrette *Prénom-Carmen*. Godard qui montre dans ce film « *une telle tendresse pour le cinéma et une telle absence de tendresse pour ce qui n'est pas le cinéma* ». « *Je me suis senti abandonné.* » Wim Wenders le sent, Godard parle toujours du cinéma mais il ne nous aide pas à vivre.

Jarmush, quelques jeunes, ceux qui viendront avec des idées passées à la lessiveuse, et dont il aidera à produire les œuvres... A moins que l'effet *Paris, Texas* se généralise rapidement, Wim Wenders devrait se sentir bien seul. Apparemment, il n'en a cure. Dopé, poussé en avant par l'évidence de l'émotion ressentie à travers l'itinéraire rectiligne de Travis-Stanton à la « *recherche de la responsabilité* », il éprouve le besoin d'aller plus loin.

De parler, avec encore moins de détours encore, de l'amour avec un grand A. D'aller, cette fois, directement, immédiatement à ce personnage de femme qu'il a tant tardé à rejoindre. Renonçant à réaliser un projet de film sur Berlin, dont le sujet appartient lui aussi à l'histoire récente de nos « *mélancolies* », il écrit avec la jeune femme qui partage sa vie l'histoire d'une quête sentimentale qui fera le tour du globe. *Jusqu'au bout du monde* sera tourné dans le mouvement de la planète, des Cévennes à Venise l'obligée en passant par Paris, Berlin, Lisbonne, Londres, Reykjavik, Berlin-Est, Moscou, Tokyo, Tahiti, San-Francisco, Las Vegas, La Havane, Brasilia, Salvador-de-Bahia, Casablanca, le Cameroun et le Sahara.

En noir et blanc et sur un ton de comédie, une femme amoureuse d'un homme qui s'échappe sera poursuivie par l'ancien homme de sa vie. Un détective surveillera le trio et les quatre personnages seront menacés par deux voyous... « *Dans le film que je souhaite faire, il ne sera plus question d'errance, mais d'une énorme Odyssée autour du monde. Les personnages, aussi perdus soient-il au début, parviendront à prendre conscience de leur désir à accepter l'amour, qui, on le sait bien, est le contraire de l'errance.* »

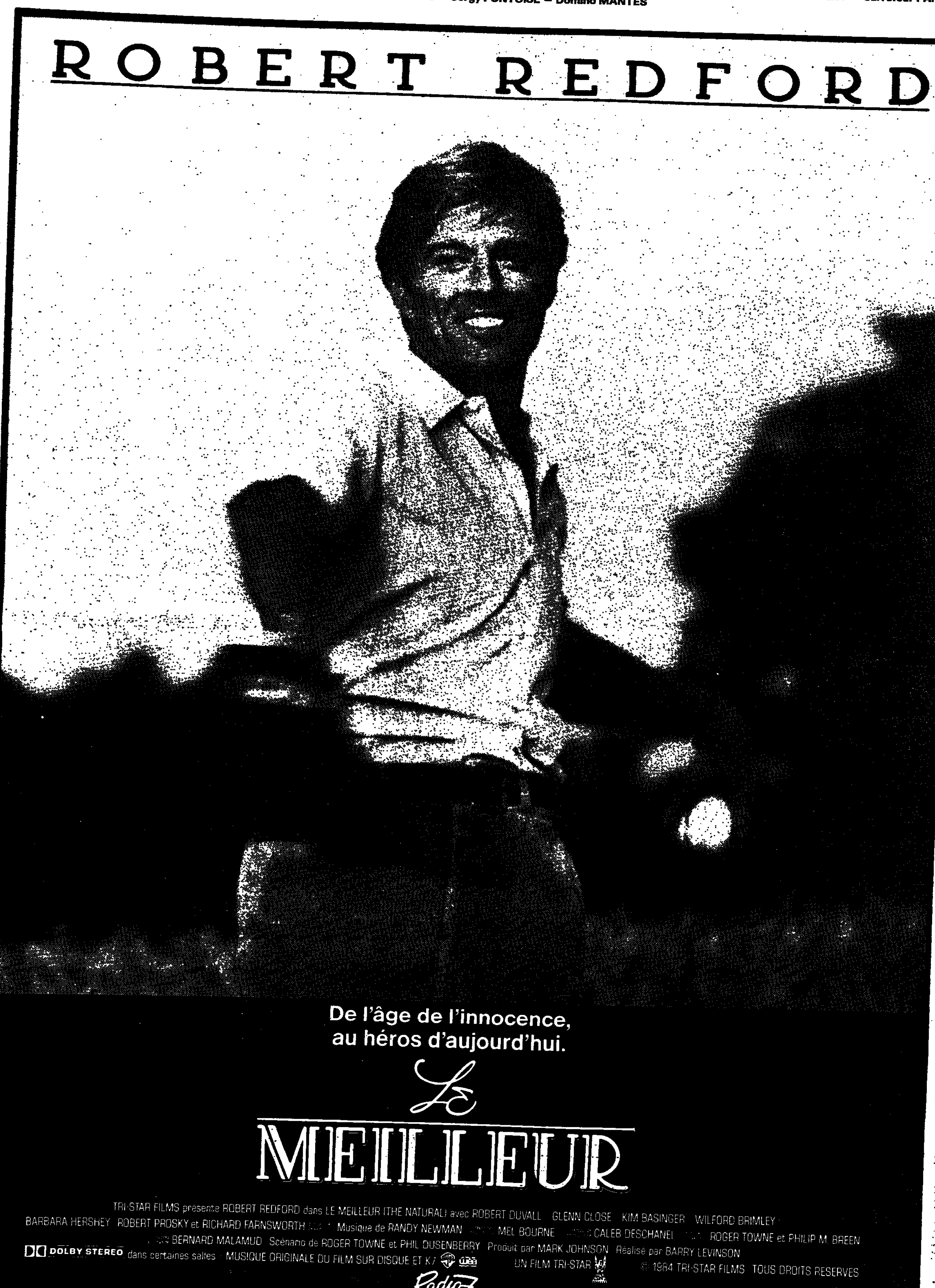
*Paris, Texas*, explique-t-il encore, lui a donné l'envie de raconter « *quelque chose qui nous change de l'échec entre les hommes et les femmes.* » Wim Wenders en a « *complètement marre* », pour lui comme pour nous, de ces noyades sentimentales, de ces fascinations pour les ratages auxquels nous a habitués l'époque. « *J'ai envie d'inventer autre chose, de nouvelles possibilités. C'est trop déprimant.* »

PHILIPPE BOGGIO.

هكذا من الاصل



**COLISÉE** vo (Dolby) — **PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES** vo (Dolby) — **GAUMONT HALLES** vo (Dolby) — **UGC ODÉON** vo (Dolby) — **PUBLICIS ST-GERMAIN** vo — **QUINTETTE** vo
**BERLITZ** vf (Dolby) — **MIRAMAR** vf (Dolby) — **GAUMONT-SUD** vf (Dolby) — **GAUMONT CONVENTION** vf (Dolby) — **CLICHY-PATHÉ** vf (Dolby) — **RICHELIEU** vf — **NATION** vf
**PARAMOUNT-GALAXIE** vf — **PASSY** vf — **UGC GARE DE LYON** vf — Gaumont-Ouest **BOULOGNE** — Gaumont **ÉVRY** — 3 **VINCENNES** — Buxy **VAL-D'YERRES** — Cyrano **VERSAILLES**
François **ENGHIEN** — Alpha **ARGENTEUIL** — Pathé **CHAMPIGNY** — 4 Temps **LA DÉFENSE** — C2L **ST-GERMAIN** — **VÉLIZY** — Club **COLOMBES** — Artel **NOGENT** — Carrefour **PANTIN**
Artel **VILLENEUVE** — Cergy **PONTOISE** — Domino **MANTES**



# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

### MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

CARL FREDRIK REUTERSWARD. Procès/interlettres. Jusqu'au 1er octobre.

IAN PATERSON. Salon photo. Jusqu'au 14 octobre.

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre

### CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

### BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au, 24 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

## Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h : mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. Grand Palais (225-44-33). T.l.j. de 11 h à 23 h ; dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 7 octobre.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSIN ET SCIENCES. XVIIe et XVIIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 septembre.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN LE GAC – GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

OLIVIER DEBRÉ. Grand formats, 1982-1984. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 14 octobre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

LA NOUVELLE ATHÈNES. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'en octobre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : jusqu'au 30 septembre ; L'ARCHITECTURE ET L'EAU : jusqu'au 30 décembre. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

## Centres culturels

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. Dimensions : 2-3/3-2. Port d'Austerlitz, accès face à la cour départ de la gare (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 14 octobre.

COTÉ JARDIN. L'art des jardins dans les collections de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 novembre.

L'ARCHITECTURE LIBANAISE, du XVe au XIXe siècle. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 septembre.

SEPT DU CENTRE : Brown, Heck, Macleay, Makdavi, Masurovsky, etc. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

PIOTR POTWOROWSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Sauf samedi et dimanche de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 5 octobre.

1914... PARTIS POUR UN SEUL ÉTÉ. Gare de l'Est. Jusqu'au 12 novembre.

LA ROUTE THIBAUD DE CHAMPAGNE. RER, salle d'échanges de Châtelet-les Halles. Jusqu'au 30 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

## Galeries

JUDY RIFKA. Peintures 1984. – PIERRE TUAL. Sculptures 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 13 octobre.

OLIVIER DEBRÉ – RICHARD SERRA. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 20 octobre.

JEF GRAVIS. Peintures et objets polychromes – EMMANUEL PIERRE. Bateaux-reliefs. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 13 octobre.

GASIOROWSKI – GARAND. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (222-12-59).

CADIOU, DUBILE, HESS, KENNY, PONTOREAU, ROGGE. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 octobre.

GIAI-GISCHIA. Peintures. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 19 octobre.

1954-1984 : Chaivron, Cogsee, Conde, Di-Rosa, Scharf. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 octobre.

TONY GRAGG. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 24 octobre.

ERIK DIETMAN. Exlibrism. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 31 octobre.

TOM DRAHOS. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 13 octobre.

GERARD DUCHENE. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 13 octobre.

MORIS GONTARD. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 16 octobre.

HOLLIS JEFFCOAT. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 octobre.

PETER KNAPP. Aéroglyphes. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

SOL LEWITT. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

GASPARE O. MELCHER, alias Faust Sonder. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 6 octobre.

ROBERT NADON. Œuvres récentes. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 10 octobre.

OUZANI. Collages. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 6 octobre.

DANIEL PANDINI. Travaux récents. Galerie F. Palluel, 80, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 19 octobre.

PARMENTIER. Œuvres 1983-1984. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 9 octobre.

POUL PEDERSEN. Environnement 1984. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 27 septembre.

MARC QUINN. Sculptures. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois. Jusqu'au 5 octobre.

J.-M. QUENEAU. Peintures. Galerie J. Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 octobre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 15 octobre.

LASZLO RUSZKA. Rhapsodies en lumières. Atelier des maîtres, 31, rue Yves-Toudic (208-85-01). Jusqu'au 6 octobre.

LIZA SANTOS SILVA. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 octobre.

SCHLOSSER. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50).

SINISCA. Totems. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 15 octobre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 23 octobre.

ARTHUR UNGER. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 20 octobre.

DANIELLE VALLET KLEINER. Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 17 octobre.

CLAUDE VIALLAT. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31).

FRANCE VINCKT. Gravures. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 26 septembre.

## En région parisienne

BRÉTIGNY. Haussmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ELANCOURT. Essaimage ; Festival d'art plastique. Centre culturel de la Villedieu (chapelle) (050-51-70). Sauf dim. et fêtes de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Demangeon, 1909-1979. Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

HÉLÈNE GAUTHIER. Sculpture. Musée de la Vicomté, 4, quai de la Cour-tille (439-17-91). Du 22 septembre au 21 octobre.

MONTEGRON. Il y a dix ans... Elskaya, Jarkikh, Masterkova, Rabine, etc. Château du moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures – Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Brancusi photographe. Centre culturel Elsa-Triolet, 11 bis, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 29 septembre.

VILLEPARISIS. Tchine Yu-Yeung. Peintures. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Du 22 septembre au 18 novembre.

## En province

AIX-EN-PROVENCE. Giono et la musique. Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta (21-43-55). Jusqu'au 30 septembre.

AMIENS. Chemin faisant : Delfino, Haber, Karavan, Kowalski, F.-X. Lalanne, etc. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

BERNAY. Sculptures d'aujourd'hui. Musée municipal, place Carnot (43-49-11). Jusqu'au 15 octobre.

BOURG-EN-BRESSE. La peinture religieuse en Bresse au XVIIe siècle. Musée de Brou (22-22-31). Jusqu'au 4 novembre.

BREST. Charles Estienne. Une idée de nature. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.

CAMBRAI. Le Nord de la France, de Théodose à Charles Martel. Hôtel de ville (83-62-31). Jusqu'au 20 octobre.

CHAMBÉRY. Daniel Brastlein. Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 29 octobre.

CLERMONT-FERRAND. La fête dans l'art roman et gallo-romain. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 octobre.

DIEPPE. Dorny : Itinéraires. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Le mouvement et la vitesse dans l'art. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

GORDES. H. Birkemeyer ; J. Laube ; A. Vidal. Œuvres nouvelles. Abbaye de Senanque (72-02-05). Jusqu'au 15 octobre.

GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. B. et M. Leisgen : Licht für Turner. Musée municipal, rue G.-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 29 octobre.

LILLE. Chefs-d'œuvre du musée d'art moderne de Liège. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 14 octobre. 700 000 ans de Préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Le film, reflet de sociétés. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 21 octobre.

MARSEILLE. Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre. – Daniel Buren. Travaux « in situ ». Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'à fin octobre.

NANTES. Joseph Stany Gauthier (1883-1969), créateur des musées du château. Musée du château, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du Dr-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre.

PERPIGNAN. Subirachs. Musée Puig, 42, avenue de la Grande-Bretagne. Septembre.

RIOM. Donation Prelle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.

ROUEN. Choix de dessins français du dix-septième siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Chagall, rétrospective de l'œuvre peint. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

STRASBOURG. Art espagnol actuel. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 18 novembre. Faïences populaires lorraines en usage en Alsace. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Fumio Otani, sculptures. Serre du jardin Massey. Jusqu'au 31 octobre.

TOULON. Pierre Dmitrienko. Présences. Robert Jacobsen. Parcours. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.

VÉZELAY. Hélion. Œuvres du legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 14 octobre.

# ET DES SPECTACLES

# THEATRE

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

**Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.**

**GRAND-PÈRE** : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45 ; dim. 14 h 30 et 18 h 30 (19).

**EDUCATING RITA** : Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30, en anglais (19).

**PERSONA** : Amandiers (366-42-17), 20 h 45 (19).

**J'VEUX DU BONHEUR** : Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30 ; dim. 17 h (20).

**NAPOLÉON** : Marigny (256-04-41), 20 h 30 ; dim. 14 h 15 et 18 h (20).

**LE SIXIÈME JOUR** : Gymnase (246-79-79), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (20).

**LA DANSE DE MORT** : Atelier (606-49-24), 21 h ; dim. 15 h (21).

**DUO POUR UN SOLISTE** : Montparnasse (320-89-20), 20 h 30 ; sam. 18 h ; dim. 16 h (21).

**LES TEMPS DIFFICILES** : Variétés (233-09-92), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et 21 h 15 ; dim. 15 h 30 (21).

**SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE** : Œuvre (874-42-52), 20 h 30 ; dim. 15 h (22).

**DE SI TENDRES LIENS** : Studio des Champs-Elysées (723-36-82), 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (22).

**LES TROIS JEANNE** : Fontaine (874-74-40), 20 h (24).

**LA JALOUSIE DU BARBOUILLE** : Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30 (24).

**LES GENS DE DUBLIN** : Bobigny (831-11-45), le 25 à 20 h 30.

**JOURNÉES DES COMÉDIENS** : Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (25).

## *Les salles subventionnées*

**Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.**

**COMÉDIE FRANÇAISE** (296-10-20). Le 19 à 14 h 30 ; le 20 à 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes ; les 19, 21, 23 à 20 h 30 : le Misanthrope ; les 22, 24 à 20 h 30 ; le 23 à 14 h 30 : Cinna.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), Danse : voir voir Festival d'automne ; Concerts : le 21 à 20 h 30, voir Festival d'automne ; le 24 à 18 h 30 : J.J. Kantorow/M. Laforêt (Beethoven, Chopin, Albeniz, Kreisler).

**BEAUBOURG** (277-12-33) (mar.) Débats : le 19 à 20 h 30 : les Métamorphoses de Kafka d'est en ouest ; le 20 à 21 h : Kafka. Corps et écriture ; le 21 à 21 h : Autour d'un texte ; le 24 à 20 h 30 : Fallait-il adapter Kafka au théâtre ? ; Cinéma-Vidéo : les 19, 20, 21, 22, 23, 24 à 13 h : Children of violence, de B. Jersey ; à 16 h : Cl. Nougaro, de R. Crible ; à 19 h : Lousy little six pence, de A. Morgan ; les 19, 20, 21, 22, 23 à 15 h : Chagall ; les 19, 24 à 21 h : le 21 à 18 h 30 : la Métamorphose ; le 22 à 18 h 30 : le 23 à 21 h : Une visite ; le 22 à 21 h ; le 23 à 18 h 30 : Hôtel moderne ; Théâtre-Danse-Concerts : le 19 à 16 h : Helge Antoni ; les 20, 21 à 18 h 30 ; Joséphine la cantatrice ; les 22, 23 à 18 h 30 : le Silence des sirènes ; le 24 à 18 h 30 : la quinzaine d'Espace-Danse : M. Rapoport ; D. Agesilas ; J.-Cl. Ramseyer.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (531-28-34) (lun). Les 19, 20, 21, 22, 25 à 20 h 30 ; le 23 à 16 h : la Panne.



## *Les autres salles*

**A DEJAZET** (887-97-34), ven., sam., lun. 21 h, dim. 16 h : les Macloma.

**ANTOINE-S. BERRIAU** (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

**ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23) (J., D. soir), 20 h 30, mar. et dim. 15 h : le Nouveau Testament.

**ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53) ven., sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves ; mer. 20 h 30 : le Malentendu ; mar. 20 h 30 : les Bonnes.

**BASTILLE** (357-42-14), (L.), 21 h, dim., 17 h : Andromaque.

**BATACLAN** (700-30-12), (D., L.), 21 h, Sam. 20 h : Benito Gutmacher.

**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

**THÉATRE A. BOURVIL** (373-47-84) (D. L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (Dim.), 20 h 30 : l'Apologue.

**C3B** (524-48-42), mer., jeu., lun., mar., 21 h : la Brasserie du bonheur.

**CC CANADIEN** (551-35-73), les 19, 20, à 20 h 30 : Théâtre Solitude.

**CC DU XVIIe** (227-68-81), mar., jeu., sam., 20 h 45, dim., 27 h : Guerre au troisième étage.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMEDIE ITALIENNE** (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

**COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

**DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D.), 21 h : Château de carton.

**DIX HEURES** (606-07-48) (D.) 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

**EDOUARD-VII** (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

**ESPACE-GAITÉ** (327-95-94) (D., L.), 20 h 30 : le Rapin.

**ESSAION** (278-46-42) I. (D., L.), 12 h 30 et 21 h : Tranche de conte ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. (D., L.), 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

**FONTAINE** (874-74-40), (D.), 22 h, sam., 17 h 30 : Riou-Pouchain.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (296-04-06), les 19, 20, 21, 22 à 20 h 30, le 23 à 17 h : Passage Gatbois.

**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

**LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs (dern. le 22) ; 22 h 15 : Hiroshima, mon amour. II. 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

**MARIGNY Salle gabriel** (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

**MATHURINS** (265-90-00), (D. soir, J.), 20 h 45, Sam., 18 h, Dim., 15 h 30 : la Dernière Classe.

**MICHEL** (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

**MICHODIÈRE** (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

**MOGADOR** (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, sam. et dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

**MONTPARNASSE** (320-89-90) petite Salle, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Salle à manger.

**MUSÉE GRÉVIN** (608-04-32), (D.), 20 h 30 : les Enfants terribles.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h, dim. 17 h : les Argileux.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

**PÉNICHE-THÉATRE** (245-18-20) (D.), 21 h ; le Principe de solitude.

**POCHE** (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

**POINT VIRGULE** (278-67-03), (D.), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

**PORTE-ST-MARTIN** (607-37-53), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Mégère apprivoisée.

**PRÉSENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D., J.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

**TEMPLIERS** (303-76-49) (D., L.), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

**TAI TH. D'ESSAI** (278-10-79) I. Jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim., 18 h 30, lun., mar., 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 : Huis clos.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TH. NOIR** (346-91-93), (L.), 20 h 30, Dim., 17 h : l'Aire de Shango.

**TH. DE LA PLAINE** (842-32-25), (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : C'est quoi l'amour.

**THÉATRE 3 SUR 4** (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours.

**THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), Grande salle, les 19, 20, 21, 22 à 22 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; le 25 à 20 h 30 : Savannah Bay.

**TOURTOUR** (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

**CAFÉ DE LA GARE** (278-52-51) (D., L.), 22 h : Soldes d'automne.

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**PATACHON** (606-90-20) (Mar., Mer.), 20 h, mat. dim. 15 h : F. Godard ; (Mar.), 23 h : Patachanson.

**PETIT CASINO** (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

**POINT VIRGULE** (278-67-03) (D), 20 h 15 : Moi je craque mes parents raquent.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

**TINTAMARRE** (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

**VIEILLE GRILLE** (707-60-93) (D., L.), 20 h : Petitelle.

## *La danse*

**A DEJAZET** (887-97-34), le 25 à 18 h 30 : Cie entrepositaire en transit.

**ESPACE CARDIN** (266-17-81), les 19, 20, 21, 22 à 20 h 30 : Théâtre d'images ; les 24, 25 à 20 h 30 : Ballet Dihun, groupe F. Dugied, Cie L. Vankote.

## *Le music-hall*

**BOUFFES DU NORD** (239-34-50), (D.). 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

**CC CANADIEN** (551-35-73), le 25 à 20 h 30 : G. Laroche, L. Roy.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

**CIRQUE D'HIVER** (700-12-25), le 22, à 22 h : Soirée travestie brésilienne.

**DAUNOU** (261-69-14), (Mer, D. soir) 21 h, Dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

**ELDORADO** (208-23-50), les 21, 22 à 20 h 30 : P. Vassiliu (sous réserves).

**ESPACE MARAIS** (584-09-31), (L.), 18 h 30 jusqu'au 23, 20 h 30 à partir du 25 : Les frères Smol Kompanie.

**GOLESTAN** (542-78-41), V, S, D. 19 h : les Mille et une nuits.

**LUCERNAIRE** (544-57-34), (D.), 22 h 30 : A. Tome, 21 h : Serge Kerval.

**MOULIN ROUGE** (606-00-19), le 25 à 20 h 30 : F. Sinatra.

**OLYMPIA** (742-25-49) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : Popeck.

**PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : Balavoine (à partir du 21).

**RANELAGH** (288-64-44), les 19, 20, 21, 22, 24 à 21 h : O. Piro et son orchestre.

**SAN PIERU CORSU**, Mer., jeu., ven., 21 h 30 : Ch. Bruno.

**STUDIO BERTRAND** (783-64-66), le 21 à 21 h : Nuit du retour, L. Konte, Meenakshi Devi.

**TH. DE PARIS** (874-10-75), Petite salle, le 25 à 20 h 30 : A. Prucnal.

**TROU NOIR** (570-84-29), les 21, 22, 23 à 21 h 30 : Ch. Grimm ; le 20 à 21 h 30 : Trio Cobra.

**UNESCO** (577-16-10), le 19 à 18 h 30 : Troupe artistique de Pyongyang.

**ZENITH** (245-44-44), (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : France Gall.

## *Festivals*

**FESTIVAL D'AUTOMNE**
**(296-12-27)**

**Théâtre musical de Paris** (261-19-83) (V., L.) 20 h 30, Sam., Dim. 14 h 30 : Tango argentino ; le 21 à 20 h 30 : Birmingham Symphony Orchestra, dir. : S. Raile (Brahms-Schönberg, Xenakis, Sibelius).

**Nanterre, Théâtre des Amandiers** (721-18-81), les 20, 21, 22, 25 à 20 h 30 : Die nacht.

**Gennevilliers, théâtre** (793-26-30), le 25 à 20 h 30 : Philoctète.

**XIXe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS**
**(549-14-83)**

**Théâtre de Paris**, les 19, 20 à 20 h 30 : Compagnie A. Germain, Musique oblique (dir. : M. Swierczewski), Ballet du Théâtre de Metz, dans Dracoula (Ballif).

**Sainte-Chapelle**, 19 h : I. Reznikov.

**XVIe FESTIVAL DE SCEAUX**
**(660-07-79)**

**Orangerie du Château**, le 22 à 17 h 30 : Quatuor à cordes de Paris, N. Lee (Dalayrac, Debussy, Fauré), le 23 à 11 h : O. Charlier, D. Hovora (Mozart, Debussy, Fauré), à 17 h 30 : J. Demus (Beethoven).

## *En région parisienne*

**Bobigny, MC** (831-11-45), le 25, à 20 h 30 : Gens de Dublin.

**Ivry, Théâtre des Quartiers** (672-37-43) (D. soir, J.), 20 h 30, dim. 17 h : Rêves.

**Milly-la-Forêt, château**, les 21, 22, 23 à 20 h 45 : la Belle et la Bête.

**Montreuil, salles des fêtes** (858-91-49), le 23 à 15 h : Chants et danses de Corée.

**Nemours, 3e Festival international de violoncelle** (428-03-95), Eglise de Nemours, le 21 à 20 h 30 : P. Tortelier, N. Sapin (Frescobaldi, Schubert, Debussy...) ; St-Pierre-lès-Nemours, le 22 à 20 h 30 : E. Peclard, A. Moglia, A. Wallez, M. Geliot (Mozart, Haendel, Duport...) ; Eglise de Nemours, le 23 à 20 h 30 : Jeunes espoirs de l'école française de violoncelle.

# MUSIQUE

## *Les concerts*

**JEUDI 20**

**Théâtre des Champs-Élysées**, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Britten, Schumann, Beethoven).

**Salle Gaveau**, 20 h 30 : V. Diaz-Frenot (Scarlatti, Beethoven, Chopin...).

**Salle Pleyel**, 18 h 30 et 21 h 15 : Orchestre philharmonique des pays de la Loire (Delerue, Legrand, Morricone).

**SAMEDI 22**

**Sainte-Chapelle**, 19 h : I. Reznikoff.

**Eglise Saint-Merri**, 21 h : P. Charial (Mozart, Haydn, Beethoven).

**DIMANCHE 23**

**Eglise Saint-Merri**, 16 h : H. Triquet, P. Charial.

**Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière**, 17 h 30 : Ensemble vocal et instrumental G Dufay, dir. : A. Bedois.

**Eglise Saint-Louis des Invalides**, 17 h : J. Costa (Bach, Mozart, Mendelssohn...).

**Église des Billettes**, 17 h : Ensemble de hautbois Ph. Pelissier (Frescobaldi, Bach, Vivaldi...).

**Déchargeurs**, 18 h 30 : Y. Hernandez.

**LUNDI 24**

**Salle Gaveau**, 20 h 30 : H. Antoni (Scarlatti, Beethoven, Field...).

**MARDI 25**

**Eglise Saint-Séverin**, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart).

## *Opéra*

**MAISON DES CULTURES DU MONDE** (544-72-30), Mer., V., S., Mar., 20 h 30 : Donna Giovanni (Théâtre chanté).

**THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES** (723-36-27), J., D. soir, 20 h 30 ; Dim. 14 h 30 : la Périchole

## *Jazz, pop, rock, folk*

**CASINO DE PARIS** (874-26-22), le 22 à 20 h : Larry Carlton.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 22) ; les 23, 24 : R. Guerin Big Band ; le 25 : Ted and Hurricane.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), 22 h, les 19, 20 : P. Rozier and Gazoline, les 21, 22 : Djimbo, le 25 : Tremplin.

**CITHEA** (357-99-26), 20 h, le 19 : Rodéo sur Juliette ; le 20 : Dorian Express ; le 21 : Électricité et Jazz de France ; le 22 : Etel 37 Rock ; le 25 : Flo Rock.

**DUNOIS** (584-72-00), le 21 à 20 h 30 : Soupape d'admission ; le 22 à 20 h 30 : F. Couturier, R. Raux, F. Machali, H. Pagnini ; le 23 à 18 h : Hommage à M. Mouthana.

**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, le 19 : Batida ; le 21 : L.C. Ewande ; les 22, 24, 25 : Hannibal M. Peterson.

**PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : High Society Jazz Band ; ven. : Tuxedo Jazz at Five ; sam. : Swing at Six ; lun. : J. Bonal Trio ; mar. : Cl. Bolling Trio.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : F. Biensan, A. Jean-Marie, P.-M. Sorin, F. Laudet.

**PHIL'ONE** (776-44-26), les 20, 21, 22 à 22 h : Tokoto Ashanty.

**SLOW CLUB** (233-84-30), 21 h 30 : les 19, 20 : Cl. Luter ; les 21, 22 : J. Caroff Dixieland Jazz Band ; le 25 : R. Guerin Big Band.

**SUNSET** (261-46-60) (D) 22 h : S. Marc (dern. le 22) ; à partir du 24 : Kajdan/Wideman Group.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-41), (D) 23 h : Gotan.

## *Opérette*

**POTINIÈRE** (266-44-16), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Le Roi-cerf.

# CINÉMA

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 19 SEPTEMBRE**

15 h, La Course à la vertu, de M. Gleize; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Stranger than paradise, de J. Jarmush; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : Spéciale première, de Billy Wilder.

**JEUDI 20 SEPTEMBRE**

15 h, Docteur Laennec, de M. Cloche; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : le Sel de la terre; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : l'Exilé, de M. Ophüls.

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE**

15 h, Dans la vie tout s'arrange, de M. Cravenne; Carte blanche et noire à Wim Wenders : la Griffe du passé, de J. Tourneur; Soixante-dix ans d'Universal : la Cité sans voiles, de J. Dassin.

**SAMEDI 22 SEPTEMBRE**

15 h, Une vie perdue, de R. Rouleau; Carte blanche et noire à Wim Wenders : 17, Rail-roaded, de A. Mann; 19 h., les Amants de la nuit, de N. Ray; 21 h : Soixante-dix ans d'Universal : Taking off, de M. Forman.

**DIMANCHE 23 SEPTEMBRE**

15 h, La dactylo se marie, de R. Pujol et J. May; Carte blanche et noire à Wim Wenders : 17 h, la Règle du jeu, de J. Renoir; 19 h, Règlement de comptes, de F. Lang; 21 h., Soixante-dix ans d'Universal : Les mains qui tuent, de R. Siodmak.

**LUNDI 24 SEPTEMBRE**

Relâche.

**MARDI 25 SEPTEMBRE**

15 h, Dakota 308, de J. Daniel-Norman; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Détour, de E.G. Ulmer; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : Mirage de la vie, de D. Sirk.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 19 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Rembrandt fecit 1669, de J. Stelling; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : le Conspirateur, de D. Ito.

**JEUDI 20 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Pirosmani, de G. Chenguelaia; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : les Aventures de Kyoshiro Nemuri : le Combat, de K. Misumi.

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Viridiana, de L. Bunuel; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : les Insectes de l'enfer, de T. Yamada.

**SAMEDI 22 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Passion, de J.-L. Godard; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : le Secret de Ninja, de S. Yamamoto; 21 h, Théodora devient folle, de R. Boleslawsky.

**DIMANCHE 23 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Conte de la folie ordinaire, de M. Ferreri; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : Soshun Kochiyama, de S. Yamanaka; 21 h, Big House, de G.W. Hill.

**LUNDI 24 SEPTEMBRE**

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minnelli; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival; 19 h, Miracle Woman, de F. Capra.

**MARDI 25 SEPTEMBRE**

Relâche.

## *Les exclusivités*

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.). (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Images, 18e (522-47-94).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88); Nations, 12e (343-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33); Saint-Germain Village, 5e (633-63-20); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Pagode, 7e (705-12-15); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Cluny Palace, 5e (534-07-76); UGC Odéon, 6e (325-71-08); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnos, 14e (327-52-37); UGC Convention, 15e (828-20-64); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16); Paramount City, 8e (562-45-76); v.f. : Rex, 2e (236-83-93); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76); Bergère, 9e (770-77-58); Cinévog, 14e (874-77-44); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Quintette, 5e (633-79-38); Gaumont Colisée, 8e (359-29-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Athéna, 12e (343-07-48); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-56-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99); Tourelles, 20e (364-51-98).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70); UGC Rotonde, 6e (575-94-94); George V, 8e (562-41-46); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46); Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); UGC Biarritz, 8e (723-69-23); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50); UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30); UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); George-V, 8e (562-41-46); UGC Normandie, 8e (359-41-18); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nations, 12e (343-04-67); Paramount Bastille, 12e (343-79-17); Fauvette, 13e (331-60-74); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Murat, 16e (651-99-75); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99); Gambetta, 20e (636-10-96).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46); Français, 9e (770-33-88); Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00); Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Impérial, 2e (742-72-52); Studio Cujas, 5e (354-89-22); Quintette, 5e (633-79-38); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Nations, 12e (343-04-67); Montparnos, 14e (327-52-37); Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Victor Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (516-94-95).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Quintette, 5e (633-79-38); George V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86); La Bastille, 12e (307-54-40); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Fauvette, 13e (331-60-74); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Odéon, 6e (225-10-30); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Normandie, 8e (563-16-16); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); UGC Convention, 15e (828-20-64); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30); George V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93); Français, 9e (770-33-88); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); Ambassade, 8e (359-19-08).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount Mercury, 8e (562-75-90); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Bastille, 12e (343-79-17); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52); Marignan, 8e (359-92-82); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77); Ermitage, 8e (563-16-16).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.), Cinoches, 6e (633-10-82); Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

### LES FILMS NOUVEAUX

LA FILLE EN ROUGE, film américain de Gene Wilder. Avec Gene Wilder, Charles Grodin, Joseph Bologna, Judith Ivey, v.o., Forums Arc-en-Ciel; 1er (297-53-74); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76); Maxéville, 9e (770-72-86); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Bastille, 12e (343-79-17); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'INTRUS, film français d'Irène Jouannet. Avec Marie Dubois, Richard Anconina, Christine Murillo. Forums Orient-Express, 1er (233-42-26); UGC Opéra, 2e (274-93-50); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Biarritz, 8e (723-69-23); Trois Parnassiens, 4e (320-30-19).

JAZZ BAND, film soviétique de Karen Chakhnazarov. Avec Igor Skliar, Alexandre Pankratov-Tcherny, Nokolai Averriouchkine. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99); Cosmos, 6e (544-28-80).

LE MEILLEUR, film américain de Barry Levinson. Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Quintette, 5e (633-79-38); Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80); UGC Odéon, 6e (225-10-30); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f., Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Nations, 12e (343-04-67); UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Miramar, 14e (320-89-52); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Passy, 16e (288-62-34); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS, film américain de Wim Wenders. Avec Harry Stanton, Nastassja Kinski, Dean Stockwell. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99); Imperial, 2e (742-72-52); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25); La Pagode, 7e (705-12-15); Pathé Marignan, 8e (359-92-82); UGC Biarritz, 8e (723-69-23); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Escurial, 13e (707-28-04); Olympic Marilyn, 14e (545-35-38); Sept Parnassiens, 14e (329-83-11); PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair, 16e (525-27-06); v.f., Rex, 2e (236-83-93); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); Nations, 12e (343-04-67); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); UGC Convention, 15e (574-93-40); Images, 18e (522-47-94)

LES RIPOUX, film français de Claude Zidi. Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte, Régine. Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); Biarritz, 8e (723-69-23); Le Paris, 8e (359-53-99); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); Bastille, 12e (307-54-40); Athena, 12e (343-07-48); UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Murat, 16e (651-99-75); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ROCK ZOMBIES (int. moins treize ans). Film américain de Krishna Shah. Avec le groupe Holly Moses. V.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Le Balzac, 8e (561-10-60); v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount Orléans, 14e (540-45-91); Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

STRESS. Film français de J.-L. Bertucelli. Avec Carole Laure, Guy Marchand, André Dussolier. Forums Orient-Express, 1er (233-42-26); Quintette, 5e (633-79-38); George-V, 8e (562-41-46); Pathé Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86); La Bastille, 12e (307-54-40); Fauvette, 13e (331-56-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); UGC Convention, 15e (574-93-40); Trois Murat, 16e (651-99-75); Images, 18e (522-47-94).

## *Les grandes reprises*

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69); Parnassiens, 14e (329-83-11).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85); Boîte à films, 17e (622-44-21).





هكذا من الأصل

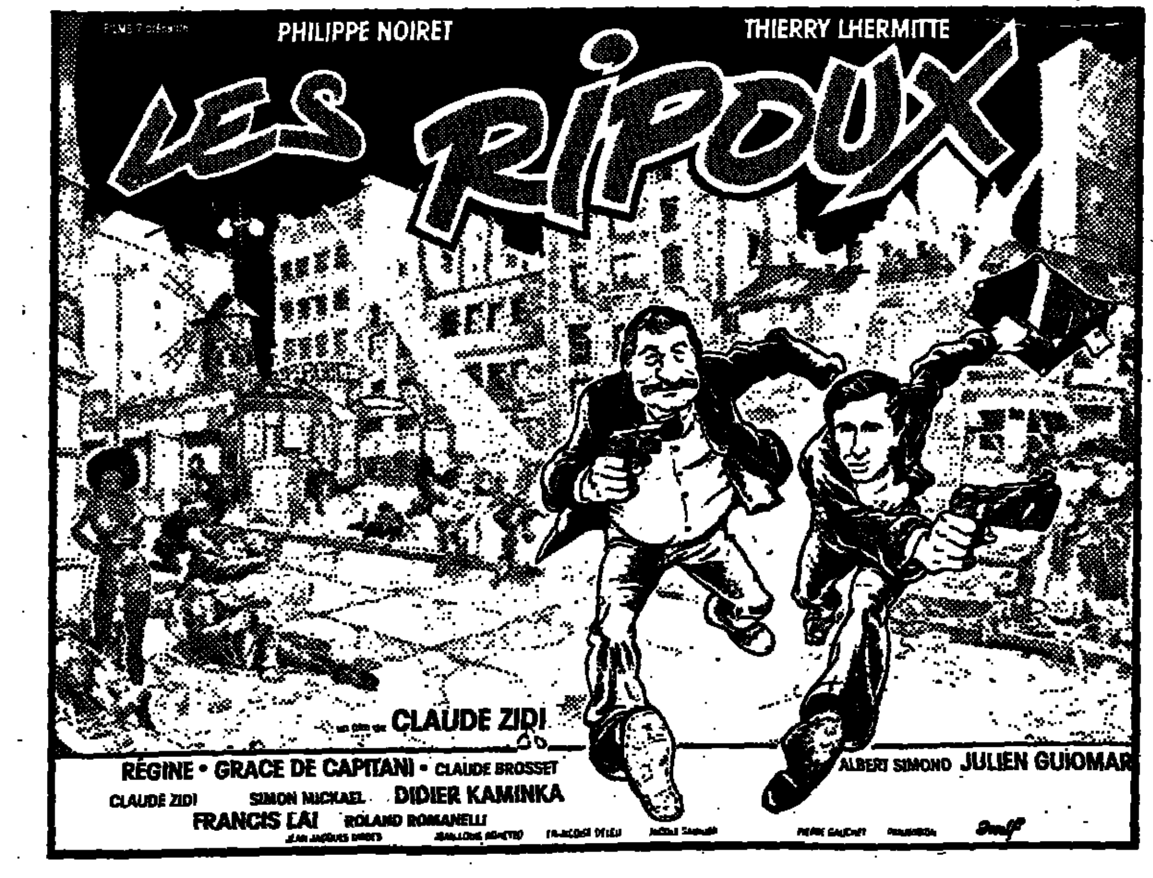


**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
**BLANCHE-NEIGE** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
**CHARULATA** (Ind., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
**CITIZEN KANE** (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
**CORRESPONDANT 17** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
**DÉLIVRANCE** (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
**LE DERNIER TANGO A PARIS** (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
**LA DÉROBADE** (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (329-90-10).
**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
**DON GIOVANNI** (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
**L'ENIGME DE KASPAR HAUSER** (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
**ERENDIRA** (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
**EXCALIBUR** (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
**LA FELINE** (Tourneur 1942) (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
**LA FELINE** (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
**LA FEMME D'A COTE** (Fr.) : Ciné 13 Première, 19e (259-62-75).
**FENÊTRE SUR COUR** (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
**LA FILLE DE RYAN** (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56) : Rialto, 19e (607-87-61).
**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
**GILDA** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
**LA GUERRE DES ÉTOILES** (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
**HAIR** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
**HALLELUYAH** (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
**L'HÉRITIÈRE** (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
**HIROSHIMA MON AMOUR** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
**L'HOMME AU COMPLET BLANC** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
**L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (Fr.) (**) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).
**JESUS DE NAZARETH** (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
**KAGEMUSHA** (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
**LAWRENCE D'ARABIE** (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
**LA LEGENDE DU GRAND JUDO** (Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).
**LIQUID SKY** (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
**LA MAIN AU COLLET** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).
**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
**MEAN STREETS** (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66); Boîte à films, 17e (622-44-21).
**MERLIN L'ENCHANTEUR** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
**METROPOLIS** (All.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
**LA MOUCHE NOIRE** (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
**L'OMBRE D'UN DOUTE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).
**ORANGE MÉCANIQUE** (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
**PANIQUE A NEEDLE PARK** (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
**LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE)** (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).
**PLUS FORT QUE LE DIABLE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
**LA POURSUITE IMPITOYABLE** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
**RASHOMON** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
**LE RETOUR DU JEDI** (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
**RUE CASES NEGRES** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
**LES SEIGNEURS DE LA ROUTE** (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
**LA SOIF DU MAL** (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
**SUEURS FROIDES** (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).
**THE ROSE** (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
**THE SERVANT** (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
**TO BE OR NOT TO BE** (Lubitsch), (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
**LA TRACE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**TRISTANA** (Fr., It., Esp.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
**TUEURS A GAGES** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
**TYGRA LA GLACE ET LE FEU** (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).
**UNE ÉTOILE EST NÉE** (A., v.o.) (vers. intégr.) : Lincoln, 8e (359-36-14).
**VICTOR VICTORIA** (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).
**LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ** (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
**WEST SIDE STORY** (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
**ZABRISKIE POINT** (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

## *Les festivals*

**ALAIN RESNAIS** : Studio 43, 9e (770-63-40), mer., dim. : Muriel ou le temps d'un retour ; mer., sam. : Hiroshima mon amour ; jeu., lun. : Providence ; jeu., sam. : Je t'aime, je t'aime ; jeu., dim. : Mon Oncle d'Amérique ; ven., dim. : Loin du Vietnam ; ven. : l'Année dernière à Marienbad ; ven., sam., lun. : l'An 01 ; sam. : Providence ; dim., lun. : La guerre est finie ; dim. ; La vie est un roman.
**CARMEN** (v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-03-55), mer., sam., dim. : Prénom Carmen ; mer., ven., sam., dim. : la Tragédie de Carmen ; jeu., sam., dim., lun. : Carmen (Saura) ; tlj. sf mar. : Carmen Jones.
**CINÉMA FRANÇAIS CONTEMPORAIN** (avant-premières et inédits), Studio 43, 9e (770-63-40), mar. : Boy Meets Girl.
**ÉRIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES** : Olympic entrepôt, 14e (545-35-38), mer., sam. : la Femme de l'aviateur ; jeu., mar., sam., dim. : le Beau Mariage ; vend., lun. : Pauline à la plage.
**ÉRIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR** : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim. : Perceval le Gallois ; jeu., sam., lun. : la Collectionneuse ; jeu., un. : le Genou de Claire ; mer., ven., dim., jeu., mar. : l'Amour l'après-midi : lun. : la Marquise d'O ; lun. : la Carrière de Suzanne ; mer., ven., dim., mar., sam. : la Femme de l'aviateur.
**HITCHCOCK** (v.o.), action La Fayette, 9e (329-79-89), mer., ven., dim., mar. : les Oiseaux ; jeu., sam., lun. : Psychose.
**HOMMAGE A YILMAZ GUNEY** (v.o.), 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68), mer., sam., mar. : Yol ; mer., jeu. : le Mur ; ven., lun. : le Troupeau.
**HOMOSEXUALITÉ** (v.o.). Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane, Querelle ; Flesh ; dim., lun. : l'Homme blessé ; Outrageous.
**LAUREL ET HARDY** (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07). mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : C'est donc ton frère : ven. : les Conscrits : sam. : les As d'Oxford ; dim. : les Montagnards sont là ; lun. : la Bohémienne ; mar. : Têtes de pioche.
**(NUIT) HONG KONG**, Escurial, 13e (707-28-04), le vendredi à partir de 0 h 45 : Ceinture noire contre kung fu (v.f.) ; Confessions intimes d'une courtisane chinoise (v.o.) ; The Fate of Lee Khan (v.o. sous-titrée anglais).
**(DESTINATION) HONG KONG** (v.o. sous-titrée en anglais), Action rive gauche, 5e (329-44-40) ; tlj. sf sam. : Dirty Ho ; tlj sf mar. : Sentimental Swordiman ; tlj sf mer., dim. : Killer Constable ; tlj sf ven. : Come drink with me ; mer., jeu., ven. : la Rage du tigre ; mer., ven., dim., lun. : Zu, Warriors from the Magic Mountain ; sam., mar. : A Touch of Zen. (v.o.). Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj. : Dragon gate inn ; tlj. sf sam. : Teppanyaki ; tlj. sf jeu. : Security Unlimited ; mer., ven., sam., dim., mar. : Père et fils ; mer. : la Fille ; jeu., sam. : la 36e chambre de Shaolin (v.f.) ; tlj. sf mer., ven. : The Dead and the Deadly ; jeu., ven., lun. : Private Eyes.
**NUIT DES NOUVELLES IMAGES VIDÉO**, Escurial, 13e (707-28-04), mardi à partir de 0 h 45 : Bilal, Sapho, Téléphone, Pepermans, Maîtres du monde, Wonder Product, New Mixage, Frigo, Ina, Decapo.
**VISCONTI** (v.o.), Olympic, petite salle, 14e (545-35-38), mer., sam. : l'Innocent ; jeu. : Senso ; dim., mar. : Ludwig ; ven., lun. : le Guépard.






# RADIO-TÉLÉVISION

## Mercredi 19 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1




**20 h 35 Série : Dallas.**
**21 h 25 Série : Le bébé est une personne.**
De G. Lauzun, T. Lainé et B. Martino.
N° 2 : L'espace d'une rencontre.
*Après le premier volet sur la vie du fœtus – ses possibilités d'émotion, de sensation, – on aborde l'accouchement comme un épisode dans une vie qui a déjà commencé depuis un certain temps. L'accueil que réserve la mère a une importance déterminante : impressionnants documents sur différents accouchements sans douleur que condamnent sans nuance les auteurs de l'émission.*
**22 h 25 Branchés musique.**
Emission proposée par G. Foucaud : Mink Deville.
**23 h 10 Journal.**
**23 h 25 Clignotant.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Téléfilm : le Gourou.**
De R. Erler, avec W. Reichmann, E.P. Caspar...
*Un chanteur d'opéra en chômage fonde par hasard une communauté religieuse pseudo-bouddhiste.*
**22 h 15 Magazine : Moi... je.**
De B. Bouthier.
**23 h 15 Journal.**
**23 h 25 Spécial Fooball : coupes d'Europe.**
**0 h 15 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma 16 : la Mèche en bataille.**
D'après « le Correspondant », d'A. Vannier, J.-P. Mérival et B. Dubois, réal. B. Dubois, avec A. Clément, D. Russo.
*Un garçon de quatorze ans entre un père ancien militaire partisan d'une éducation « d'homme » et une tante (Aurore Clément) qui veut l'éduquer tendrement.*
**22 h Journal.**
**22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale.**
D'I. Bergman. N° 2 : L'art de balayer sous les tapis. Avec L. Ullmann, B. Anderson, E. Josephson... (Redif.)
*Marianne est anxieuse. Quelque chose ne tourne pas rond entre elle et son mari. De plus, Johan reçoit des coups de téléphone mystérieux. Après une soirée au théâtre, les premiers signes de discorde éclatent.*
**23 h Une bonne nouvelle par jour.**
**23 h 5 Prélude à la nuit.**

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Histoire de France en BD.**
**17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.**
**17 h 30 Mon ami Guignol.**
**17 h 50 Série : Les molécules.**
**18 h Magazine du rock : Rocking chair.**
**18 h 30 Vie régionale.**
**18 h 55 Dessin animé : Bulle.**
**19 h Série : Une colonne à la cinq.**
**19 h 15 Informations.**
**19 h 50 Atout PIC.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Musique** : Archives sonores (musique française contemporaine).
**22 h 30 Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert de jazz** (donné à Copenhague le 4 mai 1984). Œuvres et arrangements du compositeur Ole Hock Hansen, dir. Palle Mikkelborg.
**23 h Les soirées de France-Musique** : « Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.

## Jeudi 20 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 20 TF 1 Vision plus.**
**11 h 50 La une chez vous.**
**12 h Feuilleton : Nans le berger.**
**12 h 30 Variétés : la bouteille à la mer.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 A pleine vie.**
Avec la série « Tant qu'il y aura des hommes ».
**14 h 45 Portes ouvertes,** magazine des handicapés.
**15 h Images d'histoire.**
*La fin de la guerre 1914-1918.*
**15 h 30 Quarté** : en direct de Maisons-Laffitte.
**16 h Santé sans nuages.**
Emission de M. Morance.
*Les soins de la peau après les vacances...*
**17 h La chance aux chansons.**
*Georgette Lemaire, une chanteuse réaliste.*
**18 h Dessin animé : Woody Woodpecker.**
**18 h 10 Le village dans les nuages.**
**18 h 30 Magic Hall.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Cocoricocoboy.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Feuilleton : La terre et le moulin.**
De G. Coulonges, réal. J. Ertaud. Avec A. Torrent, B. Malaterre, G. Rivet...
*Après la mort de Léo, on accepte mal au village (Quercy) la liaison entre Marie-Paule et Pierre. Un drame terrible arrive : la Sauvine meurt écrasée par un tracteur. Chronique de la vie rurale. Conflit de générations.*
**21 h 30 Magazine : Infovision.**
Magazine de la rédaction, proposé par A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
*Au sommaire : rajeunir à tout prix ; Iran-Irak : Le Verdun de Khomeiny ; Maroc-Polisario : Le mur du désert ; Chili : La mort d'un prêtre.*
**22 h 45 Journal.**
**23 h Le Jazz et vous.**
Emission de J. Diéval.
*Avec Noel Lee, Jimmy Gourley Trio, Militia, Hotvill's Trio, Stephane Gerault...*
**0 h Clignotant.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal et météo.**
**12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 30 Feuilleton : La Pendule.**
**13 h 45 Aujourd'hui la vie.**
*Deux regards sur un siècle.*
**14 h 50 Cinéma : l'Arbre de Noël.**
Film français de T. Young (1969), avec W. Holden, Bourvil, B. Fuller, V. Lisi, M. Damien, F. Ledebur.
*Un enfant, exposé par accident à des radiations atomiques, va mourir de leucémie. Son père, riche homme d'affaires, fait de ses derniers mois, avec l'aide d'un camarade de guerre, une fête perpétuelle. Tiré d'un roman de Michel Bataille, qui abordait un problème dramatique, ce film sollicite l'émotion par des effets mélodramatiques. Et réussit à faire pleurer.*
**16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
*Bourvil... quatorze ans déjà.*
**17 h 45 Récré A 2.**
*Les devinettes d'Epinal ; Yok Yok : Mes mains ont la parole : Latulu et Lireli ; Silas Marner.*
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 35 Expression directe : CGT et PS** (groupe du Sénat).
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : la Vallée des poupées.**
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartmann, V. Hamel...
*A la fête de la fin du tournage du film « Fanfare », Helen Lawson se réconcilie avec Henry Bellamy. Les destins de trois jeunes filles prêtes à payer le maximum pour réussir. Une histoire inspirée d'un best-seller.*
**21 h 45 Alain Decaux, l'histoire en question.**
Deux hommes pour tuer Reinhardt Heydrich.
*Evocation de Heydrich, un étrange personnage envoyé en Bohême et en Moravie pour venir à bout de la résistance de la population, qui refuse l'assimilation au grand Reich allemand. Une reconstitution de l'attentat contre Heydrich, grâce à un tournage sur les lieux et à des témoignages.*
**23 h Journal.**
**23 h 10 Spécial football : les coupes européennes.**
**23 h 30 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma : la Petite Sirène.**
Film français de R. Andrieux (1980), avec L. Alexis, P. Léotard, E. Dress, M. Dubois, M. Winquist.
*Une fille de quatorze ans, passionnée des contes d'Andersen, choisit pour « prince charmant » un mécanicien de garage quadragénaire et réussit à s'imposer dans sa vie. Curieuse étude psychologique, se promenant entre le rêve et la féerie avant que la réalité ne reprenne brutalement ses droits.*
**22 h 20 Journal.**
**22 h 40 Une bonne nouvelle par jour.**
Avec Brice Lalonde.
**23 h Prélude à la nuit.**
*Printemps des Arts de Monte-Carlo : « Quatuor à corde américain », de Dvorak, par le Quatuor Tatrai.*

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 L'histoire de France en BD.**
**17 h 10 Insolite.**
**17 h 40 Série : La saga des Copeau.**
**18 h 10 Feuilleton : Dynastie.**
**18 h 55 Dessin animé : Bulle.**
**19 h Série : Une colonne à la cinq.**
**19 h 15 Information.**
**19 h 50 Atout PIC.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h Matinales.**
**7 h 30 Revue de presse.**
**8 h Les chemins de la connaissance** : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, la cité des songes.
**9 h 5 Matinée de la littérature.**
**10 h 30 Le cri du homard.**
**10 h 50 Musique** : Solstice moins 2 (et à 14 h 50).
**12 h 5 Nous tous chacun : l'année du bac.**
**12 h 45 Panorama.**
**13 h 30 Peintres et ateliers.**
**14 h 10 Un livre des voix** : « Une enfance lyonnaise au temps du maréchal Pétain », de J.-J. Brochier.
**16 h 3 Méridiennes** : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée dans la vie de ..... ; à 18 h 22, Intime conviction.
**18 h 30 Comment va le monde, Unamuno ?** Un cas de longévité.
**19 h 25 Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine.**
**20 h Les enjeux internationaux.**
**20 h 30 Dramatique** : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi (deuxième partie) ; avec J. Negroni, J. Frantz, F. Cantrel.
**22 h 30 Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**2 h Les nuits de France-Musique** : « Contes et légendes ».
**7 h 10 Actualité du disque.**
**9 h 5 Le matin des musiciens** : Haendel, problèmes d'identité.
**12 h 5 Concert** (Festival de Salzbourg 1984) : œuvres de Vivaldi, Mozart, Vanhal, Suk, par l'Orchestre de chambre Suk, dir. J. Suk, sol. M. Kosina, J. Suk, violons.
**13 h 32 Opérette-magazine.**
**14 h 02 Repères contemporains** : Jacques Chailley.
**15 h L'art de la démesure** : Pablo Casals ; œuvres de Bach, Schumann, Popper, Beethoven, Saint-Saëns, Boccherini, Haydn, Schubert.
**18 h 5 L'imprévu.**
**19 h Le temps du jazz** : Feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Bloc notes.
**20 h Concours international de guitare.**
**20 h 30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Quatre interludes marins de Britten, Concerto pour violoncelle et orchestre de Schumann, Symphonie n° 3 en mi bémol majeur de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.
**23 h Les soirées de France-Musique** : œuvres de Dowland, Mozart, Bach, Brahms, Haydn.

# COMMUNICATION

## LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

# Morceaux de prestige

Il y avait déjà « Prélude à la nuit » en semaine, « Musiclub » le samedi ; il y aura maintenant « Musique pour un dimanche ». Peu à peu, FR 3 devient la chaîne de la musique après avoir été celle du cinéma. Il faut en donner crédit à Charles Imbert, responsable de la musique sur la troisième chaîne, qui a su nourrir nos soirées de programmes de qualité tant pour les œuvres que pour les interprètes.

Mais on ne programme pas un dimanche après-midi comme une fin d'émission à 22 h 30. Pas question, après le repas dominical, de découvrir chefs-d'œuvre inconnus ou talents en herbe, d'autant que « Musique pour un dimanche » doit être une sorte de respiration dans un après-midi très culturel où voisinent théâtre et émission littéraire. Dans ce contexte, Charles Imbert propose une musique de large audience composée des morceaux de bravoure du répertoire : *Boléro*, *Cinquième Symphonie* et *Rhapsodies hongroises*. On écoutera « Musique pour un dimanche » comme on allait au kiosque municipal ou aux anciens concerts Colonne.

Ce choix d'œuvres populaires sera servi par des interprètes prestigieux que seule la télévision peut offrir. Ainsi, la série d'émissions commence le 30 septembre avec la *Rhapsody in blue*, de George Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de New-York dirigé par Leonard Bernstein, prestation suivie par celle d'Alexandre Lagoya qui jouera une *Etude* de Tarrega.

Charles Imbert composera ses séquences du dimanche avec des achats dans les catalogues internationaux de programmes et des enregistrements effectués par les stations régionales lors de festivals. Mais il compte aussi retransmettre, une fois par mois, en direct, des concerts donnés dans des théâtres parisiens ou en province.

J.-F. L.

★ « Musique pour un dimanche », FR 3, chaque dimanche, séquences à partir de 15 heures, à compter du 30 septembre.

# Un mensuel pour les « troublés du socialisme »

Les « troublés du socialisme » ont aujourd'hui leur journal. *Gauche*, mensuel, vient de publier son deuxième numéro après l'essai de juin-juillet. Il s'adresse à ceux, « *plutôt socialistes et laïques* », qui ont soutenu la gauche et le programme commun, la planification et l'autogestion, et qui sont actuellement désorientés par la politique gouvernementale. Un organe de débat, donc, mais aussi un « *créneau commercial* », selon M. Patrick Debono, directeur de la publication et principal actionnaire, ancien chef de cabinet de M. Max Gallo.

Les deux premiers numéros ont été tirés à 15 000 exemplaires, mais les ambitions de la petite équipe, dont Elisabeth Azoulay est la rédactrice en chef, sont plus vastes. *Gauche* a un budget prévisionnel de 5 millions de francs pour onze numéros. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ainsi que d'autres organisations laïques ont décidé de soutenir financièrement le lancement, la Ligue apportant dans un premier temps 400 000 F. Des opérations de mailing vont commencer pour recruter des abonnés.

La nouvelle publication est à mi-chemin entre un magazine et une revue, sur le fond comme sur la forme, et veut être un instrument de réflexion et d'engagement, « *indépendant* » du parti socialiste et de ses tendances. Un « comité d'orientation » de militants est chargé d'y veiller. On relève dans ce numéro de septembre-octobre (35 F) les signatures de Robert Badinter, garde des sceaux, André Billardon, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Paul Bachy (secrétaire national du PS), Colette Ysmal (politologue), Guy Konopnicki (journaliste). Parmi les « parrains » qui ont assisté, mardi 18 septembre, au baptême, figurent MM. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, Alain Billon et Georges Sarre, députés de Paris, Maurice Grimaud, conseiller de M. Gaston Defferre.

★ *Gauche*, 80, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 549-14-80.

## UN COLLOQUE SUR LA PUBLICITÉ ET LES RADIOS LOCALES

# Après la passion, le temps des professionnels

**La publicité diffusée par les radios locales privées ne connaîtra aucune limitation réglementaire concernant la forme ou la durée des messages, a annoncé, mardi 18 septembre, M. Jean-Pierre Hoss, directeur du Service juridique et technique de l'information. Evoquant, devant un parterre de professionnels réunis par l'AACP (Association des agents-conseils en publicité) et l'hebdomadaire *Stratégies*, les décrets d'application de la loi autorisant la publicité sur la bande FM, M. Hoss a également révélé que la part maximale d'un annonceur dans la bande publicitaire d'une station ne pourrait excéder 10 %. Quant au secteur de la distribution, dont Mme Michèle Cotta, au nom de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, s'est engagée à soutenir l'autorisation sur la bande FM, son cas sera probablement renvoyé à une circulaire du premier ministre.**

Quel plaisir de parler ! Quel délice de s'écouter ! Quelle griserie de s'étourdir de bons mots et de formules choc, d'anecdotes truculentes et de colères inspirées, de références branchées et de slogans chébrans ! Oh ! comme il est doux d'être publicitaire et, qui plus est, intelligent, drôle, célèbre... Dites-le donc à ma mère ! Au fond, comment en vouloir à Jacques Séguéla de profiter de chaque tribune pour faire, en bon professionnel, sa propre publicité ? Comment lui en vouloir de faire rire une salle avec un air sérieux, de se sortir toujours de quelques contradictions par une ou deux pirouettes quand il met sa passion dans quelque conviction ? Il avait décidé, mardi, de défendre la radio. L'occasion était belle et le public – près de cinq cents personnes représentantdes annonceurs, des publicitaires, des hommes de médias – acquis d'avance à son discours.

« *La radio fait partout un retour en force*, a-t-il assuré. *En plein boom aux États-Unis, c'est le média numéro un, en taux de pénétration dans le public ; le moyent d'expression créative le plus fort, le plus immédiat, le seul qui fait passer les tripes et révèle la vraie personnalité de celui qui s'y exprime* »... D'ailleurs, n'avait-il pas convaincu M. François Mitterrand – avant que les conseillers de l'Élysée ne l'en dissuadent – d'instaurer chaque samedi matin, sur Europe 1, avec Ivan Levaï, un rendez-vous radiophonique entre les Français et leur président ? « *Les radios libres offrent une nouvelle technologie. Qu'on s'en saisisse alors pour créer un nouveau son et une nouvelle pub radio...* »

La salle a applaudi, l'enthousiasme est toujours communicatif. Et pourtant, que de doutes, de frilosité, de prudence encore dans les débats qui se sont succédé à un rythme intensif tout au long de la journée. Certes, le pas est franchi, la législation désormais complice et, selon le mot de M. Jacques Bille, directeur de l'AACP, les participants étaient là « *pour clore la période passionnelle et ouvrir la période professionnelle* ». Pourtant, au seuil de la porte FM, les annonceurs sont partagés entre leur sympathie, leur attirance pour ce nouveau média et leur crainte d'abandonner de vieilles habitudes pour se plonger dans l'inconnu.

### Un média de complément

Et puis, « *il faut être réaliste* », soulignait M. Henri de Bodinat, directeur de Dupuy Saatchi et d'Indépendance FM, structure de conseils en achats d'espaces sur les radios locales. « *La FM reste un média coûteux, deux à trois fois plus cher que les périphériques, si l'on considère le coût aux mille* (auditeurs), *donc essentiellement un média de complément.* » Un média qui, toutefois, peut espérer, disait-il, de gros investissements publicitaires, répartis sur un petit nombre de stations, s'il réunit trois conditions : la rigueur, la simplicité, la création. Les trois points, précisément, les plus discutés de la journée.

La rigueur ? C'est d'abord la mesure fiable des audiences que chacun appelle de ses vœux : la radio, pour affiner son travail et avoir un repère ; l'annonceur, pour concevoir sa campagne et choisir les supports en fonction du nombre et du profil des auditeurs. Les instituts de sondages essaient d'adapter leurs instruments. Une tâche difficile, vu la fluidité des audiences, les problèmes d'échantillonnages et d'identification des stations, comme l'expliquaient, tour à tour, les directeurs d'IPSOS, de l'IFOP et de la SOFRES.

La simplicité, pour les annonceurs, c'est la possibilité de limiter le nombre d'interlocuteurs pour organiser une campagne de publicité, et donc de pouvoir s'adresser à différents types de réseaux ou de radios leaders.

La création, enfin, implique une nouvelle race de messages FM. Un effort et un coût supplémentaires dont les publicitaires admettent désormais la nécessité.

La « *profession de foi publiphile* » de Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, qui a rappelé avoir demandé l'ouverture de la bande FM à la publicité et avoir constamment agi en faveur de l'allègement des réglementations, n'a pu que les encourager.

ANNICK COJEAN.

● *Un nouveau magazine de l'automobile.* – Le 27 septembre doit paraître le premier numéro d'*Option Auto*, bimestriel de l'automobile tiré à quatre-vingt mille exemplaires (prix : 20 F). Tous les deux mois, *Option Auto* présentera des dossiers spéciaux sur les accessoires équipant chaque marque de voiture, publiera des comparatifs d'équipements, essaiera les nouveaux récepteurs FM stéréo, donnera des conseils de montage et apprendra au consommateur à mettre sa voiture en valeur.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 20 SEPTEMBRE**

– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, est l'invité du journal de RMC, à 8 heures.



## LE G.CAM OUVRE UN CENTRE SERVEUR SUR L'ILE-DE-FRANCE

# Une galerie marchande pour la télématique

Le G.CAM, entreprise d'ingénierie et de services informatiques appartenant au holding Caisse des dépôts-développement, ouvre un nouveau centre serveur sur la région Ile-de-France. Comme Télésud en Aquitaine et Octel en Bretagne, Pluriel est un serveur vidéotex régional destiné à accompagner la mise en place progressive des terminaux Minitel dans le grand public.

Fidèle à sa stratégie du «risque partagé», le G.CAM propose d'accueillir sur Pluriel plusieurs types de services télématiques complémentaires, publics ou privés. Mais les responsables de la société veulent aussi faire du nouveau serveur « *un espace de communication original, une sorte de galerie marchande où le public pourra trouver toutes les applications de la télématique* ». Dès le 15 décembre, le G.CAM lancera lui-même quatre services de dialogue interactif allant de la boîte aux lettres électronique au «dazibao» favorisant l'expression libre.

Pour encourager les propriétaires de Minitel à utiliser ces nouveaux services, le G.CAM les mettra en accès gratuit à partir de 20 heures pour une période expérimentale de deux mois. Il en coûtera tout de même à l'utilisateur la taxe de base téléphonique toutes les cent vingt minutes.

Encouragé par la bonne tenue de Télésud, dont l'exploitation en association avec le groupe Sud-Ouest conduit pour 1984 à un chiffre d'affaires d'environ 6 millions de francs, le G.CAM compte multiplier les serveurs vidéotex régionaux. Un nouveau centre desservant la région Rhône-Alpes sera inauguré à Lyon le 21 septembre. D'autres sont à l'étude. Dans le secteur des banques de données professionnelles d'envergure nationale, le G.CAM observe pour l'année 1983 une croissance de 120 % qui devrait se maintenir cette année et aboutir à une rentabilité des investissements dès 1985.

Concentrant ses activités sur les banques de données de presse ou économiques et commerciales, la société annonce le lancement d'une banque *Agefi-Nouveau Journal* en texte intégral et d'un service Indices et cotations avec le mensuel *Usine Nouvelle*. Enfin, le G.CAM négocie actuellement une série d'accords internationaux pour donner à ses banques de données l'assise du marché européen.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *M. Le Ménestrel au* Parisien libéré. – L'ancien président de la Régie française de publicité (1978-1984), M. Philippe Le Ménestrel, vient d'entrer dans le groupe Amaury-*le Parisien libéré* en qualité de « *conseiller auprès de la direction générale pour les nouveaux médias* ». Rappelons que, en matière de nouveaux médias, le groupe du *Parisien libéré*, outre la presse écrite, a investi notamment la télématique, ainsi que la radio, à travers la radio locale privée Le poste parisien, qu'il partage avec d'autres quotidiens parisiens.






هكذا من الاصل

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

– Mme Eugène DELACHENAL est heureuse de faire part de la naissance de ses petits-enfants

**Avyen,**
fils d'Ottfried et Elisabeth von Waldenburg,
le 20 novembre 1983.

**Benjamin,**
fils de Michel et Hélène Vilain,
le 24 février 1984.

**Oderic,**
fils de Bertrand et Isabelle Delachenal,
le 7 avril 1984.

**Nicolas et Aurore,**
fils et fille de Jean-Jacques et Claire Le Bossé,
le 30 juin 1984.

– En dépit d'une vie intra-utérine sereine,

**Raphaëlle,**
fille d'Annick VILTARD
et d'Hervé THOMAS,
a consenti à naître nuitamment, le 2 septembre 1984.

10-12, rue de la Mare, 75020 Paris.

## Mariages

– **Marie-Hélène MOLIMARD**
et
**Pierre COULOMB**

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 15 septembre.
7, rue Michel-Peter,
Paris-13e.

– **M. Jean RUNEL**
**et Mme, née Alice Origet du Cluzeau**

sont heureux de faire part du mariage de leur fils

**Fred**
avec
**Mlle Maryse MOHIER**

qui a été célébré dans l'intimité familiale le 15 septembre à Illiers-l'Evêque (Eure).

## Décès

– Mme Jacqueline Alloiteau,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Bredy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Maurice BREDY,**
**née Henriette Morin,**

survenu le 17 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le 20 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-André de Boissy-l'Aillerie (Val-d'Oise).

– M. Raymond Collin Delavaud,
son époux,
M. et Mme Yvon Coyaud,
Mme Maurice Coyaud,
M. et Mme Claude Collin Delavaud,
Les familles Coyaud, Bertinot, Caillaud, Helleu, Lorent, Sangeras, Bourgoin, Gaschet et Sivan,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Raymond**
**COLLIN DELAVAUD,**
**née Anne Coyaud,**

leur sœur, belle-sœur, belle-mère, tante, cousine et amie,
survenu le 17 septembre 1984.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 septembre, à 14 heures, en l'église de Saint-Cloud centre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Bernard Coulon,
M. et Mme Yves Coulon,
M. Philippe Coulon,
Mme Louis Mourlevat,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Jeanne COULON,**
**née Vernet,**

le 12 septembre 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie a été célébrée le 15 septembre 1984 en l'église de Tauves (Puy-de-Dôme).

42, rue Voltaire,
92160 Antony.
64, avenue du Général-Leclerc,
78230 Le Pecq.

– Les familles Villette, Legrand et Deschamps
ont la douleur de faire part du décès de

**Alexandre**
**GAILLARD-DESCHAMPS,**
artiste peintre,
ancien combattant 1939-1945,

leur oncle et grand-oncle,
dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Malakoff, le 17 septembre 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

625, boulevard des Lucioles,
83700 Saint-Raphaël.
9, avenue Tailhade,
75009 Paris.
49, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Nous apprenons le décès de

**François GOUSSAULT,**
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont eu lieu le lundi 17 septembre 1984, à 14 heures, à Allonnes (Sarthe).

[Né le 27 mai 1909 à Allonnes (Sarthe) et engagé dans l'armée de l'air en 1935 comme officier d'active, François Goussault se rallie aux Forces aériennes françaises libres dès août 1940 et, depuis Douala, il participe au ralliement de l'ex-Afrique équatoriale française à la France combattante.
A la tête de la 2e escadrille du groupe de bombardement Lorraine, François Goussault mène trente et une missions de guerre au-dessus de la Libye et, comme commandant adjoint de ce célèbre groupe aérien, il conduit treize missions de guerre sur le front de l'Ouest. Il termine la seconde guerre mondiale comme lieutenant-colonel d'aviation.]

– Lacroix-sur-Meuse.
Mme Henri Hutin,
née Magdeleine Gaboury,
son épouse,
M. et Mme Dominique Reyre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Hutin
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Hutin
et leurs enfants,
Docteur et Mme Pierre Pupil
et leurs fils,
M. et Mme Benoît Hutin
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Klajitch,
M. et Mme Milorad Jevtitch,
font part du décès de

**M. Henri HUTIN,**
le 17 septembre 1984.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Lacroix-sur-Meuse le vendredi 21 septembre, à 15 h 30.

55300 Lacroix-sur-Meuse.

– Mme Georges Lacroix
et ses enfants,
Mme Jean Lacroix
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges LACROIX,**
conservateur
des hypothèques honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 septembre 1984.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Allassac (Corrèze), le lundi 17 septembre.

21, quai Eugène-Meslin,
14000 Caen.



– Nous avons annoncé, dans *le Monde* du 19 septembre, le décès de

**M. Jean-Dominique LASSAIGNE.**

[Né le 22 avril 1932 à Paris, Jean-Dominique Lassaigne, docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Institut des sciences politiques de Paris, était entré au Sénat, en 1957, comme administrateur. Parallèlement à sa carrière au Sénat, il avait enseigné à l'université de Sceaux et à l'Institut des hautes études du droit rural et d'économie agricole. Spécialiste du droit rural, il avait notamment publié, en 1973, un ouvrage sur les baux à long terme et les groupements fonciers agricoles. Depuis le 1er janvier dernier, Jean-Dominique Lassaigne était jurisconsulte au Sénat.]

– Tinqueux.
Mme Marie-Thérèse Malibeaux-Verfaille, son épouse,
Ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. René MALIBEAUX,**

survenu à son domicile le dimanche 9 septembre 1984, dans sa soixante et unième année, à la suite d'une douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 13 septembre 1984, en l'église Sainte-Bernadette de Tinqueux.

Des dons pourront être adressés à l'église pour la recherche médicale.

24, rue Romain-Rolland,
51430 Tinqueux.

– Christiane et Jean-Baptiste Brandého,
Suzanne Mallein, Laurence, Elisabeth et Perrine Brandého,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Eugène MALLEIN,**

survenu à Grenoble, le 10 septembre 1984.

Darregueyra 2880,
1425 Buenos-Aires,
117, cours de la Libération,
38100 Grenoble.

– Mme Paule Marchandeau,
son épouse,
M. et Mme Charles Marchandeau,
son frère et sa belle-sœur,
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Surugue,
son gendre et sa fille,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Robert MARCHANDEAU,**
dit Chandeau,
fondateur de l'Avant-Scène,
officier
de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 16 septembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 19 septembre 1984, à Quillebeuf-sur-Seine (Eure).
Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 19 septembre.)

– Costa, Hélène, Juliette Œconomo,
Ariane Œconomo,
Sa famille, ses amis,

font part, avec chagrin, de la disparition de

**Annie ŒCONOMO,**
**née Marie Goldsztern,**

le 11 septembre 1984.

Les obsèques ont été célébrées le 19 septembre 1984 dans la plus stricte intimité.

## Anniversaires

– 19 septembre 1977.

Pour le septième anniversaire de la disparition de

**Anna BOKSENBAUM,**
**née Kacenelenbogen,**

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

## Avis de messes

– Une messe sera dite à l'intention de

**Pierre LELIÈVRE,**

décédé le 5 juin,

mardi 25 septembre, à 17 h 45, en la crypte de l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUNES

### L'aventure en terrain danois

De notre envoyée spéciale

Copenhague. – Perplexe, Thomas, quatre ans, reste figé quelques secondes : que choisir ? Ce petit lapin qui le nargue sur sa caisse ? Le cheval qu'une fillette blonde d'une dizaine d'années étrille minutieusement ou bien courir après les poules qui caquètent ?... Il y a trop de choses insolites ici, autant aller droit devant soi et après on verra, semble-t-il dire ; et droit devant c'est une drôle de baraque en bois avec un pont suspendu et un tas de sable. Ça au moins il connaît, il y en a en France, il sait que c'est permis. Très vite, en fait, Thomas va se rendre compte que sur les terrains de jeux danois rebaptisés parfois terrains de jeux avancés, tout est permis à condition de respecter l'autre et le matériel mis à la disposition de la collectivité. Dans un coin, un garçonnet de huit ans scie, avec toute l'attention dont il est capable, une planche qu'il clouera, plus tard, pour faire une cabane. A quelques pas de là, un moniteur vaque à ses occupations, humant, au passage, l'odeur des petits pains que d'autres enfants font griller sur un feu de bois. Et tout cela en plein Bronshoj (dans la banlieue de Copenhague), au cœur d'une cité de 7 000 personnes dont 2 500 enfants de moins de dix-huit ans.

A la base, un principe tout simple qui rythme la vie familiale au Danemark : faire confiance à l'enfant, l'aider à se prendre en charge, le responsabiliser, ce qui ne veut pas dire, pour l'adulte, démissionner, puisque celui-ci est chaleureusement invité à s'investir dans les activités. « *Malheureusement,* explique M. Joergen Andersen, responsable de l'association des terrains d'aventure danois (1), *trop peu de parents se sentent personnellement concernés.* »

C'est en 1931 qu'un Danois, le professeur C. Th. Sorensen, a lancé le premier cette idée de terrains sur lesquels les enfants et jeunes des centres urbains peuvent s'ébattre en donnant libre cours à leur imagination. Le premier à voir le jour a été celui d'Emdrup (Copenhague), en 1943, sur l'initiative des habitants du quartier. Leurs intentions étaient modestes (les fonds aussi), mais assez révolutionnaires toutefois pour mobiliser l'attention de la presse internationale. A l'époque, les animateurs étaient des volontaires et chacun apportait le matériel nécessaire aux enfants pour construire leurs petites maisons, leurs toboggans ou bac à sable,.. Depuis, les terrains d'aventure ont fleuri à travers le pays à l'initiative de sociétés de construction qui ont compris qu'ils étaient nécessaire d'animer un peu leurs blocs de béton, de responsables locaux ou encore de sociétés privées. L'association des terrains d'aventure danois, créée en 1959, est, en réalité, une fédération qui regroupe les différents organismes s'intéressant à ces centres. Elle se charge de faciliter leurs implantations et se fait courroie de transmission avec le gouvernement qui a réalisé que son intérêt était de faciliter ces initiatives.

#### A l'école des animaux

Depuis Emdrup la conception de la vie et de l'organisation des terrains d'aventure a fait du chemin. Ceux-ci doivent toujours être des structures vivantes que l'on construit, détruit et reconstruit, mais tout autour se trouvent à présent des bâtiments permanents (maisons de jeunes, clubs) dans lesquels les enfants peuvent s'adonner hiver comme été à des activités diverses (poterie, peinture, danse, etc.)... Surtout, les animaux ont fait leur apparition. « *L'animal est indispensable à l'enfant, il fait appel à sa patience, son sens des responsabilités, demande des soins. Il permet également à celui-ci d'exprimer toutes sortes de sentiments souvent enfouis profondément en lui et lui offre un contact direct dont les bienfaits sont inestimables* », explique M. Andersen. Le terrain d'aventure de Virkefaltet à Bronshoj accueille les enfants de six à quatorze ans (certains prennent les tout-petits de quatre ans). Il possède des lapins, des chevaux, en même temps qu'un potager, un terrain de football. Il y a également un jardin d'enfants et un bar. Le bar, le coin cuisine, sont très important, dans toutes les structures, collectives danoises. Il est toujours possible de préparer un plat et de boire une orangeade sur place. Ce qui permet de mieux intégrer les personnes aux lieux. Les cotisations, modestes, varient entre 25 et 35 francs par mois. Ici quatre animateurs travaillent à temps plein et deux autres à mi-temps. Ils veillent à la sécurité en même temps qu'à l'animation et, malgré la grande liberté laissée aux enfants, les Danois se vantent de ne pas avoir plus d'accidents que dans n'importe quel autre parc où les gamins jouent ensemble.

Un vétérinaire passe régulièrement pour veiller à la santé des animaux. Et lorsque l'on pose des questions sur les nuisances que peuvent éventuellement créer les cocorico des coqs ou le bêlement des chèvres, on sourit... Tout le monde, parents et enfants, finalement y trouve son compte. Alors on se prend à rêver : pourquoi ne serait-ce pas possible en France ? Si la campagne entrait enfin un peu dans les villes ? Si on ouvrait la cage aux oiseaux ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Socialt Boligbyggeris Bœrne, og Ungdomsgruppe, Langhusvej 89, Tingbjerg.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 21 SEPTEMBRE**

« De Saint-Eustache à Beaubourg », 11 heures, façade de Saint-Eustache, Mme Allaz.

« Montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Duhesme.

« Quartier Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle », 15 heures, Mme Allaz (Caisse national des monuments historiques).

« Maubert », 14 h 30, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Art et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 14 h 30, statue de la Danse (Approche de l'art).

« Musée de l'Orangerie », 15 h 45, place de la Concorde (Mme Caneri).

« Palais de justice », 14 h 30, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 27, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 septembre :

DES DÉCRETS

● Modifiant des articles du code de la construction et de l'habitation relatifs au Centre scientifique et technique du bâtiment.

● Modifiant les décrets du 8 novembre 1965 portant création des ports autonomes de Dunkerque, du Havre, de Rouen, de Nantes-Saint-Nazaire, de Bordeaux et de Marseille.

● Portant création de la réserve naturelle de Py dans les Pyrénées-Orientales.



## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 septembre à 0 heure et le jeudi 20 septembre à 24 heures.**

La perturbation peu active qui traverse, mercredi, le nord de la France est rapidement suivie d'une zone de mauvais temps beaucoup plus marquée, et qui traversera, jeudi, le pays du nord-ouest vers le sud-est.

Jeudi matin, un temps brumeux et souvent nuageux sera observé de l'Aquitaine aux Alpes ; près de la Méditerranée, le vent permettra aux éclaircies de prédominer, mais quelques averses risquent de se produire sur la Corse.

La zone nuageuse et pluvieuse, qui atteindra en fin de nuit la Bretagne, s'étendra rapidement au cours de la matinée vers les Pays de Loire, le Bassin parisien et les régions du Nord-Est, et n'épargnera le soir que les régions du Sud-Est.

Les précipitations se renforceronten fin d'après-midi sur le quart nord-ouest du pays, et prendront un caractère d'averses sur la Bretagne, la Vendée et la Normandie.

Le vent se renforcera dès jeudi matin près des côtes du Nord-Ouest, et il risque de souffler très fort au cours de la journée, de secteur sud-ouest à ouest.

Les températures, encore basses pour la saison, atteindront l'après-midi 16° à 22° du Nord au Sud.

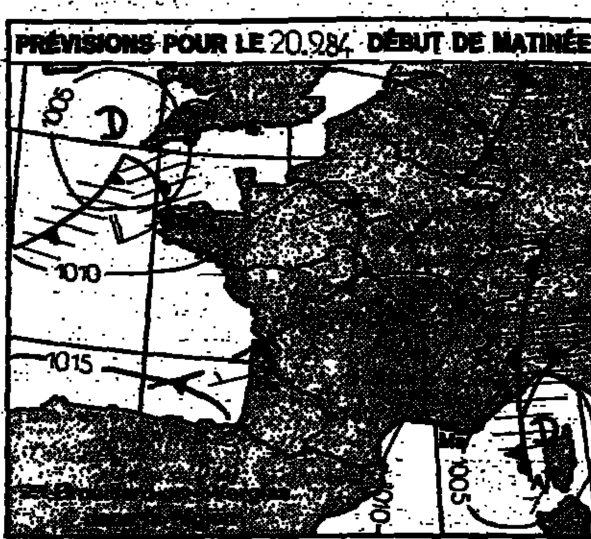
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 septembre à 8 heures, de 1012,8 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

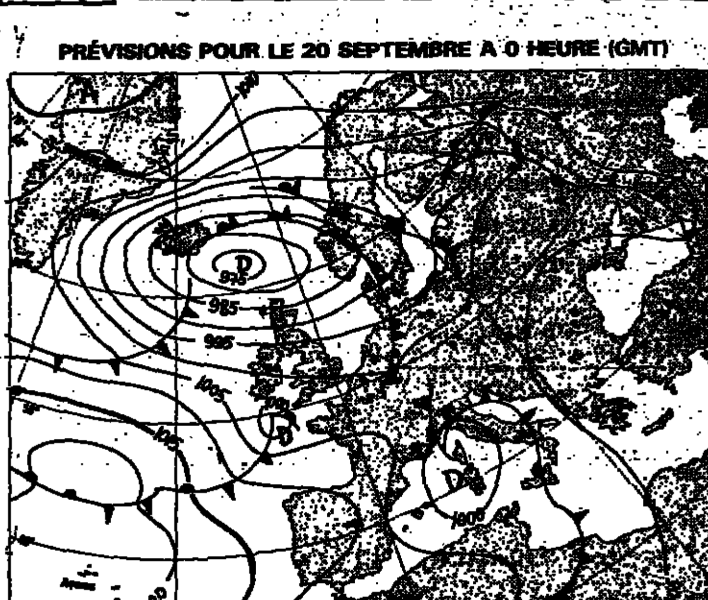
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 septembre; le second le minimum de la nuit du 18 au 19 septembre) : Ajaccio, 23 et 11 degrés; Biarritz, 18 et 12; Bordeaux, 19 et 8; Bourges, 16 et 7; Brest, 17 et 13; Caen, 17 et 10; Cherbourg, 15 et 11; Clermont-Ferrand, 14 et 11; Dijon, 16 et 13; Grenoble-St-M.-H., 15 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 11; Lille, 18 et 11; Lyon, 14 et 12; Marseille-Marignane, 19 et 13; Nancy, 15 et 11; Nantes, 19 et 7; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13; Paris-Moutsouris, 19 et 10; Paris-Orly, 18 et 8; Pau, 18 et 10; Perpignan, 21 et 15; Rennes, 18 et 7; Strasbourg, 15 et 12; Tours, 18 et 5; Toulouse, 17 et 12; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 degrés; Amsterdam, 19 et 11; Athènes, 30 et 18; Berlin, 8 et 8; Bonn, 13 et 9; Bruxelles, 17 et 11; Le Caire, 31 et 18; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 17 et 9; Dakar, 30 et 25; Djerba, 32 et 20; Genève, 13 et 11; Istanbul, 30 et 19; Jérusalem, 26 et 15; Lisbonne, 24 et 18; Londres, 18 et 12; Luxembourg, 17 et 10; Madrid, 24 et 12; Moscou, 12 et 8; Nairobi, 26 et 11; New-York, 21 et 12; Palma-de-Majorque, 25 et 12; Rio-de-Janeiro, 22 et 18; Rome, 26 et 16; Stockholm, 13 et 8; Tozeur, 32 et 25; Tunis, 32 et 17.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

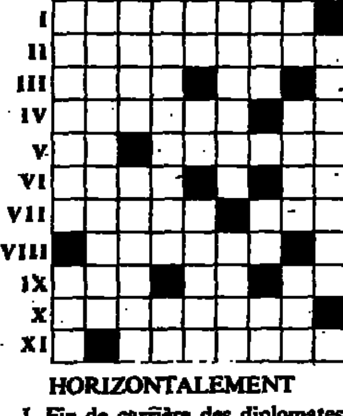
SITUATION LE 19-09-84 À 0 h G.M.T.




## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3801



**HORIZONTALEMENT**

I. Fin de carrière des diplomates ayant fort brillé dans les salons. – II. Propre à soulever un organe ou abattre un moral. – III. Peut-être victime d'un excès de blanc. Lit de milieu champêtre. – IV. Expédition en gros. Négation. – V. Evoque un illustre Béarnais. Qui connaît des hauts et des bas. – VI. Devient grise en s'allongeant. Personnel. – VII. Glorifiera après une bonne mise en boîte. Unité anglaise. – VIII. Père d'un illustre voyageur. – IX. Symbole de pauvreté ou instrument de rapport. Tête de colonne. Berceau patriarcal. – X. Pour qui le côté plaisant ne plaide plus. – XI. Verser dans la réserve après une fructueuse campagne.

**VERTICALEMENT**

1. Valeur qu'on peut économiser, mais qu'on ne saurait mettre à gauche. Tailleur de culottes. – 2. Purificateur des âmes noires. – 3. Immerge. Inadmissible. – 4. On tombe dessus par surprise. Celui qui n'en a qu'un l'ignore. – 5. Ruban agreste. Part de butin. Dans et sur l'Aube. – 6. Touché par le rêve, mais jamais du doigt. Ville d'Ombrie. – 7. Garniture de lit. Union née du cœur. Personnel. – 8. Une grande bornée, ici très raccourcie. Nom d'un petit bonhomme. Bon pour la reprise ou la liquidation définitive. – 9. Sur le dos des femmes.

**Solution du problème n° 3800**

*Horizontalement*

I. Brodequin. – II. Rubis. Noé. – III. Omet. Fade. – IV. Ces. Mine. – V. Animalier. – VI. Totem. – VII. Tue. Etira. – VIII. Es. Plat. – IX. Eloge. – X. Régate. As. – XI. Tons. Ane.

*Verticalement*

1. Brocanteur. – 2. Rumen. Us. Et. – 3. Obésité. Ego. – 4. Dit. MO. Plan. – 5. Es. Matelots. – 6. Filetage. – 7. Unanimité. – 8. Iodée. An. – 9. Née. Réalise.

GUY BROUTY.

# Positions à la suédoise.

**1200F** en tissu

POEM - Pivotant. Structure et accoudoirs hêtre naturel. Vernis incolore. Revêtement coton brun ou écru, ou lin couleur sable, ou cuir.

KUTTER - Structure hêtre. Vernis incolore. Revêtement coton couleur sable **320F**

**448F**
DIANA - Structure pin massif. Vernis incolore. Revêtement lin couleur sable amovible.

**1065F**
DALA ELEGANT
Structure pin massif naturel. Vernis incolore. Revêtement laine/viscose écru, rouge foncé ou noir amovible.

**320F**
VILSTA - Structure tube acier laqué époxy jaune, bleu ou rouge. Revêtement coton écru lavable.

**155F**
JÄRPEN
Structure tube acier laqué époxy blanc, rouge ou noir. Coussin en coton. **35F**

POEM - Structure et accoudoirs hêtre naturel. Vernis incolore. Revêtement coton brun ou écru, ou lin couleur sable, ou cuir.
en tissu **1650F**

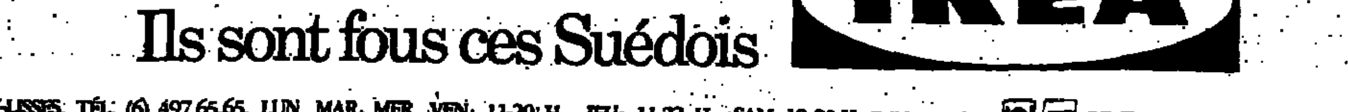
SET - Structure tube acier chromé. Revêtement beige, rouille ou noir lavable. **320F**

en tissu **530F**
POEM - Repose-pieds. Structure hêtre naturel. Vernis incolore. Revêtement coton brun ou écru, ou lin couleur sable, ou cuir.

Doyle Dane Bernbach

Imaginez des fauteuils. Toutes sortes de fauteuils. Dans des styles divers. En tous matériaux. Pour tous les goûts, dont, bien sûr, le vôtre. Et vous êtes chez IKEA. Vous vous promenez parmi tous les modèles exposés. Vous choisissez le fauteuil qui vous plait (au prix où il est, ne soyez pas égoïste et prenez-en au moins un second). Vous emportez le tout, non monté. Vous rentrez chez vous, et vous assemblez le fauteuil (les fauteuils, car vous n'avez pas été égoïste). Rassurez-vous: c'est une opération qui prend peu de temps, qui ne demande aucune connaissance particulière en matière de bricolage. Et qui donne des années et des années de plaisir.




IKEA ÉVRY: Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES, AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL: (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN: 11-20 H - JEU: 11-22 H - SAM: 10-20 H - DIM: 11-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS.
IKEA BOBIGNY: CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL (1)832.92.95. LUN. MAR. MER.: 11-20H - JEU. VEN.: 11-22H - SAM: 9-20H. IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TÉL (7)879.23.26. LUN. VEN.: 11-20H - SAM.: 9-20H

| | La ligne* | La ligne TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 90,00 | 106,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 27,00 | 32,02 |
| IMMOBILIER | 60,00 | 71,16 |
| AUTOMOBILES | 60,00 | 71,16 |
| AGENDA | 60,00 | 71,16 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 177,00 | 209,92 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. TTC |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 60,48 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 15,00 | 17,79 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 46,25 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 46,25 |
| AGENDA | 39,00 | 46,25 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

# FONCTIONS INFORMATIQUE

**Quand on invente des cerveaux, on a besoin d'intelligences... intel**

Avec 25.000 collaborateurs répartis dans le monde entier, et un CA de 1.122 millions de dollars en 1983, INTEL est un leader sur le marché des micro-processeurs et des systèmes micro-ordinateurs. Le siège d'Intel France et Intel Europe, basé actuellement à Rungis s'installera courant 85 à Saint-Quentin-en-Yvelines dans son nouvel immeuble en cours de construction. Notre activité systèmes est en pleine expansion, et nous proposons à des ingénieurs informaticiens d'y participer dans ces fonctions :

## *INGENIEUR COMMERCIAL*

Ingénieur confirmé, il sera chargé de la vente de systèmes micro-informatique industriels et de logiciels temps réel. Une expérience préalable de la vente chez un constructeur ou dans une société de conseil informatique serait très appréciée.

## *INGENIEUR D'APPLICATION*
**systèmes**

Ingénieur logiciel systèmes ayant environ 3 ans d'expérience et connaissant les systèmes d'exploitation UNIX/XENIX et/ou RMX. En outre, des connaissances matériel (Hardware) seraient vivement appréciées. Nous lui confierons la mise en place d'exemples d'applications chez nos clients dans le cadre de l'aide à la vente de nouveaux matériels.

Pour ces 2 postes, une formation technique initiale et constamment renouvelée est assurée en Europe et aux U.S.A. Anglais nécessaire. Voiture de fonction.

Merci de faire parvenir votre CV en précisant le poste choisi à : Intel Corporation, Direction du Personnel, Silic 223, 5 Place de la Balance, 94528 Rungis Cédex.

**Nous serions heureux de vous accueillir au Sicob sur notre stand (3 AF *stand* 3150).**




DU MICRO AU MEGA MINI

**Société Nouvelle LogAbax**

recherche pour son Département Maintenance

## l'Adjoint de son Responsable technique régional

**à ISSY-les-MOULINEAUX — 180 000 F +**



**Mission :** Assurer l'encadrement technique et la gestion opérationnelle d'une équipe dynamique de 80 techniciens de maintenance. Maintenir et développer nos excellentes relations clients, particulièrement avec les responsables de nos grands comptes de la région parisienne dont vous serez l'interlocuteur privilégié.

**Vous :** 35 ans minimum, formation de base en électronique : BTS ou INGENIEUR. Vous avez au moins 5 années d'expérience dans l'encadrement d'équipes de maintenance sur site en systèmes de mini-micro informatique.

**Nous :** Constructeur français, filiale du Groupe OLIVETTI le leader européen de l'informatique, nous sommes réputés pour :
- La qualité de notre maintenance assurant aux réseaux clients un taux de disponibilité très supérieur à 99%
- l'avance technologique de nos produits : Hyper 32, PERSONNA 1600, IMPRIMANTES, etc.

Nous offrons de réelles possibilités de carrière à un candidat ambitieux, dynamique et responsable.

Envoyez votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence 9059/M à M. LETELLIER, **Société Nouvelle LOGABAX**, Direction du Personnel, 79, avenue Aristide Briand, 94115 ARCUEIL.

## SPECIALISTE DE BASES DE DONNEES

Ingénieur en informatique, vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans en entreprise, avez mené ou participé à des projets informatiques, faisant appel à la création de bases de données, en environnement IBM et dernièrement assuré la création d'une base de données.

Vous interviendrez dans la conception, le choix et l'utilisation de bases de données, qui supporteront les applications du futur système d'information interne d'ITT DSF.

Vous étudiez les propositions des fournisseurs, la réponse aux appels d'offre, vous validez les propositions de l'analyse fonctionnelle détaillée, vous participez à l'installation des applications adoptées, vous mettez en place des réorganisations, des moyens de back-up afin d'assurer une sécurité optimale du système.

Vous intégrez par ce biais la structure mondiale du réseau de télématique d'ITT. Vous atteindrez des rôles d'importance internationale grâce à vos facultés de communication, vos aptitudes à l'organisation et vos dispositions pour l'encadrement.

• ITT : l'une des premières multinationales dans le domaine des communications. - CA : 21.000 M $ - tient sa position de leader grâce à ses hommes, aux moyens qu'elle met en oeuvre et à sa capacité d'innovation constante.

• ITT Data Systems France ; une progression de 60 % par an depuis 1978, plus de 26000 unités vendues à ce jour, des équipes hautement qualifiées et l'intérêt porté au développement des carrières sont l'expression de ce savoir-faire.

Didier Vandamme vous assure de sa disponibilité. Tour Maine - Montparnasse 33 avenue du Maine, BP 148, 75755 Paris Cédex 15.

**ITT Data Systems** — Entre vous et nous : le dialogue. **ITT**

média-system

DU MICRO AU MEGA MINI

**Société Nouvelle LogAbax**

Constructeur français, filiale du leader européen de l'informatique

## Ingénieurs commerciaux «systèmes»

**grands comptes — 260/300 000 F +**



**Réussissez dans les grandes affaires de l'informatique répartie**

- Vous avez plusieurs années d'expérience dans la vente des systèmes informatiques sur réseaux de transmission de données.
- Vous connaissez bien les grands comptes du marché français (administrations, grandes entreprises, banques et assurances)
- Vous voulez valoriser vos talents de négociateur et de véritable commercial auprès des grands décisionnaires. Soyez parmi les premiers.
- Nos structures vous permettent de gérer de façon autonome une clientèle acquise ou potentielle.
- Nos produits : le mégamini HYPER 32, la gamme TRIAD, le micro professionnel PERSONA 1600....
- La qualité de notre maintenance renforce notre renommée.

Envoyez votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 9017/M à MERCURI URVAL, 21 rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

FORUM international

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MICRO-ORDINATEURS PROFESSIONNELS HAUT DE GAMME

recherche pour son service ÉTUDE LOGICIEL DE BASE

## INGÉNIEURS ANALYSTES SYSTÈME

pour conception et réalisation environnement ordinateur FORUM (système de fichier déporté, -réseau local...). Expérience logiciel de base, système d'exploitation, gestion de fichiers, environnement multipostes nécessaires.

Expérience Prologue 16 bits souhaitée.

Env. C.V. à M. F. GERNELLE, FORUM International, 1, av. Emile-Thuau, 91190 GIF-S/YVETTE.

## Ingénieurs

entreprenants et volontaires
• Vous êtes débutants ou vous souhaitez valoriser votre expérience professionnelle.
• Vous êtes attirés par les méthodes modernes de gestion.

Des postes opérationnels vous attendent.

*COLGATE PALMOLIVE*

Axion - Gama - Soupline - Ajax - Calines Tendresse - Tonigencyl - Ultrabrite, etc...

3000 personnes, CA 3 milliards, siège social à Courbevoie-La Défense, recherche actuellement

## Des chefs de projets en informatique

**Grandes Ecoles d'Ingénieurs : Centrale, Télécom, Supélec, ENSIMAG.**

• Vous développerez des nouveaux projets et améliorerez des systèmes existants au sein d'équipes de dix personnes en contact avec les utilisateurs.

• Les champs d'applications concernent toute l'entreprise du marketing à la production.

• Nous utilisons les techniques et méthodes les plus récentes (informatique, micro-informatique et bureautique).

• Nous offrons aux candidats à fort potentiel des possibilités de promotions internes et/ou internationales.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 17/6 M, au Service Central de l'Emploi et des Carrières, 55 Bd de la Mission Marchand, 92401 Courbevoie Cédex.

*COLGATE PALMOLIVE*

**AMPEX**
Ampex Corporation • One of The Signal Companies

**DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET INSTRUMENTATION DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SES GAMMES DISQUES ET ENREGISTREURS ANALOGIQUES**

recherche pour le support technique

## INGÉNIEURS ou TECHNICIENS de HAUT NIVEAU

**Spécialistes supports magnétiques numériques et/ou analogiques. Anglais lu et parlé.**

Envoyer c.v., photo à : AMPEX Courcellor 1, 2, rue Curnonsky, 75017 PARIS.

S.C.I. EN PLEINE EXPANSION
SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE DE POINTE
(C.A.O. - E.A.O. - X.A.O. - I.A.)

De l'avis même de nos concurrents nous possédons une équipe très forte techniquement qui a déjà réalisé les systèmes les plus performants existant actuellement sur le marché.

## NOUS DÉSIRONS ÊTRE RAPIDEMENT LE N° 1 EUROPÉEN

pour cela nous recherchons notre

## FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat, très dynamique, devra être très introduit dans le domaine informatique et formation.

Le salaire annuel sera selon les résultats entre 150.000 F et 350.000 F.

Prière d'envoyer curriculum vitae et photo à : RÉGIE-PRESSE, s/n° T 068.165 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

VILLE DE MONTREUIL (93)
recherche

## UN RESPONSABLE

pour

**le service Organisation et Méthodes**

Il sera chargé du suivi des études d'organisation, organisation administrative, bureautique, liaisons avec le syndicat d'informatique, de la coordination et de l'animation du système d'information interne. Diplômes souhaités : Ingénieur ou 3e cycle.

Adresser c.v. et références à : Monsieur le Maire, 93105 MONTREUIL Cedex.



هكذا من الاصل



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Par définition

# L'ELITE EST TOUJOURS MINORITAIRE

Comme telle, elle subit le sort de toutes les minorités : supecte, segrégée, rejetée, parfois haïe par la majorité qui ne se reconnaît pas en elle.

## Mais où est l'élite ?

Quand les intellectuels deviennent majoritaires, les anti-conformistes les plus nombreux, les assistés pressés en rangs serrés, le corporatisme généralisé, et la structure mentale «fonctionnariste» pour le plus grand nombre...

## L'élite est ailleurs.

Sans doute du côté du caractère, du côté des leaders, du côté de l'ambition, et du côté du risque...

*Si G. Trigano a pu dire à "l'Expansion" :*

«Pour moi, il y a deux catégories de patrons : les rentiers, conservateurs et pessimistes, et les vrais managers : agressifs et confiants.»

Nous croyons être de bons représentants de cette seconde catégorie.

**Nous ne croyons pas à la réussite sans risques encourus, acceptés, recherchés.**

Nous nous mouvons dans les domaines économique et financier. Nous sommes des prévisionnistes du long terme quand le court terme échappe à toutes les analyses...

**Nous avons tout prévu pour former, encadrer, rémunérer, intégrer les candidats que nous sélectionnons dans les conditions les plus solides, les plus fiables et les plus brillantes.**

Mais le risque est présent, national ou planétaire, social ou économique, psychologique ou politique. Toutes les sociétés en mutation profonde peuvent sauter comme un bouchon de champagne.

**Il est surtout personnel quand toutes les données qui concourent à l'éducation, à l'enseignement, à l'ambiance sociologique sont antinomiques de la notion du risque.**

**Il suffit pour nous répondre**

que vous n'ayez pas peur de Vous et des Autres.

**Nous tenterons de vous comprendre et pourrons vous aider à vous réaliser.**

Ajoutez à la personnalité et au caractère une formation générale solide, universitaire ou autodidacte, et 24 ans au moins.

*Alors, écrivez-nous. BANCE PUB., 18, rue Léon - 75018 Paris (Merci de préciser sur l'envelop réf.: 9196*

---

LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

**SMITH KLINE &FRENCH**

# documentaliste médical HF

agent de maîtrise

POSTE :
organisation pratique de la documentation médicale, de l'exploitation des données et de l'orientation des recherches bibliographiques selon les directives du Médecin responsable de l'information.

PROFIL :
- spécialiste expérimenté, industrie pharmaceutique (INSERM, CNRS...)
- connaissance pratique des techniques récentes de documentation informatisée.
- bonne maîtrise du langage scientifique et de l'anglais.

Nombreux avantages sociaux, dont 13ème mois et 6 semaines de congés (HIVER-ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel, Réf. FS - 12, place de la Défense Cedex 26 92090 PARIS-LA DEFENSE.

---

AGENT DE CHANGE CHERCHE

**ANALYSTE FINANCIER**

CONFIRMÉ

Ecr. s/n° 8.393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Association d'action sociale. R.U.P., cherche

**UN(E) DIRECTEUR(TRICE)**

pour UN LIEU D'ACCUEIL A PARIS OUVERT 24 H S/24 H AVEC ADOLESCENTS ET PARENTS EN DIFFICULTÉ

Cette personne devra assurer, outre les fonctions habituelles de gestion, d'animation et de contrôle technique, la coordination des actions de prévention menées par l'équipe pluriprofessionnelle.

Elle aura une bonne expérience du travail social de prévention doublée d'une formation supérieure. Elle manifestera son intérêt pour une action sociale associant professionnels salariés et adhérents bénévoles.

Date limite des candidatures : 8 OCTOBRE 1984. Ecr. s/n° 8.395 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Qui transmettra.

---

# INGENIEUR BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

AFNOR - Association Française de Normalisation - recherche un Ingénieur Bâtiment / Travaux Publics.

MISSION :
En relation étroite avec les organismes professionnels concernés et dans le cadre des stratégies industrielles globales, il oriente et suit la mise au point des normes et spécifications, en particulier dans les domaines de la construction métallique et du calcul des structures (métal - béton armé - bois) aux niveaux français et internationaux.

PROFIL :
- solides connaissances techniques générales (RdM et dessin de bâtiment appréciés),
- capacités relationnelles éprouvées,
- ouverture suffisante sur les problèmes économiques,
- anglais.

La mission comporte des déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous réf. 8043 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe Cedex 7 - 92080 Paris la Défense.

afnor

---

# emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

recherche pour son développement en PROVINCE

## SPÉCIALISTES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

- P.V. d'assemblées, conseils, etc. ;
- Constitutions, modifications statutaires, etc. ;
- Expérience 3 ans minimum exigée.

Situation comportant larges responsabilités et autonomie.

C.V. manuscrit avec prétentions et photo s/réf. 8937 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

Organisme de formation foyer de jeunes travailleurs recrute

**UN FORMATEUR-ANIMATEUR (H./F.)**

Profil :
- Niveau BAC + 3 ;
- Expér. ou formation de le domaine de l'animation plus expérience professionnelle 5 ans recommandée ;
- Connaissance des DOM-TOM souhaitée.

Adr. c.v. + lettre manuscrite et prétent. à Monsieur le Directeur du Centre l'A.N.T. Domaine des Paschottes SIMANDRES 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.

---

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pour adultes étrangers recherche

**PROFESSEUR**

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le n° T 068.256 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e

---

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MALADIE DE NORMANDIE
Service prévention des accidents du travail recrute :

**1 INGÉNIEUR CONSEIL**

Critères administratifs obligatoires :
- Nationalité française.
- Diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat.
- Expérience industrielle minimale de 5 ans dans un poste d'ingénieur.
- Permis de conduire.
- Voiture personnelle.
- Expérience de souhaitée en automatisme industriel.
- Connaissances des systèmes de production automatisés appréciées.
- Résidence à CAEN.

Salaire min. 201.600 F

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé avec photo devront être adressées avant le 10 octobre 1984 à Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale d'Assurances maladie de Normandie. B.P. 2022 X, 76028 ROUEN CEDEX.

---

VILLE BANLIEUE SUD 40.000 HABITANTS recrute pour son CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ (49 personnels médicaux, 38 personnels administratifs)

**1 DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

- Poste du cadre A :
- Expérience milieu communal et/ou centre de santé indispensable ;
- Poste libre de suite.

Écrire sous n° 284.684 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

---

LA VILLE DE ROSNY-S-BOIS recrute

**UN (E) FORMATEUR (TRICE)**

Pour stage d'insertion 16/18 ans.
Exp. animation souhaitée.
- Salaire brut : 7.000 F.
- Contrat : 12 mois.

Env. C.V. à MONSIEUR LE MAIRE Hôtel de Ville, 20, r. Rochebrune. 93111 ROSNY-SOUS-BOIS.

---

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ recherche

**COLLABORATEUR**

CONFIRMÉ - DECS ou équiv., expér. cabinet pr contrôle de dossiers et relations adhérents.

**COLLABORATEUR**

DÉBUTANT - BTS

Env. C.V. et prét. à C.G.A. France, 20, place de l'Iris, 92411 COURBEVOIE CEDEX.

---

PREMAMAN - PRENATAL recrute

# ACHETEUSE CONFIRMEE

## ENFANT-LAYETTE

Il est nécessaire d'avoir dans les produits concernés :
- une expérience d'au moins 3 ans dans les achats d'articles d'enfants,
- un grand sens de la négociation,
- un goût très sur pour sélectionner les tissus, modèles ainsi que les croquis réalisés par nos stylistes,
- le goût des chiffres afin de mettre au point les gammes de produits et suivre les programmes des commandes et les stocks,
- une excellente présentation et de bons contacts humains.

La pratique de l'anglais et de l'italien serait un atout.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à PREMAMAN - 20, bld Poissonnière 75009 PARIS.

---

# UN CHEF DE PRODUIT

POUR PROMOUVOIR LA BANQUE DE DEMAIN

*Rejoindre le secteur de la banque libre-service, c'est la sécurité d'un marché d'avenir porteur. Leader dans ce domaine, notre Société est le spécialiste en matériel d'automatisation bancaire: distributeurs de billets de banque de réputation mondiale.*

*L'homme que nous désirons associer à notre développement, issu ou non du secteur bancaire, aura l'expérience de la mini ou micro informatique (éventuellement des terminaux bancaires) et de la programmation des microprocesseurs (Zilog, Motorola, Intel).*

*Il connaîtra les langages évolués (Algol, Fortran, Pascal) ainsi que les protocoles de communication sur les réseaux (IBM, NCR). Son rôle: servir la mutation technologique du libre-service bancaire par des qualités commerciales et techniques indéniables. Ce poste, promis à une évolution certaine, débouchera sur la responsabilité intégrale de projets d'importance nationale et nécessite une bonne connaissance de l'anglais.*

*Le poste, à pourvoir à Paris, nécessite de courts déplacements en province et à l'étranger. Une rémunération attractive vous sera offerte.*

Convaincu de saisir l'opportunité d'une activité passionnante ?

*Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 50772 à PROJETS 12, rue des pyramides 75001 Paris, qui transmettra en toute discrétion. Il sera répondu à toutes les candidatures.*

---

# FONCTIONS INFORMATIQUES

Société française d'ingénierie recherche

## Analyste programmeur

D'abord basé dans une capitale de l'Afrique francophone pour une période de 1/2 ans, sa mission sera d'assurer l'exploitation du système en place pour la gestion du matériel T.P. et de poursuivre l'adaptation des programmes.

Ce poste, qui s'accompagne des majorations de rémunération habituelles, d'un logement et d'une voiture (séjours en famille et scolarité), est une opportunité de carrière dans un groupe performant de consultants internationaux.

Une expérience préalable est requise.

Ecrire, en précisant sur l'enveloppe la référence 1908 à BCEOM - 15, square Max-Hymans - 75741 PARIS Cedex 15.

MEDIA PA

---

**ANATOR S.A.**

CAPITAL 1.300.000 F.

L'informatique industrielle est notre domaine :
- Contrôle d'accès, horaire variable ;
- Encaissement électronique ;
- Numéroteur téléphonique automatique.

Nous commercialisons nos produits et systèmes auprès d'une clientèle très diversifiée (Banque, entreprise, administration, etc.) nous recherchons

## RESPONSABLE RÉGIONS

(LYON-BORDEAUX)

Votre profil :
- Formation technique de haut niveau (électronique ou informatique).
- Expérience commerciale réussie.
- Age : 28 ans environ.
- Rémunération : fixe + commission + frais.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à : ANATOR S.A., 18, rue de Sartrouville, 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS.

---

UNIVERSITÉ PARIS-XIII - IUT DE VILLETANEUSE recherche d'URGENCE

- DÉPARTEMENT INFORMATIQUE Tél. : 821-61-70, poste 48-26

**INFORMATICIENS SPÉCIALISTES POUR ENSEIGNEMENTS :**

- Bases de données (Socrate), 3 heures groupées par semaine ;
- Analyse, 3 heures groupées par semaine ;
- Cobol (programmation structurée), 3 heures par semaine ;
- Systèmes d'exploitation, 3 heures groupées par semaine.

- DÉPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS Tél. : 821-61-70, poste 48-21.

**CERTIFIÉ OU AGRÉGÉ POUR ENSEIGNEMENT COMPTABILITÉ**

6 heures par semaine.

---

**AT 21**

Société spécialisée dans l'assistance informatique recherche pour son service technique

**TECHNICIEN DE MAINTENANCE**

Formation électronique débutant ou confirmé (connaissance Gamme Texas Instrument souhaitable).

Env. c.v., prét. et lettre manus. sous le n° T 68.335 M à RÉGIE-PRESSE 7, rue Monttessuy. 75007 Paris.

---

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche

**INGÉNIEUR INFORMATICIEN AUTOMATICIEN**

Pour études et développements sur processus industriels.

Adresser C.V. à SIEE, Z.A. Les Ailes 45680 DORDIVES.

---

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE (PMI en fort expansion) recherche

**INGÉNIEURS D'ÉTUDES**

Vous êtes diplômés débutants ou avec quelques années d'expérience. Vous possédez une compétence Micro Processeur (matériel ou logiciel).

Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dynamique pour l'étude de produits originaux et performants.

Lieu de travail : PARIS. Envoyer curriculum vitae au service du personnel, référence 241 à S.M.E., 88, rue Dirot. 75014 PARIS.

---

**P.A.C. S.A.**

Société de Conseil en stratégie industrielle recherche

**2 INGÉNIEURS**

- 1 à 4 ans d'expérience.
- Formation solide à l'informatique + compléments économie, finan. souhaités.
- Anglais impératif.

Envoyer C.V., photo et prét. à P.A.C. (M. Perret), 65, rue Desnouettes, 75015 Paris.

---

LE CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

...recherche...recherche...recher

**UN SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION**

...Vous connaissez bien les techniques de communication
...Vous avez une formation supérieure
...Vous avez une grande expérience journalistique
. Vous vous intéressez aux collectivités locales

...ECRIVEZ AU :
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE
HOTEL DU DEPARTEMENT
77010 MELUN CEDEX

Merci de joindre photo, C.V. et rémunération souhaitée

---

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE

dans le secteur enseignement-formation

recrute

**VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES**

- Tempérament accrocheur indispensable
- Première expérience de la vente par téléphone appréciée
- Fixe + intéressement (temps partiel possible).

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25 6 rue d'Écosse 75005 PARIS

---

Ass. Sc. Hum. ch. collab. expér. pour sect. direct. 1/4 de temps. 2.000 F net. Ecr. s/n° 8.391 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

URGENT - RESTAURANT engage

**ORGANISTE**

20 h./1 h. jeudi, vendredi, samedi. Tél. : 569-15-76. Demandez Jean-Claude.

---

CABINET JURIDIQUE INTERNATIONAL recherche

**JURISTE**

Début carrière. Ayant connaissances approfondies en droit des affaires et ayant une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Écrire sous n° T 68.362 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

---

Boutique de gestion recrute

**CONSEILLER GESTION**

7.000 F. mensuel. Ad. c.v. à : ADIL 14, 77, rue de l'Ouest. 75014 PARIS.

---

ORGANISME DE FORMAT. recrute

**PROFESSEURS**

EXPÉRIMENTÉS
Langue maternelle : ANGLAIS

Env. C.V. + photo à : U.S.A.28, bd Poissonnière, PARIS-9e.

---

ÉCOLE DE LA BANL. OUEST cherche

PROFESSEURS D'HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ÉCONOMIE

Quelques ap.-m. par semaine.

Écrire sous n° T 68.360 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

---

## propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

# l'agenda du Monde

## *Particuliers*

*(offres)*

A vendre FOUR à GRÈS électrique (40 L.) 2.000 F. T. 402-25-07 — 402-29-02.

## *Bijoux*

**COMPTOIRS FRANÇAIS**
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE HORLOGERIE, LETTRES et
**TIMBRES-POSTE**
**TÉL. : 227-40-54 +**
14, bd Courcelles. Mº Villiers.

**ACHAT OR**
**BIJOUX ANCIENS**
Brillants - Débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77. 36, rue du Colisée, 75008 Mº St-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

## *Cours*

L'ANGLAIS A TRAVERS LE THÉATRE DE SHAKESPEARE. Cours par petits groupes plus.niv. rens. 585-14-16.

## *Carrelages*

**DIRECT USINES**
BOCAREL. 357-09-46 + 113, av. Parmentier, PARIS-11ᵉ.

## *Enseignement*

**ENGLISH IN ENGLAND**
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
récole fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

**25% RÉDUCTION**
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boullon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

PARENTS D'ÉLÈVES
ce n'est pas au 3ᵉ trimestre qu'il faut aider vos enfants. Cours particuliers adaptés : horaires - budget. GEGE. 563-43-43. 562-13-46.

## *Troisième âge*

RÉSIDENCE LES CEDRES
10' Pte d'Italie, Paris Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF.
(1) 726-89-63 — (1) 638-34-14.

## *Livres*

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci. 6ᵉ. 326-68-28.
Catalogue en distribution.

## *Moquettes*

A saisir
**MOQUETTE 100 %**
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F le m².
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1ᵉʳ CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt. Pose assurée.
Téléphone : 757-19-19
BINEAU MOKET'S

## *Papyrus*

PAPYRUS D'EGYPTE
Peint à la main, gros, 1/2 gros. dét. Exposit. perman. 85, rue M.-Ange. 75016. 651-81-67.

## *Papiers japonais*

**PAPIERS JAPONAIS**
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

**A PARTIR DE 190 F**
le rouleau (7,80 m x 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.

MAGASINS D'EXPOSITION
CAP.37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP. 27, avenue Rapp. 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP. 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon — (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

## *Soins de beauté*

SOINS DU CORPS
PARFUMS
NOMBREUX CADEAUX
Remise -20 %
**VÉRONÈSE PARFUMS**
362 ter, rue de Vaugirard. 75015 Paris.
Proximité Pte de Versailles
Tél. : 828-88-74.

## *Restaurants*

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Hôtellerie
**La Vanne Rouge** ★★★
77690 MONTIGNY-SUR-LOING
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
« Site classé de l'Ile-de-France »
à 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

**Restaurant LA CALECHE**
4, rue du Coq-Gris
77300 FONTAINEBLEAU
Téléphone : 422-81-77
SPÉCIALITÉS POISSONS.

## *Vacances*

### *Tourisme*

### *Loisirs*

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

## automobiles

### ventes

**de 5 à 7 C.V.**

A vendre
Peugeot 305 GR
T. : 267-15-52 après 20 h.

VW Golf cabriolet GLI 1982, 69 000 km, noire, jantes alu, Pirelli, pneus neufs P6, tableau et volant bois, antivol et alarme radio-télécomm., manomètres, calendre, 4 phares rect, spoiler BBS, chaîne stéréo et équalisateurs (6 HP), 71 000 F compt. Tél. : (1) 700-41-81.

## secrétaires

Secteur agro-alimentaire Paris ouest recherche SECRÉTAIRE sténo-dactylo, 25 ans environ, connaissance traitement de texte, pour remplacement durée environ cinq mois. Envoyer C.V. et prétentions.
Ecr. s/nº 8.390 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHERCHONS
**SECRÉTAIRE**
Notions comptabilité
Libre de suite, pour École privée. Contrat déterminé, mi-temps 8 h 30 12 h 30 ou 13 h30 – 17 h 30.
Envoyez curriculum vitae à :
RÉGIE PRESSE
sous nº T 68.288 M
7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Sté PRODUCTION DISTRIBUTION FILMS recherche
**SECRÉTAIRE QUALIFIÉE**
Mi-temps. Réf. exigées.
Tél. : 208-01-03 le matin.

## DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE de production, expér. longs métrages, spots publicitaires Cinecitta, trilingue fr., angl., ital. Etud. ttes propositions. BRETON, 31 ter, rue des Tournelles, 75003 PARIS.

Dame cultivée, présentation, sans contrainte familiale, souhaite activité auprès écrivain, artiste, pour aider recherches, assurer petit secrétariat. Tél. : 306-73-65.

J.H. 29 a., doc. 3ᵉ cycle Sces éco « Eco internationale », dipl. en informat., 2 a., exp. de format. et dom. ccial. Exp. outre-mer., angl., esp. Et. ttes prop. Ecr. s/nº 3.970 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE F. 27 ans, DESS droit des affaires internationales, très bonne expérience droit des sociétés, droit des affaires, anglais courant. Etudie toutes propositions sérieuses. Ecr. s/nº 3.987 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 a., bac G, cap. en droit, tril., angl., esp., 5 a. exp. gest. adm. pers., ch. poste s/Paris. Ecr. s/nº 3.997 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 23 ans niv. Bac G1, ch. emploi bureau ou autres. Mˡˡᵉ Josiane. 287-33-93 de pr. mat.

Jeune femme, plus de 15 ans d'expérience multiforme : publicité (media-planning, achat d'espace), études de marché, secrétariat, ouverte à toutes propositions, tous secteurs, recherche poste à temps partiel mais de confiance.
Ecr. s/nº 6.660 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**STATISTICIEN ISUP**
+ maîtr. math., 26 ans, dégagé OM, libre de suite. Et. ttes prop. M. Moutiers. 911-22-94.

Libre de suite, garde-malade sérieuse, bonnes références, cherche emploi soir.
Ecrire sous le nº T 068.355 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

**JURISTE**
F., 33 ans, DES du droit des affaires, dipl. sup. du notariat, 10 ans expér. professionnelle, étudie ttes propositions. Paris, région parisienne.
Ecr. s/nº 6.658 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## représentation demandes

J.F. Dipl. Business School USA, anglais courant 9 ans expér. de conseil en gestion, rech. responsabilité boutique de luxe le samedi pour se familiariser avec commercial.
Ecr. s/nº 3 944 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## Emplois Cadres (Le Monde)

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

**CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES**

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

**BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :**

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Code postal ________ Ville ________

Nombre d'exemplaires ________ x 7 F (frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

*Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais*

# L'immobilier

## appartements ventes

**3ᵉ arrdt**

RÉPUBLIQUE
BEAU STUDIO 30 m² + balcon. Immeuble neuf. 272-40-19

RÉPUBLIQUE
Petit immeuble neuf, s/jardin, liv. + 2 ch., 80 m² + studio. Livrable nov. 84. 272-40-19.

**5ᵉ arrdt**

**SORBONNE** STUDIO TT CFT. Bon ét. Px 215.000 F. 325-97-16.

VAL-DE-GRACE
Sympat. studio dans maison anc., 3ᵉ ét. 320.000 F. DORESSAY 624-93-33.

**6ᵉ arrdt**

VUE S/SEINE ET N.-DAME 100 m², 3ᵉ ét., ascenc. Trav. à prévoir. LITTRE 544-44-45.

CHERCHE-MIDI
3 P., CUISINE, BAINS.
GARBI - 567-22-88.

**7ᵉ arrdt**

BAC-UNIVERSITÉ
2 PCES DE CHARME, parfait état. LITTRE 544-44-45.

CHAMPS-DE-MARS
Réception en forme d'atelier s/2 niv. + 4 ch., 2 bns, 170 m², 6ᵉ asc., balcon, soleil, 2 serv. LITTRE 544-44-45.

**11ᵉ arrdt**

Voltaire 110 m². 703-32-44
**AT. ARTISTE + 2 P.**

BRÉGUET-SABIN pptaire vend APPT 2 p. à rénover. Prix intéressant. Téléph. : 020-30-06.

**12ᵉ arrdt**

**RUE DE LYON**
angle Daumesnil dans imm. pierre de t. 4 p. tout cft 100 m²
Téléphone : 282-03-50

PLACE DAUMESNIL près, dans immeuble en rénovation, beau 2 p. tt cft de caractère, poutres; ref. nf. Tél. : 634-13-18.

Métro MICHEL-BIZOT dans immeuble en rénovation, beau living + chbre, cuisine, bains, refait neuf. Tél. : 634-13-18.

**15ᵉ arrdt**

CAMBRONNE
LOFTS ET ATELIERS
DIFFÉRENTES SURFACES
AVEC OU SANS TRAVAUX.
GARBI - 567-22-88.

**16ᵉ arrdt**

127, RUE MICHEL-ANGE 3/4 p., w.c., bains, à rénover, bel imm., 6ᵉ asc., calme, soleil. 850.000 F. Vis. jeudi 11-16 h.

**18ᵉ arrdt**

**ATELIER LOFT**
2 niveaux accès utilitaires, légers, calme, clair. Direct. propriétaire s/place mercredi, jeudi, vendredi 12 à 14 h. 6, rue Coustou ou 329-58-65.

RUE DU POTEAU
beau studio tout confort refait neuf. Téléphone : 634-13-18.

MAIRIE 18ᵉ Bel immeuble, 1ᵉʳ ét., 2 p., cuis., bains, w.c., cave, tt conft. ÉTAT NEUF. Px 285.000 F. 722-78-99.

**91 - Essonne**

91 LONGJUMEAU Ds résid. appt F3, séj. dble, cuis., bains, w.c., dressing, asc., chauff., park. Prix : 320.000 F. Tél. soir : (1) 241-36-11.

**92 Hauts-de-Seine**

NEUILLY-SABLONS dans rue calme et résidentielle, dans ancien hôtel part. beau 4 p. 152 m², jard. d'hiver, jard. privatif de 150 m², 3 garages.
**NOTAIRE 501-54-30**
LE MATIN.

**94 Val-de-Marne**

115 m², Mº CHARENTON ÉCOLES ST-MAURICE, 50 m. Bois Vincennes. 5 p., cuis., conf., mezzanine. 1.230.000. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

**Province**

COTE D'AZUR
VALLAURIS, mer à 2.500 m, vds à frais réd. de résid. de style prov., petit bât. de 4 APPTS, constr. récente, loyer avec rapport de 7 %. Poss. de vdre séparément.
Tél. ap. 20 h 30
(93) 31-17-23/73-84-85.

## appartements achats

Rech. urgent 110 à 140 m² Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ. PAIE CPT. 873-23-55 même le soir.

**JE CHERCHE A PARIS**
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES
APPTS ET MAISONS
LOFTS - PIEDS-A-TERRE
CLASSIQUE OU ORIGINAL
SERGE KAYSER. 329-60-60.

P. à p. ach. living + 2 ch., terrasse, cheminée. Montparnasse. LIPP 85, bd Pasteur. Paris-15ᵉ

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

**RECHERCHE URGENT**
Appartement toute surface, même à rénov. Paris ou porte. Immo Marcadet, 252-01-82.

## immobilier information

**ANCIENS NEUFS**
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

## locations non meublées offres

**Paris**

**504-20-00** ce numéro de téléphone vous informe 24 h. sur 24 des nombreuses offres de locat. de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIETAIRES
3, rue Montévidéo. PARIS XVIᵉ.

**LOCATIONS**
DISPONIBLES
**PART. à PART.**
**PARIS BANLIEUE**
**CLP**
**807-05-46.**
68, rue du Chemin-Vert. XIᵉ
MÉTRO SAINT-AMBROISE.

**Province**

**LYON**
150 MÈTRES TGV
**PART-DIEU**
CITÉ ADMINISTRATIVE
IMMEUBLE RESTAURÉ
STANDING
**APPTS NEUFS**
2 PIÈCES, 3 PIÈCES
DE 2.800 F A 3.800 F
CHARGES 6 %
RÉGIE DE VENDIN
TÉL. : 16 (7) 837-71-41.

## locations non meublées demandes

**Paris**

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres, studios 2 et 3 pièces. Téléph. au 260-98-96.

Pour cadres supérieurs mutés et personnel. GROUPE PETROLIER FRANÇAIS rech. divers appts, toutes catégories, même loyer élevé ou villas Paris et environs — 503-37-00.

Cherche studio ou 2 p. Paris ou proche banlieue.
1.500 F. maximum par mois.
Tél. heures bureau 526-29-83.

**Région parisienne**

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. loyer garanti. 889-89-66 — 283-57-02.

## locations meublées demandes

**Paris**

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. Messine. 75008 PARIS.
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
**562-78-99.**

## pavillons

**PAVILLONS**
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'Information
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

BOULOGNE pavil. 3 p. cuis., bains s/sol, jardinet. Px 570.000 F. Tél. : 327-52-44.

## maisons de campagne

OCCASION : Départ cause santé, CORSE, 67 km Bastia (20 mn plage), situé dans la Castagniccia. Vends ex-moulin, habitation tt cft, meublé + dépend. : menuiserie, garage remise pour 5 voitures, possible convertir en habitation. Arbres fruitiers s/terrain de 3.500 m². Rivière à truites avec baignade. Enclos pour bétail, 260.000 F. Ecr. s/nº 6.863 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## propriétés

**OUEST PROCHE PARIS**
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
sur très beau parc.
Luxueuses prestations.
Tél. h. b. : 260-66-13.

Coteau de Triel très belle
**VUE SUR SEINE**
PARC 3.000 m² clos murs grande VILLA confortable superbes réceptions 8 chbres. Maison gardien, beaux arbres. 1.600.000 VERNEL. 526-01-60.

## terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue sud Paris, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

## viagers

Occupé une tête 85 ans, Paris-9ᵉ, rue Turgot, charmant 2 P., 6ᵉ ét., asc., cft, vue sur Sacré-Cœur, comptant 161.000 F, rente mens. 1.800 F
**NOTAIRE 501-54-30**
LE MATIN.

# Immobilier d'entreprise et commercial

## bureaux

### *Locations*

**BUREAUX MEUBLÉS**
ou votre adresse à Paris
SODEC SERVICES
Champs-Elysées : 723-55-47
Nation : 341-81-81.

Votre adresse commerciale
**OU SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION SOCIÉTÉS**
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
**ASPAC S.A. 293-60-50 +**

A PART. de 90 F PAR MOIS. Domiciliations R.C., R.M. S.A.R.L. INTER DOM. Tél. : 340-68-50.

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Loc. courte ou longue durée
**ACTE - 562-66-08.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
**355-17-50.**

**HAUSSMANN**
angle Courcelles, bail 23 mois. Env. 260 m², 9 burx stdg + récept.
**MATTHEWS AND GOODMAN**
TÉL. : 720-23-17.

PARIS-ÉTOILE
**BUREAUX**
MEUBLES
Secrétariat, télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

**1750 m² A LOUER**
7ᵉ ARRDT. proche des INVALIDES, immeuble grand standing, caractère et fonctionnel, clair avec parking. Disponible rapidement. Très bon état
**S.I.I.P. S.A. 225-65-80.**

## locaux commerciaux

### *Ventes*

**SAINT-OUEN-L'AUMONE**
Local ind. parfait état, ateliers/ent. 10.000 m², bureaux 560 m², terrain 33.000 m², 9 ponts roulants. Darse couverte pour péniche 300 t., embranchement fer.
**MATTHEWS AND GOODMAN**
TÉL. : 720-23-17.

**ATELIER LOFT**
2 niveaux accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire s/place mercredi, jeudi, vendredi 12 h à 14 h. 6, rue Coustou ou 329-58-65.

### *Locations*

Prox. avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond, surface 300 m², environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas de porte.
Tél. : 329-58-65.

## fonds de commerce

### *Ventes*

**VENDS AFFAIRE DE LOCATION DE COSTUMES**
pour bal costumé et théâtre. Téléphoner au (41) 60-00-15. Tous les matins sauf lundi.

## boutiques

### *Ventes*

**INVESTISSEUR**
Pptaire vd 1,300.000, murs restaurant, rev. net : 185.000. Poss. intermédiaire. 260-26-93.

Pour investisseur prox. Rungis boutique louée rez-de-chaus. 56 m² s/s 26 m² + 2 park. Prix 400.000 F. Rapport 9.5 % net indexé. Propriétaire. 412-78-41.

# économie

## SOCIAL

### Mme Cresson confie à Usinor et Framatome une mission d'expertise de Creusot-Loire

Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a confié à Framatome et à Usinor une mission d'expertise du groupe Creusot-Loire. Les deux entreprises sont chargées d'examiner, chacune de leur côté, les activités de Creusot-Loire qui peuvent les intéresser. Elles devront *« remettre leur copie dans les jours qui viennent »*.

Le « plan Gallois » étant désormais abandonné, les pouvoirs publics sont obligés de s'orienter vers des solutions de partage de Creusot-Loire. Toute issue dite globale (c'est-à-dire préservant l'unité du site du Creusot) ne peut plus reposer en effet que sur un groupe nationalisé puisque, depuis le retrait de Fives-Lille, aucun autre candidat privé ne s'est fait connaître. Et cette solution, qui serait une nationalisation, est politiquement exclue. Si rien n'est encore décidé, on s'orienter donc vers une reprise des activités énergie par Framatome, de la sidérurgie par Usinor et des autres secteurs par divers groupes.

LES CONFLITS SOCIAUX

### Des salariés de Creusot-Loire ont bloqué des voies routières pendant plusieurs heures

● CREUSOT-LOIRE. – Plus de deux milles salariés du numéro un français de la mécanique lourde ont bloqué mardi après-midi 18 septembre la circulation sur l'autoroute A6 à la sortie de Chalon-sur-Saône, la RN6 et la voie express du Creusot à Chalon, tandis que quelques centaines d'autres manifestants bloquaient le trafic ferroviaire à Chagny. Ces occupations avaient été décidées par quelque 2 500 à 3 000 ouvriers de Creusot-Loire le matin sur proposition de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC pour *« interpeller les pouvoirs publics sur l'urgence de trouver une solution au problème de Creusot-Loire »*.

Les différentes occupations se sont déroulées dans une atmosphère jugée *« bon enfant »* malgré un incident survenu au carrefour de la Droux où un routier ayant voulu forcer le barrage de pneus enflammés a été pris à parti par plusieurs manifestants. Souffrant de contusions, il a dû être hospitalisé à Chalon.

Les barrages ont été levés vers 19 heures après que l'intersyndicale eut obtenu – à l'issue d'une manifestation devant la sous-préfecture de Chalon – un rendez-vous le 21 septembre avec M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie. Samedi les syndicats feront le point sur les actions à venir. Le blocage de la gare de Chagny a été levé à 19 heures. Auparavant, le carrefour de la RN6 et de la voie express du Creusot avaient été libérés. Les salariés de Creusot-Loire avaient quitté l'autoroute A6 vers 18 heures à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC, soucieuse d'éviter des *« affrontements entre manifestants et usagers »*.

● LA SEYNE. – Une cinquantaine d'employés des chantiers navals a partiellement saccagé le 18 septembre les bureaux de Normed (chantiers du Nord et de la Méditerranée) au port de commerce de Brégaillon. Inquiets pour l'avenir de leur entreprise, à la suite de la récente création d'une division sud de Normed, les quelque 1 500 employés qui avaient débrayé en début d'après-midi ont pénétré dans les locaux installés dans le port de commerce pour étudier les pôles de conversion où doivent être reclassés les personnels non maintenus aux chantiers. Après s'être rendus à la direction départementale du travail à Toulon – où une délégation a été reçue – ils se sont dispersés sans incidents. Les ouvriers de La Seyne doivent effectuer, ce 19 septembre, une marche sur Toulon, accompagnée d'une journée ville-morte à La Seyne.

● SAINT-NAZAIRE. – Les syndicats CGT, CFDT et FO des chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire ont appelé à une grève le 19 septembre au matin avec une manifestation pour *« réaffirmer leur opposition au plan de congé conversion dans la navale »* qu'ils qualifient de *« licenciements déguisés »*.

● LA CHIERS. – Des sidérurgistes de l'usine de la Chiers (Ardennes) ont barré le 17 septembre la RN 51, face à leur usine. Les manifestants souhaitent que vingt-neuf licenciements devant intervenir soient « gelés ». Usinor, dont l'usine est une filiale, a refusé cette proposition, selon les syndicalistes. Les manifestants ont alors durci leurs positions et renforcé le barrage, tandis que le commissaire de la République s'opposait à toute négociation tant que la circulation serait entravée. A l'arrivée des forces de l'ordre, les manifestants ont mis le feu à des sacs de produits chimiques. Un responsable FO de l'intersyndicale, M. Frantz Hubert, a été interpellé à l'intérieur de l'usine par les gendarmes.

L'usine de la Chiers a cessé, depuis le mois de mars 1984, son activité sidérurgique (aciers spéciaux) et les quatre cent cinquante salariés y travaillent à l'amélioration du site. – (AFP.)

### Résignation et désespérance

En cette mi-septembre 1984 le climat social ne manque pas d'étonner. Globalement la France est calme, et rien n'infirme encore la tendance observée déjà en 1983 d'une baisse des conflits du travail, même si on note plus de grèves sur l'emploi – les licenciements se multipliant un peu partout – que sur les salaires. Les appels de M. Krasucki au développement de l'action n'entraînent pas de flambée sociale. La France est calme, mais... elle a ses points chauds avec quelques conflits durs et passionnels. Il suffit d'observer les actions des ouvriers de Creusot-Loire, celles des salariés des chantiers navals ou des sidérurgistes de Vireux-Molhain pour s'en rendre compte. Là où il n'y a pas résignation c'est la désespérance qui s'installe.

Cette désespérance aboutit à des actions dures, voire violentes, de la part de salariés qui estiment qu'ils n'ont plus rien à perdre. Les méthodes employées naguère par les agriculteurs font des émules dans le monde ouvrier. Dans son bulletin d'information, le patronat de la métallurgie recense de juin 1983 à juin 1984 279 occupations des lieux de travail, 46 atteintes à l'outil de travail, 44 séquestrations et 72 *« autres cas de violences »*. L'UIMM dénonce ainsi la *« violence »*, refuse sa *« banalisation »* et demande de la *« fermeté »*. Il faut pourtant aller au-delà d'une séquestration, d'un barrage routier ou d'un saccage pour s'interroger sur ce qui est cause.

Tant à Creusot-Loire qu'aux chantiers navals de Saint-Nazaire ou de La Seyne, les salariés qui manifestent s'inquiètent de leur avenir. Ils paient aujourd'hui durement l'erreur qui a été commise en dotant certains bassins d'emploi de mono-industries. A Saint-Nazaire toute l'activité s'oriente autour de la navale. Une conversion oui, mais vers quoi ? Vers quelle activité ? Avec quelle formation ? Dans quelle région ? Au Creusot, le maire socialiste avait été très explicite en soulignant que *« si un salarié sur trois est licencié au Creusot, si on arrive à une telle extrémité autant raser la ville avec un bulldozer »*. Là où tout est concentré autour d'une activité principale ou unique, l'avenir est bouché, ou du moins il apparaît comme tel.

La multiplication de conflits ponctuels violents serait très dangereuse, même si dans l'ensemble les salariés restent passifs.. Il y a pour les pouvoirs publics une menace réelle.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Incidents entre grévistes et non-grévistes à Alès.** – Plusieurs personnes ont été blessées mardi 18 septembre au cours d'affrontements entre grévistes et non-grévistes de l'usine SAF-Tamaris (fonderie) d'Alès (Gard).

Les incidents ont éclaté à l'entrée de l'usine en grève depuis le 21 mai entre des militants CGT et un groupe de non-grévistes qui voulaient reprendre le travail. Le conflit avait éclaté après l'annonce faite par la direction de la SAF, qui enregistre de fortes pertes depuis deux ans, de la mise en place d'un plan de restructuration.

Ce plan prévoyait une diminution des effectifs par pré-retraites et mutations géographiques de trois cent vingt-sept des six cent soixante et un ouvriers de l'usine.

### LA SGE SAINRAPT ET BRICE ENVISAGE 3 500 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le plan de restructuration de la Société générale d'entreprise Sainrapt et Brice (SGE-SB) préparé par sa nouvelle maison mère, Saint-Gobain, va se mettre progressivement en place et se traduira par environ 3 500 suppressions d'emplois. 700 personnes seront touchées par des licenciements de fin de chantier, traditionnels dans le BTP; 1 100 personnes, âgées de plus de cinquante-six ans, partiront en préretraite avec le fonds national de l'emploi ; enfin, on proposera à environ 1 700 travailleurs immigrés de regagner leur pays avec pécule de retour, dans le cadre de la convention passée avec l'Office national de l'immigration.

SGE-SB, qui avait été l'objet d'une lutte entre la CGE et Saint-Gobain peu après leur nationalisation, est passée sous le contrôle de cette dernière en juin 1984; elle détient 25,7 % du capital. Depuis cette date, CGE, qui détenait 24,6 % de SGE-SB par sa filiale Nonelec, s'en est dégagée et n'en possède plus que 5 à 6 %, le reste étant passé dans le portefeuille de banques et de compagnies d'assurances. Contraint de démissionner en avril 1984, M. Naudo, ancien PDG de SGE-SB, avait dû céder la place à un homme de Saint-Gobain, M. Serge Michel.

SGE-SB, qui a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 15,9 milliards de francs (dont 46 % à l'exportation), a enregistré une perte consolidée de 484 millions de francs. La société emploie 5 800 travailleurs étrangers, essentiellement portugais et algériens. Il faut y ajouter, sur les chantiers hors de l'Hexagone, 16 840 salariés. Son carnet de commandes pour 1984 n'était, en début d'année, que de 14 milliards de francs (dont 4 milliards en France). SGE-SB participe à la construction du TGV-Altantique et fournira à l'Arabie saoudite trois hôpitaux clés en main.

### RETOUR AU CALME APRÈS LES INCIDENTS A L'USINE CITROËN DE NANTERRE

Vers 4 heures du matin, mardi 18 septembre, des militants cégétistes ont découpé au chalumeau les sas grillagés installés à l'entrée de l'usine Citroën de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Ces chicanes, destinées à empêcher les ouvriers licenciés de pénétrer dans l'établissement, n'ont toujours pas été enlevées, pas plus qu'à Levallois ou Asnières, alors qu'elles ont été remplacées, à Aulnay et à Clichy, par des tourniquets.

Vers 6 h 30, à la prise de travail, la direction a fermé l'entrée principale de l'usine, ne laissant entrer les non-licenciés que par une petite porte. Une bagarre a opposé, devant l'établissement, des agents de maîtrise et des salariés licenciés.

En fin de matinée, la direction indiquait que la situation était normale dans l'établissement.

L'Union départementale CGT des Hauts-de-Seine a précisé qu'elle *« n'a lancé aucun mot d'ordre de grève et que tous les salariés qui le souhaitaient ont pu entrer* [mardi] *matin dans l'entreprise et y travailler normalement »*.

### M. BACHY (PS) SE DÉCLARE FAVORABLE A UN ASSOUPLISSEMENT DE LA LÉGISLATION SUR L'EMBAUCHE

M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS chargé des entreprises, rappelle dans une interview publiée par *les Echos* mardi 18 septembre, que le ministre du travail *« consulte, ces jours-ci, les partenaires sociaux pour une révision des textes sur le contrat à durée déterminée »*. *« Nous, socialistes,* indique M. Bachy, *nous pensons que mieux veut embaucher quelqu'un, même si c'est sous contrat à durée déterminée, que de le laisser au chômage. »* Le PS, ajoute-t-il, est *« assez ouvert à une évolution de l'ordonnance de mars 1982 sur ce terrain »*.

*« De même,* continue M. Bachy, *nous pensons que, pour certaines petites entreprises, notamment, il est possible d'admettre un certain assouplissement des seuils fiscaux, car, pour beaucoup d'entre elles,* [embaucher] *accroît le poids des charges. »* M. Bachy souligne encore que *« le gouvernement, dans ce domaine, fait des pas en avant significatifs, que, d'ailleurs, le CNPF reconnaît, mais (...) le tort de M. Gattaz est de réclamer toujours plus »*. M. Bachy estime qu'*« il ne faut pas utiliser la crise comme prétexte pour rayer d'un trait de plume un certain nombre d'acquis historiques »*. Il juge, cependant, que la mobilité de l'emploi, *« rendue indispensable par la mutation industrielle »*, peut impliquer *« des évolutions dans la pratique sociale et dans la législation »*.

## AFFAIRES

LES RÉSULTATS DES BANQUES FRANÇAISES EN 1983

### Trois fois plus de provisions que de bénéfices

Au cours de l'année 1983, les banques « inscrites » (à l'exclusion du secteur mutualiste : Crédit mutuel, Crédit agricole...) ont enregistré un résultat net global de 7 milliards de francs, en augmentation de 6 % sur le précédent exercice, lequel avait été marqué par une baisse de 10 %, indique l'Association française des banques (AFB) dans son rapport annuel. Dans le même temps, les provisions pour risques ont atteint 23,9 milliards de francs (contre 19 milliards l'année précédente), soit trois fois les bénéfices nets des banques françaises, a fait remarquer, le 18 septembre, M. Jean Dromer, président de l'AFB, lors de la conférence de presse consacrée à l'activité du système bancaire.

Cette légère amélioration d'une année sur l'autre – en termes de bénéfices nets – encore *« insuffisante »*, selon l'organisation professionnelle, est allée de pair avec une activité financière accrue qui représente, à présent, 10 % à 20 % des coûts. Les crédits consentis à l'économie, par contre, ont reflété une moindre progression : 13,8 % (soit 170 milliards de francs) contre 19,4 % l'année précédente (201 milliards), alors qu'à l'intérieur de ces chiffres, la part des opérations en devises progressait de 25,1 % (contre 19,4 %) d'un exercice à l'autre.

Les crédits aux entreprises et à l'exportation ont mobilisé 78 % des concours des banques inscrites en 1983, pour un montant de 912,75 milliards de francs (contre 812,45 fin décembre 1982), tandis que les concours affectés à l'habitat et aux particuliers progressaient à 247,84 milliards de francs (contre 230,47 milliards), indique l'AFB, ajoutant que la moitié de ces concours ont servi à financer les ressources longues et les capitaux permanents de la clientèle bancaire.

A cet égard, M. Dromer a précisé que les banques inscrites qui gèrent actuellement les deux tiers des nouveaux produits financiers destinés à drainer l'épargne vers le financement des entreprises (SICAV et Fonds commun de placement) ont activement participé à la collecte des Codevi (les banques de l'AFB détiennent actuellement 40 % de ce marché)..., passant sous silence les récriminations de nombreux banquiers pour lesquels les Codevi, créés à l'automne 1983, n'ont pratiquement pas drainé d'épargne nouvelle alors que leur fonctionnement coûte cher aux établissements concernés. A la fin du premier semestre 1984, les possibilités de prêts sur ressources Codevi étaient pratiquement épuisées, estime l'association professionnelle, ajoutant qu'à cette date les banques avaient déjà consenti environ 5 milliards de francs de prêts bancaires aux entreprises.

De leur côté, les prêts participatifs ont fortement augmenté d'une année à l'autre. Ainsi, leur encours est passé de 4,6 milliards de francs fin 1982 à 14,4 milliards un an plus tard, soit 10 milliards de francs au total en un an. *« Mais toutes ces activités coûtent fort cher »* aux banques, fait valoir l'AFB, alors que M. Pierre Bérégovoy n'a de cesse de faire baisser le coût de l'intermédiation bancaire. C'est ainsi que, lors de sa première allocution devant les présidents des banques et compagnies financières nationales – c'était le 4 septembre dernier, – le nouveau ministre de l'économie et des finances avait demandé *« dans les trois mois »* des propositions précises sur *« les mesures de rationalisation qui s'imposent »*, dans les établissements financiers, un thème qu'il a récemment repris lors du dîner annuel de l'AFB.

M. Dromer a rappelé qu'au cours des dernières années, la productivité (calculée en termes de nombre d'opérations par agent) a progressé de 6 % à 6,5 %, ajoutant que l'accord salarial *« exceptionnel »* conclu au début de l'année avec les partenaires sociaux *« marquait une participation très énergique à la rigueur souhaitée par le gouvernement dans la politique des salaires »*.

#### Préoccupations sociales

Visiblement, le volet social constitue une préoccupation majeure à la fois pour l'organisation patronale et pour les syndicats *(voir ci-dessous)*. L'AFB estime que l'effort entrepris par l'ensemble des établissements, et non plus seulement les banques inscrites (1) dans le cadre des technologies nouvelles (notamment avec la création de la carte bancaire, issue de la fusion Carte bleue/Carte verte) et de la formation professionnelle (25 000 salariés, soit environ 10 % des effectifs, participent chaque année à des actions de formation permanente) devrait aboutir *« à un programme d'évolution à moyen terme de la profession, marqué par le sceau de la modernité et de l'ouverture de ce secteur aux autres activités économiques »*.

S. M.

(1) Dans le cadre de la « loi bancaire » entrée en vigueur le 24 juillet dernier, l'ensemble des établissements de crédit est partie prenante, pour la première fois, dans un organisme commun : l'Association française des établissements de crédit (AFEC), chaque réseau gardant sa spécificité.

Selon le président de l'AFB

### L'emploi dans les banques est un problème plus qualitatif que quantitatif

L'emploi dans les banques, les sureffectifs liés au développement rapide ? Ce n'est pas un problème réel, du moins dans l'immédiat, a déclaré M. Jean Dromer, président de l'Association française des banques (AFB).

Tout en se déclarant *« incapable »* de donner une estimation sur ces fameux sureffectifs, il a indiqué, d'abord, que le seul jeu normal des départs à la retraite (1,5 % par an) permettait d'aboutir à 50 000 suppressions d'emplois en dix ans (sur un total de 254 000 fin 1983).

Ensuite, il a démenti les prévisions du rapport Nora-Minc, qui, en 1978, faisait état d'une réduction de 30 % des effectifs en dix ans en raison de l'informatisation des services bancaires, certes, le boom de la période 1966-1976 (+ 7 % à 8 % par an en 1970-1972 par exemple) est terminé, mais l'emploi dans les banques continue à augmenter, faiblement il est vrai, moins de 1 % par an depuis 1976, avec une seule exception, – 0,8 % en 1980, et une augmentation de 1,5 % en 1983.

Ce sont les petites et moyennes banques qui ont recruté, les trois principaux établissements ayant vu leurs effectifs décroître globalement de 1 700 personnes entre 1976 et 1982 (M. Dromer a oublié d'ajouter que les réseaux mutualistes, Crédit agricole et Crédit mutuel notamment avaient enregistré une progression moyenne de 4 % pendant le même laps de temps.)

Le vrai problème, en fait, pour le président de l'AFB, n'est pas quantitatif, mais qualitatif, c'est-à-dire celui de l'adaptation du personnel à ses nouvelles tâches et à la modification des postes de travail provoquée par le passage aux nouvelles technologies bancaires (informatique, monétique, etc.). Cette adaptation, qui exige une qualification de plus en plus poussée, conduit à une évolution profonde dans la structure du personnel des banques.

Il y a douze ans, ce personnel comptait deux tiers d'employés et un tiers de gradés : aujourd'hui, la proportion est inversée, et le processus va se poursuivre. *« L'employé de banque des années à venir devra avoir des connaissances générales importantes, une culture qui inclut des notions fiscales, économiques, sociales et juridiques »*, en y ajoutant une perception de l'évolution de l'environnement international.

En conséquence, le niveau du recrutement s'élève. Dans certaines banques françaises, il se décompose ainsi : un tiers au niveau du baccalauréat, un tiers à celui des IUT et le reste avec le niveau au moins d'études supérieures. Dans l'avenir, personne ne pourrait plus être embauché qu'à un niveau assez élevé (Bac plus quatre ans d'études).

F. R.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **ITT-Allemagne cède à une banque sa filiale « produits ménagers ».** – Le groupe américain ITT a annoncé le 18 septembre la cession à la Deutsche Bank pour 120 millions de DM sa filiale allemande Leifheit AG qui fabrique des produits ménagers. Cette vente, précise ITT, s'inscrit dans le cadre de la politique du groupe visant à réduire son endettement et à concentrer ses activités dans les domaines de haute technologie. ITT avait acheté Leifheit en 1972. – *(AFP)*.

### Colloque

● *« Maîtriser le temps »*, tel sera l'objet d'un colloque organisé au palais du Luxembourg, le samedi 29 septembre de 9 heures à 18 heures, par le club MARS (Mouvement d'actions et de réseaux pour le socialisme, 18, rue de Varenne, 75007 Paris) et la revue *SIC* (Solidarité-Initiative-Convivialité). De nombreuses personnalités passeront en revue les rapports du temps avec les civilisations, la politique, l'entreprise et les marginalités.

### Social

● **Sollac : le calendrier des suppressions d'emplois d'ici 1988.** – M. Claude Dollé, PDG de Sacilor, a présenté le 18 septembre au cours d'un comité central d'entreprise de Sollac réuni à Fleurange (Moselle) le calendrier prévisionnel des départs, par mesures d'âge, concernant la division des produits plats (12 000 salariés) du groupe : 1 740 suppressions d'emploi sont prévues d'ici au premier semestre 1988. 725 mises en cessation anticipée d'activité (55/60 ans), 1 013 dispenses d'activité (50/55 ans). Annoncés en janvier 1984, leur application restait suspendue à la signature d'une nouvelle Convention générale de protection sociale (CGPS). Pour l'heure il n'est pas envisagé de recourir à des congés de conversion. Depuis la ratification de la nouvelle CGPS, le 25 juillet dernier, Sollac est la première entreprise à engager officiellement le processus de réduction d'effectifs. – *(Corresp.)*

### Transports

● **Iberia licencie soixante-trois grévistes.** – La compagnie aérienne espagnole Iberia a licencié soixante-trois des techniciens au sol en grève depuis le 14 septembre. La direction annonce qu'elle recrute du personnel pour remplacer les grévistes. Ceux-ci demandent une meilleure formation professionnelle. Ce conflit perturbe gravement les liaisons aériennes intérieures espagnoles. – *(AFP, Reuter.)*

### Le titre associatif pourrait prochainement voir le jour

Le gouvernement va arrêter, dans les prochaines semaines, sa position sur les titres associatifs, dans un sens favorable aux conclusions du rapport rédigé par M. François Bloch-Lainé et remis récemment aux pouvoirs publics, a déclaré, mardi 18 septembre, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, de l'économie et du budget, à l'occasion du Forum organisé par le Crédit coopératif.

Nouvel instrument financier destiné à procurer des fonds propres aux associations, qui en sont cruellement dépourvues, de même nature que le titre participatif assez largement répandu depuis un an, le titre associatif serait une valeur négociable, proposée à l'épargne publique, et qui ne serait remboursable qu'en cas de liquidation de l'association ou à l'issue d'un délai qui ne saurait être inférieur à sept ans et demi. Toutefois, à l'inverse du titre participatif, le titre associatif ne comporterait pas obligatoirement, en sus d'une rémunération fixe, une rémunération variable indexée sur l'évolution d'un indicateur propre à l'association, qui, en tout cas, ne saurait être la variation des résultats de l'association, dont les bénéfices éventuels, selon l'article premier de la loi de 1901, ne peuvent être distribués aux associés ni à personne d'autre. Un problème se pose, toutefois, celui de la sécurité du souscripteur, en raison de la fragilité de beaucoup d'associations. La Commission des opérations de Bourse s'est penchée sur le problème. En fait, on retombe toujours sur la solution d'un fonds de garantie, comme cela existe déjà pour les prêts participatifs (la SOFARIS) : ce pourrait être une tâche pour le nouveau Fonds de garantie de l'économie sociale, destiné à cautionner des crédits bancaires aux associations et coopératives.

F. R.

# AGRICULTURE

## M. Reagan décide un allégement des dettes des fermiers américains

Le président Ronald Reagan a décidé d'alléger les dettes des agriculteurs américains. Il s'est défendu de prendre cette mesure non pour courtiser les électeurs des États agricoles à sept semaines des élections, mais pour offrir *« à de nombreux fermiers en difficulté les moyens de se donner des espoirs plus sûrs pour l'avenir »*.

Récemment, le président Reagan avait décidé de relever le plafond des céréales exportables en URSS, dans le cadre de l'accord soviéto-américain négocié en juillet 1983.

De fait, ces deux mesures s'inscrivent autant dans la perspective de la campagne électorale que dans une conjoncture particulièrement défavorable pour les fermiers des États-Unis (*le Monde* du 1er août 1984). Plusieurs candidats républicains, et notamment le sénateur Larry Pressler (Dakota du Sud) avaient fait pression sur la Maison Blanche pour que soient étudiés les effets des taux d'intérêt élevés sur l'économie des exploitations.

Le programme prévoit que les agriculteurs en difficulté pourront retarder de cinq ans le remboursement du quart de leurs dettes auprès de l'agence fédérale chargée des prêts aux fermiers (Farmers Home Administration), qui sert de prêteur en dernier ressort. Les intéressés seront choisis au cas par cas. Pour ceux qui ne pourront pas bénéficier de ce traitement, une enveloppe de 630 millions de dollars de prêts garantis par l'Etat permettra de consolider les emprunts privés accordés aux agriculteurs.

Ces mesures contredisent certes l'orientation affichée notamment par le ministre américain de l'agriculture, M. Block, qui estimait que la politique agricole américaine favorisait la surproduction. Pour ce dernier, il faut réduire l'aide fédérale et intensifier les campagnes d'exportation. Le niveau d'endettement atteint par certains agriculteurs justifie cette entorse au discours sur la nécessaire réduction des aides.

Ces mesures sont prises au moment où sont communiquées par le ministère américain de l'agriculture des données récentes reflétant la nécessité de trouver une issue à la crise à la fois du secteur agricole et aux mutations qu'elle implique.

Les exportations agricoles américaines vers l'URSS ont doublé entre 1982 et 1983, pour atteindre 2,3 milliards de dollars, apprend-on. Mais, en 1983, année désastreuse en raison de la sécheresse et malgré le programme d'assainissement agricole concrétisé par le *payment in kind* (paiement en nature), le revenu total net s'est effondré à 16,1 milliards de dollars, alors que celui de 1982, de 22,3 milliards, représentait le niveau le plus bas enregistré depuis 1932 (en monnaie constante).

Ce phénomène s'ajoute à ce que le ministère américain de l'agriculture attribue plus à un mouvement de désurbanisation que de concentration (1), à savoir la nette augmentation du nombre de petites exploitations (moins de 20 hectares) entre 1978 et 1982. Cette augmentation de 17 %, parallèle à l'augmentation du nombre des exploitations de plus de 400 hectares s'est faite naturellement au détriment des exploitations moyennes, car, au total, le nombre des exploitations a diminué (2). Pendant ce temps, la valeur de l'acre (3) elle, augmentait (4).

Les prévisions pour 1984, récemment révisées en baisse, concernant le revenu net du secteur agricole s'établissent entre 29 et 33 milliards de dollars. Alors que depuis 1980 les exportations agricoles américaines ont progressivement diminué à la fois en volume et en valeur, on estime obtenir une valeur totale d'exportations de 38 milliards de dollars pour 1984, ce qui représenterait une progression de 9 % par rapport à 1983 et marquerait tout de même une légère reprise.

(1) Seulement 1 % des exploitations possèdent plus de cinq cents têtes de bétail, mais elles réalisent 43 % du total des ventes américaines de bétail ; le quart des exploitations fournit 88 % du produit agricole.

(2) En 1978 : 2 257 775 exploitations : en 1982 : 2 241 124.

(3) 1 acre = 0,4 ha.

(4) 1978 : 619 dollars ; 1982 : 791 dollars.



# ÉTRANGER

EN ITALIE

## 600 000 travailleurs placés en « cassa integrazione » attendent en vain un travail

Rome. – Rentrée sociale amère en Italie. Malgré la reprise qui se dessine et dont témoignent certains indicateurs économiques (l'inflation a ralenti, et le produit intérieur brut augmente après deux années de stagnation), le nombre des emplois diminue. Depuis 1980, avancent les experts de la CGIL (Confédération générale italienne du travail), dominée par les communistes, le nombre des salariés dans les grandes entreprises a pratiquement diminué du quart si l'on tient compte des travailleurs placés en *cassa integrazione* (sorte de chômage technique).

Les syndicats estiment que, si le chômage augmente faiblement maintenant il restera longtemps aux alentours de 10 % de la population active. Signe de cette nouvelle donne : à la fin de l'année, le nombre d'heures payées au titre de la *cassa integrazione* s'élèvera à 750 millions. Un record. L'augmentation est de 4,5 % par rapport à 1983. En termes financiers, c'est 2 500 milliards de lires (12,5 milliards de francs) que devra verser l'Etat. Entre mai 1983 et mai 1984, les grandes entreprises se sont séparées de 70 000 de leurs employés, et, d'une manière générale, celles qui occupent plus de 500 salariés ont réduit de 5,2 % leur personnel. En d'autres termes, il y a en Italie – comme dans d'autres pays – sureffectifs malgré la reprise.

L'heure est, en effet, à la restructuration technologique, et les robots se substituent à la main-d'œuvre. D'ici l'an 2000, estime le ministre de l'industrie, M. Altissimo, un Italien sur deux aura dû changer de travail. Cette restructuration de l'appareil productif suppose une évolution de la stratégie syndicale. En attendant, pour pallier la rigidité du marché de

De notre correspondant

l'emploi, le patronat a eu recours, de manière intensive, à la *cassa integrazione*, à tel point qu'on en est arrivé à une perversion du système : entre 1981 et 1983, le nombre d'heures payées au titre de la *cassa integrazione* ordinaire a augmenté de 19,6 % (et de 17,8 % dans le cas de la *cassa integrazione* extraordinaire).

Le système a en effet deux régimes : l'intervention ordinaire lorsque les difficultés traversées par les entreprises sont passagères, sans que la survie de celles-ci soit mise en jeu ; et l'intervention extraordinaire prévue en cas de restructuration de l'appareil productif ou de crise sectorielle. Dans les deux cas, les salariés conservent un lien avec leur entreprise et perçoivent 80 à 90 % de leur salaire brut. Mais l'intervention extraordinaire ne prévoit pas de limite de temps (le montant du salaire est plafonné mais non dégressif).

Ce mécanisme de la *cassa integrazione* extraordinaire a permis aux grandes entreprises de se séparer en douceur de leurs salariés en surnombre. Le système qui devait à l'origine garantir l'équilibre du marché de l'emploi a, en réalité, été progressivement perverti par l'usage qui en a été fait : non seulement il a été étendu au secteur tertiaire pour les entreprises de plus de mille salariés, mais il a été utilisé de manière extensive à des fins de restructurations technologiques supposant à terme la non-reprise des salariés.

### Un cas exemplaire

De ce point de vue, le cas de Fiat est exemplaire. Voilà une entreprise qui dégage des bénéfices substantiels et accroît sa part du marché mondial de l'automobile grâce, en bonne partie, à la flexibilité qu'elle a acquise en jouant de la *cassa integrazione*. Début septembre, la Fiat a rouvert ses usines, mais quinze mille salariés sont restés chez eux. Ils y sont, pour beaucoup, depuis trois ans. Outre les phénomènes psychologiques qui se posent (*Il Manifesto* a fait, au printemps, une enquête sur plusieurs cas de suicides de *cassa integrati*), ces « chômeurs », depuis 1980, constituent l'un des problèmes sociaux les plus graves que doit affronter Turin. Depuis l'« automne chaud » de 1980, la Fiat a mis en *cassa integrazione* à zéro heure (c'est-à-dire dans une situation de non-travail complet) 20 000 salariés.

Alors que le mécanisme de la *cassa* devait constituer un amortisseur social permettant aux entreprises de passer une phase de difficultés ou de reconversion, il est devenu la soupape par laquelle sont évacués les salariés en surnombre.

Dans la meilleure des hypothèses, certains *cassa integrati* pourraient constituer une « armée de réserve » en cas de reprise soudaine de la demande. Mais pour la grande majorité d'entre eux, une réintégration est exclue.

L'accord intervenu en 1983 entre la direction de Fiat et les syndicats, aux termes duquel tous les *cassa integrati* devraient être repris, est désormais lettre morte. Pour Turin, qui vit de la Fiat, ce problème est une « plaie ouverte ». Mais Fiat et la capitale piémontaise ne sont pas seules en cause. A Milan, l'Alfa Romeo, société nationalisée, rencontre les mêmes problèmes, même si c'est dans une proportion moindre. Il y a 4 600 salariés en *cassa integrazione*. Dans toute la Lombardie, on en compte 50 000.

Le problème est, en fait, national. Il y a 600 000 *cassa integrati* en Italie. L'on sait que les méthodes traditionnelles ne suffisent plus à le régler. La *cassa integrazione* est devenue, selon certains, *« un mécanisme d'indemnité-chômage déguisé »*.

A tel point qu'un juge de Brescia a récemment annulé la décision de mise en *cassa integrazione* d'un certain nombre de salariés du secteur sidérurgique, évoquant la non-constitutionnalité du système : selon ce juge, un tel système inscrit ne respecte pas le principe de solidarité, dans la Constitution. Il faudrait, affirme-t-il, instituer un roulement des salariés et non pas décider que certains restent chez eux alors que les autres travaillent.

Le patronat est d'accord pour apporter certains aménagements au système mais avec prudence, faisant valoir qu'en fait, compte tenu du déficit de l'Etat (plus de 500 milliards de francs), son coût (10 à 15 milliards de francs) n'est pas exagérément élevé et qu'il a permis de mener à bien des restructurations absolument nécessaires. Les syndicats estiment, pour leur part, qu'il faut réviser entièrement le système.

Dans bien des cas, la *cassa integrazione* a eu pour conséquence une érosion de la base syndicale dans l'entreprise, permettant au patronat de se débarrasser des éléments les plus combatifs. A Turin, le secrétaire de la CGIL du Piémont, M. Bertinotti a proposé des mesures limitées dans le temps pour remédier au problème posé par les *cassa integrati* : une mise à la retraite anticipée à cinquante ans, en échange de la réintégration des jeunes travailleurs. Ce mécanisme, d'abord destiné à la région de Turin, pourrait être étendu, par la suite, à d'autres villes industrielles. Mais il suppose, insiste la CGIL, des dispositions législatives. La direction de Fiat a accueilli cette proposition avec intérêt.

PHILIPPE PONS.

### PAYS-BAS

● **Augmentation du chômage en août.** – Le nombre de chômeurs néerlandais a augmenté en août de 21 200, pour s'établir à 839 600, soit 17,9 % de la population active, contre 17,5 % fin juillet. Selon le ministère des affaires sociales, en un mois le nombre de chômeurs masculins, se situant à 554 000, a augmenté de 5 700, tandis que celui des femmes à la recherche d'un emploi s'est accru de 15 500 pour atteindre 285 600. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a enregistré une hausse de 10 500, pour s'établir à 832 900 fin août : 561 400 hommes (+ 2 900) et 271 500 femmes (+ 7 600). – *(AFP.)*

● **Les heures de travail perdues pour fait de grève**, en Italie, ont diminué de près de 72 % au cours des sept premiers mois de 1984 par rapport à la même période de 1983 : 24,4 millions d'heures entre janvier et juillet contre 86,8 millions.

La crise économique, mais aussi l'absence d'importantes négociations salariales – les conventions collectives des grands secteurs avaient toutes été renouvelées en 1983 pour une période de trois ans, à la suite de grèves, notamment dans la chimie, – expliquent cette régression. – *(AFP)*.

# ÉTRANGER

## LES ÉTATS-UNIS VONT LIMITER LEURS IMPORTATIONS D'ACIER

## M. Reagan rejette des mesures protectionnistes globales au profit de négociations avec les pays exportateurs

**Le président Reagan a refusé le 18 septembre de contingenter globalement les importations d'acier aux Etats-Unis. Il a, en revanche, donné instruction à son gouvernement de négocier des accords d'autolimitation volontaire avec les pays exportateurs et de trouver des arrangements d'ici trois mois. Le conseiller spécial du président pour les affaires commerciales, M. William Brock, qui a annoncé la décision de M. Reagan, a indiqué que les pays concernés étaient notamment la Corée du Sud, le Brésil, l'Espagne et le Japon.**

Bethlehem Steel, le numéro deux de l'acier aux Etats-Unis, et le Syndicat de l'acier, United Steel Workers of America (USWA), qui faisaient campagne sur le thème « *Les importations détruisent l'emploi* » depuis de longs mois, avaient reçu le renfort, en juin dernier, de la Commission du commerce international (ITC) du ministère américain du commerce.

L'ITC estimait, en effet, que les importations d'acier, qui ont représenté 25 % du marché américain (et 33 % en juillet), causaient un « *grave préjudice* » aux maîtres des forges et recommandait à M. Reagan d'élever les taxes douanières et d'imposer des quotas. Il s'agissait de prendre des mesures visant à limiter à 15 % la part des aciers importés pendant cinq ans, délai nécessaire pour moderniser les aciéries et pour retrouver le niveau de compétitivité perdu.

A quelques semaines des élections, la tâche de M. Reagan était difficile. Son adversaire démocrate, M. Mondale, s'était déclaré à plusieurs reprises – et encore le 17 septembre devant les métallos de Cleveland – en faveur de sévères mesures protectionnistes. La sidérurgie américaine a perdu la moitié de ses effectifs depuis 1979 et n'emploie plus que deux cent quarante-cinq mille personnes.

Les conseillers de la Maison Blanche, inquiets du score de M. Reagan dans les milieux ouvriers, le pressaient de « *faire un geste* » et de limiter les importations, non à 15 % du marché, mais à 19 %, selon les uns (M. Malcolm Baldridge, secrétaire d'Etat au commerce), ou à 24 %, selon les autres (M. David Stockman, directeur du budget).

Mais « *faire un geste* » protectionniste était contraire aux convictions ultralibérales affichées par le candidat républicain. C'était aller contre les pressions des utilisateurs d'acier (les constructeurs de l'automobile, par exemple), qui soulignaient que les mesures protectionnistes se traduiraient par des hausses de prix, c'est-à-dire par une perte de compétitivité donc d'emplois dans les industries à l'aval.

C'était, enfin, après les récentes mesures prises dans le textile (*le Monde* du 11 août), heurter une nouvelle fois les intérêts des pays du tiers-monde, privés de débouchés aux Etats-Unis, donc des dollars impérativement nécessaires pour rembourser leurs dettes.

Le président américain a finalement tranché en faveur d'accords d'autolimitation qui, selon M. Brock, réduiront les aciers importés à environ 20 % du marché. S'il ne s'agit pas de mesures prises unilatéralement et imposées par les Etats-Unis aux autres pays, au bout du compte, la démarche est protectionniste. La réaction des maîtres des forges américains, après l'annonce des décisions, le prouve. Autant M. Roderick, président d'US Steel, qui, il est vrai, n'était pas pour l'imposition de quotas globaux), que M. Trautlein, président de Bethlehem Steel, ont souligné qu'il s'agissait de mesures très importantes et satisfaisantes.

Pour ce qui est de l'Europe, M. Brock a indiqué que l'accord signé en 1982 (qui limite à 5 % la part de marché des aciers du Vieux Continent) ne serait pas remis en cause, et qu'il s'agirait même d'un modèle qui doit être étendu aux autres pays. Ce sont donc les pays du tiers-monde qui seront les plus pénalisés.

ERIC LE BOUCHER.

### LA GRÈVE CONTINUE A GENERAL MOTORS

Détroit. – *(AFP.). – Soixante-deux mille employés ont poursuivi la grève mardi 18 septembre dans douze usines de General Motors ainsi que dans un centre de recherche, malgré la reprise des négociations avec la direction. La direction et le syndicat de l'automobile UAW sont à la recherche d'un accord sur une nouvelle convention collective, mais des divergences importantes subsistent, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'emploi.*

*La poursuite de la grève a obligé la direction de General Motors à imposer des mises à pied à un millier d'ouvriers alors que, durant le week-end, elle avait déjà fait cesser le travail à 5 000 employés de l'usine de Flint (Michigan).*

### L'ACCORD ENTRE BUENOS-AIRES ET LE FMI POURRAIT ÊTRE SIGNÉ AVANT LA FIN DU MOIS

Le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, a annoncé mardi 18 septembre à Buenos-Aires qu'un accord préliminaire avait été signé entre les négociateurs qualifiés de son pays et les membres de la délégation du Fonds monétaire international sous la forme d'un « mémorandum d'entente » *(memorandum of understanding)*. M. Grinspun a encore déclaré qu'il rencontrerait, ce mercredi, M. Jacques de Larosière, directeur général du FMI à Washington. Il s'entretiendra avec les représentants des banques créancières et participera aux réunions du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Le ministre argentin a encore dit que son pays avait demandé un crédit de quelque 1,6 milliard de droits de tirage spéciaux (DTS, unité de compte qui vaut, actuellement, environ 1 dollar). Selon notre correspondant à Buenos-Aires, cette somme se décomposerait de la façon suivante : un prêt sur quinze mois de 1,419 million de DTS accordé au titre d'un « accord de confirmation » (crédit stand by) et un prêt de 200 millions à titre de financement compensatoire (pour compenser une baisse de certaines recettes d'exportation). Selon M. Grinspun, ces crédits pourraient être disponibles à la fin de ce mois. C'est à ce moment-là que serait signé l'accord en bonne et due forme avec le FMI.

M. Grinspun a déclaré que le gouvernement tiendra sa promesse de consentir une augmentation de salaires supérieure de 6 % à 8 % au taux d'inflation, lequel, soulignons-le, est très difficile à évaluer étant donnée son intensité : au moins 650 % sur douze mois, plus de 1 000 % en rythme annuel sur la base des derniers chiffres.

L'Argentine s'était déclarée dans l'impossibilité de payer une échéance de 750 millions de dollars samedi dernier sur un crédit-relais de 1,1 milliard de dollars qu'elle avait obtenu au premier trimestre 1982. Les arriérés d'intérêts s'élèveraient à près de 900 millions de dollars.

# MARCHÉ COMMUN

## LES NÉGOCIATIONS SUR LE BUDGET COMMUNAUTAIRE ET L'ÉLARGISSEMENT

## Pas de conclusion, mais des progrès

Bruxelles (Communautés européennes). – En dépit de l'absence de résultats tant sur les affaires budgétaires que sur l'élargissement de la Communauté, les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis les 17 et 18 septembre, se sont séparés plutôt optimistes.

« *Nous n'avons pas conclu, mais nous avons fait des progrès* », a commenté M. Roland Dumas, le ministre français chargé des affaires européennes. A propos des questions financières, Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, a estimé que le conseil s'était à l'évidence engagé dans l'ultime phase de la discussion et qu'il devrait lui être possible de présenter à l'Assemblée européenne, dans les délais légaux – c'est-à-dire avant le 5 octobre, – un projet de budget pour 1985.

Cela signifie que, sur l'essentiel des problèmes en suspens, des décisions devraient être prises par le conseil des Dix les 1er et 2 octobre. Ces deux jours, se retrouveront à Luxembourg les ministres des affaires étrangères, les ministres des finances et ceux de l'agriculture.

Quels obstacles reste-t-il à franchir en matière budgétaire ? Le budget supplémentaire nécessaire pour financer le fonctionnement de la politique agricole commune (PAC) jusqu'à la fin 1984 ne pose pas de problème, sinon que les Britanniques ne veulent pas l'adopter tant que les autres questions ne seront pas réglées. Il n'y a pas de divergences sur le montant du budget 1985 à soumettre à l'Assemblée,

De notre correspondant

mais elles apparaissent sur la manière de le financer. En l'état actuel des choses, la Communauté ne dispose pas de suffisamment d'argent.

Les Britanniques considèrent que ce budget ne peut pas – comme cela va se faire pour le budget supplémentaires 1985 – être financé par des avances fournies par les Etats membres (jamais, disent-ils, la Chambre des communes n'accepterait d'entériner deux fois de suite une telle procédure). Ils demandent que les nouvelles ressources propres, décidées au conseil européen de Fontainebleau, les 25 et 26 juin, soient mises à la disposition de la CEE de façon anticipée à partir d'octobre 1985, au lieu du 1er janvier 1986. Ensuite, ils entendent obtenir la garantie que la compensation budgétaire de 1 milliard d'ECU (7 milliards de francs), qui leur a été promise à Fontainebleau pour 1984, leur sera payée sans problème. Or, au terme de l'accord de Fontainebleau, cette compensation est liée à la mise en œuvre de la décision sur les ressources propres.

Pour leur part, les Allemands refusent d'envisager le déblocage anticipé des nouvelles ressources tant qu'ils n'ont pas la certitude que les négociations d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal seront menées à leur terme, de telle façon que ces deux pays, compte tenu des délais de ratification parlementaire, puissent effectivement devenir membres, le 1er janvier 1986. S'estimeront-ils suffisamment rassurés sur ce point le 1er octobre ?.

Le deuxième problème concerne ce qu'on appelle la discipline budgétaire, c'est-à-dire l'adoption d'une procédure garantissant la modération de la progression des dépenses de la Communauté, en particulier des dépenses agricoles, au cours des années à venir. Les Français n'acceptent pas le projet mis au point par les ministres des finances à la fin de la semaine dernière en Irlande. « *Ce document traduit une volonté expresse d'aboutir et il peut donc servir, même s'il doit être amendé. Il va falloir trouver un chemin moyen entre les exigences budgétaires et celles qu'impose le fonctionnement de la PAC* », a observé M. Dumas.

De son côté, M. Michel Rocard, tout en estimant que « *l'idée selon laquelle les dépenses agricoles ne doivent pas progresser plus vite que nos PNB n'est pas scandaleuse* », souligne que « *la France n'acceptera jamais que les négociations des prix agricoles se fassent après la fixation de l'enveloppe budgétaire* ». Le ministre français de l'agriculture ne veut pas du carcan tout à fait rigide que, précisément, plusieurs autres délégations cherchent à imposer à l'Europe verte.

S'agissant de l'élargissement, M. Dumas a relevé « *quelques progrès, même s'ils ne sont pas tout à fait formalisés* ». Plusieurs questions doivent être réglées à Dix avant de pouvoir être soumises aux Espagnols. Il s'agit en particulier de la réforme de la réglementation communautaire s'appliquant à l'huile d'olive et au vin. Dans le premier cas, des progrès ont été accomplis. L'objectif est de se prémunir contre une surproduction coûteuse. Les Italiens pourraient, semble-t-il, accepter le projet de compromis qui prévoit, au bout de deux ans, le plafonnement de la garantie financière communautaire. Les Grecs s'y refusent.

Le débat sur le vin est encore plus compliqué. Les ministres de l'agriculture délibéreront du dossier les 23, 24 et 25 septembre en Irlande, puis les 1er et 2 octobre à Luxembourg. La RFA, la Belgique, et, avec plus de réserves, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, appuient la position française qui tourne autour d'une idée simple : la Communauté produit plus qu'elle ne consomme. Il est nécessaire bon an mal an de retirer 15 % de la récolte du marché. Pour inciter les viticulteurs à parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, ces quantités retirées du marché devraient être distillées à bas prix selon des modalités qui restent à préciser.

Les négociations avec les Portugais ont, quant à elles, bien avancé. Plus aucun obstacle sérieux n'empêche désormais leur conclusion.

PHILIPPE LEMAITRE.

# MONNAIES

## Le dollar consolide sa hausse à 9,50 F

Sur des marchés devenus très nerveux depuis le début de la semaine, le dollar a, mercredi 19 septembre, consolidé sa très forte hausse des jours précédents, s'établissant à 9,50 F environ sur la place de Paris, contre 9,5170 F la veille (et même 9,54 F en pointe) et à 3,0950 DM contre 3,0980 DM. Mardi soir, à New-York, la monnaie américaine avait atteint 3,12 DM, mais les ventes bénéficiaires s'étaient rapidement produites. La nervosité des opérateurs est due au fait que la hausse du dollar s'est effectuée très rapidement, et que, depuis plusieurs jours, tout le monde attendait une correction en baisse, qui aurait pu ramener le « billet vert » à 3,05 DM, par exemple, sans remettre en cause, toutefois, la tendance haussière dudit « billet vert ». La livre sterling a battu, mardi, son record historique de baisse à 1,2160 dollar avant de remonter un peu du fait de la fin de la grève des dockers britanniques, tandis que la Banque du Japon intervenait assez vigoureusement pour stabiliser sa monnaie à 245,50 yens pour un dollar.

● **Réunion des ministres de la zone franc.** – Les ministres de l'économie et des finances des treize pays africains membres de la zone franc se sont réunis à Paris, le 18 septembre, sous la présidence de M. Pierre Bérégovoy, ministre français de l'économie, des finances et du budget. Les ministres ont en particulier noté la persistance des difficultés que rencontrent les pays d'Afrique subsaharienne et ont vivement regretté la stagnation de l'aide multilatérale à ces pays. Ils ont débattu des problèmes liés à la négociation d'une nouvelle allocation de DTS (droits de tirage spéciaux) en souhaitant qu'une décision positive soit prise rapidement.

# ÉNERGIE

## Gaz de France et l'Algérie conviennent d'un « aménagement » du contrat de 1982

Un « *aménagement technique* » a été décidé entre Gaz de France et la société nationale algérienne Sonatrach concernant le contrat de livraison de gaz algérien à la France conclu en février 1982, a-t-on reconnu mardi 18 septembre de source algérienne informée. Aux termes de cet arrangement, la société algérienne a accepté d'introduire une souplesse de 5 % à 10 % sur le volume des livraisons – non prévue par le contrat initial, – en échange de quoi Gaz de France s'est engagé à ne pas demander, comme elle y était autorisée, la renégociation, prévue au second semestre 1985, de la formule de prix du gaz fixée par le contrat.

Entre partenaires commerciaux de bonne foi tels que la Sonatrach et Gaz de France, des « *adaptations* » sont toujours possibles « *sans dérogation au principe admis* », c'est-à-dire sans remise en question de l'accord conclu au niveau politique, assure-t-on au ministère de l'énergie, selon notre correspondant à Alger. « *Une certaine tolérance est possible en matière d'exécution du contrat*, dit-on. *Il peut y avoir quelque défaillance dans cette exécution sans que cela suscite automatiquement une protestation de notre part.* »

Cet aménagement conclu, insiste-t-on à Alger, sur des bases commerciales entre les deux parties signataires du contrat, et qui ne résulte pas d'un « *accord secret au plus haut niveau* » entre les deux pays, devrait permettre de régler à l'amiable l'épineux problème posé par la renégociation de ce contrat. Présenté au début de 1982 par M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, comme un « *accord fondamental de co-développement* », ce contrat fixait en effet des prix plus élevés que la moyenne, prix devenus insupportables pour Gaz de France dès lors que l'Etat français avait renoncé, début 1984, à en supporter pour partie la charge au titre d'une « *prime de valorisation de la matière première* », comme cela avait été le cas en 1982 et en 1983.

Bien que ce prix ait fortement diminué depuis deux ans, du fait notamment de la baisse des prix officiels du pétrole brut sur lequel il est indexé, il reste en effet supérieur, après transport et regazéification, à celui des autres gaz achetés par Gaz de France : 4,40 dollars par million de BTU contre 4,15 dollars pour le gaz concurrent le plus cher (néerlandais). Le surcoût total, gonflé par la hausse des cours du dollar, devrait ainsi atteindre de 1,4 à 1,5 milliard de francs en 1984, charge extrêmement lourde pour Gaz de France, qui a déjà perdu, 2,5 milliards de francs en 1983 après compensation par l'Etat de 1,4 milliard de francs de prime de valorisation du gaz algérien.

Aussi Gaz de France était-il bien décidé à utiliser l'an prochain les possibilités ouvertes par la renégociation pour réclamer une diminution du prix, perspective redoutable pour la Sonatrach. Celle-ci, attachée à la politique de revalorisation des prix des matières premières menée depuis 1981, redoutait que le cas français ne crée un précédent, d'autant plus dangereux que dans le même temps elle était engagée dans un contentieux avec l'Espagne, qui refuse d'enlever les quantités prévues par le contrat et devait ouvrir dès le début de l'an prochain une renégociation avec la Belgique. Pour Alger, l'aménagement intervenu préserve l'essentiel, c'est-à-dire le contrat – inchangé – et sa formule de prix.

Pour Gaz de France, il ne règle sans doute pas tous les problèmes. Mais la souplesse obtenue allégera néanmoins sensiblement ses charges. Ainsi de janvier à août les achats totaux de Gaz de France à la Sonatrach (1) n'ont-ils atteint que 63 589 millions de kilowatts/heure, soit 8,9 % de moins que l'an passé. Cette diminution, surtout sensible depuis juin, et due à l'origine, précise-t-on des deux côtés de la Méditerranée, à des problèmes techniques – avaries puis réparations d'un méthanier, devrait se poursuivre jusqu'au début de l'hiver. Surtout cette baisse ne devra-t-elle être compensée qu'« *au fur et à mesure* », assure-t-on à Alger, et non immédiatement, la Sonatrach renonçant à exiger le déclenchement de la clause « take or pay », prévue par le contrat, qui stipule que les quantités non enlevées doivent être réglées quand même.

Cette souplesse nouvelle devrait permettre à Gaz de France, engagé dans des contrats surdimensionnés par rapport à la demande actuelle, de moduler beaucoup plus facilement ses approvisionnements en fonction de la saison – l'été est une période de faible demande, – donc d'éviter de gonfler excessivement ses stockages – très coûteux – à l'heure où le dollar crève les plafonds... Jouant sur le gaz le plus cher, l'avantage n'est pas négligeable. Il ne règle pas tout, mais il semble que l'établissement ait obtenu des pouvoirs publics l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 3,5 % à partir d'octobre, ce qui devrait lui apporter quelque 350 millions de francs supplémentaires d'ici à la fin de l'année.

Enfin, il n'est pas exclu que l'Etat, qui se refuse d'inscrire au budget la prise en charge de la prime au gaz algérien, accepte d'aider Gaz de France sous une forme ou une autre (renforcement des fonds propres, aménagements des coûts de l'endettement, etc.), les négociations étant engagées sur ce point depuis plusieurs mois. Reste que la hausse des cours du dollar – chaque augmentation de 10 centimes coûte à Gaz de France 400 millions de francs – rend improbable le retour à l'équilibre de l'établissement avant au moins un an.

VERONIQUE MAURUS.

(1) Ces achats correspondent à l'addition des trois contrats signés en 1965 (6,1 milliards de kilowatts/heure par an), en 1972 (32,6 milliards de kilowatts/heure par an) et en 1982 (5,1 milliards de kilowatts/heure par an).

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 9,4950 | 9,5050 | – 75 | – 35 | – 140 | – 75 | – 460 | – 260 |
| $ can. | 7,2035 | 7,2085 | – 95 | – 45 | – 170 | – 95 | – 485 | – 300 |
| Yen (100) | 3,8650 | 3,8705 | + 115 | + 155 | + 250 | + 320 | + 790 | + 930 |
| DM | 3,0675 | 3,0710 | + 125 | + 155 | + 255 | + 305 | + 670 | + 790 |
| Florin | 2,7210 | 2,7255 | + 95 | + 125 | + 185 | + 235 | + 525 | + 650 |
| F.B. (100) | 15,2250 | 15,2375 | – 15 | + 75 | + 30 | + 175 | + 130 | + 550 |
| F.S. | 3,7440 | 3,7495 | + 150 | + 190 | + 305 | + 380 | + 960 | + 1100 |
| L (1 000) | 4,9748 | 4,9800 | – 195 | – 145 | – 380 | – 290 | – 1100 | – 1020 |
| £ | 11,6750 | 11,6860 | – 10 | + 50 | – 45 | + 70 | – 80 | + 200 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 11 1/8 | 11 5/8 | 11 1/4 | 11 5/8 | 11 3/8 | 11 3/4 | 11 9/16 | 11 15/16 |
| DM | 5 1/8 | 5 5/8 | 5 5/16 | 5 11/16 | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 13/16 | 6 3/16 |
| Florin | 5 5/8 | 6 1/8 | 5 15/16 | 6 5/16 | 6 | 6 3/8 | 6 3/8 | 6 3/4 |
| F.B. (100) | 10 3/4 | 11 1/4 | 10 3/8 | 11 1/8 | 10 3/8 | 11 1/8 | 10 3/8 | 11 1/8 |
| F.S. | 1 5/8 | 2 3/8 | 5 3/16 | 5 9/16 | 5 1/8 | 5 1/2 | 5 1/8 | 5 1/2 |
| L (1 000) | 14 3/4 | 15 1/4 | 14 1/2 | 15 1/4 | 14 5/8 | 15 3/8 | 15 | 15 5/8 |
| £ | 10 1/8 | 10 7/8 | 10 11/16 | 11 | 10 3/4 | 11 1/8 | 10 3/4 | 11 1/8 |
| F. franç. | 10 5/8 | 11 1/4 | 10 5/8 | 11 1/4 | 11 | 11 1/2 | 11 1/2 | 12 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# COMMERCE EXTÉRIEUR

### POUR RELANCER L'EXPORTATION

## Le CNPF propose de « transférer la taxe professionnelle sur la TVA »

« *Pour gagner l'équivalent d'un treizième mois à l'exportation, soit 50 à 60 milliards de francs* », le Conseil national du patronat français (CNPF) propose de « *transférer la taxe professionnelle sur la TVA [taxe à la valeur ajoutée], qui est déductible des ventes à l'étranger* », a déclaré au cours d'une conférence de presse, le 18 septembre, M. Guy Brana, président de la commission économique du patronat.

En effet, selon lui, « *en l'absence de toutes mesures nouvelles, il paraît improbable, sinon impossible, de prévoir un retour à l'équilibre pour 1985* », comme l'envisage le gouvernement dans son projet de loi de finances : un excédent – symbolique – de 2 milliards de francs (il était même chiffré à 11 milliards dans les comptes de la nation présentés en juin) est même estimé pour l'année prochaine (*le Monde* du 19 septembre).

Pour le CNPF, « *d'une part, la conjoncture mondiale, extrêmement favorable (1), montre certains signes de décélération ; d'autre part, les effets bénéfiques de la dépréciation du franc ont pratiquement disparu, en raison du rythme trop rapide de l'inflation par rapport à celui des principaux concurrents* ». Enfin, la chute des prises de commandes – 27 milliards de francs au premier semestre de 1984, contre 32 milliards durant la même période de 1983 (25,3 milliards de juillet à décembre) et 49,2 milliards de janvier à juin 1982 (45,5 milliards au second semestre) – va faire sentir ses effets vers la fin de cette année, « *entraînant une réduction des ventes de l'ordre d'une dizaine de milliards de francs* ».

« *Alors qu'il n'est guère pensable de freiner davantage les importations* », la France, souligne le CNPF, doit exporter plus, pour faire face au remboursement de la dette et retrouver une marge de manœuvre économique. « *Ni l'homéopathie ni les gadgets ne pourront suffire* », et « *la dépréciation continue du franc ne peut pas tenir lieu de politique d'exportation* » : elle n'apporte qu'un court répit et accroît le coût des importations. Il faut donc, selon le patronat, prendre « *un ensemble de mesures qui créent une véritable onde de choc, mais qui, compte tenu de l'ampleur du déficit des finances publiques, doivent avoir un coût faible ou nul* ».

Aussi le CNPF propose-t-il le dispositif suivant : la taxe professionnelle est supprimée, et les entreprises déduisent de leurs prix un pourcentage équivalant à son montant. Parallèlement, la TVA est augmentée, afin de composer la perte de recettes pour les collectivités locales, tandis que, simultanément, la liberté des prix est rendue aux entreprises pour que celles-ci retrouvent « *une capacité d'initiative commerciale* » et puissent procéder « *aux ajustements techniques nécessaires* ». Ce retour à la liberté est « *sans grand risque* », ajoute le patronat, vu l'âpreté de la concurrence.

Pour le CNPF, l'opération préconisée serait neutre pour les consommateurs, pour les collectivités locales pour et les pouvoirs publics. Elle serait également neutre sur le marché intérieur ; mais les entreprises « *seraient débarrassées d'un impôt qui pénalise l'emploi et l'investissement, et qui augmente chaque année de façon incontrôlée* ». Quant à l'exportation, « *les prix seraient automatiquement diminués du pourcentage de la taxe professionnelle* », pour autant, évidemment, que les entreprises n'en profitent pas, comme elles l'avaient fait après la dévaluation de mars 1983, pour reconstituer, ou accroître, leurs marges. Pour leur part, les importations supporteraient le nouveau taux de TVA.

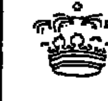
Les répercussions se feront-elles correctement ? Sur le plan intérieur, le CNPF, ont souligné ses responsables, MM. Brana et Claude - Noël Martin, président de la commission internationale, s'engage sur « *l'efficacité de l'application de la suppression de la taxe professionnelle par les entreprises* », à la suite d'un accord conclu – non sans mal, semble-t-il – avec les fédérations professionnelles et les chambres de commerce et d'industrie. Il s'agirait d'une sorte de contrôle mutuel des entreprises, fondé sur les relations entre clients et fournisseurs, sous la surveillance de commissaires aux comptes et l'arbitrage de tribunaux de commerce au vu des factures. Toutefois, à l'exportation, l'engagement apparaît plus flou, les entreprises restant libres de leur action. N'est-ce pas, dès lors, saisir le prétexte extérieur pour habiller une mesure à usage surtout interne ?

M. B.

(1) Selon le CNPF, la France « *n'a pas tiré tout le profit possible de la reprise mondiale* » : pour les seuls produits manufacturés, alors que les Etats-Unis ont accru leurs importations de 38,7 % au premier semestre de 1984, la France n'a accru ses ventes outre-Atlantique que de 23,8 %, contre 25 % pour la Grande-Bretagne, 35,5 % pour l'Italie, 41,3 % pour la RFA et 64,3 % pour le Japon. De même, si Bonn a augmenté ses achats manufacturés de 14,7 %, Paris ne progresse que de 5,9 %, contre 12,9 % pour Rome, 20,2 % pour Londres et 29,4 % pour Tokyo.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



**N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij**
**(Royal Dutch)** Établie à La Haye, Pays-Bas

### Dividende intérimaire 1984

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer au titre de l'exercice 1984 un dividende intérimaire de fl. 3,85 par action ordinaire d'une valeur nominale de fl. 10.

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) et contre remise du coupon No 176 des certificats d'action au porteur munis de coupons, le dividende intérimaire sera payable en France, à partir du mardi 25 septembre 1984, auprès de

**Lazard Frères & Cie**
*121, boulevard Haussmann*
*Paris, 8e.*

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10%) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F", prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dites titres CF), ceux qui, le 14 septembre 1984, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le mardi 25 septembre 1984, sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F". Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas.
Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le 13 septembre 1984
LA DIRECTION

MARCHÉS
PARIS
18 septembre
Effritement

LA VIE DES

هكذا من الاصل

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

18 septembre

### Effritement

*Le lancement de l'emprunt d'Etat n'a guère surpris en Bourse. Son montant (15 milliards de francs dans un premier temps) est considéré comme un minimum. Quant à ses doubles conditions, en fonction des deux tranches* (voir page 42), *elles sont jugées attrayantes par la communauté financière, où l'on souligne la nette décélération des taux : 12,20 % pour la tranche fixe (celle qui a l'air de très bien se placer, d'emblée) contre 12,80 % pour le précédent emprunt d'Etat du mois de juin et 11,60 % pour la tranche à taux variable contre 12,30 % précédemment.*

*Par contre, ce qui monopolise l'attention des financiers encore mardi, est l'irrésistible ascension du dollar, qui a passé la barre des 9,50 F pour grimper à 9,5170 F en séance officielle.*

*Du côté des actions, les cours s'effritent. En baisse de 0,2 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané accusait un recul de 0,4 % en clôture, alors que les écarts demeuraient généralement modérés. Quelques ratés, tout de même, tel celui de Fives-Lille, réservée à la baisse et qui a finalement perdu plus de 4 %, tandis que Bic, UFB, CFDE, Saint-Louis, Darty, Carrefour, BSN, Promodès (parmi les plus fortes baisses la veille), Moulinex, Thomson-CSF et Chargeurs réunis reculent de 1,5 % à 3 %.*

*A l'inverse, Nord-Est, Europe 1, SGE-SB, Dassault, Printemps, La Redoute, Peugeot, Imétal, Club Méditerranée et Compagnie bancaire progressent de 1 % à 4 %. Nouvelle avance de Crouzet (+ 2,5 %) et redressement de Radiotechnique (+ 2 %), une valeur plutôt éprouvée la semaine précédente.*

*Glissement du cours international de l'or à Londres (336,50 dollars contre 338 dollars la veille) tandis que le lingot gagne 250 F à Paris, à 102 250 F, le napoléon étant inchangé à 601 F.*

*Dollar-titre : 10,72/74 F.*

## NEW-YORK

### En baisse

Succédant à l'irrégularité de la veille, la baisse du marché new-yorkais était plus prononcée mardi. En dépit d'une remontée du volume des transactions (107,76 millions d'actions, contre 88,79 millions lundi), l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement chuté de 10,82 points, à 1 226,26 points, sous le poids, essentiellement, des valeurs technologiques, au gré des informations jugées défavorables sur telle ou telle entreprise. C'est ainsi que Control Data, en tête des valeurs les plus actives de la séance avec 1,52 million de titres échangés (suivie par Southern California, Exxon, Southern Co et Cleveland Electric Illuminating, toutes avec plus de 1 million d'actions échangées), a reculé de 3/8 de point, à 26 1/8. D'autre part, Burroughs et IBM, qui figurent aussi dans le peloton des sociétés les plus activement traitées à Wall Street, ont également fait machine en arrière.

Selon les analystes, la stabilisation des taux d'intérêt sur le marché des bons et des obligations, qui a mis fin au mouvement de baisse amorcé depuis le début du mois de septembre, a accru la nervosité dans la communauté financière. Il semble bien que les investisseurs attendent de connaître les projets d'emprunts qui doivent être annoncés par le Trésor, ainsi que la publication, jeudi prochain, par le département du commerce, de l'estimation de l'activité économique au troisième trimestre 1984.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 18 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 34 3/4 | 34 |
| A.T.T. | 19 1/4 | 19 |
| Boeing | 55 3/4 | 55 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 44 7/8 | 44 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 50 7/8 | 50 3/8 |
| Eastman Kodak | 74 5/8 | 74 |
| Exxon | 44 1/2 | 44 1/4 |
| Ford | 46 3/8 | 45 5/8 |
| General Electric | 58 7/8 | 58 3/4 |
| General Foods | 58 | 58 |
| General Motors | 78 3/4 | 78 3/4 |
| Goodyear | 27 1/2 | 27 5/8 |
| I.B.M. | 127 5/8 | 126 1/2 |
| I.T.T. | 27 1/4 | 27 1/4 |
| Mobil Oil | 28 5/8 | 29 |
| Pfizer | 37 | 36 5/8 |
| Schlumberger | 46 1/2 | 45 5/8 |
| Texaco | 38 7/8 | 38 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 38 | 37 3/4 |
| Union Carbide | 52 3/8 | 51 3/4 |
| U.S. Steel | 24 1/4 | 24 3/4 |
| Westinghouse | 27 | 27 |
| Xerox Corp. | 39 1/8 | 38 7/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**SKIS ROSSIGNOL.** — Le groupe Rossignol, « numéro un » mondial du ski, a acquis la majorité du capital de la société Veloda, fabricant exclusif des vêtements de ski Killy, a annoncé son président, M. Laurent Boix-Vives. Entreprise en pleine expansion, Veloda emploie plus de trois cents personnes dans son unité de production située à Chaumont-en-Vexin (Oise), précise Skis Rossignol SA. Rossignol, dont le siège est à Voiron (Isère), a réalisé 1 milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé et dégagé 29 millions de francs de bénéfices consolidés lors de son exercice 1983-1984.

**ACCOR.** — La première chaîne hôtelière française, avec un parc de plus de cinquante mille chambres dans le monde, va s'implanter au Canada, apprend-on officiellement auprès de sa direction. Cette première installation dans ce pays prendra la forme d'un contrat de management d'un hôtel de trois cents chambres, sous la marque Novotel, construit par le groupe canadien Matthews à Toronto (Ontario). Les travaux — d'un coût compris entre 30 et 35 millions de dollars — devraient débuter le 1er octobre prochain.

**CHASE MANHATTAN.** — La troisième banque américaine a annoncé, à New-York, une réduction de 6 % de son budget d'exploitation pour 1984, et une diminution de plus de 1 000 emplois par rapport à ses effectifs prévus. Les effectifs de la Chase Manhattan seront de 37 800 employés à la fin de l'année, a indiqué M. Fraser Seitel, un porte-parole de la banque. Ce chiffre est supérieur de 600 emplois aux effectifs de la fin de l'année dernière, mais inférieur au plan de la banque, qui prévoyait de porter les effectifs à 39 000 personnes cette année. Ce programme d'austérité, a indiqué M. Seitel, n'a pas été décidé soudainement en réponse à une crise, mais était en place depuis le début de l'année. La Chase, qui a déjà diminué de 380 emplois en août dernier les effectifs de son département crédit aux particuliers, ne prévoit pas d'autres réductions d'effectifs massives, a-t-il ajouté. La banque embauchera 300 cadres de moins que prévu au budget. Un plan de départs à la retraite volontaires est actuellement à l'étude. Les dépenses d'exploitation seront réduites de 6 % par rapport au budget.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 17 sept. | 18 sept. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 116,1 | 115,2 |
| Valeurs étrangères | 94,8 | 94,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 17 sept. | 18 sept. |
|---|---|---|
| Indice général | 174,9 | 173,9 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 septembre .... 12 1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 18 sept. | 19 sept. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 246,95 | 245,50 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 SEPTEMBRE

## Actions au comptant

## Étrangères

## SECOND MARCHÉ — Hors-cote

## SICAV 18/9

• : Prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

a : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1710 | 4,5 % 1973 | 1720 | 1711 | 1710 10 | - 0 57 |
| 3550 | C.N.E. 3 % | 3682 | 3675 | 3670 | - 0 32 |
| 1410 | Electricité T.P. | 1487 | 1487 | 1487 | .... |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 18/9 | Cours des billets aux guichets — Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 9 383 | 9 517 | 9 230 | 9 860 |
| ECU | 6 885 | 6 880 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 306 510 | 306 710 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 15 240 | 15 238 | 14 800 | 15 700 |
| Pays Bas (100 fl.) | 271 980 | 272 270 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 710 | 85 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 108 800 | 109 050 | 106 | 113 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 757 | 11 842 | 11 250 | 12 150 |
| Grèce (100 drachmes) | 7 810 | 7 850 | 6 900 | 8 400 |
| Italie (1 000 lires) | 4 980 | 4 989 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 372 520 | 373 450 | 369 | 380 |
| Suède (100 krs) | 108 800 | 109 200 | 106 | 113 |
| Autriche (100 sch) | 43 590 | 43 570 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 478 | 5 503 | 5 100 | 5 700 |
| Portugal (100 esc.) | 5 915 | 5 950 | 5 200 | 6 400 |
| Canada ($ can 1) | 7 148 | 7 232 | 7 | 7 340 |
| Japon (100 yens) | 3 810 | 3 861 | 3 690 | 3 950 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 18/9 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102000 | 102650 |
| Or fin (en lingot) | 102000 | 102250 |
| Pièce française (20 fr) | 601 | 601 |
| Pièce française (10 fr) | 409 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 585 | 587 |
| Pièce latine (20 fr) | 585 | 587 |
| Souverain | 736 | 732 |
| Pièce de 20 dollars | 4010 | 4105 |
| Pièce de 10 dollars | 2100 | 2110 |
| Pièce de 5 dollars | 1200 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3770 | 3820 |
| Pièce de 10 florins | 609 | 612 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



**Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1984 a été tiré à 469 808 exemplaires**



A B C D E F G

## DÉBAT TENDU AU COMITÉ CENTRAL DU PCF

# Deux intervenants ont exprimé l'intention de ne pas voter le rapport de M. Marchais

Les débats du comité central du Parti communiste, qui devaient s'achever le mercredi 19 septembre, ont pris une tournure quelque peu tendue. Les partisans d'une attitude plus agressive envers ceux qui avaient contesté le point de vue de la direction en juin que ne l'est le rapport présenté par M. Georges Marchais se sont exprimés ouvertement.

Ils ont montré, ainsi, que la tendance, au niveau de la direction du parti, est évidemment en leur faveur, quels que soient les signes d'apaisement contenus dans le rapport du bureau politique (*le Monde* du 19 septembre).

Des formules rassurantes avaient été introduites, en effet, dans le texte de M. Marchais après la réunion du bureau politique, le 11 septembre, réunion au cours de laquelle MM. Pierre Juquin et Claude Poperen avaient refusé de voter le rapport. M. Juquin, toujours porte-parole en titre du PCF, et M. Claude Poperen, chargé des fédérations, ont finalement approuvé, à la fin de la semaine dernière, le rapport de M. Marchais, légèrement remanié.

Devant ce texte, ceux qui s'étaient opposés à la direction en juin ont réagi de façon diverse. La plupart d'entre eux, au total, semblent avoir estimé qu'ils risquaient, en attaquant ce rapport et, au-delà, le comportement de la direction depuis le mois de juillet, de renforcer, par contrecoup, l'aile sectaire. Certains poussent la prudence jusqu'à penser qu'il faut laisser passer le prochain congrès et permettre ainsi à M. Marchais de retrouver une marge de manœuvre ; l'heure du changement pourrait venir ensuite. Ces calculs tournent, souvent, autour du rôle qui pourrait être, alors, celui de M. Charles Fiterman. Le ralliement de M. Marcel Rigout, lundi à la télévision, procéderait d'une telle analyse.

Dans l'immédiat, seuls deux membres du comité central, mardi soir, avaient exprimé leur intention de ne pas voter le rapport présenté par M. Marchais. La direction, qui pouvait craindre un nombre beaucoup plus élevé d'abstentions ou de votes contre, peut donc estimer que son offensive du mois d'août a porté ses fruits. *Le Canard enchaîné* révèle à ce sujet, mercredi, que le bureau politique avait adopté, début août – MM. Juquin et Claude Poperen s'abstenant, – un document, diffusé parmi les responsables du parti et accusant *« certains membres du comité central »* d'avoir *« perdu leur sang-froid »* lors de la réunion de juin. L'hebdomadaire satirique, dont les informations nous ont été confirmées, indique, aussi, que ce document dénonçait l'existence d'un *« courant liquidateur organisé »* au sein du comité central.

L'offensive de la direction, qui s'était portée plus particulièrement contre certains dirigeants fédéraux, a continué, à ce niveau, au cours de la réunion du comité central. Ainsi M. Georges Valbon, ancien président de Charbonnages de France, maire de Bobigny, et Mme Paulette Fost, maire de Saint-Ouen, ont-ils exprimé leur solidarité avec la direction d'une façon qui visait, à l'évidence, M. François Asensi, député, premier secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, l'un des « contestataires » de juin.

PATRICK JARREAU.

## M. ALEXIS ARETTE PRÉSIDENT DE LA FFA A ÉTÉ LIBÉRÉ

M. Alexis Arette, président de la Fédération française de l'agriculture et les trois autres membres de ce syndicat qui avaient été inculpés et incarcérés à la prison de Toulouse ont été libérés mardi 18 septembre et placés sous contrôle judiciaire sur décision du parquet de Saint-Gaudens.

Soupçonnés d'être impliqués dans une tentative *« d'intimidation »* menée contre M. Dominique Manent, maire (PS) de Clarac et responsable d'une coopérative d'insémination artificielle, ils étaient inculpés tous les quatre de *« tentative de destruction d'immeuble par incendie ou explosifs »*.

Le 29 août dernier, MM René Bordenave-Cau et Jean Dupont avaient été appréhendés en flagrant délit alors qu'ils changeaient les plaques d'immatriculation de leur véhicule. M. Alexis Arette et Jean-Marie Jegun avaient été interpellés le lendemain à leur domicile. La FFA avait décidé de constituer un comité national de soutien aux emprisonnés, précisant à cette occasion que MM Arette et Jegun niaient toute participation à cette tentative d'attentat.



## A Metz

## UN PDG POURSUIVI PAR SES EMPLOYÉS SE RÉFUGIE CHEZ LES CRS

Le président-directeur général allemand d'une entreprise de construction métallique, Construction métallique et commerce, de Hombourg-Haut (Moselle), M. Kurt Hein, qui avait profité des vacances de ses vingt employés pour déménager les installations de l'usine (*le Monde* du 7 septembre) s'est réfugié à la caserne des CRS de Metz après une course poursuite de 2 kilomètres avec un groupe de syndicalistes CFDT le 18 septembre.

M. Hein est entendu par les gendarmes dans le cours d'une enquête pour abus de biens sociaux, à la suite d'une plainte déposée par la CFDT de l'entreprise. Les vingt salariés qui n'ont pas perçu leurs salaires du mois d'août ont d'autre part introduit un recours au conseil des prud'hommes.

## PREMIÈRE « LOCATION D'UTÉRUS » EN FRANCE

# La bonne conscience d'une « mère porteuse »

Elle s'appelle Patricia : âgée de vingt et un ans, elle habite Marseille. Mariée, elle est mère d'un petit garçon de dix-huit mois. Patricia, aujourd'hui, est enceinte pour la deuxième fois. Une grossesse pas comme les autres, obtenue après une insémination artificielle, avec le sperme d'un homme qu'elle ne connaît pas. Après son accouchement, Patricia offrira son enfant à cet homme et à son épouse stérile. Celle qui devient du même coup la première « mère porteuse » connue en France explique longuement les raisons de son geste dans le dernier numéro du mensuel *Parents* (1). Cette « première » était aisément prévisible. Développée depuis plusieurs années aux Etats-Unis, la pratique des « utérus de location » ne pouvait manquer de faire des adeptes en France. L'an dernier, se créait à Paris l'Association nationale de l'insémination artificielle par substitution (ANIAS) qui, moyennant au départ une somme de 10000 F, proposait aux couples stériles d'obtenir un enfant porté par une autre femme. En octobre dernier, naissait à Marseille, l'Association Mères d'accueil sous l'impulsion du docteur Sacha Geller, président du Centre d'explorations fonctionnelles et d'étude de la reproduction (CEFER), organisme connu par ailleurs pour rémunérer les dons de sperme.

A peine rendue publique, la création de Mères d'accueil avait été très sévèrement condamnée par le secrétariat d'Etat à la santé, qui mit alors en garde les couples qui seraient tentés de s'adresser à ces organismes. Une mise en garde qui ne fut pas suivie d'effets : c'est précisément à Marseille que Patricia et le docteur Geller viennent de rendre publique leur « première ».

*« Je veux que tout le monde le sache »*, explique Patricia. La morale ? *« Bien sûr, il y a des règles à respecter. Nos parents nous les ont inculquées. Mais il faut savoir en prendre et en laisser. Je sais que beaucoup réprouveront ce que j'ai fait à cause justement de cette morale qu'on nous apprend tout petits. Mais il faut savoir aller de l'avant. Maintenant, la science permet de faire quelque chose de beau, on a les moyens techniques. S'il faut arrêter la science devant des préjugés moraux, à ce moment-là, ce n'est plus la peine de vivre, c'est ridicule. C'est sûr, il faudra se battre mais on n'a rien sans mal. »* Les 50 000 F que lui rapportera son geste, Patricia refuse de les considérer comme un salaire. *« 50 000 F,* dit-elle, *ce n'est pas le prix d'un enfant, c'est le prix d'un cadeau. »*

Au-delà de son aspect spectaculaire, cette initiative vient une nouvelle fois soulever les graves questions éthiques, morales et juridiques inhérentes à la location d'utérus. Au secrétariat d'Etat à la santé, on n'a pas changé de position. On fait valoir que d'un point de vue juridique, de telles associations sont doublement illicites, d'une part parce que les indemnités qu'elles proposent peuvent être assimilées au commerce d'enfants, d'autre part parce qu'il y a toujours là une incitation à l'abandon d'enfants. En ce qui le concerne, le docteur Geller fait valoir que dans cette affaire, il répond à la détresse d'un couple sans enfants qui serait, selon lui, au bord du suicide.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Parents*, Octobre 1984.



## Sur le vif

# Longue distance

Vous avez vu ce coup de génie aux États-Unis ? Un Américain vient de faire passer une petite annonce dans la presse : Si vous désirez transmettre un message à l'un de vos chers disparus, confiez-le moi. Je suis atteint d'une maladie incurable et je m'apprête à faire le grand voyage. Adressez-moi vos missives. Joignez la somme de 20 dollars. Je ferai suivre.

Vous me croirez si vous voulez, il croule sous le courrier, ce mec. Il en reçoit de partout. Il va se faire enterrer avec des dizaines de sacs postaux archibourrés. Je me demande comment il va trimballer tout ça jusqu'aux portes du paradis. Et quand je dis le paradis ! Il va aussi devoir faire la tournée du purgatoire. Sans parler de l'enfer. Là, il risque d'avoir chaud. Et soif. Le petit blanc sur la toile cirée, il ne faut pas trop y compter.

Autour de moi, on s'extasie : c'est franchement gentil de sa part, ça rend service. Une de mes copines lui a même envoyé une carte postale destinée à son petit ami : il s'est cassé, il y a deux ans. Elle ne l'a jamais revu. Pour elle, pas de problème, il ne peut s'agir que d'une mort soudaine, brutale. Alors elle profite de l'occasion pour le relancer. Vu le prix des communications longue distance, sans parler de celui des timbres qui va encore augmenter, elle trouve que 20 dollars – ça fait à peine 200 francs – ce n'est pas tellement cher pour ce que c'est.

Les gens sont marrants. Ils sont naïfs. Ils sont confiants. Ils tombent tête baissée dans tous les pièges à cons qu'on leur tend. Je l'ai dit à ma copine, je lui ai demandé :

– Qu'est-ce que tu lui as marqué sur ta carte, à Loulou ?

– Ma nouvelle adresse. J'ai déménagé depuis qu'il est parti. Il ne peut pas le deviner.

– Donc tu espères qu'il te répondra.

– Lui, peut-être pas, c'est pas le genre à écrire des lettres. Mais l'Américain va sûrement me dire s'il a pu le joindre, me donner une espèce d'accusé de réception. D'ailleurs, je crois qu'il s'y est plus ou moins engagé.

– Qu'est-ce qu'il va faire ? Il va t'appeler de là-haut ?

– Probable, oui.

– Probable en effet. Et tu sais comment ? En PCV. T'es vraiment trop bête, c'est encore toi qui va devoir casquer.

CLAUDE SARRAUTE.

# Un accord patronat-syndicats est en vue sur le financement des retraites complémentaires des chômeurs

Qui paiera les cotisations de retraite complémentaire des travailleurs privés d'emploi ? Les négociations engagées mardi 18 septembre entre le CNPF (et la CGPME) et les confédérations syndicales sur l'harmonisation des régimes de retraite complémentaire ont abouti sur ce point à un premier résultat : un accord devrait être conclu entre les partenaires sociaux.

En effet, le CNPF a présenté, mardi, un projet d'accord sur la validation des périodes de chômage pour les retraites *« à la demande de certaines confédérations »*, notamment de la CGC ; les cadres auxquels est proposé un départ en préretraite dans le cadre du Fonds national de l'emploi souhaitent en effet connaître les répercussions de ce départ sur leurs droits à la retraite et sur le montant éventuel de leurs cotisations. Dans l'ancien régime d'indemnisation du chômage, les salariés privés d'emploi bénéficiaient de *« points gratuits »*, pris en charge par l'UNEDIC.

Le projet présenté par le CNPF tire les conséquences de la modification du régime d'indemnisation du chômage (*le Monde* des 12 janvier et 10 février 1984). Il prévoit qu'à compter du 1er avril 1984, l'UNEDIC paierait toujours les cotisations obligatoires de retraite complémentaire pour les chômeurs placés dans le régime « d'assurance », soit 4 % du salaire concerné pour les caisses relevant de l'ARRCO (non-cadres) et 8 % à 12 % pour ceux de l'AGIRC (cadres). la « structure financière » créée en 1983 pour prendre en charge les salariés bénéficiant d'une « garantie de ressources » jusqu'à soixante-cinq ans ferait de même pour ceux-ci. De son côté, l'Etat s'est engagé à financer les dépenses correspondantes pour les chômeurs relevant du régime de « solidarité » (jeunes en quête d'emploi, chômeurs ayant épuisé leurs droits... L'accord serait conclu pour une durée de deux ans.

Ainsi ne resterait à la charge des caisses de retraite que la part « facultative » des cotisations (variable selon les caisses de retraite auxquelles sont affiliées les entreprises) comme avant.

Les syndicats ont demandé que le système soit étendu aux départements d'outre-mer, et que soient évoqués dans l'accord tous les cas de perte d'emploi, y compris ceux qui relèvent du régime de solidarité : pour ceux-ci, une démarche commune serait faite par les partenaires sociaux auprès des pouvoirs publics pour que des négociations s'ouvrent rapidement.

## En Équateur

## UN DC-8 S'ÉCRASE SUR QUITO : UNE CINQUANTAINE D'HABITANTS TUÉS

Un cargo *DC-8* de la compagnie équatorienne AECA s'est écrasé, mardi 18 septembre, dans l'après-midi, peu après son décollage de l'aéroport de Quito. Les quatre membres de l'équipage ont été tués. L'avion qui a touché un immeuble du quartier populaire d'El Rosario, situé en bout de piste, a provoqué, d'autre part, la mort d'une cinquantaine de personnes et fait soixante-quinze blessés. La queue de l'appareil aurait heurté le mur d'enceinte de l'aéroport, et l'avion déstabilisé, s'est abîmé sur les habitations, arrachant des lignes téléphoniques et électriques et provoquant un important incendie.



هكذا من الأصل